

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

« UGEQ : CENTRALE SYNDICALE ÉTUDIANTE » : L'IDÉOLOGIE SYNDICALE AU SEIN DU
MOUVEMENT ÉTUDIANT QUÉBÉCOIS DES ANNÉES 1960

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

ALEXANDRE LEDUC

MARS 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Une série de remerciements s'avère nécessaire considérant qu'on ne peut passer seul à travers ce parcours du combattant sans un soutien important d'une série de personnes.

Tout d'abord, à mon directeur de maîtrise, Martin Petitclerc, pour sa passion de l'histoire syndicale, sa disponibilité, son ouverture d'esprit et surtout ses nombreux et judicieux conseils tout au long de la démarche. À Pauline Léveillé, assistante à la gestion de programmes et véritable pilier du département d'Histoire de l'UQAM, pour sa créativité, sa porte toujours ouverte, son sourire et ses encouragements. À Bernard Dansereau, pour m'avoir encouragé à faire une maîtrise. Aux employés des archives de la BANQ et de l'Université de Montréal: Louise Lavallée, Claude Jodouin et Karim Mansouri qui m'ont assisté si gentiment dans mes recherches.

À mes parents qui m'ont soutenu et encouragé même si les études supérieures ne font pas partie de la tradition familiale. À mon frère, ma sœur et tous mes ami-e-s qui m'ont demandé trop souvent comment avançait mon mémoire ! Leur intérêt renouvelé envers ma rédaction fut une source d'énergie considérable. À mes colocataires qui m'ont égayé lors des longues journées de rédaction, en particulier durant la saison estivale. À Marianne Di Croce pour sa relecture patiente. À mes collègues et ami-e-s du syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM, qui ont compris et accepté mes absences occasionnelles et qui m'ont malgré tout fait confiance pour assumer des tâches importantes au sein de notre syndicat.

Finalement, une merci incommensurable à Charlotte, ma complice de tous les instants, sans qui j'aurais succombé à mes envies de tout laisser tomber. J'espère pouvoir l'aider dans sa démarche de rédaction autant qu'elle a pu m'aider dans la mienne.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENT	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vi
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
SOURCES, MÉTHODOLOGIE ET BILAN HISTORIOGRAPHIQUE.....	8
1.1. Sources et méthodologie	8
1.2 Bilan historiographique.....	10
1.2.1 L'identité étudiante	11
1.2.2 Le rôle de l'État national	15
1.2.3 La question nationale	17
1.2.4 La culture générationnelle.....	20
1.2.5 Le syndicalisme étudiant.....	23
1.2.6 Le journalisme étudiant.....	30
1.2.7 Conclusion	32
CHAPITRE II	
À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ ÉTUDIANTE	33
2.1. Esprit universitaire et esprit étudiant.....	34
2.1.1 Premières associations étudiantes	34
2.1.2 L'esprit universitaire et l'esprit étudiant.....	36
2.1.3 La crise des années 1930 et la génération perdue	38
2.2 L'action catholique à partir de la Deuxième Guerre mondiale	40
2.2.1 L'idéologie personnaliste.....	40
2.2.2 La JEC : « Voir, juger, agir »	43
2.3 La charte de Grenoble	48
2.3.1 Le jeune travailleur intellectuel.....	50

2.3.2 Impact de la charte de Grenoble au Québec	52
2.4 Conclusion	58
CHAPITRE III	
LES DEUX TRAJECTOIRES DU SYNDICALISME ÉTUDIANT MENANT À LA	
CRÉATION DE L'UGEQ	
3.1 À la recherche d'une relation avec l'État.....	61
3.1.1 Un nouveau cadre de référence québécois.....	61
3.1.2 L'expansion de l'État.....	63
3.2 La trajectoire universitaire : la tentative ratée de réformer la FNEUC	67
3.2.1 La FNEUC est-elle réformable?	68
3.2.2 La FNEUC devient l'Union canadienne des étudiants (UCE).....	71
3.3 La trajectoire préuniversitaire : le journalisme étudiant	80
3.3.1 Le journalisme de combat	80
3.3.2 Campagnes politiques	86
3.3.3 Organiser le milieu étudiant.....	93
3.4 La fondation de l'UGEQ.....	100
3.4.1 Vers le congrès de fondation.....	101
3.4.2 Le choix du modèle confédératif	103
3.4.3 Le difficile repositionnement de la PEN.....	107
3.5 Conclusion	114
CHAPITRE IV	
L'EXPÉRIENCE SYNDICALE DE L'UGEQ.....	
4.1 L'UGEQ en luttés	116
4.1.1 L'engouement initial	116
4.1.2 Les luttés en éducation.....	117
4.1.3 Les affaires nationales.....	128
4.1.4 Les affaires internationales	135
4.2 Les problèmes structureaux	139
4.2.1 Problèmes internes	139

4.2.2 Problèmes externes	154
4.2.3 Amorçe de contestation et tentative de relance syndicale.....	156
4.3 Grève générale, dissolution générale	160
4.3.1 Le rôle ambigu de l'UGEQ en octobre 1968	160
4.3.2 La lutte continue, mais sans le syndicat	165
4.3.3 Impasse et propositions de sortie de crise	170
4.4 Conclusion	176
CONCLUSION	178
APPENDICES	188
APPENDICE A	
CHRONOLOGIE.....	189
APPENDICE B	
LA CHARTE DE GRENOBLE.....	191
APPENDICE C	
LA CHARTE DE L'ÉTUDIANT UNIVERSITAIRE.....	193
BIBLIOGRAPHIE	199

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACJC	Association canadienne des jeunesses catholiques
ACS	Action catholique spécialisée
ACULF	Association canadienne des universités de langue française
AGE	Association générale étudiante (singulier comme pluriel)
AGEL	Association générale des étudiants de l'Université Laval
AGEUM	Association générale des étudiants de l'Université de Montréal
AGEUS	Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke
AUdeM	Archives de l'Université de Montréal
CGT	Confédération générale des travailleurs (France)
CIA	Central Intelligence Agency (Etats-Unis)
CIE	Conférence internationale des étudiants
CIC	Corporation des instituteurs catholiques
CTCC	Confédération des travailleurs catholiques du Canada
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CUP	Canadian University Press
COMCOOR	Comité de coordination de l'UGEQ
COMPRÉ	Comité provisoire de l'UGEQ
FAGECCQ	Fédération des AGE des collèges classiques du Québec
FCC	Fédération des collèges classiques
FNQ	Fédération des normaliens
FTQ	Fédération des travailleurs du Québec
FAECUM	Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal
FAGECCQ	Fédération des associations générales étudiantes de collèges classiques du Québec
FEESQ	Fédération des étudiants en enseignement spécialisé du Québec
FNEUC	Fédération nationale des étudiants universitaires du Canada / NFCUS (en anglais) National Federation of Canadian University Students
GERME	Groupe d'études et de recherches sur le mouvement étudiant (France)

JEC	Jeunesse étudiante catholique
JECF	Jeunesse étudiante catholique féminine
JOC	Jeunesse ouvrière catholique
LEG	La Corporation des escholiers griffonneurs
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
NPD-Q	Nouveau parti démocratique, section Québec
OGEESQ	Organisation générale des étudiants de l'enseignement spécialisé du Québec
OGS	Opération gratuité scolaire
PEN	Presse étudiante nationale
PUQ	Presses universitaires du Québec
PQ	Parti québécois
PSQ	Parti socialiste du Québec
RIN	Rassemblement pour l'indépendance nationale
SCFP	Syndicat canadien de la fonction publique
SDU	Students for a Democratic University (Canada)
SDS	Students for a Democratic Society (États-Unis)
SGWU	Sir-George-William University
SSMU	Student's Society of McGill University
SUPA	Students United for Peace Action
UCC	Union catholique des cultivateurs
UCE	Union canadienne des étudiants
UIE	Union internationale des étudiants
UGES	Union générale des étudiants du secondaire
UGEQ	Union générale des étudiants du Québec
UNEF	Union nationale des étudiants de France

RÉSUMÉ

Cette étude traite de l'idéologie syndicale en milieu étudiant dans le Québec des années 1960. Tout d'abord, l'identité étudiante du début des années 1960 est la somme d'une série d'expériences vécues par le mouvement étudiant dans les années 1940 et 1950 : l'identité étudiante qui passe d'« élite en gestation » à « citoyenne », l'expérience du modèle organisationnel des jeunesses étudiantes catholiques et la diffusion de la charte de Grenoble et son concept audacieux de jeune travailleur intellectuel.

La mise sur pied, en 1964, de la première centrale syndicale étudiante québécoise, l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), est le fruit de deux trajectoires parallèles empruntées par les mouvements universitaire et préuniversitaire. Afin de bien distinguer ces deux trajectoires syndicales, une attention particulière est apportée au journalisme étudiant qui s'est avéré être un puissant propagandiste du syndicalisme étudiant, surtout en milieu préuniversitaire.

Transposer un modèle syndical issu d'un groupe socio-économique homogène (ouvriers) sur un groupe socio-économique hétérogène (étudiants) n'est pas simple. Les défis organisationnels de l'UGEQ sont abordés en se basant sur les faiblesses de l'idéologie syndicale; son manque de pénétration dans les masses étudiantes, ses problèmes financiers ainsi que structureaux. De cette manière, il est possible de voir quels sont les réussites et les échecs de la pratique syndicale et surtout quel est le résultat du projet de créer une « conscience de classe étudiante ».

Finalement, l'année 1968-1969 marque la fin du syndicalisme étudiant tel que vécu depuis cinq ans. Nous abordons les causes et conséquences de ce rejet brutal de l'idéologie syndicale qui marque la fin de la décennie 1960 dont les autodissolutions de l'UGEQ et des associations universitaires sont les principales manifestations.

MOTS-CLÉS :

1960-1970, UGEQ (1964-1969), syndicalisme, étudiant, association, journalisme étudiant, université, collègues, Révolution tranquille, charte de Grenoble

INTRODUCTION

L'Union Générale des Étudiants du Québec (UGEQ) a encadré le mouvement étudiant québécois de 1964 à 1969. Née dans l'euphorie générale, elle disparaît dans l'indifférence presque totale. Étrangement, le motif évoqué lors de ces deux moments contradictoires est le même : favoriser la mobilisation. Comment une idéologie et un modèle organisationnel peuvent-ils s'implanter et être écartés aussi rapidement, le tout, pour accomplir un même but ? C'est à partir de cette question que nous nous sommes intéressés à l'idéologie et à l'organisation syndicale telle qu'appliquée en milieu étudiant québécois dans les années 1960.

Le mouvement étudiant de type syndical apparaît à une époque de transition pour le Québec, une époque marquée par les nombreuses réformes associées à la Révolution tranquille. Cela constitue en quelque sorte un autre défi dans la mesure où le mouvement étudiant doit, au milieu de ces réformes, trouver sa place dans l'émergence des nouveaux mouvements sociaux des années 1960. L'étude s'inscrit donc dans la foulée de récents travaux qui entendent faire de la catégorie « jeune » un élément important dans la réévaluation de l'héritage de la Révolution tranquille¹.

Les questions spécifiques de la naissance, de la consolidation et de l'éclatement du syndicalisme en milieu étudiant sont peu présentes dans l'historiographie québécoise. Si quelques auteurs traitent par la bande de la dissolution de l'UGEQ pour illustrer les excès spontanéistes d'une génération, personne ne s'est encore intéressé au chemin parcouru pour parvenir à la création d'une centrale syndicale étudiante. À travers ce mémoire, nous allons d'abord nous pencher sur l'idéologie du syndicalisme étudiant et voir comment, à travers son nouveau concept de jeune travailleur intellectuel issu de la charte de Grenoble de 1946, cette idéologie souhaite rassembler le mouvement étudiant pour le rendre plus combatif.

¹ Les auteures les plus inspirantes dans ce domaine sont Nicole Neatby, Karine Hébert, Louise Bienvenue et Madeleine Gauthier.

D'ailleurs, c'est grâce à cette nouvelle identité que le syndicalisme étudiant québécois cherche à consolider sa maîtrise de la question sociale, mais aussi reconquérir la question nationale, thème politique honni par les jeunesses catholiques des années précédentes.

Le milieu universitaire tergiverse longtemps avec le mouvement étudiant canadien avant d'aboutir à la création d'une centrale étudiante proprement québécoise. Comme nous allons le voir, les associations générales étudiantes (AGE) universitaires québécoises vont faire des pieds et des mains pour convaincre le mouvement étudiant canadien-anglais de transformer la FNEUC en une organisation plus syndicale, véritablement bilingue, respectueuse des champs de compétences provinciales et représentative du caractère binational du Canada. Au même moment où des réformes sont expérimentées à la FNEUC, les AGE universitaires québécoises tiennent leurs premières réunions pour créer l'UGEQ. Si les deux projets sont d'abord menés de front, l'échec des réformes de la FNEUC et la croissance du néonationalisme québécois auront tôt fait de faire pencher la balance pour l'UGEQ.

La trajectoire du mouvement étudiant préuniversitaire est très différente dans la mesure où elle est extrêmement influencée par une originalité québécoise peu traitée par l'historiographie; les journalistes étudiants. Au début des années 1960, il n'existe tout compte fait aucune association étudiante dans les collèges classiques, écoles normales, écoles d'enseignement spéciales, écoles de métiers, etc. Le seul organisme de nature politique qui s'y active est la Presse étudiante nationale (PEN). Cette organisation est depuis les années 1940 la fédération des journaux étudiants et des journalistes étudiants et est essentiellement implantée dans les collèges classiques et écoles normales. Constatant le manque de direction politique au sein du milieu préuniversitaire, la PEN fait, au début des années 1960 une propagande active en faveur de la mise sur pied d'AGE dans tous les établissements préuniversitaires. Après l'implantation réussie de plusieurs AGE, la PEN favorise la création de fédérations pour celles-ci. Cette création de fédérations préuniversitaires s'avère d'autant plus pressante que les discussions en faveur de l'UGEQ sont démarrées et que la PEN craint que les AGE préuniversitaires y soient minorisées si elles ne se regroupent au préalable. En somme, partie de presque rien, la composante préuniversitaire du mouvement étudiant doit

rattraper son retard sur le milieu universitaire en un rien de temps, et c'est essentiellement la PEN et les journalistes étudiants qui sont les maîtres d'œuvre de cette action.

Nous allons donc démontrer qu'il n'existe pas une voie unique menant au syndicalisme étudiant et à son corollaire, la création de l'UGEQ en 1964. Notre intention constitue une originalité dans l'historiographie du mouvement étudiant québécois. Malgré leurs trajectoires différentes, les deux composantes du mouvement étudiant sont également animées par la volonté de participer et d'influencer le mouvement de réforme de la Révolution tranquille. Cette volonté concrétise l'idée rampante depuis l'après-guerre de former à long terme un syndicat étudiant revendicateur. De plus, le droit à l'éducation devenant une facette importante du projet des réformistes de la Révolution tranquille, la nécessité de promouvoir et défendre l'accès aux études postsecondaires se concrétise donc par la naissance et le développement de l'UGEQ

De ces trajectoires parallèles naît une structure syndicale de type confédéral proche de la structure de la CSN. Cette structure aura de la difficulté à maintenir une légitimité à travers le temps. Cela touche spécialement les fédérations préuniversitaires qui s'avèrent plus être un vecteur de bureaucratisation que de mobilisation tant et si bien que des AGE de collèges classiques proposent de s'affilier directement à l'UGEQ sans être membre de la structure intermédiaire que sont les fédérations préuniversitaires. De plus, l'acharnement des fédérations préuniversitaires à maintenir une légitimité institutionnelle plutôt que de revoir leur fonctionnement pour favoriser la mobilisation frappe un énorme mur lors de la réforme de l'enseignement collégial de 1967 qui crée les cégeps. En effet, incapables de prévenir le coup, les fédérations préuniversitaires sont complètement rayées de la carte, laissant un espace politique pour les nouvelles AGE de cégeps qui, devant repartir à zéro, peuvent ainsi faire le bilan du modèle syndical.

Nous désirons aussi aborder dans cette recherche la problématique de l'éclatement de l'UGEQ. À ce sujet, la littérature anglophone nous présente le cas de la chute de la Canadian Union of Students (CUS, le nouveau nom de la FNEUC en 1963) en 1969 comme étant due à la désaffection simultanée de la base apolitique et des radicaux à tendance révolutionnaire. Le

déclin de l'UGEQ à la fin des années 1960 peut-il s'expliquer à partir de l'expérience vécue par sa semblable canadienne ? Quelques auteurs, dont le sociologue Jean-Philippe Warren, ont exploré l'explication idéologique et ont constaté que la séquence de dissolution de la CUS est applicable au cas de l'UGEQ. En effet, à la fin des années 1960, l'exécutif est pris entre l'arbre et l'écorce. De manière générale, l'application intégrale du modèle syndical en milieu étudiant génère des problèmes importants, autant de nature financière, structurelle qu'idéologique, qui déstabilisent l'UGEQ de manière chronique. Plus précisément, elle doit, d'un côté, maintenir une structure syndicale passablement orientée vers les services aux membres ce qui, selon les dires de l'époque, favoriserait l'adhésion des membres au syndicalisme et par extension à l'activisme politique. De l'autre côté, des militants de la base en processus de radicalisation font le bilan du syndicalisme de l'UGEQ et constate que ses grandes promesses du début de la décennie ne se sont pas réalisées. Pour ces syndicalistes « critiques », le statu quo n'est pas une option. À défaut de revoir à la baisse les grands objectifs du syndicalisme étudiant ou de les considérer sur un plus long terme, l'indifférence des membres non militants de l'UGEQ justifierait, pour les syndicalistes critiques adeptes de l'idéologie spontanéiste, son autodissolution ainsi que celle des grandes AGE universitaires.

Au sein de ces débats passionnés, peu de militants osent défendre une position synthèse qui maintiendrait la structure syndicale en la recentrant sur un rôle plus politique. L'impossibilité de dégager un consensus mène au désastre. L'UGEQ s'effondre et le mouvement étudiant entre dans une phase de désorganisation.

PROBLÉMATIQUE

Pour bâtir les syndicats étudiants, il va sans dire que les militants étudiants s'inspirent du discours, de la structure et de la culture syndicale des centrales ouvrières qu'ils admirent parce qu'elles réussissent à influencer le gouvernement libéral pendant la Révolution tranquille. N'ayant pas vraiment vécu d'expérience syndicale auparavant, les militants étudiants vont appliquer un calque du syndicalisme ouvrier au sein du milieu étudiant. Elles seront alors confrontées à des défis qui découlent de l'application d'un modèle

organisationnel adapté à des groupes de salariés, mais plus difficilement applicable à des groupes d'étudiants. À cet égard, l'identité de jeunes travailleurs intellectuels était une tentative de faire le pont entre deux identités potentiellement divergentes, mais cela ne résolvait pas tous les problèmes.

En effet, un syndicat étudiant n'est pas un syndicat ouvrier. D'abord, le syndicat ouvrier est régi par un code du travail alors que le mouvement étudiant n'évolue pas dans le même cadre juridique. Ensuite, le syndicat ouvrier dispose d'un véritable pouvoir de négociation économique qui découle de son enracinement dans le rapport salarial. Ce n'est pas le cas des syndicats étudiants dont le pouvoir économique est très faible. Ainsi, les grèves étudiantes, si elles peuvent bloquer le système d'éducation, n'atteignent que très rarement la production économique. Enfin, le mouvement étudiant est assurément un groupe social bien particulier car il regroupe des individus dans un cycle assez court de leur vie. Se pose ainsi le problème d'un mouvement social dont l'identité est très changeante vu le renouvellement continu de ses membres. C'est là le principal défi de ce mouvement social, en comparaison avec le mouvement ouvrier où les travailleurs sont présents durant de longues années dans les mêmes lieux de travail.

La stabilité identitaire et organisationnelle que conféraient la figure du travailleur et le modèle du syndicat explique en grande partie pourquoi l'UGEQ s'inspirera d'organisations comme la FTQ et la CSN. Tout comme ces organisations, l'UGEQ a un exécutif, une instance « intermédiaire », tient des congrès et perçoit une cotisation aux sections locales pour financer les services aux membres. D'où l'importance, également, des luttes pour la cotisation à la source (i.e. lors de l'inscription étudiante), la « formule Rand » appliquée au syndicalisme étudiant, tout comme le projet avancé d'un « salaire étudiant ». Cela dit, les centrales ouvrières ne fonctionnent pas toutes de la même façon. Alors que certaines centrales sont plus centralisées, d'autres laissent plus de pouvoir aux syndicats locaux. Nous verrons comment l'UGEQ se positionne dans ces options structurelles et comment le statut très changeant des effectifs étudiants par rapport aux effectifs ouvriers affecte la bonne marche d'une centrale syndicale étudiante.

Dans les années 1960, le syndicalisme étudiant s'inscrit dans un contexte de tensions entre le mouvement syndical et les « nouveaux » mouvements sociaux². En effet, plusieurs chercheurs observant des changements majeurs dans les mouvements sociaux à l'époque du « capitalisme avancé » soutiennent la thèse de la montée progressive des nouveaux mouvements sociaux dans le champ politique et, conséquemment, de la fin du « monopole syndical » sur l'orientation du changement social. Le mouvement ouvrier, qui avait canalisé les aspirations progressistes depuis l'apparition des mouvements sociaux au XIX^e siècle, voit apparaître hors de son giron des nouveaux mouvements sociaux que Neveu énumère comme suit : féminisme, écologisme, consuméristes, régionalistes, étudiants, anti-institutionnels et de luttes ouvrières où les jeunes et les immigrants prennent les devants de la scène³. Cette déclinaison témoigne de la montée d'une nouvelle catégorie identitaire d'exploités, d'exclus ou tout simplement de citoyens qui ne se définissent plus par leur situation dans les rapports de production et mettent donc de l'avant des aspirations plus larges qui débordent le cadre des conflits associés à la société industrielle. Le sociologue Jacques Boucher, qui analyse ces nouveaux mouvements sociaux, constate ainsi que « les individus occupent d'autres rôles en dehors du travail où ils vivent aussi des rapports sociaux qui déterminent leurs conditions de vie »⁴. Le travail, et l'exploitation qui y est associée, n'est plus au cœur de l'identité qui permet de fonder les nouveaux mouvements sociaux et leur projet de transformation sociale. Du coup, le rapport entre l'État et la société civile en est profondément perturbé, car les nouvelles revendications « culturelles » sont moins susceptibles de s'accommoder des formes de compromis associés à la société industrielle. Les mécanismes de négociations collectives,

² Selon Érik Neveu, il y a quatre singularités qui marquent la rupture des nouveaux mouvements sociaux avec le mouvement ouvrier. Tout d'abord, les nouveaux mouvements ont un dédain prononcé des structures centralisées et d'un bureau de direction lointain qui ne serait pas accessible au simple membre. Ensuite, les organisations de ces mouvements ne sont spécialistes que d'une seule revendication. De plus, cette organisation est « biodégradable », c'est-à-dire que lorsque l'unique revendication est obtenue, elle s'éteint de facto et ses militants se recyclent ailleurs. Finalement, les nouveaux mouvements sociaux font preuve d'inventivité dans leurs moyens d'action et vouent une attention particulière aux médias de communications. Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, coll. Repères, 2005, p.62.

³ *Ibid.*, p. 61.

⁴ Jacques Boucher, *Les mouvements sociaux, réflexion à partir des théories de l'action collective et de la régulation*, Montréal, Cahiers du CRISES, 1990, p. 49.

tout comme les concertations fordistes entre l'État, le patronat et le mouvement syndical, ne peuvent pas grand chose lorsqu'on revendique la fin du consumérisme, le désarmement nucléaire ou la paix mondiale⁵...

Qu'en est-il du mouvement étudiant dans cette dynamique de la montée des nouveaux mouvements sociaux dans les années 1960 ? Alors que la CSN et la FTQ sont d'abord un mouvement syndical et ensuite un mouvement social poursuivant des objectifs politiques (c'est le sens du « deuxième front » de Marcel Péroin), on pourrait dire que l'UGEQ est d'abord un nouveau mouvement social qui poursuit des objectifs politiques (démocratisation de l'éducation) et ensuite un mouvement syndical. À ce titre, l'adoption, en 1946, de la charte de Grenoble par le mouvement étudiant français dégage un nouvel horizon idéologique. En présentant l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel, la charte désire sortir l'étudiant de son rapport autoritaire de maître/élève pour le situer dans un rapport salarial avec les universités et la société en général. Les étudiants deviennent des travailleurs intellectuels en formation, et c'est sur cette base que se formulent des revendications sur les conditions d'études (gratuité scolaire, salariat étudiant, etc.) et sur le droit d'association (reconnaissance des associations étudiantes, droit de grève, etc.).

En définitive, cela constitue la grande originalité du mouvement étudiant dans le paysage des années 1960. Contrairement aux autres mouvements sociaux, le mouvement étudiant tente de s'arrimer au rapport salarial, que ce soit par la figure de l'identité du travailleur intellectuel, par le modèle organisationnel de la centrale syndicale ou même par les processus de négociations avec l'État.

⁵ Les auteurs Cyril Levitt et Myrna Kostash nous enseignent que le mouvement pour le désarmement nucléaire est en partie à la base du mouvement étudiant canadien des années 1960. Cyril Levitt, *Children of Privilege: Student Revolt in the Sixties : a Study of Student Movements in Canada, the United States, and West Germany*. Toronto, University of Toronto Press, 1984, 266 p. et Myrna Kostash, *Long Way From Home: The Story of the Sixties Generation in Canada*. Toronto, James Lorimer and Company, 1980, 300 p.

CHAPITRE I

SOURCES, MÉTHODOLOGIE ET BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

1.1. Sources et méthodologie

Les sources utilisées pour la recherche proviennent d'horizons divers. Toutefois l'essentiel des informations est puisé dans trois fonds d'archives, soit le fonds UGEQ et le fonds PEN, tous deux situés au service d'archives de l'Université de Montréal ainsi qu'un autre fonds PEN, beaucoup plus volumineux, situé à la BANQ.

Le Fonds de l'Union générale des étudiants du Québec contient les documents relatifs à la centrale étudiante datant de 1963 à 1968. D'une quantité de 2,10 mètres de documents textuels, il comprend divers dossiers dont des mémoires sur l'éducation, des états financiers, des procès-verbaux du Conseil central national, des procès-verbaux de comités ad hoc, des manifestes, de la correspondance, divers bulletins d'information, des cahiers de l'UGEQ, des études, de la publicité, des rapports divers, des enquêtes internes ou d'opinion publique et le journal de l'UGEQ. C'est à partir des documents de ce fonds qu'il est possible d'analyser la logique interne de l'UGEQ, sa distribution des pouvoirs, son financement, ses plans de mobilisation, ses intérêts et motivations politiques, etc. Pour bien cerner la dynamique entre mouvement social et État, les liens entre la centrale étudiante et le ministère de l'Éducation sont étudiés à partir de la correspondance entretenue par les deux acteurs. Le fonds contient somme toute quelques failles : les documents de nature financière sont souvent incomplets et très sommaires, plusieurs documents ne sont tout simplement pas datés, ce qui nuit parfois à la compréhension chronologique des événements, plusieurs chemises n'ont ni nom ni numéro, il y a plusieurs doublons et il n'y a aucune véritable logique dans le classement.

Le second fonds de l'Université de Montréal, celui de la Presse étudiante nationale, est moins volumineux, mais couvre une plus large période. En effet, le 0,30 mètre de documents a été produit entre 1950 et 1977, bien que l'organisme ait été actif de 1942 à 1976.

Disponible uniquement en format microfilm, son dépouillement cible la décennie 1960. Le fonds est constitué des sections suivantes : A) Statuts, B) Administration, C) Activités, D) Coupures de journaux et E) Divers. Les documents présents prennent la forme de rapports d'officiers, de procès-verbaux de rencontres nationales et régionales de l'organisme et de différents dossiers médiatiques. Les documents les plus intéressants sont sans doute les rapports d'officiers des années 1962, 1963 et 1964. Très détaillés, ils font état des grands débats et orientations de la PEN en lien avec l'établissement d'un syndicat national permanent. Le reste des documents concernent plus la fin des années 1960 mais contiennent malgré cela peu d'information à propos de la vague de dissolution des associations étudiantes à la fin de la décennie.

C'est une toute autre situation que l'on retrouve aux Archives nationales du Québec (BANQ) où est entreposé l'autre fonds PEN. D'une quantité de documents totalisant 2,37 mètres, ce fonds se compose de documents se rapportant surtout aux relations avec d'autres organismes, dont beaucoup d'associations étudiantes canadiennes ou étrangères. Plusieurs documents traitent aussi de l'organisation administrative de la PEN et des activités de celle-ci. Plus précisément, nous trouvons de la correspondance, des rapports, des procès-verbaux de réunions, des statuts et règlements, des communiqués de presse et des états financiers. Ce deuxième fonds PEN étant beaucoup plus volumineux, il contient d'importants documents, absents du fonds de l'Université de Montréal, concernant les premières années de la PEN et son rôle dans la syndicalisation des étudiants préuniversitaires. Malheureusement, ce fonds est également plutôt pauvre en document datant de la toute fin des années 1960.

Il est important de préciser que les documents rencontrés dans l'ensemble de ces fonds ne constituent qu'une portion bien incomplète de la documentation totale que de tels organismes ont pu générer durant leur existence. Ces absences nuisent invariablement à la compréhension réelle de notre sujet d'étude. Par exemple, tout au long de notre dépouillement, nous aurions apprécié retrouver des listes d'effectifs, des états financiers plus détaillés, des notes de services internes, des carnets de contacts, etc. L'information contenue dans ce genre de documents, souvent considérée comme allant de soi dans l'immédiat, peut se révéler d'une importance cruciale pour éclairer des zones floues. Un dépouillement

systematique des fonds d'archives des nombreuses associations sympathisantes ou membres de l'UGEQ ou de la PEN pourraient peut-être faire émerger quelques documents supplémentaires.

Ces fonds constituent, à notre connaissance, une des rares sources directes d'information sur le journalisme étudiant universitaire au Québec. C'est à partir de ces fonds qu'il nous a été possible d'éclaircir les motifs entourant la naissance du syndicalisme.

En consultant ces fonds, nous avons souvent rencontré des coupures de journaux d'articles de grands quotidiens, essentiellement *Le Devoir* et *La Presse*, et du journal étudiant de l'Université de Montréal, le *Quartier latin*, parfois sous forme de photocopies, couvrant des événements d'actualité reliés au mouvement étudiant.

Nous avons également dépouillé de manière ciblée les revues *Parti pris*, *Noir et rouge* et *Our Generation*. Ce dépouillement cible les parutions de la décennie 1960 auxquelles les documents d'archives faisaient parfois référence. Lieu d'élaboration de la pensée des intellectuels de gauche tant francophones qu'anglophones, ces revues sont bien branchées sur l'actualité politique de la scène québécoise et canadienne, voire internationale. L'ensemble des numéros des années ciblées ont été dépouillés en ne retenant que les articles qui traitent spécifiquement du syndicalisme étudiant.

1.2 Bilan historiographique

Le chercheur qui s'intéresse au mouvement étudiant des années 1960 au Québec doit faire face à des lacunes historiographiques non négligeables. Bien que des universitaires américains ou français soient devenus des références en matière de mouvements étudiants¹,

¹ Pensons à Philipp Altbach pour les États-Unis, Alain Touraine pour la France et Robi Morder, directeur du Groupe d'étude et de réflexion sur le mouvement étudiant. Voir Groupe d'étude et de réflexion sur le mouvement étudiant, [En ligne], <http://www.germe.info>, (Page consultée le 29 novembre 2009).

les recherches au Québec sont plutôt rares. Cependant, la parution du *Bulletin d'histoire politique* d'hiver 2008, dont le thème est le mouvement étudiant des années 1960, laisse croire au développement d'un nouvel intérêt pour cet « agent de changement social »². En effet, les quarante ans de la Révolution tranquille avaient déjà sonné l'amorce d'une réévaluation de l'héritage de cette période et les quarante ans de la grève d'octobre 1968 ramènent l'étude du mouvement étudiant à l'ordre du jour. Les étudiants comme mouvement social y apparaissent à une époque de transition pour le Québec, une époque marquée par de nombreuses réformes.

Bien que les études sur le mouvement étudiant des années 1960 se fassent rares, plusieurs auteurs ont étudié des thèmes connexes et pertinents à notre recherche. Nous ferons donc un bilan des thèmes reliés à l'identité étudiante, le rôle de l'État national, la question nationale ainsi que la culture générationnelle. À travers l'analyse des forces et faiblesses de ces approches, nous développerons notre propre approche basée sur le modèle syndical en milieu étudiant.

1.2.1 L'identité étudiante

Les militants étudiants, pour mobiliser leurs pairs, doivent construire des solidarités basées sur une conscience commune, voire sur une identité commune. Cette section de notre historiographie relate l'approche de différents auteurs relativement à l'évolution d'une conscience étudiante au Québec. La défense d'intérêts communs étant normalement à la base de la fondation d'une association, il est important de jeter un regard sur la progressive prise de conscience d'une identité étudiante. À ce sujet, la thèse révisée et publiée de Karine Hébert étudie l'identité étudiante montréalaise du début du XX^e siècle. L'auteure s'intéresse particulièrement, mais non uniquement, à la composante « jeune » de l'identité étudiante. Bien sûr, l'approche identitaire oblige Hébert à s'intéresser à tout ce qui caractérise les contours de l'identité jeune et étudiante, soit le genre, la religion, l'appartenance ethnique et

² C'est le souhait qu'émet Jean-Philippe Warren, coordonnateur du dossier thématique « Les mouvements étudiants des années 1960 » de la parution d'hiver 2008 du *Bulletin d'histoire politique*.

linguistique, etc. Son approche consiste à comprendre comment, à travers la longue durée, un groupe social émergent en vient à forger une identité commune de manière cohérente et agissante. Hébert s'inscrit dans un courant historiographique qui s'intéresse à la participation de groupes sociaux traditionnellement exclus de la vie politique (les femmes, les immigrants, les jeunes, etc.) En étudiant ces exclus de l'Histoire, on cherche à réexaminer toute la dimension participative de la démocratie de nos sociétés contemporaines.

Hébert articule son argumentation sur la compétition entre deux « esprits », l'esprit universitaire et l'esprit étudiant. L'esprit universitaire, ou devrions-nous dire le patriotisme universitaire, vise à rassembler les nombreuses identités facultaires fragmentées et à travailler à l'unité et la promotion institutionnelles. L'auteure démontre que cette conscience universitaire fait progressivement face à un esprit étudiant en croissance³. L'esprit étudiant, lui, plutôt que de travailler à l'unité générale à l'intérieur d'une institution universitaire, vise à imposer le corps étudiant comme groupe particulier dans la grande famille d'une Université⁴.

Malgré qu'elle retrace la naissance de l'esprit étudiant au début du siècle, Hébert soutient que c'est sans conteste la crise économique des années 1930 qui génère une première solidarité générationnelle chez les étudiants⁵. L'analyse du discours étudiant au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale démontre, selon l'auteure, que l'esprit étudiant supprime l'esprit universitaire. Lentement, d'élite en gestation, l'étudiant devient un citoyen qui désire prendre la parole. Cette fois-ci, Hébert explique cette évolution par le courant de démocratisation de l'après-guerre. En effet, l'auteure fait principalement référence à l'arrivée de la charte de Grenoble en 1946 et son concept de jeune travailleur intellectuel pour expliquer la progressive domination de l'esprit étudiant et, conséquemment, le nouveau rôle

³ Karine Hébert, « Élitisme ou démocratisation? Les étudiants des universités de Montréal et McGill (1895-1958) ». In *Les transformations des Universités du XIII^e au XXI^e siècle*, sous la dir. de Yves Gingras et Lyse Roy, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 150.

⁴ *Ibid.*, p. 145.

⁵ Hébert, « Élitisme ou démocratisation ? », p. 75.

social que l'étudiant entend jouer⁶. Même s'il devient difficile de mettre une date précise ou un acte fondateur identifiant clairement la transition entre les deux esprits, nous adhérons à la séquence événementielle présentée par Hébert car elle permet d'identifier clairement une frontière entre deux courants identitaires au sein du milieu étudiant.

Toutefois, l'analyse de Hébert ne permet pas d'expliquer pourquoi, lorsque les étudiants se mobilisent pour soutenir Duplessis, qui refuse les subventions fédérales aux universités, ce n'est ni l'esprit étudiant ni l'esprit universitaire qui se mobilise. S'agissant plus simplement d'un « esprit » nationaliste, l'analyse de Hébert entre ici en dialogue avec celle de Gilles Pronovost qui, dans son analyse de l'évolution des idéologies étudiantes au Québec, soutient que ces dernières ont toujours été le fruit d'emprunts à d'autres idéologies dominantes de l'époque⁷. Pour ce dernier, la mobilisation nationaliste s'insère très bien dans l'idéologie étudiante traditionnelle : appui à l'Église et au nationalisme conservateur. Au niveau des changements idéologiques, Pronovost, quant à lui, périodise la transition entre l'idéologie étudiante traditionnelle et l'idéologie étudiante libérale réformatrice vers 1950-1955. Cette idéologie libérale réformatrice se caractérise par un rejet du nationalisme traditionnel identifié comme un frein au développement industriel du Québec, par une volonté d'intégrer le corps étudiant à la société par le biais d'une organisation syndicale, par une reconnaissance de l'État comme responsable du bien commun et par une volonté de démocratiser l'accès à l'Université⁸. En ce sens, le mouvement étudiant n'en est pas encore à questionner la gestion interne de l'Université ni à réclamer des réformes pédagogiques, voire l'autogestion départementale. En d'autres mots, « il n'y a pas à proprement parler d'enjeu social ou politique à l'intérieur de l'université, mais à l'extérieur, autour de sa fonction sociale, autour de sa position dans le système social »⁹.

⁶ Hébert, « Élitisme ou démocratisation ? », p. 151.

⁷ Gilles Pronovost, « Les idéologies étudiantes au Québec », dans Ferdinand DUMONT et al., *Idéologies au Canada français, 1940-1976* T. II : *Les mouvements sociaux – Les syndicats*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 128.

⁸ Pronovost, « Les idéologies étudiantes au Québec », p. 116-118.

⁹ *Ibid.*, p. 118-119.

Sur le fond, nous préférons nous baser sur le modèle d'idéologies coexistantes de Hébert que sur celui de Pronovost qui soutient qu'il n'existe pas de forme autonome d'idéologie étudiante¹⁰. Bien sûr, l'« esprit étudiant » de Hébert est influencé par l'époque dans lequel il évolue, mais on pourrait en dire tout autant de l'idéologie du mouvement ouvrier, du mouvement nationaliste, du mouvement des femmes, etc.

S'intéressant aussi à la construction de la jeunesse comme groupe social au Québec, Louise Bienvenue étudie l'action catholique spécialisée sous la forme des jeunesses catholiques¹¹. Cessant aussi son étude au début des années 1960, Bienvenue rejoint Hébert dans sa volonté d'étudier ce qui précède la Révolution tranquille et ce qui est justement susceptible d'y apporter un éclairage nouveau.

En effet, pour renverser les effets politiques dangereux de la grande crise économique de 1929 sur la jeunesse occidentale, l'Église catholique donne aux jeunesses catholiques la mission de régénérer le catholicisme par une action sociale basée sur la maxime « voir, juger et agir ». La thèse de l'auteure est que cette action sociale, détournée de la traditionnelle pastorale, contribue à légitimer la voix des jeunes dans l'espace public, entre autres par une tradition journalistique rigoureuse dont les membres de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) sont l'incarnation la plus connue. Tout au long de sa démonstration, Bienvenue souligne le rejet de la question nationale par cette jeunesse mobilisée. Parce qu'associée au monde de la politique jugé corrompu et immoral, la question nationale est perçue comme une source de division plutôt que de cohésion.

En 1948, Fernand Dumont décrit la jeunesse comme n'étant plus un état transitoire dont on a hâte de sortir, mais bien comme un métier en soi¹². Selon ce dernier, l'allongement

¹⁰ Pronovost, « Les idéologies étudiantes au Québec », p. 128.

¹¹ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène: l'action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p.

¹² Fernand Dumont cité dans Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 153.

de l'espérance de vie au XX^e siècle a un impact fondamental sur la redéfinition des rôles relatifs aux différents âges, ne serait-ce que sur l'enjeu du travail des enfants. Ces mutations sociétales modifient le statut social de l'étudiant qui représente la nouvelle condition normale de la jeunesse. Le déclin des jeunes ouvrières au profit des jeunes étudiantes à partir de l'après-guerre, tel que perçu par Bienvenue, en est une bonne illustration.

1.2.2 Le rôle de l'État national

Pour analyser la naissance de l'UGEQ, certains auteurs misent sur l'analyse de l'expansion de l'État dans le contexte de la Révolution tranquille. Cette approche, centrée sur le nouveau rôle de l'État national au Québec, est celle des sociologues Philippe Couton et Jeffrey Cormier de l'Université McGill. En se référant aux théories des sociologues Habermas et Gellner, ils s'intéressent à la relation entre l'État et les mouvements sociaux. L'expansion ou la réduction du premier a-t-il un effet sur les seconds ? Couton et Cormier proposent de voir l'expansion de l'État comme catalyseur des mouvements sociaux. Pour étayer leur thèse, ils basent leur étude de cas sur le Québec. L'essentiel de leur démonstration se structure à partir de l'expérience du mouvement étudiant dans les années qui nous intéressent. En étudiant le cas de l'UGEQ, les auteurs entendent démontrer que les mouvements sociaux sont galvanisés par l'expansion de l'État québécois.

En sociologie des mouvements sociaux, au moins deux tendances s'affrontent sur l'influence de l'expansion de l'État sur la vitalité des mouvements sociaux. D'un côté, Jürgen Habermas considère que plus l'État prend de l'expansion, plus il occupe et réglemente des espaces de la société civile. Il en résulte une dégradation de la vitalité de cette dernière. De l'autre côté, Ernest Gellner voit l'expansion de l'État comme la source même de l'effervescence de la société civile. En effet, la prise en charge publique de nouveaux pans de la société par le développement de l'État génère des demandes sociales qui ne peuvent se

formuler que par la voix des mouvements sociaux¹³. Pour vérifier la justesse de ces hypothèses, Couton et Cormier font une analyse quantitative du nombre d'associations volontaires créées entre 1955 et 1970 à partir de recensements officiels du gouvernement. Ils remarquent qu'entre 1958 et 1962, le nombre de nouvelles associations double. Bien que ce nombre contienne des associations apolitiques, par exemple de type sportif, les auteurs y voient une nouvelle vigueur dans la société civile.

La thèse doctorale de Roch Denis publiée en 1979 confirme cette dernière hypothèse en analysant la relation entre l'État en expansion des années 1960 et le mouvement syndical¹⁴. Selon l'auteur, les premières années de la décennie marquent globalement une sorte d'alliance stratégique entre l'État et les mouvements sociaux. En effet, l'urgence de réaliser des réformes contre l'opposition des forces conservatrices rapproche les mouvements sociaux du gouvernement libéral, en particulier les forces syndicales. Malgré leur volonté de créer un parti ouvrier, ces derniers n'ont pas hésité à offrir un appui tactique à la nationalisation de l'électricité, appuyant implicitement le Parti libéral.

Cette alliance stratégique, finalement fragilisée par plusieurs conflits syndicaux dans le secteur public, s'essouffle en 1966 avec le retour de l'Union nationale au pouvoir et son intention avouée de mettre un frein à la Révolution tranquille¹⁵. L'approche de Roch Denis et de Couton et Cormier, qui prend l'exemple du mouvement syndical pour illustrer la volonté des mouvements sociaux de participer à la modernisation de la société québécoise en collaboration avec le gouvernement mérite notre attention particulière. En effet, peut-on supposer qu'une volonté similaire anime le mouvement étudiant ? Les rapports entre l'UGEQ

¹³ Philippe Couton et Jeffrey Cormier, « Voluntary Associations and State Expansion in Québec – 1955-1970 », *Journal of Political and Military sociology*, été 2001, p. 24.

¹⁴ Roch Denis, *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979, 601 p.

¹⁵ Même si, dans les faits, le gouvernement de l'Union nationale ne mettra pas de véritables freins aux réformes déjà enclenchées, les opposants à l'ancien parti de Duplessis ont souvent recours à cette rhétorique. Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 721.

et le gouvernement semblent entretenir une dynamique comparable à partir de la création de la centrale étudiante en 1964. C'est ce modèle qu'avancent Richard Simoneau, Karl-Xavier Thomas, Madeleine Gautier et Éric Bédard¹⁶. Ils soutiennent que, durant sa période de structuration, la centrale étudiante participe de bonne foi aux comités conjoints et se présente comme la défenderesse du rapport Parent. Ils suggèrent finalement que l'arrivée de l'Union nationale au pouvoir en 1966 déclenche un processus de radicalisation chez les militants étudiants qui mène, petit à petit, à l'explosion d'octobre 1968.

La thèse de Gellner pourrait donc s'appliquer à l'étude du cas québécois, à savoir que le mouvement étudiant peut avoir été galvanisé par l'expansion de l'État, dont la création du ministère de l'Éducation du Québec demeure la figure emblématique. Soulignons que la mise sur pied de l'UGEQ se déroule la même année que la fondation de ce ministère. Nous croyons que cela est une coïncidence qui ne doit pas être prise à la légère.

1.2.3 La question nationale

La prise en compte de la question nationale a été et demeure un défi pour les mouvements sociaux et syndicaux. Le mouvement étudiant n'y échappe pas. Pour tenter d'expliquer la naissance de l'UGEQ, quelques historiens basent une partie de leur argumentation sur le néonationalisme québécois. Portée par la jeunesse des années 1960, cette idéologie se caractérise par la réconciliation du nationalisme avec les idées réformistes

¹⁶ Karl-Xavier Thomas, « Un pour tous. Les aspirations démocratiques des leaders étudiants de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, 1958-196 », Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2002. p. 16-17; Richard Simoneau, « Idéologies étudiantes, doctrines universitaires et systèmes universitaires : contribution à l'étude du mouvement étudiant au Québec », dans ZUREIK, E., et al., *Socialization and Values in Canadian Society*, Toronto. McClelland and Stewart, 1975, p. 210; Madeleine Gautier, « Les mouvements étudiants des années soixante comme aspect du mythe de la Révolution tranquille au Québec ? ». In *Jeunesses et politique. Mouvements et engagements depuis les années trente*, tome 2, sous la dir. de Raymond Hudon et Bernard Fournier, Sainte-Foy, Presse de l'Université Laval, 1994, p. 237 et Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée, la crise d'octobre et le milieu universitaire*, Montréal, Septentrion, 1998, p. 27.

liées au projet de l'État providence québécois. Jean-Marie Fecteau et Doug Owram s'intéressent à cet aspect de l'histoire du syndicalisme étudiant¹⁷. Ils considèrent donc que si les étudiants construisent un syndicat québécois, c'est en bonne partie pour concrétiser leur volonté d'inscrire leur mouvement hors du cadre canadien. Selon le premier, ce serait plus précisément la redéfinition du cadre national initié en 1960 lors du début de la Révolution tranquille qui pousse les étudiants à se syndiquer au niveau québécois. Pour le second, bien que la naissance de la centrale étudiante ait été empreinte d'idéologie syndicale, « Quebec nationalism was the primary force behind the creation of the UGEQ »¹⁸. L'idée d'étudier le mouvement étudiant par le biais du nationalisme constitue un regard pertinent pour notre recherche dans la mesure où elle permet de souligner comment le mouvement étudiant a pu être dynamisé par ce dernier.

La thèse doctorale de Nicole Neatby, publiée en 1999, a apporté un nouvel éclairage sur l'influence du néonationalisme sur le mouvement étudiant québécois. En soutenant que 1960 ne représente pas le point zéro de l'histoire de ce mouvement, l'ouvrage de Neatby cherche à analyser la radicalisation de la pensée étudiante dans les années 1950, principalement à l'Université de Montréal. Elle défend la thèse que c'est à partir de la réélection de Duplessis en 1956 que les étudiants réformistes vont radicaliser leur discours et prendre plus de place dans l'espace public, et ce, jusqu'à l'éclatement d'un conflit ouvert avec le gouvernement en 1958. L'approche de Neatby se caractérise par une analyse rigoureuse du discours étudiant à multiples facettes et des tractations organisationnelles des associations étudiantes.

¹⁷ Jean-Marie Fecteau, « Jeunes et sociétés québécoise et canadienne », In *La jeunesse et ses mouvements : influences sur l'évolution des sociétés au XIX et XX^e siècles*, sous la dir. de Denise Fauvel-Riouf, Paris, Éditions du CNRS, 1993, p. 324-325 et Doug Owram, *Born at the right time ; a history of the baby-boom generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 234.

¹⁸ Doug Owram, *Born at the Right Time ; a history of the baby-boom generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 235.

Au niveau de la question nationale, Neatby nous apprend que dans les années 1950, les associations étudiantes québécoises ont, tour à tour, voulu réformer la fédération nationale des étudiants universitaires du Canada (FNEUC, NFCUS en anglais) et ont jonglé avec l'idée de former une union étudiante canadienne-française incluant l'Université d'Ottawa et celle de Moncton. À propos de la tentative de réformer la FNEUC, Neatby souligne qu'il y a d'importants débats concernant l'unité de la FNEUC car elle symbolise, selon certains militants, le forum des deux nations pour un Canada uni¹⁹. En ce sens, il peut être surprenant d'apprendre que les journaux étudiants rapportent que les meneurs étudiants de l'Université de Montréal sont les plus « *nfcus minded* » de tout le pays²⁰. Ce sont eux qui sont le fer de lance des forces réformistes au sein de la FNEUC.

Si la volonté de réformer la FNEUC s'insère dans le néonationalisme étudiant des années 1960, il ne faut pas faire l'erreur de croire que le syndicalisme étudiant en est le fruit unique. L'approche de Fecteau et Owsram, qui met l'accent sur la question nationale, ne tombe heureusement pas dans ce piège et apporte donc un éclairage pertinent à notre sujet. Elle permet d'expliquer l'attitude des étudiants qui ont appuyé Duplessis lorsqu'il a refusé les subventions fédérales pour les universités en 1953 et en 1954; ou encore lorsqu'ils s'opposent à l'instauration d'un système de prêts et bourses fédéral en 1960²¹. Considérant que ces positions freinent l'amélioration immédiate de leur condition économique d'étude, quelle autre explication en dehors de celle du respect des champs de compétence de la Constitution canadienne peut nous expliquer cette facette de l'histoire du mouvement étudiant ?

¹⁹ Nicole Neatby, *Carabins ou activistes ? ; l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 154.

²⁰ Neatby, *Carabins ou activistes ?*, p. 160.

²¹ Couton et Cormier, « Voluntary Associations and State Expansion », p. 36.

Manifestement, la question nationale court-circuite les enjeux étudiants. Il convient donc de prendre en compte cette question à sa juste valeur mais de ne pas y faire référence au dépend de la question sociale, qui occupera une place importante dans notre mémoire.

1.2.4 La culture générationnelle

Un autre grand axe de notre bilan vise à cerner les auteurs qui ont étudié le mouvement étudiant par une approche générationnelle. Ces approches se retrouvent souvent dans l'interprétation des soulèvements étudiants de la fin des années 1960. L'approche générationnelle s'intéresse plus aux acteurs qu'au contexte sociopolitique de l'époque. En effet, certains auteurs qualifient les étudiants révoltés de lyriques²², ou encore de privilégiés. Les auteurs ne sont toutefois pas unanimes sur ce qui meut cette génération.

À propos de la génération du baby-boom, le sociologue Cyril Levitt affirme que le mouvement étudiant des années 1960 est une révolte de privilégiés contre le privilège dans la mesure où la nature du privilège a changé dans la société des années 1960²³. En d'autres mots, le nombre croissant d'universitaires crée une massification de la classe sociale privilégiée, que Levitt résume en la qualifiant d'élite. Cet élargissement du nombre de personnes faisant partie de ce groupe fait perdre du pouvoir symbolique à ce statut d'élite qui basent normalement sa notoriété sur la rareté. La démocratisation de l'éducation supérieure est donc une menace à la cohérence identitaire de l'élite traditionnelle. Pour expliquer les révoltes étudiantes, l'auteur soutient que c'est la promesse non tenue d'une carrière facile qui aurait poussé un nombre anormalement élevé de jeunes à former une « antiélite

²² C'est l'écrivain François Ricard qui qualifie les baby-boomers de génération lyrique, expression qui a inspiré le titre de son fameux essai. La thèse de l'auteur soutient que la génération du baby-boom est une des premières à « s'installer » dans la jeunesse. On entend « s'installer » au sens où le moment où l'on cesse d'être jeune passe, grosso modo, de quinze à vingt ans. François Ricard, *La génération lyrique*, Montréal, Boréal, 1992, p. 80.

²³ Cyril Levitt, *Children of Privilege: Student Revolt in the Sixties : a Study of Student Movements in Canada, the United States, and West Germany*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, p. 4.

égalitaire ». On retrouve cette thèse, en des termes plus explicites, chez le politologue Jean-Marc Piotte. Il affirme, dans son ouvrage *Un syndicalisme de combat*, que les jeunes se rebellent contre l'école, car elle n'offre pas ce qu'elle promet : la promotion sociale²⁴.

Levitt compare aussi les conditions matérielles des étudiants canadiens, allemands et américains. Il croit que le degré de militantisme d'un mouvement étudiant change lorsque la position socio-économique de ses dirigeants change²⁵. En démontrant que les dirigeants étudiants des années 1960 vivent dans de nouvelles conditions confortables, l'auteur souligne qu'ils étaient en mesure de se consacrer davantage au militantisme, car ils n'avaient presque plus à se soucier de la faim. En ce sens, ils avaient théoriquement plus le temps de réfléchir à l'élaboration de leurs actions, contrairement aux générations militantes précédentes. À la lumière des expériences militantes identifiées par Bienvenue, Hébert et bien d'autres, il nous semble que le lien causal entre le renforcement du militantisme lié à la nouvelle aisance des jeunes universitaires ne doit pas être exagéré. Au contraire, d'autres organisations émergent au même moment, comme le Parti québécois, où convergent de nombreux jeunes « privilégiés ». L'explication de Levitt est beaucoup trop générale pour être heuristique.

Contrairement à l'essai de Ricard et à son concept de génération lyrique, l'analyse de Levitt est rigoureuse et bien documentée. Cependant, l'influence des baby-boomers à la fin des années 1960, en tant que génération privilégiée ou lyrique, sur la chute du mouvement étudiant que Levitt observe dans l'ensemble de l'Occident, est tout sauf claire. Leur arrivée en masse dans le système d'éducation crée certainement des turbulences, mais rien ne laisse croire qu'une conscience générationnelle serait à la base de la décision de détruire les grandes organisations étudiantes, et donc, de la chute du mouvement étudiant organisé.

Le sociologue Jean-Philippe Warren, dans son ouvrage *Une douce anarchie*, désire quant à lui déconstruire le mythe des « années 68 » comme apothéose du militantisme. En

²⁴ Jean-Marc Piotte, *Un syndicalisme de combat*, Montréal, Édition Saint-Martin, 1977, p. 206.

²⁵ Levitt, *Children of Privilege*, p. 4.

s'attardant aux côtés moins reluisants du mouvement étudiant de la fin de la décennie, Warren traite de la politique telle que vécue par la génération boomer. Il analyse toute l'évolution de la pensée étudiante de cette génération : de la fascination envers le syndicalisme jusqu'à son rejet brutal de la fin des années 1960 et la dispersion des effectifs militants dans les partis politiques réformistes ou les groupes d'action directe.

Tout comme Levitt, Warren croit aussi que la génération boomer peut verser autant dans le radicalisme politique car elle a atteint une aisance matérielle inégalée. Selon l'auteur, « ce serait dans l'aisance et la permissivité d'une société opulente que doivent être trouvées les causes ayant conduit à la maximalisation politique des jeunes Québécois dans les années 1960 »²⁶. Pour cette génération de militants, la Révolution tranquille constitue un point de départ, pas un fil d'arrivée. Finalement, Warren croit que ce qui explique l'idéalisation des années 1960 comme l'âge doré du militantisme est en fait un effet d'illusion lié à l'impression qu'il y avait une plus grande masse critique de militants. Warren considère qu'en réalité, ils étaient, en proportion avec la masse étudiante dont ils sont issus, aussi nombreux qu'aux autres périodes militantes. C'est finalement le développement des moyens de communication et de l'appareil syndical de l'UGEQ qui aurait rendu « cette minorité agissante bruyante et agressive »²⁷. Si les informations colligées par Warren permettent de broser un tableau du militantisme qui inclut l'action politique à l'extérieur des associations étudiantes, il ne s'intéresse pas vraiment à la vie interne de l'UGEQ ni aux problèmes inhérents à l'application d'un modèle syndical en milieu étudiant.

En définitive, l'ensemble de ces réflexions nous invitent à considérer l'impact d'une conscience générationnelle, mais en ne la mettant pas au centre de notre analyse. Nous croyons que la référence à des particularismes générationnels ne permet pas d'expliquer adéquatement les tenants et aboutissants de l'application d'un modèle syndical en milieu étudiant québécois. Finalement, l'approche générationnelle basée sur les boomers s'avère

²⁶ Jean-Philippe, Warren, *Une douce anarchie, les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal, 2008, p. 48-49.

²⁷ Warren, *Une douce anarchie.*, p. 57.

inadaptée à l'approche que nous désirons mettre de l'avant, soit celle basée sur le modèle syndical, car les militants qui mettent sur pied cette structure au début des années 1960 ne font pas partie de la génération baby-boomer aux commandes lors de la destruction de l'UGEQ en 1969. En résumé, les militants de 1968 ne sont pas ceux de 1964.

1.2.5 Le syndicalisme étudiant.

Lorsqu'au milieu du XX^e siècle, le syndicalisme étudiant se met en branle au Québec, il hérite des structures et de la culture syndicale des syndicats ouvriers. Il fait cependant l'économie des grands débats ayant parcouru le syndicalisme ouvrier. Il convient ici d'en faire un bref résumé.

C'est dans les années 1930 que naît au États-Unis le syndicalisme industriel qui, au contraire du syndicalisme de métier, syndique tous les employés d'un lieu d'emploi peu importe leur titre ou leur position dans la hiérarchie interne²⁸. Ce type de syndicalisme connaît une expansion fulgurante, bénéficiant entre autre du Wagner act de 1935 (et de ses équivalents canadien et québécois) qui précise qu'un syndicat doit représenter au moins 60% des travailleurs pour négocier un contrat collectif avec son employeur. En plus d'obliger ce dernier à négocier de bonne foi, cette loi fait passer les relations de travail du domaine privé au domaine public en imposant une procédure de conciliation et d'arbitrage et en interdisant la grève pendant la durée de la convention collective²⁹. C'est en 1950 que ce consolide le modèle syndical tel que nous le connaissons aujourd'hui en Amérique du Nord et plus précisément au Québec. En effet, l'arrivée de clauses concernant l'adhésion syndicale obligatoire et l'application croissante de la Formule Rand (cotisation syndicale obligatoire) donne de la stabilité organisationnelle et financière aux syndicats locaux ainsi qu'aux centrales.

f

²⁸ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois; deux siècles d'histoire*, Louiseville (Québec), Boréal, 2004, p. 46.

²⁹ Rouillard, *Le syndicalisme québécois*, p. 99.

Au même titre que les militants de l'UNEF choisissent de s'organiser syndicalement selon les grands syndicats de leur pays, il en va de même pour les militants du Québec. Au lieu du système syndical français à adhésion volontaire, les syndicalistes étudiants du Québec choisissent le modèle nord-américain qu'ils connaissent et dont les mérites sont vantés par les leaders ouvriers de la CSN et de la FTQ qui viennent prononcer des conférences dans des congrès étudiants.

De manière générale, une centrale étudiante est donc soumise à des défis organisationnels comparables à une centrale ouvrière. Par exemple, il existe une certaine logique empirique qui veut que plus une association prend de l'ampleur, plus elle doit tendre vers des positions politiques « modérées » pour demeurer représentative. De plus, à mesure qu'une association se développe, la démocratie participative fait place à la bureaucratie représentative. Les organisations étudiantes officielles n'échappent pas au danger d'être embourbées dans de tels problèmes. L'historiographie québécoise n'aborde pas cet aspect de l'histoire syndicale du mouvement étudiant. Alors que nous nous proposons de contribuer à combler cette lacune, il convient de s'inspirer de ce que l'historiographie canadienne nous lègue à ce sujet.

L'essayiste Myrna Kostash soutient que la *Canadian Union of Students* (CUS) (ancienne NFCUS réformée en 1963 et donc pendant canadien de l'UGEQ) commence à périliter dès le moment où elle s'investit trop rapidement dans le domaine du politique. L'auteure relate que c'est au congrès de 1966 que la CUS amorce une discussion de fond sur le rôle et l'avenir de l'association canadienne. Refusant de n'être qu'un « comité des comités de bal », la CUS adopte la Declaration of Canadian Students qui dit essentiellement ce que la charte de Grenoble avait dit exactement vingt ans plus tôt : l'étudiant a le droit et le devoir d'améliorer sa condition sociale et de contribuer au développement de la société³⁰. La délégation de l'Université d'Alberta quitte d'ailleurs le congrès en exprimant son désaccord avec le tournant « socialiste » de la fédération. Dès ce moment, la lutte pour la survie de la

³⁰ Myrna Kostash, *Long Way From Home: The Story of the Sixties Generation in Canada*, Toronto, James Lorimer and Company, 1980, p. 82.

CUS a commencé. L'association perd progressivement des appuis dans la communauté étudiante lorsqu'elle se prononce sur des sujets controversés tels qu'un soutien envers la souveraineté du Québec et la dénonciation du fait que les universités canadiennes soient au service de l'empire américain³¹. Kostash croit que, attaquée à droite comme à gauche, la CUS voulait trop plaire à tout le monde et manquait de cohésion idéologique³². La fin se situe en 1969 où, à défaut d'avoir été capable d'implanter des projets dans une population étudiante amorphe, la CUS se concentre sur ses huit membres associatifs restants et sur le redressement de ses finances. Les désaffiliations successives de l'Université de Toronto et de l'Université Carleton sonnent définitivement le glas de l'organisation.

La thèse de Kostash tient vraisemblablement la route. En effet, l'effectif de la CUS suit une courbe inversement proportionnelle au développement de ses positions radicales. Son argumentation est toutefois légèrement manichéenne. C'est à croire que, en terme d'action politique, le militantisme étudiant canadien passe presque instantanément du pas assez au trop et vice-versa.

Les apports de Doug Owram et Bryan Palmer bonifient l'historiographie sur le sujet. L'historien Owram étudie le parcours de la génération du baby-boom, mais cette fois-ci dans le cadre canadien. Il se différencie de Kostash dans la mesure où il ne se restreint pas à la structure de la CUS et analyse plutôt la gauche étudiante élargie incluant ce que l'on pourrait parfois qualifier de gauche « extra-syndicale ». Ce champ d'études élargi lui permet de s'intéresser au courant *new left* qui se développe aux États-Unis. Les enjeux structurants de ce courant politique sont relatifs à la pauvreté, au racisme et à l'impérialisme et se concrétisent à travers des actions non violentes, l'éducation populaire et l'organisation des communautés. Selon Palmer, la *new left* se caractérise aussi par une volonté de se séparer carrément de l'héritage des vieux partis communistes. En ce sens, la révolution cubaine et la

³¹ Notamment en raison des programmes de recherches scientifiques militaires relatifs à la guerre au Vietnam.

³² Kostash, *Long Way From Home*, p. 97.

figure du Che Guevara s'imposent comme un nouvel idéal³³. Palmer soutient aussi que la *new left* comme telle « did not so much promote a program as it set an agenda for a generation, seeing the university and its students as a decisive agency of social change [...] »³⁴.

Owram explique la perte de vitesse du syndicalisme étudiant par la crise de ce courant politique. En effet, il analyse la faillite de la *Canadian Union of Students* par un manque d'adhésion de la *new left* à l'institution étudiante³⁵. Ce divorce est particulièrement perceptible lors du référendum de désaffiliation du campus de l'Université de Toronto en septembre 1969. En effet, alors que l'exécutif national s'attendait à se battre contre les forces conservatrices, c'est contre les radicaux de la *new left* qu'ils ont mordu la poussière. Imprégnés d'une rhétorique prérévolutionnaire, les radicaux veulent « accélérer la crise » en démasquant le caractère libéral-bourgeois de la CUS³⁶. C'est tout un renversement pour les militants de la fédération étudiante qui avaient, lors d'un congrès préparatoire, fondé leur stratégie sur une jonction des deux forces du mouvement étudiant : les gouvernements étudiants³⁷ et les militants radicaux.

Quant à Palmer, le chapitre huit de son imposante synthèse sur les années 1960 au Canada traite de l'histoire des différentes organisations étudiantes parallèles à la CUS. La plus importante est celle de *Students United for Peace Action* (SUPA). Née en décembre 1964 à Regina à la suite de la dissolution du *Combined Universities Campaign for Nuclear Disarmament* (CUCND) qui avait mené la lutte pour le désarmement nucléaire, SUPA défie les catégorisations faciles. Dédiée à l'action non violente, à la démocratie participative ainsi que dotée d'une structure non hiérarchique, SUPA adhère aux principes du syndicalisme

³³ Bryan D. Palmer, *Canada's 1960's : The Ironies of Identity in a Rebellions Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 249.

³⁴ *Ibid.*, p. 251.

³⁵ Owram, *Born at the Right Time*, p. 297.

³⁶ *Ibid.*, p. 298.

³⁷ Dans le monde anglo-saxon, les étudiants ne sont pas regroupés dans des syndicats ou des associations comme au Québec, mais bien des « gouvernements étudiants » souvent de type bicaméral.

étudiant et décide d'investir le milieu communautaire pour rapprocher les militants étudiants des forces révolutionnaires dormantes³⁸. Pour ce faire, SUPA lance plusieurs projets de nature communautaire comme des grèves de loyer à Kingston, du volontariat dans une communauté métisse en Saskatchewan, des résidences pour les soldats américains réfugiés ou encore la *School for Social Theory* de Toronto³⁹. En dehors de l'initiative en faveur des soldats américains réfugiés, Palmer souligne que l'ensemble des projets se terminent plutôt mal, tantôt par manque de financement, tantôt en raison des lacunes théoriques et programmatiques de SUPA⁴⁰. Lorsque l'organisation se désintègre en 1967, les modérés rejoignent la compagnie des jeunes canadiens (CYC), créature gouvernementale, mais les plus radicaux « *seek out a more rigorous analytic praxis* »⁴¹. Nous retenons de l'histoire de SUPA deux choses : 1) tout au long de la décennie, les différentes organisations étudiantes canadiennes sont plutôt instables, 2) la succession d'échecs de projets réformistes mène, à la fin des années 1960, à une radicalisation des éléments les plus actifs du mouvement étudiant canadien. Warren arrive à une réflexion similaire concernant la radicalisation du milieu étudiant québécois à la fin des années 1960⁴².

Les situations de SUPA et de la CUS ne sont pas isolées. À partir de son approche globale de l'activisme étudiant utilisée dans la synthèse *Student Resistance*, le chercheur Mark Edelman Boren réalise que plusieurs groupes étudiants de partout à travers le monde disparaissent simultanément à la fin des années 1960. Écartant toute référence à une quelconque conscience générationnelle, Boren croit plutôt que, suite à des échecs réformistes évidents et ressentis, les groupes étudiants ont tendance à s'entredéchirer et disparaître au

³⁸ Palmer, *Canada's 1960's*, p. 260.

³⁹ *Ibid.*, p. 261-274.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 276.

⁴¹ *Ibid.*, p. 278.

⁴² Pour en savoir plus, le lecteur peut se référer à la conclusion du livre de Warren.

profit de nouvelles formes d'organisations moins générales et donc plus propices à exprimer leurs nouvelles visées maximalistes, avant-gardistes et ouvertement révolutionnaires⁴³.

Cette thèse de l'échec des promesses réformistes s'applique à l'histoire de la CUS. Visiblement, la CUS était divisée entre la neutralité de la grande majorité des membres et une conscience sociale très prononcée chez ses militants. Comme le remarque Owram, l'ironie n'est pas que le corps étudiant ait rejeté ce véhicule politique, mais bien que la *new left* l'ait aidé à le faire⁴⁴. Incapable de trouver le ton juste entre les critiques de la *new left* et l'indifférence du corps étudiant, une frange militante propose en 1969, peu avant l'éclatement, de transformer la centrale en syndicat d'adhésion volontaire sans formule Rand⁴⁵. Des liens évidents sont à faire avec la trajectoire de l'UGEQ qui suit, grosso modo, un parcours de désintégration semblable. La dissolution de l'UGEQ, simultanée à celle de la CUS, n'est pas une coïncidence à prendre à la légère. L'approche syndicale empruntée par Kostash et Boren bonifiée par l'étude de la gauche étudiante élargie de Owram et Palmer est en mesure de mettre en lumière les obstacles et les défis que dût relever une organisation de masse comme SUPA ou la CUS. Dans notre étude du mouvement étudiant québécois et de sa relation avec l'idéologie syndicale, nous avons intérêt à baser notre argumentaire sur une approche similaire.

Finalement, il faut mentionner que, bien qu'aucun travail de fond n'ait été fait sur l'UGEQ et le syndicalisme étudiant dans les années qui nous intéressent, deux mémoires se penchant sur des études de cas (Université de Montréal et de Sherbrooke) ont été publiés dans les dernières années. Tout d'abord, Karl-Xavier Thomas poursuit le travail de Neatby sur le mouvement étudiant de l'Université de Montréal et se concentre sur les aspirations démocratiques des étudiantes de l'AGEUM des années 1960. Il présente une approche

⁴³ C'est ce qu'expose l'auteur dans les chapitres huit et neuf avec les exemples irlandais, allemand, japonais, etc. Mark Edelman Boren, *Student resistance, a history of the unruly subject*, New York, Routledge, 2001, 307 p.

⁴⁴ Owram, *Born at the Right Time*, p. 298.

⁴⁵ Kostash, *Long Way From Home*, p. 97.

originale qui consiste à se pencher sur l'influence de ce qu'il appelle la « technocratisation » de l'AGEUM sur le mouvement étudiant de l'Université de Montréal. Il définit ce phénomène en ces termes :

Ses meneurs, soucieux de prendre des décisions rationnelles et décidés de s'éloigner des « politicalleries », mettent sur pied diverses commissions d'études et commissions d'enquête, en y déléguant des étudiants « spécialisés », c'est-à-dire dont le champ d'études est relié à l'enquête ou l'étude. De plus, l'association fait de plus en plus appel à des experts ou spécialistes en sciences sociales, comme des professeurs, en ce qui a trait à la réalisation d'études dites scientifiques. Elle tend également à professionnaliser son offre de services offerts aux étudiants.⁴⁶

Thomas considère que ce virage de l'AGEUM s'insère parfaitement dans la volonté réformiste de ses dirigeants, déjà identifiée auparavant par Neatby, et qui trouve finalement un nouvel espace d'expression dans le cadre de la Révolution tranquille. En voulant réformer l'AGEUM, les militants appliquent un calque de la Révolution tranquille à petite échelle. L'auteur souligne que les nombreux services mis en place par l'association étudiante coûtent très cher et sont peu rentables. De plus, Thomas remarque que le ralentissement du mouvement étudiant à partir du milieu de la décennie est attribuable au faible leadership des représentants étudiants de niveau intermédiaire, c'est-à-dire les délégués de facultés et de départements. Thomas explique ce faible leadership par la grande centralisation des pouvoirs dans les mains de l'exécutif de l'AGEUM⁴⁷.

De son côté, François Landry étudie l'évolution des organisations étudiantes à l'Université de Sherbrooke. En se basant sur une approche qui analyse les modes organisationnels, il cherche à savoir quelles formes d'organisations seront les plus adaptées aux différentes époques de l'histoire de l'AGEUS. S'inscrivant plus dans la longue durée, le travail de Landry se veut une étude comparée du modèle syndical et du modèle fédératif qui vont se faire compétition tout au long de l'histoire étudiante de l'Université de Sherbrooke. Landry souligne, à juste titre, que l'originalité de son mémoire repose sur le fait que peu de

⁴⁶ Thomas, « Un pour tous. », p. 18.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 70.

gens ont étudié le mouvement étudiant en dehors de Montréal et que l'AGEUS est la seule association étudiante universitaire à ne pas se dissoudre en 1969⁴⁸.

Ces deux études de cas constituent certainement des exemples à suivre pour notre recherche. S'intéressant au fonctionnement interne d'un syndicat étudiant, aux relations que le syndicat étudiant développe avec ses propres membres, la direction universitaire, le corps professoral, etc, l'approche syndicale est en mesure de cerner et identifier les grands enjeux liés à l'application et au rejet du syndicalisme dans le milieu étudiant des années 1960. De plus, notre sujet d'étude, l'UGEQ, permettra de bonifier cette approche par une perspective globale sur le sujet du syndicalisme étudiant québécois.

1.2.6 Le journalisme étudiant

Bien que le journalisme étudiant pourrait être intégré à la thématique du syndicalisme étudiant, nous avons choisi de le traiter séparément pour marquer une division entre les deux courants et surtout, entre leurs deux puissantes organisations. L'influence des parutions journalistiques dans la formation d'une identité étudiante est à considérer avec beaucoup d'intérêt. En effet, le journalisme étudiant est susceptible de fournir des éléments de réponses à notre problématique concernant la naissance du syndicalisme étudiant. Cependant, aucun article ou monographie ne traite du journalisme étudiant en soi, ce qui constitue une lacune historiographique que nous espérons combler en partie.

D'ici là, pour bien saisir l'origine historique du journalisme étudiant, le chercheur peut se référer aux études de Louise Bienvenue et d'André Bélanger⁴⁹. C'est avec l'esprit des jeunesses catholiques et sous l'impulsion de Gérard Pelletier que l'on fonde la Corporation

⁴⁸ François Landry, « " Mêlez-vous de vos affaires...mais mêlez-vous en! ", Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1955-1982)», Mémoire de maîtrise, Trois-Rivières, UQTR, 2005, p. ii.

⁴⁹ André Bélanger, *Ruptures et constantes ; quatre idéologies du Québec en éclatement: La Relève, La JEC, Cite Libre, Parti Pris*, Lasalle (Québec), Hurtubise HMH, 1977, p. 35.

des Escholier griffonneurs en 1943. Les jeunes y apprennent une rigueur d'enquête et y développent une préoccupation sociale. La lecture croisée de Bienvenue. Hébert et Neatby démontre que les thèmes dans les publications jécistes et universitaires sont similaires⁵⁰. Bienvenue restreint toutefois son analyse du journalisme jéciste dans le champ de l'espace public comme cadre de la légitimité de la parole jeune et étudiante. Dans son étude, le rôle des publications dans le développement de la conscience étudiante n'apparaît pas clairement.

C'est Pierre Bélanger qui aborde le rôle d'éveilleur de conscience des publications étudiantes⁵¹. L'auteur soutient la thèse que ces parutions sont de puissants agents de radicalisation et ont un rôle fondamental dans la fondation concrète du premier syndicat étudiant national, l'UGEQ. Malgré que l'étude de Pierre Bélanger constitue plus une chronique qu'un véritable travail scientifique, son document phare a orienté des générations de militants étudiants qui cherchaient à comprendre leur histoire.

La thèse du rôle d'éveilleur de conscience des journaux étudiants nous apparaît comme une piste importante pour analyser la construction de l'identité étudiante au tournant des années 1960. Suffit-elle pour autant à expliquer en elle-même la naissance de l'UGEQ ? Nous croyons qu'une telle affirmation serait exagérée. Si le discours journalistique en est un élément important, nous croyons qu'il faudra prendre en compte d'autres aspects du mouvement étudiant de l'époque. La naissance d'un syndicat politique ne peut se résumer au discours de quelques journalistes. De plus, il faut aussi s'intéresser à une autre question : l'UGEQ réussit-elle à parachever le travail amorcé par les journaux étudiants, à savoir la construction d'une conscience de « travailleurs intellectuels » chez les étudiants ?

⁵⁰ Par exemple, un thème récurrent est l'ouverture au communisme. En effet, pour éviter un troisième conflit mondial, les jeunes catholiques décident de faire preuve d'ouverture envers la jeunesse du Bloc de l'Est.

⁵¹ Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois; son passé, ses revendications et ses luttes : (1960-1983)*, Québec, l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, 1984, p. 8.

1.2.7 Conclusion

Pour démontrer leurs thèses, les auteurs ont eu recours à différentes approches et méthodologies. De manière générale, Neatby, Hébert, Bélanger, Fecteau et Warren ont fait de l'analyse de discours, tandis que Bienvenue, Landry, Thomas, Couton et Cormier ont préféré une approche près de la sociologie des organisations et des mouvements sociaux. Ooram, Palmer et Kostash ont préféré une approche sociopolitique globale, tandis que Levitt s'est prêtée à une analyse comparée de type socio-économique. Notons que Levitt est le seul auteur à avoir recours à l'analyse de classe contrairement à Ooram qui a mal pris en compte l'hétérogénéité sociale des baby-boomers.

Considérant que nous donnons du crédit aux hypothèses de Kostash, Ooram, Palmer, Couton et Cormier, notre approche devra s'intéresser aux relations de pouvoir entre le mouvement étudiant et l'État et aussi au sein du mouvement étudiant en soi. Dans la mesure où nous désirons étudier le discours syndical et l'évolution organisationnelle du syndicalisme étudiant des années 1960, il ne faudra pas faire l'économie ni de l'approche discursive, ni de la sociologie des organisations. Finalement, l'étude de notre période s'étalant sur une décennie, elle touche en réalité deux cohortes de militants. C'est peut-être là, plus que sur le caractère lyrique des baby-boomers, que l'approche générationnelle peut s'avérer pertinente.

Notre analyse de l'évolution de l'idéologie syndicale dans le milieu étudiant québécois des années 1960 s'articule en trois chapitres. Dans le chapitre deux, nous allons nous pencher sur les racines organisationnelles et les influences idéologiques du syndicalisme étudiant québécois à travers les idéologies universitaires, l'action catholique et la charte de Grenoble. Dans un troisième temps, nous allons analyser les deux trajectoires qu'empruntent les mouvements étudiants universitaires et préuniversitaires pour arriver à la fondation, en 1964, de la première centrale étudiante québécoise, l'UGEQ. Finalement, nous étudierons en chapitre quatre comment l'UGEQ met en pratique le syndicalisme étudiant, quels défis découlent de l'application d'un modèle syndical en milieu étudiant et comment ce modèle en vient-il à être contesté dans ses fondements et rejeté brutalement à la fin de la décennie.

CHAPITRE II

À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ ÉTUDIANTE

Pour bien saisir la percée de l'idéologie syndicale dans le mouvement étudiant des années 1960, il faut d'abord analyser les fondements de l'identité étudiante. Bien que l'on assiste dans la décennie 1960 à une accélération de la prise de conscience étudiante, celle-ci a des racines bien plus profondes. En effet, il ne faut pas chercher bien loin pour se rendre compte que, comme le souligne Nicole Neatby. « 1960 n'est pas le point zéro de l'histoire étudiante »¹.

Pour mobiliser leurs pairs, les militants étudiants doivent construire des solidarités basées sur une conscience commune, voire sur une identité commune. Pour ce faire, ils luttent dès le début du XX^e siècle pour l'élaboration d'un esprit étudiant en remplacement de l'esprit universitaire. Les jeunes militants sont aussi à la recherche d'un véhicule apte à les aider à construire cet esprit étudiant. Avant d'en arriver à vouloir se lancer dans le modèle syndical, les étudiants vont faire l'expérience des associations étudiantes institutionnelles de nature plus ludique que politique ainsi que des jeunesses étudiantes catholiques. Malgré le stéréotype présentant l'université comme une tour d'ivoire, l'identité étudiante est sujette à recevoir une influence de penseurs externes à l'université dont les plus importants sont connus sous le nom des personalistes. Surtout influents à partir des années de l'après-guerre, les personalistes proposent d'adopter une certaine éthique chrétienne progressiste face à la question sociale.

Finalement, la percée de l'idéologie syndicale dans le milieu étudiant québécois se fait par la diffusion et l'adaptation de la charte de Grenoble rédigée en 1946 et qui déclare que l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel, ce qui lui confère une série de droits et de devoirs.

¹ Nicole Neatby, *Carabins ou activistes ? ; l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 4.

2.1. Esprit universitaire et esprit étudiant

2.1.1 Premières associations étudiantes

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les premières associations étudiantes au Québec ne se créent pas en réaction aux autorités universitaires. Au contraire, elles s'inscrivent en parfaite lignée avec l'idéologie élitiste portée par ces institutions. C'est du moins la thèse de Karine Hébert qui constate qu'au début du XX^e siècle, les universités sont investies de la tâche de former l'élite de demain « en fonction des valeurs privilégiées par cette dernière [l'élite elle-même] »².

Les universités québécoises sont construites sur deux modèles issus des traditions anglo-protestantes et franco-catholiques. La tâche des universités catholiques francophones (l'Université de Montréal et l'Université Laval) est la reproduction des élites traditionnelles et la transmission intégrale de leur culture. Elles sont constituées par des chartes pontificales et civiles. Le clergé de l'époque « considère l'université beaucoup plus comme une gardienne des traditions et des connaissances que comme un lieu d'innovation et de progrès »³. L'université catholique a pour fonction de parachever la formation de base acquise dans les différents collèges classiques. Le poste de chancelier est occupé d'office par l'évêque de la ville (Montréal et Québec) tandis que le recteur est aussi un ecclésiastique, tout comme la majorité des membres du bureau administratif. Le monopole du clergé n'est pas total; le contrôle des HEC et de Polytechnique, par exemple, leur échappe⁴.

² Karine Hébert, 2006, « Élitisme ou démocratisation ? Les étudiants des universités de Montréal et McGill (1895-1958) ». In *Les transformations des Universités du XIII^e au XXI^e siècle*, sous la dir. de Yves Gingras et Lyse Roy, Québec, Presse de l'Université du Québec, p. 138.

³ Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même: les étudiants montréalais 1895-1960*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 12.

⁴ *Ibid.*, p. 13.

L'Université McGill, de caractère anglophone et protestant bien que non confessionnel, reçoit une charte royale en 1821. Elle est résolument ouverte au monde des affaires et des sciences. Son bassin de recrutement vient des *High Schools* et de *Colleges* qui lui sont affiliés. Le *principal*, les gouverneurs et les chanceliers sont des laïcs mais dotés d'une forte conviction religieuse, la plupart du temps anglicane⁵.

Pour les autorités universitaires des deux traditions religieuses et linguistiques,

[...] les étudiants représentent l'élite de demain, ceux sur qui reposait l'avenir de la société et qui devait être éduquée en fonction de ce demain anticipé. Ce discours des autorités est une constante majeure de l'identité étudiante qui s'édifie durant cette période. Il véhicule cette altérité nécessaire par rapport à laquelle les étudiants ont dû prendre position et s'affirmer⁶

En affirmant que la jeunesse est l'élite de demain, le discours universitaire sous-tend l'idée que l'étudiant n'est pas un adulte accompli et donc qu'il ne peut pas jouir des mêmes privilèges en s'occupant, par exemple, lui-même de ses intérêts. L'étudiant n'est donc pas tant défini par sa provenance sociale que par son futur statut dans le sommet de la pyramide sociale.

Les premières associations étudiantes à McGill (1908), Laval (1919) et Montréal (1922) sont créées dans la volonté de rassembler une communauté étudiante universitaire qui est divisée, voire isolée, au sein des différentes facultés. François Landry observe le même processus à l'Université Sherbrooke lorsqu'en 1955, des étudiants décident de former une association étudiante pour contrer « la dissémination des étudiants à travers la ville »⁷. Karine Hébert observe que, à travers les compétitions sportives et autres concours interuniversitaires,

⁵ Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 22.

⁶ *Ibid.*, p. 12-13.

⁷ François Landry, « " Mêlez-vous de vos affaires...mais mêlez-vous en! ", Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1955-1982)», Mémoire de maîtrise, Trois-Rivières, UQTR, 2005, p.23

les associations étudiantes de l'époque versent dans le patriotisme institutionnel⁸. L'identité étudiante est donc fortement rattachée à une institution universitaire.

Bien patronnées par les professeurs et les autorités, les associations étudiantes revendiquent la création de lieux de rencontre et de sociabilité (maison ou club étudiant. etc.) et une forme de participation dans la gestion de ceux-ci. Ce faisant, elles acceptent d'assumer les responsabilités liées à l'animation de la vie étudiante. Les premières associations étudiantes sont donc particulièrement bien intégrées à leurs institutions d'attache à tel point qu'elles en deviennent un rouage important. De plus, le rôle de l'association étudiante est essentiellement ludique et ne vise pas à constituer un contre-poids politique face à l'autorité directe. Dans ces cas-ci, la différence théorique entre une association étudiante et un syndicat étudiant est on ne peut plus claire.

Les associations étudiantes voient aussi évoluer en parallèle des mouvements étudiants religieux comme les YMCA chez les anglophones ou les Jeunesses catholiques chez les francophones. Ces groupes participent aussi à la formation d'une identité jeune et forment une dimension incontournable de la vie étudiante durant la première moitié du XX^e siècle. Ces groupes chrétiens reçoivent aussi une forme de patronage de la part des autorités universitaires⁹.

2.1.2 L'esprit universitaire et l'esprit étudiant

La défense d'intérêts communs étant normalement à la base de la fondation d'une association, il est important de s'intéresser à la mutation de ce qui, aux yeux des étudiants, est considéré comme étant dans leurs intérêts propres.

⁸ Hébert, « Élitisme ou démocratisation ? », p. 141.

⁹ Karine Hébert note le cas du *principal* de McGill, Frank Cyril James, qui fait des références bibliques dans ses discours lors de collations des grades et qui appuie personnellement des groupes religieux sur son campus comme le *Student Christian Movement*. Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 22.

Karine Hébert délimite d'abord la conscience étudiante en différents « esprits ». Comme nous venons de le voir en partie, l'esprit universitaire rassemble les nombreuses identités facultaires fragmentées et favorise l'unité et la promotion institutionnelle. Cette tâche est principalement dévolue aux associations étudiantes, mais aussi aux journaux et autres clubs étudiants. Au début du XXe siècle, ces regroupements font de l'unité institutionnelle leur principal cheval de bataille, et ce, en étroite collaboration avec les autorités professorales et administratives. Dans le contexte particulier de Montréal, où se trouvent une université anglophone et une université francophone, l'esprit universitaire prend une dimension somme toute politique dans la mesure où il s'insère dans la compétition des « races ».

L'auteure démontre que cette conscience universitaire fait progressivement face à un esprit étudiant. L'esprit étudiant, lui, plutôt que de travailler à l'unité générale à l'intérieur d'une institution, vise à identifier le corps étudiant comme groupe particulier dans la grande famille universitaire. Ce groupe a des intérêts particuliers qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux des autres membres de l'université.

L'esprit étudiant prend tranquillement de l'ampleur dans la mesure où, dans leurs éditoriaux, les journaux de campus se présentent de plus en plus comme porte-parole des étudiants et commencent timidement à porter des revendications¹⁰. De manière générale, Hébert explique cette transition par le fait qu'à cette époque, l'université est en processus d'affirmation au Québec¹¹. Les associations étudiantes récemment créées « ressentent le besoin d'affirmer leur légitimité. Pour ce faire, elles doivent prouver aux étudiants qu'elles les représentent, qu'elles leur sont utiles et nécessaires »¹².

Cette démarche associative n'est pas similaire partout. Au même moment où l'association étudiante de McGill revendique une autonomie totale face à son université, celle

¹⁰ Hébert, « Élitisme ou démocratisation ? », p. 145-146.

¹¹ *Ibid.*

¹² Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 49.

de l'Université de Montréal adopte des statuts et règlements qui officialisent la présence d'un aumônier et du recteur au conseil étudiant¹³, signe évident de l'importance de la religion et du respect de l'autorité dans les rangs étudiants. Il est intéressant de noter que François Landry souligne la même présence d'un aumônier sur l'exécutif de l'Association générale des étudiants de l'Université Sherbrooke (AGEUS), et ce dès sa fondation au milieu des années 1950. Il tient à préciser que « dans le concret, il est le représentant - voire les yeux et les oreilles - de l'Université »¹⁴. De même, l'Église n'hésite pas à s'impliquer dans le débat sur les structures étudiantes. Alors que des discussions s'amorcent pour fonder une fédération étudiante canadienne, l'évêque de Montréal, Paul Bruchési, propose plutôt la formation d'une fédération des étudiants catholiques canadiens où les Canadiens français ne seraient pas en position de minorité¹⁵. Hébert prétend que les deux esprits cohabitent à partir du tournant du siècle jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

2.1.3 La crise des années 1930 et la génération perdue

Malgré le fait qu'elle retrace l'apparition de l'esprit étudiant au début du siècle, Hébert soutient que c'est à partir de la grande crise et de la perspective d'un deuxième conflit mondial que l'identité étudiante se cristallise en ce sens que les étudiants se perçoivent de plus en plus comme une génération sacrifiée, sans perspective d'avenir. Dans une édition de 1934 du *Quartier latin*, Gérard Fillion écrit : « chômeurs ou chair à canon : tel sera demain notre lot »¹⁶. Ici, le « notre » fait référence à la jeune génération plus qu'à l'élite en formation.

¹³ Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 49.

¹⁴ Landry, « Mêlez-vous de vos affaires... », p. 26.

¹⁵ Une telle fédération finira par voir le jour en 1935. Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 119-120.

¹⁶ Hébert, « Élitisme ou démocratisation ? », p. 148.

Les étudiants cherchent des coupables et les « vieux » constituent la cible toute désignée. En divisant le monde en deux camps - les jeunes et les vieux -, les étudiants québécois revendiquent un droit de cité. Cette séparation binaire a comme avantage de permettre aux étudiants de développer leur « esprit étudiant » et leur autonomie face aux autorités universitaires perçues comme une des ramifications du monde adulte.

L'urgence de la situation accélère le processus de maturation politique, interdit la passivité et donne le droit à la nouvelle génération de prendre la parole dans l'espace public. Dans leur quête de reconnaissance, les étudiants exigent une presse libre de la censure universitaire, argumentant que cela est une composante essentielle de leur éducation citoyenne¹⁷.

Cela dit, il serait erroné de croire que les militants étudiants ont toujours été progressistes. Les récentes recherches de Mathieu Houle-Courcelles sur les traces de l'anarchisme au Québec ont mis en lumière le rôle réactionnaire joué par les étudiants de l'Université de Montréal lors des premières manifestations du 1^{er} mai dans la métropole¹⁸. En effet, suivant l'appel de M^{ef} Bruchési largement diffusé le 29 avril 1907, de nombreux étudiants de l'Université Laval à Montréal se rendent au Champ-de-mars le 1^{er} mai et attaquent physiquement les militants socialistes rassemblés pour l'occasion. La confusion générale prend fin lorsque la police à cheval charge la foule. Dans ce cas précis, les étudiants étaient mobilisés par une idéologie religieuse et nationaliste réactionnaire.

C'est cette même idéologie redéfinie par l'anticommunisme ambiant que Hébert retrouve en 1930 lorsque les étudiants de l'Université de Montréal sont accusés d'avoir participé à l'autodafé perpétrée à l'endroit de l'Université ouvrière durant la nuit du 25 octobre¹⁹. Quelques années plus tard, la venue d'une délégation républicaine espagnole à

¹⁷ Hébert, « Élitisme ou démocratisation ? », p. 150-151.

¹⁸ Mathieu Houles-Courcelles, *Sur les traces de l'anarchisme au Québec: 1860-1960*, Québec, Lux éditeur, 2008, p. 78-79.

¹⁹ Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 125.

Montréal en 1936 alimente le même ressentiment catholique conservateur. Hébert recense un fort appui envers le général Franco chez les étudiants de l'Université de Montréal. Ils réussissent d'ailleurs à convaincre la ville d'annuler la conférence prévue à l'aréna Mont-Royal. Malgré cela, la conférence aura finalement lieu au *Student Union Building* de McGill devant 500 personnes²⁰. Après les années 1930, toutefois, cette emprise cléric-nationaliste sur le mouvement étudiant sera moins efficace.

Cependant, le caractère catholique des étudiants canadiens-français n'a pas toujours été uniquement réactionnaire. Après la guerre, l'influence de l'idéologie personaliste et des organismes de jeunesse catholiques sur la construction d'une identité étudiante est indéniable.

2.2 L'action catholique à partir de la Deuxième Guerre mondiale

À partir de la Deuxième Guerre mondiale, d'élite en gestation, l'étudiant devient lentement un citoyen qui revendique la possibilité de prendre la parole dans la Cité. Il ne le fait pas en tant que future élite, mais bien en tant que jeune étudiant catholique.

2.2.1 L'idéologie personaliste

Tout au long de leurs expériences de modèles organisationnels, les jeunes étudiants sont en contact avec l'idéologie personaliste qui leur propose des pistes d'actions pour changer la société. En les invitant à contester l'idéologie cléric-nationaliste de Duplessis, les personalistes amènent les jeunes militants à s'intéresser aux secteurs de la société qui mènent cette bataille et dans lesquels on retrouve les syndicats ouvriers.

²⁰ Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 161.

Les sociologues Emmanuel-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren ont contribué à enrichir l'histoire des idées et des intellectuels avant la Révolution tranquille. Dans leur ouvrage *Sortir de la grande noirceur*, ils étudient l'importance de l'idéologie personaliste par sa critique sérieuse des dérives du cléricisme (en tant qu'idéologie qui soutient la prédominance politique du clergé dans la société) et sa promotion du laïcat engagé qui, selon eux, prédisposent les esprits à la Révolution tranquille²¹.

L'idéologie personaliste se caractérise par une lecture singulière de la crise des années 1930 en Occident et un renouveau de l'intérêt chrétien pour les pauvres et les opprimés. Cette nouvelle idéologie bénéficie d'un écho considérable au sein d'une jeunesse à la recherche d'une solution de rechange au capitalisme libéral qui ne nie pas la spiritualité comme le fait le communisme. Ces penseurs, que l'on a aussi qualifiés de « chrétiens de gauche »²², considèrent que la véritable origine de la crise n'est pas structurelle, mais plutôt intérieure et morale. Selon eux, le système social de l'époque est déshumanisant et menace la dignité humaine. Il ne faut donc pas s'abandonner aux tentations fascistes ou communistes, mais plutôt renouer avec le spirituel. C'est donc en se basant sur des forces spirituelles renouvelées à partir des révolutions intérieures de chacun que l'on pourra régénérer la société moderne. En d'autres mots, entre l'individu et le collectif, la « personne » est présentée comme une synthèse appréciable et surtout susceptible de forger un nouveau compromis sociétal.

La tâche des intellectuels personalistes est moins de peaufiner un système idéologique que de développer une aspiration morale et une certaine éthique catholique face à

²¹ Les deux sociologues soutiennent la thèse que l'éthique personaliste a des répercussions très pratiques dans la société québécoise, et ce bien que ses penseurs ne développent pas un programme clair de réformes étatiques. Cette éthique aurait contribué à la Révolution tranquille dans la mesure où, dans un premier temps, elle diffuse des normes garantissant, au sein du monde catholique, les éléments de base d'une critique de la légitimité du régime cléricale et, dans un second temps, elle participe à l'ébauche des objectifs sociaux orientant le sens des réformes institutionnelles des années 1960. E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la "Grande noirceur"; l'horizon "personaliste" de la Révolution tranquille*, Cap-Saint-Ignace (Québec), Septentrion, 2002, p. 89.

²² Fernand Dumont se considérait lui-même comme un socialiste chrétien. Meunier et Warren, *Sortir de la "Grande noirceur"*, p. 41.

la question sociale. Meunier et Warren précisent que « les personalistes ne cherchèrent pas tant le passage d'un type de régime à un autre, mais plutôt à consolider les fondations sur lesquelles pourrait s'asseoir une authentique révolution personnelle et sociale »²³.

Pour ce faire, la rechristianisation des foyers urbains passe nécessairement par l'amélioration de la condition socio-économique des prolétaires. En amenant les jeunes à s'intéresser à la condition des travailleurs, qui constitue une partie essentielle de la question sociale, le personalisme en vient indirectement à leur faire découvrir l'importance du syndicalisme. Toutefois, le jeune militant doit d'abord se mettre à l'école des sciences sociales et partir du réel pour remonter aux principes plutôt que d'appliquer des dogmes aveuglément²⁴. En d'autres mots, il faut d'abord comprendre le monde pour agir sur lui. En se formant une mentalité d'enquête, le militant est toujours à la recherche d'une âme à comprendre et à conquérir, d'une situation à éclaircir et améliorer.

En défendant un anticléricalisme de l'intérieur, soit une critique chrétienne de la trop grande place du clergé dans la société contemporaine, les personalistes désirent un Québec chrétien, mais par le « dedans »²⁵. Selon eux, un État politico-religieux à la sauce duplessiste brime les consciences et impose au lieu de convaincre. La séparation de l'Église et de l'État est donc une prémisse à toutes les autres réformes. Cette critique personaliste du régime duplessiste rencontre des échos importants dans la jeunesse. Un sondage conduit par le *Nouveau Journal* en 1962 révèle l'influence, sur les jeunes, des écrivains personalistes qui semblent avoir remplacé les penseurs nationalistes, tel Lionel Groulx, comme figure intellectuelle dominante au Québec²⁶. Ainsi, 52% des jeunes répondants appelés à identifier cinq écrivains déterminants ont identifié au moins un penseur du courant personaliste. Ces

²³ Meunier et Warren, *Sortir de la "Grande noirceur"*, p. 43.

²⁴ *Ibid.*, p. 103.

²⁵ *Ibid.*, p. 127.

²⁶ *Ibid.*, p. 123-124.

intellectuels²⁷ contribuent donc, en parallèle à l'action catholique, à changer le paradigme de la pensée de la jeunesse québécoise, en particulier les étudiants des collèges classiques et des universités.

Conséquemment, l'idéologie personaliste influence une génération complète de militants catholiques qui évoluent dans différents lieux comme à la JEC, à l'école sociale de l'Université Laval, dans la revue *Cité Libre*, dans les syndicats, etc. En critiquant ouvertement la société duplessiste, les penseurs personalistes trouvent dans les syndicats des alliés naturels. Étant sur la première ligne de front dans le combat contre Duplessis, les syndicats ont tôt fait d'attirer l'attention des jeunes militants étudiants. Ayant fourni un nouveau cadre théorique qui légitime l'action, les jeunes militants n'attendent pas longtemps avant de mettre ces idées à l'épreuve et d'expérimenter un modèle organisationnel original.

2.2.2 La JEC : « Voir, juger, agir »

Si l'idéologie personaliste a influencé les esprits de la jeunesse des années 1930 à la décennie 1950, ce sont les jeunes catholiques qui ont encadré plus concrètement l'action sociale des jeunes.

S'intéressant à la construction de la jeunesse comme groupe social au Québec, Louise Bienvenue souligne que le discours des jeunes catholiques s'inscrit dans le même thème de la génération sacrifiée que Karine Hébert a repéré dans les années 1930. En effet l'encadrement de la jeunesse devient alors impératif si l'on veut s'assurer de lui inculquer une morale chrétienne. Cet encadrement est d'autant plus impératif que les groupes « extrémistes » sont prêts à faire de même. Alors que certaines initiatives en ce sens s'inscrivent dans la période de diffusion massive du scoutisme et des groupes de loisirs, le

²⁷ Warren et Meunier les identifient comme suit : Nicolas Berdiaeff, Albert Béguin, Georges Bernanos, Maurice Blondel, Léon Bloy, Marie-Dominique Chenu, Chersterton, Claudel, Yves-Marie Congar, Étienne Gilson, Guardani, Jean Guéhenno, Louis-Joseph Lebet, Jacques Leclercq, Jacques Maritain, François Mauriac, Emmanuel Mounier, le cardinal Newman, Charles Péguy, Gérard Pelletier, A.-D. Sertillanges et Pierre Teilhard de Chardin. *Ibid.*, p. 122-123.

désir d'action de la jeunesse laisse croire qu'elle ne se contentera pas d'associations ludiques passives. C'est dans ce contexte que différents groupes politiques vont alors se lancer dans une lutte intense pour se tailler une place dans le milieu jeune. Alors que Lionel Groulx et les nationalistes tentent de rallier les jeunes à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), dont l'implantation est restreinte aux collèges classiques, ils se butent à la tiédeur des jeunes qui critiquent le peu d'espace décisionnel qui leur est accordé au sein de l'organisme²⁸.

En somme, ce qui fera la force de l'action catholique, c'est la synthèse des deux intérêts, soit l'implication sociale et la place laissée aux jeunes dans l'orientation du groupe. L'action catholique tire aussi son originalité dans sa formule qui privilégie l'identité générationnelle et les identités de classes (rurale, étudiante, ouvrière, etc) à l'identité nationale. L'action catholique spécialisée possède aussi d'autres forces comme le soutien de l'Église, son ouverture aux filles et son implantation géographiquement diversifiée²⁹.

L'étude du mouvement des jeunesses catholiques est pertinente dans le cadre de nos recherches dans la mesure où, comme le souligne Louise Bienvenue,

[...] nous pensons que les mouvements de jeunesse ont des savoirs-faire et des traditions qui se colportent d'une génération à l'autre et que leur fonctionnement de départ n'est que peu remis en question fondamentalement, en dehors des accommodements de l'Actualité³⁰.

Ainsi, le fait d'étudier l'action catholique étudiante, organisée au sein de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), a le potentiel de mettre en perspective les traits fondamentaux de l'activisme étudiant. Bien qu'éloignées du modèle syndical, les jeunesses catholiques cristallisent deux caractéristiques de l'activisme étudiant qui trouveront écho dans l'idéologie syndicale : un intérêt développé pour la question sociale et un désir d'autonomie réelle face

²⁸ Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 31.

²⁹ *Ibid.*, p. 41.

³⁰ *Ibid.*, p. 17.

aux autorités. Prêtes à passer à l'action, les jeunesses catholiques se dotent d'un slogan qui évoque en trois mots tout le *modus operandi* de leur philosophie : voir, juger, agir.

Alors que l'étude approfondie des différentes sections des jeunesses catholiques aurait été pertinente en lien avec la formation d'une identité jeune, nous allons nous concentrer sur l'action de la section étudiante de l'action catholique, la jeunesse étudiante catholique (JEC). Fondée en 1935, elle compte déjà 2000 membres en 1936. Comme pour les autres branches de l'action catholique spécialisée (ACS), la crise économique est la caution parfaite pour légitimer la prise de parole publique des jeunes étudiants. C'est d'ailleurs la branche la plus populeuse des jeunesses catholiques. Malgré une popularité indéniable dans les strates d'âges plus jeunes, la JEC n'a jamais réussi à s'implanter durablement en milieu universitaire.³¹

Au Québec, la JEC connaît son âge d'or à partir de 1942. À ce moment, elle a déjà développé des services artistiques, la Corporation des escoliers griffoneurs chargée d'encadrer les nombreux journalistes étudiants, et les villages étudiants mondiaux. En 1945, son effectif atteint 20 000 étudiants et étudiantes et son bulletin interne est imprimé en 12 000 copies. Contrairement aux autres sections des jeunesses catholiques, la JEC sera la seule division de l'action catholique à connaître un véritable essor après la Deuxième Guerre mondiale.³²

Au niveau identitaire, la JEC préfère définir la jeunesse par les conditions sociales et l'état d'esprit plutôt que par des catégories d'âge. Cela permet de dire qu'il existe de faux jeunes, c'est-à-dire des jeunes qui n'ont de jeune que leur âge et qui gaspillent leur jeunesse.³³ Dans les termes de Louise Bienvenue, la JEC s'engage dans un processus de « renégociation des rapports intergénérationnels »³⁴. Dans leur argumentaire pour obtenir une reconnaissance

³¹ Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 57.

³² *Ibid.*, p. 58.

³³ *Ibid.*, p. 84.

³⁴ *Ibid.*, p. 81.

civique et une mobilité sociale, les jeunes militants ne nient pas qu'ils ne sont pas encore des adultes accomplis et qu'en ce sens, ils nécessitent une période d'apprentissage. Cependant, leur inexpérience est selon eux contrebalancée par leur indépendance d'esprit et ne constitue certainement pas un argument valable pour refuser plus d'espace décisionnel aux jeunes. Paradoxalement, bien que le modèle de l'action catholique ait été fondé par des « vieux », il entre rapidement dans une dynamique qui en fait un instrument privilégié d'affirmation de l'autonomie de la jeunesse étudiante.

Cette négociation pose le problème de la distinction entre le (et surtout la) politique et le social. Soucieuse de détourner les jeunes de l'extrémisme politique, la doctrine des jeunesses catholiques considère que le détour par le social en arrivera un jour à régénérer les façons d'aborder les questions nationales et politiques. Étant donné que la jeunesse représente l'espoir et la pureté des idéaux et que l'ACS a fondé son action sur le social, la politique partisane, que l'on suppose comme fondamentalement corrompue et source intarissable de division, est une voie à éviter à tout prix pour la JEC. En d'autres mots, le discours des jeunesses catholiques se résume ainsi : « aux vieux la politique, aux jeunes le social ! »³⁵. Pour les idéologues de la JEC, la dépolitisation est le prix à payer pour l'autonomie. En effet, un groupe basé sur une identité particulière est très susceptible de se sentir menacé par la politique partisane et les divisions qu'elle génère.

On retrouve cette suspicion à l'égard de la politique partisane jusque dans les années 1950 où, dans un contexte de guerre froide, un débat fait rage dans la JEC sur la réhabilitation de la démocratie. Certains veulent la réhabiliter et lui donner un sens chrétien pour qu'elle ne vacille pas comme dans les années 1930³⁶. D'autres se bornent à croire qu'elle est fondamentalement corrompue. Employé à la permanence des jeunesses catholiques, Claude Ryan propose en contrepartie d'agir au niveau infrapolitique, c'est-à-dire dans la sphère sociale et culturelle. Selon lui, il faut travailler sur la citoyenneté québécoise et ainsi

³⁵ Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p.83

³⁶ *Ibid.*, p. 171.

rehausser la conscience politique à tel point que les politiciens ne pourront plus profiter de la masse. C'est dans le cadre de ce débat que le syndicalisme apparaît tranquillement comme un bon moyen, alternatif à la politique, d'améliorer la qualité de vie des chrétiens³⁷.

Craignant une radicalisation de la jeunesse dans le cadre de ses propres institutions, l'Église catholique désire dans les années 1950 réorienter les jeunes vers des œuvres plus traditionnelles comme les Filles d'Isabelle, les Enfants de Marie ou la Ligue du Sacré-Cœur³⁸. En réaction, la JEC se radicalise et, au grand dam des clercs, la part sociologique prend le dessus sur la part religieuse. Le conflit de plus en plus ouvert mène à la démission de l'équipe nationale de la JEC en 1957³⁹. La perte de l'autonomie, la caractéristique principale ayant fait la popularité des jeunesses catholiques, rend caduque toute implication soutenue dans ces organisations. Le modèle jéciste a fait son temps. Les militants étudiants commencent à regarder ailleurs...

Le cadre temporel de la remarquable étude de Louise Bienvenue se termine au début des années 1960. Elle nous apprend tout de même qu'en 1966, les évêques suspendent l'action catholique spécialisée et ses organismes constituants⁴⁰. Notre dépouillement nous a permis de faire la rencontre heureuse de quelques rares documents de la JEC de la période 1960-1966⁴¹. Le document le plus probant à propos de la JEC dans les années 1960 est certainement ce document de travail sur la participation des étudiants à la vie politique,

³⁷ Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 133.

³⁸ *Ibid.*, p. 250.

³⁹ *Ibid.*, p. 252.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 253.

⁴¹ Les archives nous a révélé que les journaux et associations étudiants correspondaient régulièrement avec la JEC dans la première moitié des années 1960. Mentionnons que, à cette époque, la JEC semble encore faire partie du milieu étudiant organisé. Par exemple, dans son édition du 9 novembre 1964, le service des nouvelles de la Presse étudiante nationale (PEN) s'intéresse au scandale de la démission en bloc des directeurs et rédacteurs des journaux de la JEC (*La Crue, Vie étudiante, Claire et François*). Dans cette même parution, la PEN publicise aussi un colloque organisé par la JOC sur les jeunes, l'automation et leur préparation au travail. *Services des Nouvelles PEN*, no 10, 9 novembre 1964 p. 2-4, BANQ, Montréal, P299, S8, SS1, SSS1, D2.

produit lors de l'été 1965⁴². Fidèle à sa tradition de « faire enquête », la JEC identifie les aspirations, mais surtout les embuches du syndicalisme étudiant dans le secteur collégial (collèges classiques et écoles normales). Cette recherche témoigne du fait que la JEC est toujours active au milieu de la décennie et qu'elle s'intéresse au plus haut point à la bonne marche de l'organisation du milieu étudiant.

Bien qu'une étude plus approfondie des archives de la JEC permettrait peut-être d'apporter un peu plus d'éclairage sur l'influence de ce groupe dans le développement du syndicalisme étudiant, nous sommes portés à croire que ce qui restait des forces politiques de la JEC au début des années 1960 ne fut pas en mesure d'exercer une influence majeure sur le déroulement des événements. Leur intérêt envers ce sujet n'est pas suffisant pour exercer une influence perceptible. Pour trouver une influence historique des jécistes sur notre sujet d'étude, il faut plutôt l'envisager sous l'angle de l'affirmation d'une identité étudiante, du développement d'un intérêt pour la question sociale et surtout de l'expérience d'une autonomie de pensée et d'action.

2.3 La charte de Grenoble

La jeunesse catholique, bien qu'ayant joué un rôle important dans la construction de l'identité jeune et étudiante, n'était pas exempte de critiques de la part d'autres jeunes. Par exemple, d'autres groupes de jeunesse ont souvent dénoncé la présence d'un aumônier dans les hautes sphères décisionnelles des jeunesses catholiques. Ils y voyaient une manifestation flagrante de soumission à l'autorité et un manque d'indépendance⁴³. Comme nous l'avons vu précédemment, le durcissement de l'Église suscite des démissions à la JEC qui perd de la vitesse dans les années 1950. Les nombreuses crises à la JEC et dans les autres sous-groupes de l'Action catholique incitent des jeunes à se rediriger vers les associations étudiantes qui

⁴² JEC, *Document de travail sur la participation des étudiants à la vie politique*, 1965, 26 p., AUdeM, Montréal, P168, 4054, JEC.

⁴³ Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 107.

apparaissent comme un modèle d'organisation qui est plus clairement indépendant de l'Église catholique et dont la légitimité vient de la base. Si Bienvenue présente les associations étudiantes comme les nouveaux lieux d'organisation de la jeunesse québécoise post-JEC⁴⁴, ces associations recherchent toutefois une nouvelle philosophie d'action en mesure de rallier tous les jeunes étudiants. L'idéologie syndicale défendue dans le document intitulé la charte de Grenoble permet au mouvement étudiant de répondre à ce défi. En effet, ces jeunes militants vont y trouver plusieurs réponses à leurs questions, ce qui fera en sorte, à terme, de faire passer un discours étudiant empreint d'enjeux moraux basés sur l'éthique personnaliste à des revendications plus matérielles d'inspirations syndicales.

Sur le plan de l'idéologie syndicale étudiante à proprement parler, l'acte fondateur, s'il en est un, est l'adoption de cette charte par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) au congrès de Grenoble en 1946. L'après-guerre en France marque la volonté de la jeunesse de participer à la refondation de la France. L'article 3 de la charte stipule d'ailleurs que « En tant que jeune, l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la jeunesse nationale et mondiale »⁴⁵. L'adoption de cette charte met en relief la tendance syndicaliste comme nouvelle majorité au sein de l'UNEF qui avait joué un rôle ambigu durant l'Occupation⁴⁶. Cependant, selon Robi Morder, directeur du Groupe d'études et de recherche sur le mouvement étudiant (GERME), la charte de Grenoble a été plus célébrée qu'étudiée. Il nous sert aussi cet avertissement en guise d'introduction à son ouvrage collectif sur la charte :

Comment prendre comme objet de recherches les mouvements et syndicalismes dans ce milieu sans porter des regards sur cet événement

⁴⁴ Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 255.

⁴⁵ La charte de Grenoble est publiée dans son intégralité dans un ouvrage collectif dont elle est le sujet principal. Nous l'avons retranscrite en annexe pour le bénéfice du lecteur. Robi Morder, coord., *Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946 : la charte de Grenoble*, Paris, Syllepse, 2006, p. 127.

⁴⁶ Ni résistante, ni collabo, l'UNEF s'est contentée d'être en attente que les choses reviennent à la normale, une position que l'historiographie a qualifiée d'« attentiste ». Robi Morder, « 1946. Naissance ou refondation ? », In *Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946 : la charte de Grenoble*, sous la coord. de Robi Morder, Paris, Syllepse, 2006. p. 24.

fondateur, en comprendre la réalité, d'une part, et son utilisation ultérieure, voire sa mythification, de l'autre⁴⁷ ?

En effet, Robi Morder vise juste. Tout mouvement ou organisation génère, à des fins identitaires, ses propres mythes fondateurs. Pour le mouvement étudiant occidental, voire international, l'adoption de la charte de Grenoble remplit ce rôle. On ne peut faire l'économie de son étude si l'on s'intéresse au rôle de l'idéologie syndicale dans le milieu étudiant québécois.

2.3.1 Le jeune travailleur intellectuel

En soi, le contenu de la charte de Grenoble tient en une page, mais son article 1 constitue néanmoins une prise de position idéologique majeure : l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel⁴⁸.

Tout d'abord, en tant que jeune, l'étudiant est « l'avant-garde de la jeunesse »⁴⁹. Les étudiants deviennent, grâce à la voie syndicale, les porte-parole de leur génération, une sorte d'aile éclairée. Par leurs savoirs et habiletés rhétoriques appris sur les bancs d'écoles, les jeunes étudiants peuvent en effet paraître comme des porte-parole plus éloquents et plus convaincants pour leur génération.

En tant que travailleur, l'étudiant a droit à la contrepartie matérielle du travail qu'il fournit pour se qualifier. Jeune adulte, l'étudiant se projette dans la partie active de la société. Au-delà de la gratuité scolaire, cette définition légitime aussi l'obtention du présalaire étudiant tel qu'appliqué dans les pays communistes à l'époque. Les études sont présentées comme un stage rémunéré ou une période de formation payée. La charte revendique donc

⁴⁷ Morder, «1946. Naissance ou refondation?», p. 7.

⁴⁸ Morder, *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, p. 127

⁴⁹ *Ibidem*.

pour l'étudiant « une indépendance matérielle, tant personnelle que sociale »⁵⁰. Dans la mesure où les étudiants sont comparés aux travailleurs salariés plutôt qu'aux professionnels, nous assistons alors à un rejet de l'identité étudiante d'élite en gestation⁵¹.

Finalement, considérant que l'étudiant ne travaille pas de ses mains mais bien avec son intellect, la charte de Grenoble spécifie qu'il est un travailleur « intellectuel ». L'expression exprime aussi le désir de voir sortir les intellectuels de leur tour d'ivoire et se rapprocher des travailleurs. En tant qu'intellectuel donc, l'étudiant recherche la vérité, combat toute forme d'oppression et doit chercher à « dégager le sens de l'histoire »⁵². En d'autres mots, il n'a pas seulement le devoir de s'engager, « c'est sa mission sacrée »⁵³ !

Le fait de présenter l'étudiant comme travailleur permet de revendiquer le droit de s'organiser dans un syndicat. Contrairement au modèle de l'action catholique qui n'organisait que les jeunes catholiques sur les lieux de travail ou d'étude, un syndicat étudiant représente quelque chose de plus universel et permet de rassembler sous une identité commune tous les étudiants d'un même campus, d'une région, d'une nation, et ce, sans égard à la religion, l'appartenance ethnique, etc. De plus, l'utilisation du terme de « syndicat étudiant » plutôt que celui d'« association étudiante », même si les deux termes font référence à la même entité juridique, représente quelque chose de plus clairement politique. En ce sens, cette utilisation du terme « syndicat » marque une volonté de rupture avec la culture associative que l'on retrouve dans les associations étudiantes de type ludiques ou centralisées. Elle marque surtout

⁵⁰ Morder, *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, p. 127-128.

⁵¹ Le discours jéciste présentait aussi les études comme un métier auquel on doit consacrer temps et énergie. Cette analogie professionnelle expose tout le sérieux que les militants jécistes tentent de donner au statut d'étudiant. En somme, pour les rédacteurs de la charte comme pour les jécistes, le fait de présenter les études comme un métier permet d'abord et avant tout de se positionner symboliquement comme l'égal d'un adulte qui travaille « vraiment ». Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 232.

⁵² Morder, *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, p.128

⁵³ Jean-Yves Sabot. « Charte de Grenoble et syndicalisme » In *Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946 : la charte de Grenoble*, sous la coord. de Robi MORDER, Paris, Syllepse, 2006, p. 73.

une rupture avec le modèle jéciste antérieur qui n'avait pas l'ambition de rassembler dans la même organisation tous les étudiants.

Jean-Yves Sabot et d'autres collègues du GERME s'interrogent sur le caractère opératoire du concept de syndicalisme en milieu étudiant issu de la charte de Grenoble. Alors qu'on parle abondamment du phénomène de « syndicalisation » de l'UNEF de 1946, il est évident qu'on ne peut théoriser le syndicalisme étudiant au même titre que le syndicalisme ouvrier dans la mesure où il n'y a pas de condition étudiante, donc pas de classe étudiante⁵⁴. Cependant, au-delà de l'existence réelle d'une classe étudiante, l'auteur considère que l'esprit de la solidarité et la convergence d'intérêt au niveau, par exemple, du logement social, du droit au loisir ou de la santé, peut remplacer l'absence de classe réelle⁵⁵.

En somme, Jean-Yves Sabot tranche en faveur de l'utilisation du concept, car le syndicalisme étudiant est surtout pensé dans une approche militante.

C'est pourquoi, la notion de « syndicalisme étudiant » mérite d'être employée, non par tradition, mais selon un double impératif. D'abord, pour mieux traduire une réalité, celle de la syndicalisation de l'UNEF (...). Ensuite, parce que le paradigme syndical est chargé d'une symbolique de significations, de modalités d'action, et de fonctionnement auxquels l'UNEF s'identifie. Une dimension de l'UNEF nous échapperait si, en vertu d'une conception strictement professionnelle du syndicalisme, nous refusions de sauter le pas⁵⁶.

2.3.2 Impact de la charte de Grenoble au Québec

Pour bien saisir la pénétration de l'idéologie syndicale dans le milieu étudiant québécois, il faut examiner comment la charte de Grenoble est diffusée au Québec et dans

⁵⁴ Sabot, « Charte de Grenoble et syndicalisme », p. 79.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 80.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 82.

quelle mesure elle a un impact sur les militants étudiants qui vont l'étudier et l'adapter à la réalité québécoise.

La diffusion de la charte de Grenoble et des principes fondamentaux du syndicalisme étudiant passe d'abord par les journaux étudiants. Une bibliographie sur le syndicalisme étudiant éditée par l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) recense le premier article à ce sujet, rédigé par Juliette Bacelle, dans le *Quartier latin* en 1952⁵⁷. Alors que l'on pourrait croire que l'idée a pris un certain temps avant de se populariser en Amérique, Karine Hébert a récemment renversé cette hypothèse suite à un dépouillement minutieux des journaux étudiants d'après-guerre. En dehors d'une utilisation isolée en 1944 qui relève presque de la prémonition⁵⁸, l'auteure relève des utilisations du concept de jeune travailleur intellectuel dès 1946, soit l'année de parution de la charte⁵⁹. Précisons que, au Québec, ce sont les journaux étudiants, le *Quartier latin* en tête, qui s'intéressent en premier à la chose.

Les premières analyses québécoises de la charte sont ambivalentes. D'un côté, on salue la volonté des étudiants français de vouloir s'intégrer dans leur nation, de l'autre, les étudiants québécois doutent que les concepts de jeune travailleur intellectuel et de syndicalisme étudiant puissent éclore favorablement dans le contexte nord-américain, ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas eu de moment historique fort comparable à celui de la Libération⁶⁰.

⁵⁷ Nous ne savons pas si cette bibliographie est éditée par l'UGEQ ou la PEN. Mentionnons qu'elle fait référence à la revue française *Esprit*, bien connue pour ses idées personalistes. *Bibliographie sur le mouvement étudiant*, environ 1965, 3 p., AUdeM, Montréal, P168, 4054, divers.

⁵⁸ Un texte d'un jeune étudiant belge (selon toute vraisemblance d'allégeance communiste) paru dans le *Quartier latin* en 1944, donc deux ans avant la publication de la charte, fait référence aux jeunes travailleurs intellectuels qui se sont alliés aux ouvriers manuels durant la résistance. Hébert ne se risque pas à expliquer comment il se fait qu'un Européen utilise ce concept peu de temps avant son apparition. Nous ne sommes pas en mesure de savoir si l'expression était utilisée, même dans des cercles restreints internationaux, avant 1946. Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 202.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 203.

⁶⁰ En plus de ce motif conjoncturel, le jeune journaliste Gilles Lortie voit un motif structurel dans le fait que le système universitaire canadien est principalement privé, alors qu'il est public en France. Gilles Lortie, « Syndicalisme étudiant au Canada », *le Quartier latin*, vol. 35, no 13, 11 décembre 1952, p. 6 cité dans Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 203.

Au niveau associatif, Karine Hébert souligne que l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) se réclame pour la première fois du trio «jeune travailleur intellectuel» dans un mémoire déposé en 1954 à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels⁶¹. Malgré le fait que nous ne saurons jamais exactement par quels canaux de communication le concept de jeune travailleur intellectuel est arrivé au Québec, nous émettons l'hypothèse que les jeunes hommes politiques étudiants et les jeunes journalistes étudiants sont entrés en contact avec ces concepts assez rapidement via les grands congrès internationaux de jeunesse, à l'époque très fréquents et surtout très fréquentés. C'est aussi l'opinion de Neatby bien que, tout comme nous, elle soit dans l'impossibilité d'avancer des preuves concrètes⁶². Comme il n'y a pas de presse étudiante forte en France par rapport au Québec, des séjours d'études dans l'Hexagone ont peut-être aussi permis cette diffusion par des voies moins officielles.

Il faudra attendre mars 1961 pour que l'AGEUM adopte sa propre charte de l'étudiant universitaire, grandement inspirée par celle de Grenoble. À l'issue de nos recherches, nous nous sommes étonné que personne ne se soit véritablement intéressé au contenu de cette charte, sous-entendant peut-être qu'elle était à toute fin pratique identique à la charte de Grenoble. Considérant que presque 15 ans séparent la rédaction des deux documents, il nous a semblé important de prendre le temps de faire une analyse comparée de celles-ci

Rédigée par Louis Bernard, Jacques Guay, Yves Papillon et Michel Pelletier, les motifs originaux derrière le projet de rédiger cette version québécoise de la charte de Grenoble ne sont pas clairs. C'est Lysiane Gagnon qui nous livre le passage le plus éclairant sur le sujet :

⁶¹ Hébert, *Impatient d'être soi-même*, p. 204.

⁶² Neatby, *Carabins ou activistes ?* p. 160.

Comme au cours des années précédentes, c'est autour de la faculté de Droit que s'organisent les revendications étudiantes; c'est d'ailleurs là que se forme le comité d'éducation de l'AGEUM, comité qui prendra une importance considérable dans la définition du syndicalisme étudiant. Ce concept, alors nouveau au Québec, s'inspirait, on le sait, de la charte de l'UNEF. C'est au comité d'éducation qu'on travaille à adapter ces principes à la société québécoise, plus précisément à l'étudiant québécois⁶³.

La charte de l'étudiant universitaire est basée sur le même principe de droits et devoirs de l'étudiant tels qu'on les retrouve dans la charte de Grenoble. La version québécoise est plus complète dans la mesure où elle décline l'identité étudiante en reprenant les sous-divisions jeune, travailleur et intellectuel, mais en y ajoutant aussi : « libre, universitaire apprenti et citoyen »⁶⁴. Ici, le terme apprenti renvoie à une certaine forme d'humilité déjà développée dans la négociation intergénérationnelle évoquée précédemment par Bienvenue. Rappelons qu'à l'époque, une bonne partie des jeunes adultes n'ont pas le droit de vote et ne sont donc pas encore inclus dans la catégorie « citoyen ».

Un lecteur contemporain de la charte pourrait être frappé par la fin du paragraphe d'introduction qui stipule que « Il [l'étudiant] reconnaît l'existence de Dieu et sa souveraineté sur tous les hommes »⁶⁵. Cette citation est la seule référence à Dieu dans le document de cinq pages et nous voyons deux avenues possibles pour expliquer cette situation. Tout d'abord, comme nous l'avons expliqué plus haut, les jeunes militants de l'époque sont influencés par l'idéologie personnaliste et ils sont donc nombreux à défendre une forme de socialisme chrétien. De plus, il faut rappeler que le syndicalisme catholique, bien qu'officiellement

⁶³ Il a longtemps été ardu de trouver une copie de ce texte, qui, vu sa rareté, avait avec le temps acquis un caractère presque mythique dans les cercles restreints des chercheurs en histoire du mouvement étudiant. Heureusement, le *Bulletin d'histoire politique* a eu la bonne idée de le retranscrire dans son numéro spécial consacré au mouvement étudiant des années 1960. Lysiane Gagnon, « Bref historique du mouvement étudiant au Québec 1958-1971 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no 2, hiver 2008, p. 15.

⁶⁴ *La Charte de l'étudiant universitaire*, 29 mars 1961, p. 1, AUdeM, Montréal, P 168, 6782, congrès de l'AGEUM 62-63.

⁶⁵ *Ibid.*

laïcisé en 1960⁶⁶, est une tradition québécoise importante dans laquelle peuvent se situer les jeunes étudiants syndicalistes.

La charte québécoise comporte quelques autres originalités en comparaison de son émule française. Elle réclame plus spécifiquement la cogestion de l'Université tant dans les enseignements reçus que dans l'organisation générale de l'établissement⁶⁷. De plus, en tant qu'universitaire, l'étudiant a le devoir, au même titre que le professeur, de défendre l'autonomie de son institution et son corolaire, la liberté académique⁶⁸.

En tant qu'apprenti, « l'étudiant a l'obligation d'acquérir la maîtrise de sa discipline propre »⁶⁹. Toujours dans l'optique des droits et devoirs, cette obligation va de pair avec la demande qui veut que « l'étudiant ne [doive] pas avoir à s'adonner à un travail extra-scolaire, pendant l'année académique. Le travail de vacances doit être facultatif et non conditionné par des besoins financiers »⁷⁰. Comme la charte de Grenoble, la charte de l'universitaire soutient l'idée que la condition étudiante est un métier en soi. Conséquemment, cette dernière stipule que l'étudiant ne devrait pas être distrait par un travail durant ses études. Pour qu'il puisse atteindre cet objectif, l'État doit s'engager à instaurer la gratuité scolaire et un présalaire étudiant. En contrepartie, l'étudiant s'engage à exceller dans son domaine.

La charte de l'étudiant conclut sa démonstration par une explication des droits et devoirs des associations étudiantes. Cette distinction entre individu (étudiant) et collectif (association) est un raffinement par rapport au texte de Grenoble qui se contente de donner quelques pistes d'actions pour les syndicats locaux et l'UNEF. Visant à présenter les

⁶⁶ La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) change alors de nom pour confédération des syndicats nationaux (CSN) et ne remplace pas le départ du dernier aumônier. Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois: deux siècles d'histoire*, Louiseville (Québec), Boréal, 2004, p. 107-108.

⁶⁷ *La Charte de l'étudiant universitaire*, p. 2.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 3.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, p. 2.

étudiants comme un acteur légitime, la charte québécoise compare les associations étudiantes aux corporations professionnelles et en revendique les mêmes avantages. Ainsi, « l'État devrait établir des lois facilitant la reconnaissance de l'Association comme personne morale; ces lois délimiteraient les droits et pouvoirs de l'Association à l'égard de l'Université, de ses membres et de la société en général »⁷¹. Pour situer cette référence aux corporations, il faut comprendre que les normaliens de l'époque sont très proches de la Corporation des instituteurs catholiques (CIC), organisation qui ne se revendique pas (encore) de nature syndicale.

En d'autres mots, les rédacteurs de la charte revendiquent rien de moins qu'une manière d'être reconnus par l'État. Indéniablement, les jeunes syndicats étudiants s'inspirent déjà fortement de l'exemple militant de leurs aînés, et ce, jusqu'à promouvoir un cadre juridique similaire au leur. Pour un groupe en quête de légitimité publique comme le sont les étudiants québécois à l'aube de la Révolution tranquille, il est fort avvenu de revendiquer un traitement similaire aux syndicats ouvriers, institutions établies et respectées. Cette revendication stratégique est d'abord une revendication politique dans la mesure où elle est l'aboutissement d'une mutation identitaire qui confère à l'étudiant un statut de travailleur et, par conséquent, un statut syndical en puissance. Si les jeunes étudiants et leur associations étudiantes se représentent comme l'égal des travailleurs et de leurs syndicats, pourquoi ne pas réclamer la même reconnaissance de l'État et le même traitement juridique?

Pour compléter le parallèle syndical, la charte dénonce l'ingérence externe dans les affaires d'une association locale ou nationale et établit le principe que pour être démocratique et accessible « elle doit permettre à ses membres d'accéder aux postes de direction, d'assister et de participer à ses réunions »⁷². La plus importante revendication demeure toutefois le droit de grève pour les associations étudiantes. C'est ici que le concept de syndicalisme étudiant prend tout son sens par rapport à la politique étudiante traditionnelle. Si le monde étudiant organisé ne peut se permettre d'exercer un rapport de force effectif, il peut difficilement

⁷¹ *La Charte de l'étudiant universitaire*, p. 4.

⁷² *Ibid.*, p. 5.

exister en tant que force politique. De plus, en étant un travailleur en formation, l'étudiant peut refuser de continuer à « être formé » et ainsi altérer voire briser la reproduction normale de la société. Cependant, cette volonté syndicale étudiante de l'époque fait en partie abstraction des rapports de force réels qu'exercent des travailleurs organisés en comparaison à ceux que peuvent exercer des étudiants organisés. Comme nous le verrons plus tard, cette conception du poids politique étudiant, théorisée comme étant aussi forte que le poids politique ouvrier, sera sévèrement remise en question à la suite de la grève d'octobre 1968.

Finalement, toujours imprégnée de la référence au syndicalisme ouvrier, la charte de l'étudiant universitaire utilise le concept de « classe étudiante » à la toute fin du document. L'association étudiante doit, en effet, faire reconnaître les intérêts qui sont spécifiques à cette classe⁷³. Cette utilisation du concept de classe s'inscrit aussi dans un processus de recherche de légitimité par l'établissement d'un parallèle avec le mouvement ouvrier. Ce parallélisme mènera bientôt le mouvement étudiant à baser sa structure et sa culture organisationnelle sur celles des grandes centrales syndicales.

2.4 Conclusion

Dès les débuts de notre projet visant à travailler sur le syndicalisme étudiant des années 1960, il nous a paru nécessaire de faire ce long prologue pour remonter aux sources de l'identité étudiante. Incapable de tracer une ligne claire entre un « avant » et un « après » d'une prise de conscience d'intérêts proprement étudiants, nous avons constaté que les grands chamboulements de l'histoire, comme la grande crise de 1929 ou la guerre froide, sont susceptibles d'accélérer la consolidation de l'esprit étudiant en partielle opposition à l'esprit universitaire.

Au niveau idéologique, des liens évidents sont à faire entre les idées personalistes et les pratiques des jécistes. De plus, l'expérience du modèle jéciste et de cette éthique personaliste consolide des traits fondamentaux de la jeunesse militante qui se retrouveront

⁷³ *La Charte de l'étudiant universitaire*, p. 5.

dans la pratique syndicale, tels le désir d'autonomie et l'intérêt pour la question sociale. Une chose est certaine, la publication de la charte de Grenoble en 1946 intéresse tout ce beau monde. Le développement d'une nouvelle identité de jeune travailleur intellectuel et la place incontournable dans la Cité et dans la nation que cette identité confère à toute une nouvelle génération de militants sont fascinants. Dans une société « bloquée » comme le Québec de Duplessis, il faudra attendre plus de quinze ans avant qu'une association étudiante se mouille à adapter la charte française à la réalité québécoise. Cette adaptation se fera d'ailleurs en incluant des références explicites au syndicalisme ouvrier québécois. La charte de l'étudiant universitaire constitue une avancée théorique majeure pour le mouvement étudiant québécois dans la mesure où elle revendique de manière claire le droit de grève pour les associations étudiantes. Cette adaptation arrive à point car depuis les démissions en bloc à la JEC des années 1950, les militants étudiants sont à la recherche d'un nouveau modèle organisationnel.

C'est fort de ce regard sur ce « chaînon manquant » de l'histoire du mouvement étudiant québécois que nous pouvons aborder les années 1960, le cœur de notre sujet.

CHAPITRE III

LES DEUX TRAJECTOIRES DU SYNDICALISME ÉTUDIANT MENANT À LA CRÉATION DE L'UGEQ

Dès les premiers moments de réflexion qui nous ont mené à développer notre sujet de recherche, nous nous sommes demandé quelles étaient les trajectoires empruntées menant à l'éclosion du syndicalisme étudiant au Québec. Une étude approfondie des archives nous a mené à formuler l'hypothèse que le mouvement étudiant préuniversitaire emprunte une « trajectoire syndicale » différente de celle des universitaires. En d'autres mots, si la fondation de l'UGEQ est un nouveau départ pour le mouvement étudiant, il constitue aussi le fil d'arrivée de deux parcours parallèles qu'il importe d'étudier pour comprendre la culture et le fonctionnement de l'UGEQ pour le reste de la décennie.

Dans la première partie du chapitre, nous allons voir que ces grands changements ne sont pas sans influencer le débat qui fait rage au sein de la Fédération nationale des étudiants universitaires du Canada (FNEUC). La centrale étudiante canadienne doit gérer les critiques des « réformistes » du Québec qui veulent favoriser le bilinguisme et faire respecter l'éducation comme compétence constitutionnelle des provinces. De plus, les associations étudiantes québécoises cherchent le meilleur véhicule pour établir des meilleurs rapports avec l'État québécois. La mutation de la FNEUC en Union canadienne des étudiants (UCE) fera office de tentative de la dernière chance pour les militants québécois.

Dans un second temps, nous allons nous pencher sur les journalistes étudiants qui, au même moment, sont rassemblés dans la Corporation des escholiers griffonneurs (CEG), que la JEC a mise sur pied en 1943. Ces journalistes étudiants ne sont pas en reste. Ils ont deux objectifs : moderniser leur organisation et organiser le secteur préuniversitaire. Jusqu'à ce jour, l'historiographie ne s'est à peu près pas intéressée au rôle joué dans la promotion du syndicalisme par ce groupe restreint, mais dynamique, de jeunes journalistes.

Finalement, la dernière partie de ce chapitre analyse en profondeur la séquence politique qui, suite à l'échec de la réforme de la FNEUC, mène à la création de l'UGEQ. Des débats fondamentaux concernant la représentativité politique et le rôle de la centrale étudiante dans la politique québécoise doivent se régler rapidement. La réévaluation de la place des journalistes étudiants dans la nouvelle configuration du mouvement étudiant est aussi à l'ordre du jour.

3.1 À la recherche d'une relation avec l'État

Tandis qu'au début des années 1960, le mouvement syndical renouève ses liens avec l'État québécois qui est en pleine reconstruction, les militants étudiants, eux, cherchent plus simplement à établir de tels liens avec cette nouvelle force de changement que représente le gouvernement Lesage.

3.1.1 Un nouveau cadre de référence québécois

Au début des années 1960, le Québec se trouve plongé dans une série de réformes des institutions de l'État que l'on qualifiera rapidement de Révolution tranquille. Dans l'historiographie québécoise, la Révolution tranquille marque généralement la fin du Canada français comme référent identitaire¹.

La nouvelle identité québécoise est aussi fondée sur un rétrécissement du territoire national. Désormais, le « nous » québécois possède une frontière, celle de l'État du Québec,

¹ Selon Yves Frenette, la nouvelle identité québécoise passe par le maintien de la langue française. En effet, à une époque d'urbanisation et de communication de masse qui accroissent les contacts avec le reste de la civilisation nord-américaine, à une époque aussi de désacralisation et de décléricalisation, la langue demeure le seul référent traditionnel, un référent d'ailleurs véhiculé par le puissant média qu'est la télévision : le Québécois est un Nord-Américain qui parle le français, fondement de son individualité. Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, Louiseville (Québec), Boréal, 1998, p. 168.

ce qui exclut de facto les francophones vivant à l'extérieur du Québec « perçus comme appartenant à un autre espace, canadien ou américain, donc à un État étranger »².

Les nouvelles générations, en particulier celle du baby-boom, ont joué un rôle moteur dans cette redéfinition de la nation. Ce « néonationalisme » québécois porté par la jeunesse des années 1960 permet à Pierre Bédard et Claude Charron (vice-président sortant d'une UGEQ en ruine), de dire que la naissance de l'UGEQ, en 1964, est le fruit de la cohésion créée par le néonationalisme. Se lançant dans l'étude du syndicalisme étudiant au Québec, ils nous livrent à l'automne 1969 l'analyse suivante :

On peut dire que le RIN est né le jour où Chaput, descendant du train qui le ramenait d'Ottawa, fut accueilli à la gare Windsor par un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal portant des drapeaux « fleurdelisés ». Dès lors, les événements s'enchaînèrent rapidement ; un à un, les exécutifs universitaires, et, même la plupart des exécutifs des collèges classiques, pourtant fort peu osés sur le plan politique, appuyèrent la cause de l'indépendance. On peut donc affirmer que le nationalisme a créé, parmi la jeunesse étudiante, une certaine cohésion que la gauche ou la droite n'avaient jamais vraiment réussi à provoquer³.

L'opinion tranchée de Bédard et Charron est plutôt isolée. Nous avons cru bon de l'analyser malgré tout, car ce texte demeure aujourd'hui un texte très lu dans les cercles militants. Comme c'est un des rares textes sur l'histoire du mouvement étudiant que l'on peut se procurer facilement dans une bibliothèque universitaire, il a une résonance démesurée par rapport à la finesse de son analyse.

Dans sa recherche sur le mouvement étudiant rédigée en 1971 pour l'ONF, Lysianne Gagnon nuance considérablement l'analyse de Bédard et Charron :

² Frenette souligne aussi les nombreuses scissions dans les réseaux institutionnels canadiens-français. Il précise que, depuis les années 1920, les Québécois ont de moins en moins de contacts avec les francophones établis ailleurs sur le continent. Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, p. 168.

³ Pierre Bédard et Claude Charron, «Les étudiants québécois : la contestation permanente», *Noir et Rouge*, vol. I no 2, 1969, p. 11.

Tous les leaders (qu'ils soient de l'AGEUM, de la PEN ou de la FAGECCQ) sont plus ou moins touchés par le néo-nationalisme, et dans l'ensemble fort sympathiques au RIN. Mais ils évitent de prendre position sur la question constitutionnelle, à la fois pour ne pas se dissocier brusquement de leurs membres, et parce qu'ils restent attachés aux tendances de la «Révolution tranquille», incarnées par deux ministres : Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque⁴.

C'est une position nuancée qu'adoptent aussi Jean-Marie Fecteau et Doug Owram⁵. Selon le premier, la nation apparaît « comme dimension constitutive du mouvement social », et de ce fait, le déplacement du référent identitaire canadien-français à québécois a comme effet d'accélérer les revendications sociales. Pour le second, bien qu'il considère que « Quebec nationalism was the primary force behind the creation of the UGEQ »⁶, il reconnaît que la croissance de l'idéologie syndicale chez les étudiants québécois a été un moteur favorisant la naissance de la centrale étudiante. En somme, la jeunesse et le mouvement étudiant se négocient un nouveau rapport à la nation et à son État.

3.1.2 L'expansion de l'État

Au-delà de la redéfinition du cadre de référence identitaire des francophones du Québec, la Révolution tranquille se caractérise aussi par les réformes majeures qu'opère le gouvernement Lesage sur l'État québécois. Pour favoriser une affirmation nationale des Québécois, Lesage s'appuie sur des instruments forts de régulation étatique. La multiplication des ministères et des agences gouvernementales implique par le fait même une embauche massive de technocrates fraîchement diplômés. L'État québécois grossit, et vite. Il va sans dire que les associations étudiantes québécoises observent ces réformes structurelles avec

⁴ Lysiane Gagnon. « Bref historique du mouvement étudiant au Québec 1958-1971 », *Bulletin d'histoire politique*, vol.16, no 2, hiver 2008, p. 18.

⁵ Jean-Marie Fecteau, « Jeunes et sociétés québécoise et canadienne », In *La jeunesse et ses mouvements : influences sur l'évolution des sociétés aux XIX^e et XX^e siècles*, Denise Fauvel-Riouf, Paris, Éditions du CNRS, 1993, p. 322-325 et Doug Owram, *Born at the right time ; a history of the baby-boom generation*, Toronto, University of Toronto Press , 1996, p. 234.

⁶ Doug Owram, *Born at the Right Time ; a history of the baby-boom generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 234.

attention. Toutefois, dans cette époque où se multiplient commissions et tables de concertation, la prise de parole étudiante est compromise par l'absence d'un porte-parole unique et représentatif face à l'État québécois. Pour mettre en contexte l'attitude du mouvement étudiant à ce moment, il convient de s'intéresser à la relation plus générale entre l'État et les mouvements sociaux.

Comme nous l'avons vu plus tôt, les sociologues Philippe Couton et Jeffrey Cormier s'intéressent à cette question et proposent de voir l'expansion de l'État comme catalyseur des mouvements sociaux. Leur démonstration permet de comprendre que, désireux de participer à la construction de l'État québécois, les jeunes leaders étudiants se tournent vers le gouvernement Lesage pour tous les dossiers concernant l'éducation. Les deux sociologues prennent le dossier de l'aide étudiante fédérale comme le meilleur exemple de leur théorie. Selon eux, en organisant une manifestation lors de la conférence fédérale-provinciale (du 31 mars au 1^{er} avril 1964), les étudiants ne désirent pas seulement dénoncer l'inconstitutionnalité du programme fédéral de bourses d'études, ils désirent aussi appuyer Lesage pour qu'il puisse négocier un meilleur pouvoir de taxation pour le Québec⁷.

Couton et Cormier reconnaissent l'influence de l'expansion de l'État dans le milieu étudiant dans la mesure où la création de la centrale étudiante québécoise, distincte de la fédération canadienne, devient « inévitable »⁸ à cause de la nécessité de négocier au niveau québécois avec le Ministère de l'Éducation (alors en création) qui vise à contrôler tout le système d'éducation à travers le Québec.

Le début des années 1960 marque aussi un rapprochement entre les syndicats et l'État. Selon Roch Denis, l'urgence de réaliser des réformes contre l'opposition des forces conservatrices favorise la mise en place d'une sorte d'alliance stratégique entre le

⁷ Couton et Cormier, « Voluntary Associations and State Expansion », p. 36.

⁸ *Ibid.*, p. 35.

gouvernement libéral et les mouvements sociaux, en particulier les forces syndicales⁹. Cette alliance tactique s'essouffle en 1966 avec le retour de l'Union nationale au pouvoir.

De manière générale, le syndicalisme est dans une bonne phase aux yeux de l'opinion publique. Jacques Rouillard constate que, dans les années 1950 et 1960, le syndicalisme jouit d'un bon appui populaire tant et si bien que « les trois quarts d'entre eux [Québécois] le considèrent comme une bonne chose; plusieurs sondages montrent aussi pendant ces années que les dirigeants syndicaux et les revendications salariales des syndicats sont bien vus de la population »¹⁰. Au niveau du droit de grève, l'État québécois le reconnaît pour le secteur public en 1964 et l'élargit pour les enseignants en 1965. Certains de ces secteurs n'avaient pas encore le droit de négocier.

En trame de fond, il faut aussi voir dans la syndicalisation de la fonction publique un formidable agent de propagande de l'idéologie et du modèle syndical au sein de la jeunesse. En effet, dès lors que l'État se met à lutter contre la corruption et le favoritisme dans la fonction publique, les syndicats prétendent que la syndicalisation est le meilleur moyen d'aboutir à ce but¹¹. À la CSN, par exemple, la syndicalisation de la fonction publique fait plus que doubler les effectifs de la centrale entre 1961 et 1966 ce qui n'est pas, selon Jacques Rouillard, sans rajeunir les effectifs et contribuer à un virage à gauche de la centrale¹².

⁹ D'ailleurs, malgré leur volonté de créer un troisième parti ouvrier, les centrales syndicales n'ont pas hésité à offrir un appui stratégique à la nationalisation de l'électricité, appuyant implicitement le Parti libéral. Roch Denis, *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979, p. 295-299.

¹⁰ Jacques Rouillard, « L'image du pouvoir syndical au Québec (1950-1991) », *Recherches sociographiques*, vol. 34, no 2, 1993, p. 287.

¹¹ Rouillard, *Le syndicalisme québécois*, p. 143.

¹² *Ibid.*, p. 158.

L'exemple du mouvement syndical illustre bien la volonté de l'ensemble des mouvements sociaux de participer à la modernisation de la société québécoise en collaboration avec le gouvernement. Selon Lysianne Gagnon, une volonté similaire anime le mouvement étudiant. Elle affirme que

[...] malgré leurs sympathies indépendantistes, les leaders de l'époque sont fortement attachés au gouvernement libéral, à la fois parce qu'ils partagent les objectifs de Gérin-Lajoie (et de la commission Parent) et surtout de Lévesque, qu'ils ne voient pas à court terme de solution de rechange au Parti libéral et qu'ils craignent par-dessus tout le retour de l'UN¹³.

Bien qu'ils n'apparaissent qu'en 1964, les rapports entre la jeune UGEQ et le gouvernement, à travers son nouveau Ministère de l'Éducation, semblent se construire sur une dynamique comparable à celle des syndicats. C'est ce qu'avancent Madeleine Gautier et Éric Bédard¹⁴. Ils soutiennent que, durant sa période de structuration, la centrale étudiante participe de bonne foi aux comités conjoints et se présente comme défenseur du rapport Parent.

Tout semble indiquer que la thèse de Gellner s'applique à l'étude du cas québécois et que le mouvement étudiant a été galvanisé par l'expansion de l'État, dont la création du Ministère de l'Éducation du Québec demeure la figure emblématique. La volonté de prendre part à la modernisation nécessitait la création d'un organe représentatif crédible : l'UGEQ. Soulignons que cette création se déroule la même année que la fondation du MEQ.

L'analyse du syndicalisme étudiant, présente dans la troisième tranche du rapport Parent, parue en 1966 enrichit notre compréhension de la perception de l'État face à ce

¹³ Gagnon, « Bref historique du mouvement étudiant », p. 19.

¹⁴ Madeleine Gautier, «Les mouvements étudiants des années soixante comme aspect du mythe de la Révolution tranquille au Québec?», In *Jeunesses et politique. Mouvements et engagements depuis les années trente*, tome 2, sous la dir. de Raymond Hudon et Bernard Fournier, Sainte-Foy, Presse de l'Université Laval, 1994, p. 237 et Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée, la crise d'octobre et le milieu universitaire*, Montréal, Septentrion, 1998, p. 27.

phénomène. Loin d'être indifférent au phénomène des associations étudiantes, le rapport Parent s'émerveille presque de cette nouveauté dans le paysage scolaire. En plus de reconnaître les avancées du mouvement étudiant en matière d'ouverture sur le monde et de lutte pour la démocratisation de l'éducation supérieure, le rapport Parent croit qu'« il est utile pour sa formation que la jeunesse fasse une expérience réaliste en même temps que sérieuse de la démocratie »¹⁵.

Le rapport Parent recommande donc que l'État reconnaisse le statut de jeune travailleur intellectuel et « que les associations étudiantes représentatives ou les syndicats étudiants dont les dirigeants sont démocratiquement élus soient invités à déléguer des représentants aux comités conjoints, dans les universités et les instituts et aux échelons régional et provincial »¹⁶. En d'autres mots, l'État québécois doit s'intéresser à ces citoyens en soif de démocratie, les écouter et les impliquer dans les décisions qui les concernent. Il semble bien que l'État, lui-même, était favorable à la transformation du mouvement étudiant en un mouvement syndical similaire aux centrales syndicales.

3.2 La trajectoire universitaire : la tentative ratée de réformer la FNEUC

Comme nous l'avons vu dans le bilan historiographique, en dehors de Nicole Neatby, à peu près aucun historien ne s'est intéressé au mouvement étudiant québécois des années 1950. Malheureusement, Neatby termine sa recherche en 1960, ce qui fait que la période entre 1960 et 1964 n'a pratiquement jamais fait l'objet d'une recherche fouillée. Pourtant, c'est lors de cette période charnière que les militants universitaires québécois vont se détourner une fois pour toute du mouvement étudiant canadien.

¹⁵ *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, tome III*, 1966, Québec: Gouvernement du Québec, juin 1966, p. 239

¹⁶ *Ibid.*, p. 244.

3.2.1 La FNEUC est-elle réformable?

À partir des années 1950 et ce jusqu'à la création de l'UGEQ en 1964, les associations étudiantes québécoises sont constamment hésitantes face à leur adhésion à la Fédération nationale des étudiants universitaires canadiens (FNEUC). À défaut d'un meilleur modèle organisationnel, elles vont tenter tantôt de la réformer, tantôt de s'en dissocier. Il nous semble intéressant de s'y attarder car ces tentatives de réformes de la FNEUC ne représentent rien de moins qu'un laboratoire des conflits constitutionnels qui vont marquer la société québécoise des décennies suivantes. Au final, ces expériences troubles vont considérablement influencer l'évolution des structures représentatives étudiantes du Québec et du Canada, en plus de contribuer à cristalliser la pensée syndicale de ces jeunes militants.

Fondée en 1926, la FNEUC a le projet de rassembler les étudiants universitaires du pays, promouvoir les droits des étudiants et favoriser la solidarité internationale étudiante¹⁷. Pratiquement éteinte dans les années 1940, elle renaît au cours de l'après-guerre, car les étudiants québécois et canadiens entendent mettre sur pied des projets de collaborations et avoir une voix au chapitre dans le débat canadien sur le nouveau rôle des universités, entre autres à travers les auditions de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada (Commission Massey). Au cours des années 1950, la FNEUC s'engage dans plusieurs débats, dont celui de maintenir ou non son affiliation à l'Union internationale des étudiants (UIE)¹⁸.

Alors que pour plusieurs, la FNEUC représente « un microcosme des rapports qui unissent les francophones et les anglophones, les catholiques et les protestants à l'échelle du

¹⁷ Nicole Neatby, *Carabins ou activistes ? ; l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 65-66.

¹⁸ Fondée le 27 août 1946 à Prague par 43 associations étudiantes nationales. L'UIE tombe rapidement sous le contrôle du bloc communiste. Conséquemment, 21 associations étudiantes nationales se retrouvent à Stockholm en 1950 pour mettre sur pied la Confédération internationale des étudiants (CIE), plus alignée au bloc occidental. Neatby, *Carabins ou activistes ?*, p. 66-68.

Canada tout entier »¹⁹, d'autres commencent à trouver que cette organisation ne fait pas grand-chose en dehors de la politique internationale, chose peu tangible pour la masse étudiante. Elle ne serait en somme qu'un tremplin politique pour quelques politiciens en herbe²⁰.

Au début des années 1950, Neatby remarque que les militants de l'AGEUM, leaders de l'aile réformiste de la FNEUC, entreprennent de réformer celle-ci pour qu'elle devienne plus syndicale²¹. Pour transformer la FNEUC en syndicat effectif, celle-ci doit d'abord commencer à s'intéresser plus sérieusement aux affaires nationales et augmenter substantiellement ses cotisations pour se doter de moyens financiers adéquats. Certains évoquent pour la première fois l'application de la formule Rand pour financer la fédération²². Neatby émet la thèse que cette volonté vient de l'influence du syndicalisme étudiant français qui commence à percer le milieu étudiant au Canada. Leur projet de réforme ne rejoint pas les autres étudiants canadiens et est battu à forte majorité en congrès. En conséquence, le conseil de l'AGEUM décide de se retirer de la fédération en novembre 1952²³.

Ce retrait de la FNEUC n'est pas permanent, car dès septembre 1953, l'AGEUM revient dans les rangs. Ce retour est motivé par une nouvelle «politique de présence» issue de débats internes renouvelés à l'AGEUM et des réformes syndicales effectuées par la fédération. Ces réformes consistent en la libération à temps plein du président et la hausse des cotisations²⁴. Cependant, la position de l'AGEUM et des autres associations québécoises est délicate, car elles sont contre le projet de la FNEUC qui vise à instaurer un système canadien de prêts et bourses, parce qu'elles jugent que cela empièterait sur le pouvoir constitutionnel

¹⁹ Neatby, *Carabins ou activistes ?*, p. 154.

²⁰ *Ibid.*, p. 155-156.

²¹ *Ibid.*, p. 160-162.

²² *Ibid.*, p. 163.

²³ *Ibid.*, p. 164.

²⁴ *Ibid.*, p. 182.

des provinces en matière d'éducation. Au mois d'octobre 1954, l'AGEUM décide, en plein congrès, de quitter de nouveau le bateau, car la FNEUC n'a pas complété sa réforme syndicale et ne s'intéresse pas plus qu'avant aux affaires nationales.

L'auteure constate qu'à partir de 1955, un nouveau grief est formulé concernant le peu de place fait au français dans les instances et les documents officiels de la FNEUC. Peu de temps après, on peut constater un certain retour de la politique de présence sous l'argument qui veut que le français au sein de la FNEUC ne sera défendu par personne d'autres que par les francophones eux-mêmes. Cependant, les leaders étudiants francophones innovent sur le plan stratégique. En effet, c'est en février 1957 que se crée une association étudiante nationale distincte, l'Association canadienne des universités de langue française (ACULF), qui a pour mandat de rassembler les forces universitaires francophones (l'Université d'Ottawa, de Moncton, de Sherbrooke, etc.) avant d'amorcer un retour en position de force à la FNEUC²⁵.

Le projet de l'ACULF ne fait pas l'unanimité, bien au contraire. Le conseil de l'Association générale étudiante de Laval (AGEL), dont un de ses membres, Gabriel Gagnon, est le président de la FNEUC pour l'année 1956-1957, refuse d'adhérer à la nouvelle association car le conseil considère que cela nuira à la cause du français au Canada²⁶. Le projet mort-né de l'ACULF a cependant un effet coup de poing dans les rangs de la FNEUC qui s'empresse de compléter sa « bilinguisation ». Toujours à partir de la logique de la politique de présence, l'AGEUM rejoint de nouveau les rangs de la FNEUC en février 1958²⁷. Ce n'est pas le même chemin que prend l'Association générale des étudiants de l'Université Sherbrooke (AGEUS) qui s'en retire en janvier 1959, car elle juge la FNEUC trop centralisée, mal administrée et que l'éducation ne devrait être que du ressort des provinces²⁸. Le mouvement étudiant québécois est alors désuni et éparpillé.

²⁵ Neatby, *Carabins ou activistes ?*, p.206-207

²⁶ *Ibid.*, p. 208.

²⁷ *Ibid.*, p. 211.

²⁸ Landry, « Mêlez-vous de vos affaires... », p. 31.

Bien que sur le plan strictement provincial, la FNEUC possède sur papier des regroupements provinciaux et que des étudiants sont élus pour les coordonner, cette coordination ne sera jamais effective, entre autres à cause du va et vient en terme d'effectifs, de certaines associations. Cependant, il faut, au Québec, trouver un moyen de parler d'une voix commune face à Duplessis lors de la grande manifestation de 1956, ainsi que lors de la grève nationale d'une journée de 1958. Ces deux événements sont l'embryon du mouvement étudiant au Québec et constituent la première manifestation et la première grève générale étudiante jamais organisées. Ils dénoncent tous deux le refus de Duplessis de mieux financer les universités²⁹. Les associations universitaires québécoises se replient alors sur un caucus en parallèle de la FNEUC rassemblant les présidents des associations universitaires du Québec (PUQ) qui regroupe les universités francophones et anglophones du Québec. Les premières collaborations sérieuses entre associations québécoises se font donc en opposition à l'État québécois qui est complètement amorphe en matière d'éducation postsecondaire. Au détour du ralliement progressif des associations étudiantes québécoises à la FNEUC, le PUQ s'éteint peu de temps après la grève de 1958.

3.2.2 La FNEUC devient l'Union canadienne des étudiants (UCE)

Si, en bout de ligne, la FNEUC finit par rallier en 1960 la dernière association québécoise non affiliée, celle de l'Université Sherbrooke (AGEUS), elle doit l'année suivante, sous la pression de cette dernière, modifier des clauses de ses revendications concernant un programme national de bourses d'études pour spécifier que l'éducation est une compétence strictement provinciale³⁰. Malgré ce compromis, les associations québécoises francophones (AGEUM, AGEL, AGEUS) réussissent un coup de force en 1963. En effet, une réforme majeure convertit la FNEUC en Union canadienne étudiante (UCE) qui reconnaît

²⁹ Neatby, *Carabins ou activistes ?*, p. 225-227.

³⁰ Landry, « Mêlez-vous de vos affaires... », p. 33.

désormais le caractère binational du pays en accordant un droit de veto à chaque groupe linguistique, ce qui avantage sans conteste la partie francophone en position minoritaire.

Selon le nouveau vice-président « français » de l'UCE, Ronald Montcalm, ce coup de force :

[...] change radicalement les structures périmées de la vieillotte FNEUC. Ces nouvelles structures, les uns les trouvent révolutionnaires, d'autres croient qu'elles viennent tard et que déjà elles sont dépassées. Quoi qu'il en soit, le XXVII^e congrès des étudiants universitaires canadiens donnait des bases d'une nouvelle organisation qui se devait d'être plus représentative de la dualité culturelle et ethnique du Canada³¹.

La transformation de la FNEUC en UCE tient essentiellement à deux résolutions qui ne sont, selon Montcalm, qu'une illustration de « la sincérité des étudiants canadiens qui veulent concentrer leurs efforts pour un meilleur Canada »³². Une de ces résolutions, présentée par l'association universitaire de Sherbrooke et soutenue par celle de McGill (symbolisant parfaitement la bonne entente « biethnique » de l'UCE), « admet que la nouvelle Union Canadienne des Étudiants doit concentrer son travail sur les problèmes les plus graves, par ordre de priorité et que le problème de l'analyse de la constitution canadienne en est un de la plus haute importance »³³. Dans le même esprit, elle démontre « la nécessité impérieuse de s'attaquer au problème de la refonte de la constitution canadienne afin de propager, sur le plan de l'opinion publique, un nouveau concept de la Confédération »³⁴.

Mine de rien, cette résolution comble le vieil objectif des associations québécoises de faire en sorte que la FNEUC/UCE s'intéresse plus aux affaires nationales

³¹ Ronald Montcalm, *Lettre de Ronald Montcalm, vice-président français de l'UCE, à la PEN*, 12 décembre 1963, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D33.

³² *Annexe de la Lettre de Ronald Montcalm, vice-président français de l'UCE, à la PEN*, 12 décembre 1963, p.1, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D33.

³³ *Ibid*, p. 2.

³⁴ *Ibidem*.

qu'internationales³⁵. De plus, au même titre que la jeunesse des années 1950 devait s'unir pour démystifier le communisme et ainsi éviter une troisième guerre mondiale, on retrouve dans l'esprit de la résolution cette forme d'union sacrée de la jeunesse, cette fois-ci appliquée à la réforme de la confédération dans le but de « sauver » le Canada.

Une deuxième résolution d'importance, cette fois-ci présentée par l'Université de Montréal, mais encore symboliquement soutenue par McGill, définit les nouvelles structures de l'UCE. En plus du vote binational mentionné précédemment, la résolution prévoit l'élection d'une vice-présidence francophone et d'une autre anglophone qui auront comme tâche de faire de l'organisation interne au sein de leurs groupes culturels respectifs. De plus, au sein de l'UCE, les groupes linguistiques exercent « une souveraineté interne sur les questions relevant de leur compétence exclusive »³⁶. Cela est sans compter que dans les cas où « chaque groupe ethnique doit disposer du même nombre de voix pour trancher certaines questions fondamentales », une commission de trois francophones et trois anglophones est chargée de définir ces questions dites fondamentales³⁷.

Cette réforme, adoptée à l'unanimité à ce congrès de la FNEUC/UCE, contient des éléments hautement intéressants qui nous laissent croire qu'à ses débuts, l'UGEQ n'était pas nécessairement pensée en opposition fondamentale à l'UCE. Tout d'abord, dans la dernière partie de la résolution présentée par l'Université de Montréal, on peut lire, sur le plan provincial, que la réforme de la FNEUC/UCE sera suivie par « la constitution d'une organisation étudiante provinciale »³⁸. Cette déclaration, à première vue banale, devient intéressante lorsqu'elle est recoupée avec la proposition de schéma des structures rédigée par le comité provisoire de l'UGEQ et couchée sur papier en novembre 1963, soit au même

³⁵ Concrètement, une autre résolution abolit le poste de vice-président aux affaires internationales et transfère la responsabilité au président. *Annexe de la Lettre de Ronald Montcalm*, p. 3.

³⁶ *Ibid.*, p. 2.

³⁷ *Ibidem*.

³⁸ *Ibidem*.

moment que la réforme de l'UCE. Dans la section des tâches de l'exécutif de l'UGEQ, on peut lire: « -Faire le lien avec les structures pan-canadiennes, s'il y a lieu »³⁹. La simultanéité de ces deux déclarations d'intentions démontre l'enchevêtrement de l'histoire de la décomposition de l'UCE et celle de la naissance de l'UGEQ.

Un autre élément de simultanéité appuie l'hypothèse voulant qu'au tout début l'UGEQ n'était pas nécessairement pensée en opposition à la FNEUC/UCE. En effet, l'échéancier donné à la commission paritaire, responsable de définir les questions dites fondamentales qui devront être soumises au vote binational de l'UCE, s'enchaîne dans celui mis en place pour l'UGEQ. L'échéancier de réforme de la FNEUC/UCE est celui-ci :

La commission soumettra son premier rapport au conseil exécutif, au plus tard le 1^{er} février 1964 et fera connaître ses recommandations préliminaires aux universités membres, au plus tard le 1^{er} mars 1964. Les conclusions finales seront présentées au conseil exécutif, au plus tard le 1^{er} juillet 1964»⁴⁰.

Sachant que les négociations pour la mise sur pied de l'UGEQ débutent dès mars 1963⁴¹ et qu'elle est officiellement fondée en novembre 1964, nous constatons que les associations universitaires québécoises jouent sur deux fronts. En effet, alors que l'AGEUM mène les négociations entourant la création de l'UGEQ, elle présente au même moment une résolution de réforme de la FNEUC/UCE avec un échéancier de travail qui s'avance jusqu'à l'été 1964. À ce moment, il faut voir l'UGEQ comme une stratégie complémentaire et volontairement menée de front en même temps que la réforme de la FNEUC/UCE. Aucun argument de poids ne nous permet de déterminer si les syndicalistes étudiants québécois ont hiérarchisé les deux projets. Une chose est certaine, un échéancier serré permet de mettre à l'épreuve dans les plus courts délais la réforme de la FNEUC/UCE. Avec plusieurs mois de

³⁹ Denis de Belleval, Robert Landreville et Bernard Landry (Comité provisoire de l'UGEQ), *Schéma des structures*, Québec, 10 novembre 1963, p. 2, BANQ, Montréal, p299 S4, SS3, D33.

⁴⁰ *Annexe de la Lettre de Ronald Montcalm*, p. 2.

⁴¹ Selon Lysianne Gagnon, la première réunion pour la formation d'une UGEQ a lieu au centre social de l'Université de Montréal le 8 mars 1963. Voir Gagnon. « Bref historique du mouvement étudiant », p. 20.

recul, les responsables de l'UCE proposent, en 1965, une explication de cette stratégie des deux fronts :

« It is still somewhat difficult to understand why French Canadian student leaders brought demands for the restructurization of NFCUS to the 1963 Edmonton Congress. Perhaps it was because the definition of UGEQ had not proceeded to a sufficiently advanced degree to permit its establishment at that time, and it was felt that until the student organization in the classical colleges and the normal schools were organized on a solid basis to permit their affiliation to UGEQ that continued demands for a total revamping of NFCUS should be pressed »⁴².

Quoi qu'il en soit, nous savons désormais de manière certaine que les négociations à propos de l'UGEQ se font en même temps que se concrétisent celles concernant la réforme de la FNEUC en UCE binationale. Une recherche plus détaillée sera nécessaire dans le futur pour savoir à quel point l'AGEUM et les autres associations francophones ont cru que cette hydre à deux têtes était fonctionnelle et viable, et surtout comment elles ont réussi à convaincre leurs collègues canadiens-anglais de tenter le coup de cette réforme qui leur était théoriquement désavantageuse sur le plan de la représentativité.

La PEN ne partage pas cette stratégie sur deux fronts et propose une rupture immédiate avec le mouvement étudiant canadien. Selon eux, le caractère dysfonctionnel de la FNEUC/UCE est la consécration de l'incohérence de la Confédération canadienne dans sa structure actuelle. À ce titre, même réformée, l'UCE ne peut donc être le fer de lance d'une lutte pour la réforme du système confédératif canadien⁴³. C'est sur cette base que la PEN adopte une résolution proposant une scission immédiate avec le mouvement étudiant canadien-anglais :

[...] que la situation au niveau des associations étudiantes devrait être la suivante : UGEQ doit être la centrale nationale des étudiants canadiens-français [du Québec] et, comme tel, être leur représentant exclusif; de même pour FNEUC au niveau

⁴² Canadian Union of Students, *Submission to the Royal commission*, p. 29.

⁴³ «Le Canada n'est pas "un" : FNEUC», *Bulletin PEN*, septembre-octobre 1963, p. 6, BANQ, Montréal, P299, S8, SS2. SSS2/1.

canadien-anglais. Et c'est sur cette base que les relations binationales pourront être établies⁴⁴.

Bernard Landry, le président de l'AGEUM de l'époque, s'insurge de son côté à propos de la domination des anglophones au sein de la section québécoise de la FNEUC. Dans un texte présenté au congrès de la PEN de 1963, il analyse la situation de la manière suivante :

McGill, Sir George-William University, Loyala et Mariannapolis font la loi même si Laval, Montréal et Sherbrooke font bloc. Dix mille étudiants anglo-saxons mènent le bal à la FNEUC, région du Québec, contre quatre-vingt-dix mille étudiants canadiens-français, si on respecte la réalité des choses. J'ai toujours eu peur que cela s'ébruite dans la presse⁴⁵.

Landry s'inquiète aussi du fait que le secrétaire du front commun étudiant soit unilingue anglais. Il y a, selon lui, une forme d'ironie à réclamer le bilinguisme au niveau fédéral si une organisation québécoise ne répond pas « aux principes de défense nationale les plus élémentaires »⁴⁶. Cette vision nationaliste de la nécessité d'une UGEQ se conjugue, selon Landry, à l'urgence de renforcer l'offre de services en milieu étudiant québécois qui, à ce sujet, fait piètre figure face à d'autres mouvements étudiants. Somme toute, l'appel de l'ancien président de l'AGEUM en est un d'unité.

Justement, pour les associations universitaires, l'heure de la scission n'est pas encore venue. Pour le moment, on tente de mettre à l'épreuve cette nouvelle structure. Sous la pression des associations québécoises qui capitalisent sur le compromis binational, l'UCE s'engage à ne plus faire de lobby envers le gouvernement canadien car, comme mentionné auparavant, traiter d'éducation au niveau fédéral est considéré comme un manque de respect envers les responsabilités constitutionnelles des provinces. L'auteur Nigel R Moses soutient que les associations canadiennes-anglaises, tant au niveau local que provincial, continuent,

⁴⁴ *Déclaration faite au cours de la session d'études 1963; La PEN : Le Canada français avant le Canada*, p. 2, AUdeM, Montréal, P172, C5.2.

⁴⁵ Bernard Landry, *Pour des structures nationales étudiantes*, congrès de la PEN 1963, p. 3, AUdeM, Montréal, P172, C5.2.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 3.

malgré leur engagement, à faire ce type de lobby fédéral. Il n'est donc pas étonnant de l'entendre affirmer que

« [...] this lobbying and lack of solidarity with Quebec's position considerably aggravated "binational" tensions within NFCUS and CUS. When the CSLP was legislated in 1964⁴⁷, the French-English conflict came to a head-francophone Quebec student councils withdrew from CUS and formed the UGEQ »⁴⁸.

Finalement, la mise en place, en 1964, du programme canadien de prêt étudiant semble être le début de la fin de l'aventure binationale de l'UCE. Pour expliquer le départ des associations francophones du Québec de l'UCE, Moses fait référence à cet incident comme point de rupture. Il affirme d'ailleurs plus largement que « the establishment of the CSLP [Canadian student loans programm], no doubt, confirmed Quebec youth's growing disillusionment with the Canadian state, the consequences of which are well known »⁴⁹.

Pour justifier cet échec, chacun y va de sa façon. Chez l'UCE, qui fait en 1965 un retour sur cette expérience originale, on avance que c'est un manque de compréhension préalable dans les discussions fondamentales qui ont à terme mené à des visions différentes de l'UCE :

« French Canadian students understood the Canadian Union of Students as a superstructure wich grouped two free, independent and sovereign unions devoted to matters of specific and peculiar interest to the respective language groups. English Canadians thought of the new CUS [UCE] as a unified organization with two caucuses meeting annually to discuss matters of internal interests »⁵⁰.

⁴⁷ Le *Canadian student loans programm* (CSLP) est mis en place par le gouvernement fédéral en 1964. Human Resources and Skills Development Canada, *About the canadian student loan program*. [En ligne], http://www.hrsdc.gc.ca/eng/learning/canada_student_loan/about/index.shtml. (Page consultée le 29 novembre 2009)

⁴⁸ Nigel R Moses, « Student organizations as historical actors: the case of mass student aid », *The Canadian Journal of Higher Education*, vol. 31, no. 1, 2001, p. 100.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 104.

⁵⁰ Canadian Union of Students, *Submission to the Royal commission*, p. 30.

De son côté, l'AGEUM explique les raisons motivant un départ de l'UCE dans un document rédigé par l'exécutif. Au-delà des problèmes monétaires reliés aux coûts de la bilinguisation, au débat sur l'intrusion du fédéral dans le domaine de l'éducation, à l'absence de service, c'est vraiment la fibre identitaire que l'exécutif désire faire vibrer pour convaincre son conseil de se désaffilier de l'UCE :

Mais ce n'est pas là la principale difficulté. Celle-ci vient de ce qu'on a voulu implanter au Canada une formule de l'Union Nationale, c'est-à-dire l'union des associations locales d'étudiants existantes dans le cadre d'un pays donné, suppose de la part de ses membres une cohésion réelle, une communauté d'intérêts, une ressemblance et un esprit communautaire qui ne se retrouvent pas au Canada où il n'existe pas de nationalité canadienne⁵¹.

Dans une approche réaliste, l'exécutif de l'AGEUM reconnaît la fédération étudiante canadienne comme ce qu'elle est : « l'UCE, on ne peut le lui reprocher, prétend représenter la majorité des étudiants du Canada »⁵². Finalement, pour rassurer les derniers récalcitrants à quitter le navire canadien, le rapport de l'exécutif de l'AGEUM cite d'autres scissions basées sur la langue qui, dans le passé récent, se sont bien déroulées⁵³.

Le discours présent à l'AGEUM est partagé par le reste du mouvement étudiant québécois, car, en juillet 1964, celle-ci signe, conjointement avec l'AGEUS, l'AGEL, FAGECCQ, la PEN et la Fédération des normaliens du Québec (FNQ), un communiqué de presse qui dénonce le projet de loi créant le si controversé programme de bourses fédérales. On peut y lire le passage suivant :

Cette situation [l'appui de l'UCE au nouveau programme de bourses fédérales] démontre assez bien, selon les trois associations étudiantes universitaires

⁵¹ Exécutif de l'AGEUM, *Texte sur l'UCE*, sans date, p. 2, AUdeM, Montréal . P178, 4057, divers UGEQ

⁵² *Ibid.*, p. 5.

⁵³ Plus précisément, il s'agit de la scission des journaux universitaires francophones de la CUP, dont il sera question plus loin, et celle du mouvement coopératif. *Ibid.*, p. 9.

canadiennes-françaises, la difficulté d'existence, dans la pratique, d'une union étudiante « pancanadienne »⁵⁴.

C'est finalement vers septembre 1964⁵⁵ que les trois associations universitaires (AGEUM, AGEUS et AGEL) quittent l'UCE. Plus tard dans la décennie, l'UGEQ fera sienne cette interprétation de l'histoire de la scission⁵⁶.

La controverse du CSLP scelle le cumul de toutes ces malheureuses expériences que les associations universitaires québécoises ont vécu depuis les années 1950 dans le cadre du mouvement étudiant canadien. Ayant joué infructueusement la carte de la réforme, les associations universitaires peuvent dorénavant mieux s'investir dans l'autre front. En d'autres mots, pour les universitaires, l'UGEQ est la suite logique de l'échec de l'UCE.

Alors que les universitaires sont à même de tirer les leçons de leur expérience d'une centrale étudiante canadienne, le secteur préuniversitaire (c'est-à-dire les collèges classiques, les écoles normales, les instituts techniques, etc.) en est à créer ses premières associations étudiantes. Un mouvement étudiant fort au Québec demeure incomplet sans la présence massive et organisée de ces jeunes adultes. À défaut d'avoir des institutions représentatives fortes, le mouvement étudiant préuniversitaire bénéficie d'une presse étudiante particulièrement agitée. Comme nous le verrons à l'instant, les jeunes journalistes détiennent un rôle fondamental dans le démarrage syndical au Québec.

⁵⁴ PEN, *Communiqué de presse* : « Pas de bourses du fédéral aux étudiants du Québec », sans date, p. 1-2, BANQ, Montréal, P299, S4, SS5/2.

† ⁵⁵ Nous n'avons pas trouvé de document attestant une date précise de retrait collectif de l'UCE. Notre hypothèse de septembre 1964 est tirée ce que nous avons déduit de la lecture croisée de nos sources.

⁵⁶ *Historique de l'Union Générale des étudiants du Québec*, 21 novembre 1967, p. 3, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D33 et Michel Vaillancourt président de l'AGEUM, *Syndicalisme étudiant et UGEQ*, sans date, p. 3, AUdeM, Montréal, 4053, divers UGEQ

3.3 La trajectoire préuniversitaire : le journalisme étudiant

Dans la démocratie occidentale, on qualifie souvent le journalisme comme un 4^e pouvoir en addition aux pouvoirs central (législatif, exécutif et judiciaire), local et associatif, trio originellement conceptualisé par Alexis de Tocqueville. À ce titre, Lysianne Gagnon a raison de soutenir que ce 4^e pouvoir a été bénéfique pour le mouvement étudiant, car il jouit à l'époque d'une bonne publicité dans les média de masse⁵⁷.

Comme nous venons de le voir, la Révolution tranquille est un contexte fort favorable à la diffusion de l'idéologie syndicale en milieu étudiant. Cependant, l'historiographie a, à ce jour, été incapable de mettre en lumière le groupe étudiant moteur de la structuration complète du mouvement. À la suite à des pistes laissées par Pierre Bélanger dans son ouvrage de synthèse sur le mouvement étudiant de 1960 à 1983, nous nous sommes intéressé aux journalistes étudiants qui auraient, selon l'auteur, véritablement déclenché la syndicalisation à grande échelle du milieu étudiant, en particulier du secteur préuniversitaire. Selon Pierre Bélanger, les journaux étudiants du début des années 1960 « jouent le rôle " d'éveilleurs de conscience " »⁵⁸.

3.3.1 Le journalisme de combat

Ce n'est pas la première fois que les journalistes étudiants s'impliquent dans la création d'une association étudiante. Déjà au lendemain de la Première Guerre mondiale, le

⁵⁷ Plus précisément, elle dit : « Malgré ce manque évident de participation de la part du milieu qu'elles sont censées représenter, les diverses associations étudiantes reçoivent énormément de publicité de la part des mass média : Jacques Guay est passé à *La Presse*, avec Jean Sisto, Luc Beaugard, Gilles Daoust, puis par la suite Gilles Gariépy. Au *Devoir*, Réal Pelletier, Jules Leblanc, etc. Le moindre communiqué de l'AGEUM ou de la PEN est bien " placé " dans les journaux, et les éditorialistes, Renaude Lapointe en tête, se penchent avec sympathie sur les revendications de " l'élite de demain " ». Voir Gagnon, « Bref historique du mouvement étudiant », p. 18.

⁵⁸Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois; son passé, ses revendications et ses luttes : (1960-1983)*. Québec, l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, 1984, p. 8.

Quartier latin milite pour la création d'une fédération étudiante à l'Université de Montréal⁵⁹.

C'est beaucoup plus tard que, sous l'impulsion de Gérard Pelletier, la JEC crée la Corporation des escoliers griffonneurs (LEG) en 1943⁶⁰. La « corpo » rassemble les différents journaux étudiants publiés dans les collèges classiques dont les journalistes sont des militants jécistes. Selon ses règlements généraux, LEG « avait comme fin générale d'améliorer la qualité des journaux en apportant une aide appropriée à leurs responsables »⁶¹.

À la suite de longues années d'édition, la corpo perd de la vitesse vers 1959 alors que la JEC cesse de lui apporter son patronage, rendant effective par le fait même sa déconfectionnalisation. Paradoxalement, dans un historique qu'elle rédige en 1965, la PEN considère que « la qualité technique des journaux ayant atteint un niveau relativement élevé, les journalistes étudiants se désintéressèrent peu à peu de leur association [LEG] »⁶².

S'amorce alors une longue réflexion interne qui s'étale sur plus de deux ans pour aboutir en 1962 à un changement d'orientation majeur. D'abord, LEG change de nom pour Presse étudiante nationale (PEN) avec des arguments se référant d'abord à l'aspect vétuste de son ancien nom compliqué qui date de la Deuxième Guerre. Le nom PEN est perçu comme plus explicite et plus professionnel. De plus, selon les militants, « le terme national soulignerait davantage le fait que notre association s'adresse à tous les journaux étudiants de la nation canadienne-française »⁶³. Précisons qu'au moment de cette réforme, le mot national se réfère encore à canadien-français plus qu'à québécois. D'ailleurs, la PEN aura longtemps des journaux membres en Ontario et en Acadie.

⁵⁹ Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même; les étudiants montréalais 1895-1960*, Presse de l'Université du Québec, Québec, 2008, p. 144.

⁶⁰ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène; l'action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p. 58.

⁶¹ *Mémoire de la Presse Étudiante Nationale 1964-1965*, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S7, SS10, SSS2, D2.

⁶² *Ibid.*, p. 2.

⁶³ *Amendements aux statuts et règlements*, sans date, BANQ, Montréal, p299, S1, SS1, 1.

La métamorphose de LEG en PEN rallie les journaux universitaires qui sont de plus en plus insatisfaits de la *Canadian University Press* (CUP). Les journaux québécois francophones sont insatisfaits du bilinguisme plus théorique que pratique de l'agence de presse canadienne. De plus, ils soutiennent que « les journaux étudiants anglais sont d'abord des journaux d'information dans lesquels abondent les nouvelles de tous genres, les journaux étudiants francophones, pour leur part, préfèrent les reportages, les enquêtes et les campagnes d'idées »⁶⁴. Si les raisons de cette différente conception du journalisme ne sont pas identifiées, la différence en soi n'est pas conjoncturelle. On devine son caractère fondamental dans ces mots que John Lynn, président de CUP, adresse à une représentante de la PEN : « You realize of course that the nature of CUP does not allow us to take position on things of a political nature. We do not have a "role syndical" as you do. This is unfortunate, but it is nonetheless the case with us »⁶⁵.

Conséquence de cette divergence de vues sur le rôle du journalisme, les quatre journaux francophones (le *Quartier latin*, le *Campus Estrien*, la *Rotonde* et le *Carabin*) quittent le bateau de la CUP pour rejoindre la PEN, le tout, en un peu plus d'un an. Le *McGill Daily* soutient cependant que ce départ est temporaire : « They hope, however, to maintain close contact with CUP, and the ultimate objective is a single truly bilingual press service across Canada »⁶⁶.

Cette dynamique de retrait de la CUP est le prélude à celle présente dans le milieu politique étudiant concernant les tentatives de réformes de la FNEUC en UCE étudiées plus haut. Rappelons que les militants étudiants québécois étaient mécontents du manque de bilinguisme effectif et du manque de vision syndicale dans l'association canadienne. Le

⁶⁴ « " La Rotonde " et " Le Carabin " se sont retirés de la P.U.C. », *Le Bulletin de la Presse Étudiante Nationale*, février 1963, p. 8, BANQ, Montréal, P299, S8, SS2, SSS2/1.

⁶⁵ *Lettre de John Lynn, président de CUP, à Louis Poisson, président de la PEN*, 20 septembre 1967, BANQ, Montréal, P299 S4, SS3, D28/3.

⁶⁶ Alan Chodos, « French Newspapers Resign From CUP », *McGill Daily*, lundi 7 janvier 1963, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S9, SS4.

parallèle entre la critique du manque de vision syndicale et la critique d'une différente vision du journalisme étudiant nous dévoile une similarité de cas significative. Les syndicalistes étudiants et les journalistes étudiants désirent tous les deux politiser leurs associations pour mieux politiser leur milieu. Nous devons aussi ajouter le fait que les deux transitions se déroulent grosso modo à la même époque, soit vers 1962-1963. Au-delà d'une simple coïncidence, nous croyons que cela constitue aussi une démonstration intéressante du courant néonationaliste et du courant syndical qui, tous les deux, font de plus en plus consensus dans tout le milieu étudiant.

La scission des journaux francophones de la CUP ne marque pas la fin des relations entre francophones et anglophones dans le journalisme étudiant. Après quelques mois de silence, les deux organismes reprennent contact et s'engagent à s'échanger des copies des différents journaux de campus. Dans un bulletin interne, l'exécutif de la PEN déclare que

[...] la PEN et la CUP se reconnaissant l'une l'autre comme représentative des journaux publiés dans sa langue, leurs relations peuvent maintenant se normaliser. Tous les journalistes étudiants ont les mêmes intérêts et les mêmes problèmes, de quelque culture qu'ils soient. Ceci nous autorise à croire que les relations avec la CUP seront fructueuses⁶⁷.

Les relations binationales des journalistes étudiants se feront dorénavant à partir de deux entités autonomes plutôt qu'au sein d'une fédération dysfonctionnelle.

La structure de la PEN est plutôt classique. Un congrès annuel où est élu l'exécutif provenant des équipes journalistiques locales qui, à travers l'adhésion du journal à la PEN, possèdent toutes un vote. En dehors du congrès, des réunions sont parfois organisées sur des thématiques des services techniques et surtout sur les grands thèmes de l'actualité sociale et politique.

Longtemps perçue comme une simple association de services techniques, la PEN prend une optique résolue d'engagement social en vue de faire progresser le milieu étudiant

⁶⁷ «PEN et la CUP», *Bulletin "PEN"*, vol.2, no 1 février-mars 1964, p. 1, BANQ, Montréal, P299 S8, SS2, SSS2/2.

et de le rendre conscient des responsabilités qui lui incombent, par le moyen du journalisme. Sur le fond, la modernisation de la PEN se fait selon quatre grands axes. Premièrement, la PEN est une association ayant le but de rendre les journaux étudiants plus professionnels. En ce sens, l'organisation se voit d'abord comme une école de journalisme. Elle a la mission de former ses membres, de fournir des services techniques aux journaux membres et d'entretenir des relations avec d'autres centrales journalistiques dans le monde.

La PEN se considère aussi comme un « syndicat de journalistes » (il y a d'ailleurs à l'exécutif un poste de vice-président à la défense syndicale). C'est forte de ce mandat que la PEN s'arroge le droit de défendre la liberté de presse sur les campus et sur la place publique. Permettant aux journalistes d'adhérer individuellement à l'organisme, la PEN se propose de les défendre en se basant sur une charte des droits des journalistes et un code d'éthique « qui assure aux journalistes la liberté, indispensable à l'exercice de leurs fonctions »⁶⁸. Quoique le terme « syndicat » utilisé par la PEN puisse porter à confusion, le fait de protéger ce qui s'apparente à des conditions de travail des journalistes étudiants constitue à notre sens une action proprement syndicale. Cependant, pour ne pas confondre les lecteurs, nous éviterons d'utiliser le terme « syndicat » dans notre analyse de la PEN.

Ensuite, la PEN désire devenir une centrale d'information étudiante. Cet aspect de la nouvelle identité de la PEN se résume essentiellement à créer et maintenir une agence de presse étudiante mandatée de fournir un fil de presse constant aux abonnés et de tenir à jour des dossiers approfondis sur les sujets brûlants de l'actualité. Finalement, la PEN se convertit en centrale de pensée étudiante. À ce titre, on donne à la PEN le « rôle de centrale de recherche d'où partent des campagnes d'intérêt commun »⁶⁹. C'est ce nouveau rôle que se donne la PEN qui dynamise considérablement l'action étudiante préuniversitaire. C'est un peu comme si les journalistes étudiants s'étaient collectivement donnés le droit d'être au même moment des éditorialistes. D'ailleurs, pour aiguïser l'esprit politique de ses membres,

⁶⁸ Jacques Fournier et Louis Poisson, « Mémoire à l'attention des commanditaires », *La Presse Étudiante Nationale et le Premier Séminaire international de la presse étudiante libre*, p. 7, BANQ, Montréal, P299, S4, SS4, SSS2, D4/1.

⁶⁹ Fournier et Poisson, « Mémoire à l'attention des commanditaires », p. 8.

la PEN organise chaque année un séminaire sur un thème d'actualité que les journaux locaux auront à relayer durant le reste de l'année. La PEN tient aussi un centre de documentation pour les journalistes étudiants.

Lorsqu'un journaliste analyse un événement ou un problème, il doit donner son opinion sur la manière de régler ce problème pour le meilleur de la condition étudiante. De gardien de la démocratie, le journaliste de la PEN devient aussi gardien de l'intérêt de la classe étudiante. On constate cette influence évidente dans un rapport sur les théories du journalisme étudiant où on peut lire que la « fonction essentiellement sociale du journal commande qu'il mette l'accent sur la prise de conscience, le diagnostic, et la solution des problèmes du milieu qui concernent son travail et sa vie collective d'une part, et son intégration à la société entière d'autre part »⁷⁰.

Les beaux principes de la PEN font rapidement face à des remises en question de la part de la communauté étudiante. L'historien Éric Bédard met un gros bémol sur l'adhésion générale de la masse étudiante envers leurs journalistes. L'auteur défend la thèse qu'il y a un gouffre énorme entre le discours journalistique et l'adhésion réelle des étudiants aux principes du syndicalisme promu par les journaux étudiants. Par exemple, il cite des étudiants de la Polytechnique qui, en novembre 1965, interceptent un camion de chargement pour y brûler les 10 000 parutions qui s'y trouvent du *Quartier Latin*, journal étudiant de l'Université de Montréal, car ils le trouvent trop socialiste et déconnecté de sa base⁷¹. Le journal étudiant du campus de Laval, le *Carabin*, est quant à lui attaqué sur sa position envers la religion. En effet, en octobre 1964, un groupe de catholiques veut la démission de l'équipe du journal à cause de son idéologie supposément marxiste et donc athée. Le groupe de catholiques reçoit l'appui du journal catholique régional l'*Action*. L'équipe du *Carabin* réplique en spécifiant qu'elle ne se considère pas marxiste, mais plutôt ouvertement

⁷⁰ Commission Dostie. *Document préliminaire : rapport Rochon-Fortin sur les données théoriques du journalisme étudiant et leur concrétisation*, sans date, p. 5, BANQ, Montréal, P299, S2, SS3, D14.

⁷¹ Éric Bédard, « L'idéologie syndicale étudiante : du discours à la pratique : le cas de l'AGEUM (1950-1969) », *bulletin de RCHTQ*, vol. 21, no 1, hiver 1995, p. 23.

socialiste⁷². Elle accuse le journal l'*Action* de sensationnalisme et de « jaunisme ». Elle conclut son communiqué de presse avec une déclaration de nature personnaliste : « la religion catholique pour nous se situe au niveau de l'engagement personnel et ne doit pas être mêlée à une idéologie »⁷³.

Alors que la PEN tente de renforcer la conscience étudiante en la dotant d'un esprit critique, elle ne sort pas complètement des schémas traditionnels en matière de financement. Un lecteur contemporain de publications progressistes pourrait s'étonner de retrouver dans la liste des commanditaires des congrès de la PEN les hauts noms du capitalisme américain et canadien tels que Brasserie Molson, *Avon products*, *Bank of Nova Scotia*, *Seven-Up Montreal* ou encore *Pepsi-Cola Canada*. Pis encore, pour faire publier une enquête sur les journaux étudiants locaux, la PEN sollicite et reçoit l'aide financière de *Bell Canada*, du *Canadian National* et d'*Air Canada*⁷⁴. Au-delà de la critique que l'on pourrait faire de l'élasticité des principes de la PEN, il faut plus simplement comprendre que le projet politique de la PEN demeure dans un cadre largement social-démocrate, voire libéral. Nous sommes en effet bien loin de journaux d'agitation-propagande à saveur marxiste-révolutionnaire.

3.3.2 Campagnes politiques

Malgré ces quelques critiques, la PEN met en place, peu de temps après l'adoption de ses principes directeurs, une série de campagnes politiques en milieu étudiant. D'ailleurs, le thème de sa session d'étude de 1962 est « le journalisme étudiant suivra-t-il ou provoquera-t-il l'évolution de la classe étudiante ? »⁷⁵. L'idéologie combative du journalisme étudiant est

⁷² Association Générale des Étudiants de Laval, *Rapport sur le Scandale*, 29 octobre 1964, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D7.

⁷³ *Communiqué de Presse du Carabin*, p. 3. BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D7.

⁷⁴ PEN, *Rapport de l'administration nationale, année financière 1965-1966*, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S7, SS10, SSS1, D3.

⁷⁵ Robert Gratton, *Rapport annuel de l'exécutif national*, 1 novembre 1962, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S2, SS1, SSS 2/3.

mise à l'épreuve, et ce ne sont pas les combats qui manquent. À travers ces différentes initiatives, la PEN va se révéler le fer de lance de la communauté étudiante.

3.3.2.1 Le droit de vote à 18 ans

C'est en 1962-1963 que la PEN démontre pour la première fois sa maîtrise du jeu politique en contribuant à faire adopter le droit de vote à 18 ans par le Parti libéral au pouvoir en lui faisant miroiter l'information, d'abord fausse, que l'Union nationale en ferait une revendication électorale. L'idée est d'abord formulée vers 1962 par le journal jéciste *Vie Étudiante*⁷⁶. Elle est donc étudiée au congrès de la PEN de novembre de la même année et reçoit un appui unanime des congressistes. La PEN forme le « comité des droits civiques et de la jeunesse » qui a pour mandat de coordonner la campagne⁷⁷. Lysiane Gagnon s'est intéressée de près à cet épisode et nous livre une longue description dont en voici un extrait :

En quelques mois seulement, 40 éditeurs [éditorialistes] se prononcent en faveur dans les journaux étudiants, et les éditorialistes professionnels emboîtent le pas : Laurendeau, Ryan, Pelletier, à qui l'on fait valoir que le rajeunissement de l'électorat aurait des effets positifs sur le développement du Québec, tout en contrant les résistances d'arrière-garde aux objectifs de la Révolution tranquille, etc. Gérard Pelletier, convaincu, prie l'un de ses reporters (Jacques Guay) d'effectuer une série de reportages sur le sujet. Au journal du Parti libéral, *La Réforme*, se trouve un ancien camarade de classe de Gariépy, Michel Lapalme...qui, à son tour, aborde le thème du vote à 18 ans. Pendant ce temps, les initiateurs de la campagne font un travail de persuasion dans les coulisses des partis politiques. On réussit à convaincre le parti de l'opposition, l'Union nationale, d'en faire l'un de ses chevaux de bataille pour s'attirer la faveur de la jeunesse. Le premier ministre Lesage est averti par Michel Lapalme (qui est le fils de Georges-Émile) que l'UN compte présenter un projet de loi en ce sens. Lesage décide de « couper l'herbe sous le pied » à son adversaire...et passe lui-même à l'action. Désormais, on aura droit de vote à partir de 18 ans⁷⁸.

⁷⁶ PEN, *À la suite de la campagne du vote à 18 ans*, sans date. p. 1, BANQ, Montréal, P299, S7, SS7.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 2.

⁷⁸ Gagnon, « Bref historique du mouvement étudiant », p.19.

La PEN se réclame rapidement de cette victoire qui constitue, selon elle, « un précédent qui aura d'énormes répercussions »⁷⁹. Selon les mots du président Robert Gratton, « cette campagne vint consacrer définitivement la transformation de la PEN en un groupe de pression étudiant au service de la classe étudiante et de la collectivité »⁸⁰. Bien heureux de ces avancées, les journalistes étudiants entendent bien compléter le droit de vote des jeunes avec une formation politique adéquate. À ce titre, la PEN demande que

[...] l'initiation politique académique obligatoire des Belles-Lettres et la formation de clubs politiques non partisans deviennent nécessaires si on veut que le vote à 18 ans constitue non seulement la reconnaissance d'un droit strict mais aussi un apport nouveau et exigeant d'électeurs [...]⁸¹.

Les succès de cette campagne donnent le goût de mieux s'organiser pour en obtenir d'autres. Dans son rapport de la campagne, la PEN souligne l'urgence de créer une fédération des mouvements de jeunesse du Québec pour mieux coordonner les efforts de jeunes dans l'avenir. De plus, le succès de cette campagne a des échos dans le reste du Canada. En effet, peu de temps après la décision de Lesage, la section acadienne de la PEN sollicite l'appui de leurs confrères québécois dans une campagne similaire d'obtention du droit de vote à 18 ans⁸².

3.3.2.2 Opération gratuité scolaire (OGS)

C'est dès l'été 1963 que la PEN prend la tête de l'« Opération gratuité scolaire » (OGS) qui, en réaction à des hausses de frais universitaires, milite en faveur d'un plan

⁷⁹ PEN, *À la suite de la campagne*, p. 2.

⁸⁰ Robert Gratton, *Rapport annuel de l'exécutif national*, 31 octobre 1963, p. 17, BANQ, Montréal, P299, S2, SS1, SSS2/4.

⁸¹ PEN, *À la suite de la campagne*, p. 5.

⁸² « PEN-acadie copie campagne droit de vote 18 ans », *Pen-Acadie*, p. 2, AUdeM, Montréal, P172, B2.1.1.

progressif de gratuité scolaire où l'État québécois remettrait aux universités les sommes qui leur permettraient d'abaisser les frais au niveau de l'année précédente⁸³. Les journalistes présentent la gratuité scolaire comme allant de pair avec le Bill 60⁸⁴. Sans la gratuité scolaire, le Bill 60 « perd sa raison d'être et nous n'en voulons pas s'il est destiné à continuer encore longtemps une discrimination odieuse »⁸⁵. Dans un document interne de la PEN, on fait le lien entre la gratuité scolaire et la socialisation des professions :

[...] on fait de l'éducation un service national. C'est notre dernier argument en faveur de la planification des professions. En effet, si par la gratuité scolaire intégrale l'enseignement devient un service public défrayé par les contribuables de toute la société, il s'ensuit que ceux qui profiteront de ce service devront être des professionnels redevables au peuple⁸⁶.

L'exécutif de l'OGS réussit à rencontrer le ministre de l'Éducation le 3 septembre pour lui exposer ses arguments. Il propose aussi que le gouvernement soit le seul autorisé à permettre des hausses de frais. Pour refuser les propositions étudiantes, le ministre se réfugie derrière l'autonomie universitaire et l'attente de la deuxième tranche du rapport Parent. Déçus, les mandataires étudiants se convainquent « que cette attitude n'est que temporaire et que nos pressions pourront la modifier »⁸⁷.

Malgré ce départ enthousiaste, la campagne entre rapidement dans un creux de vague. Le président de la PEN, Louis Fournier, s'en plaint à Louis Côté, son collègue de l'AGEUM :

⁸³ *Lettre de Robert Gratton, président PEN, à Hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation, Montréal, 19 août 1963, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S7, SS3/2.*

⁸⁴ Dans son rapport annuel, le président Robert Gratton avait, au nom de la PEN, explicitement appuyé la première tranche du Rapport Parent. Il avait désiré la constitution d'un front commun de tous les corps intermédiaires progressistes du Québec pour faire contrepoids aux amendements des évêques. Voir Gratton, *Rapport annuel de l'exécutif national*, 31 octobre 1963, p. 23-26.

⁸⁵ *Lettre de Robert Gratton à Hon. Paul Gérin-Lajoie, p. 2.*

⁸⁶ Louis Fournier, *Et puis la gratuité scolaire*, sans date, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S7, SS3/1.

⁸⁷ L'exécutif de l'Opération Gratuité Scolaire, *lettre sans titre*, Montréal, 4 septembre 1963, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S7, SS3/2.

« Est-ce un " flop " à cause du minable que l'on a élu à la présidence du comité directeur ou est-ce une mauvaise formulation des objectifs précis et d'un plan d'action par étapes ? Je me le demande »⁸⁸. Fournier ajoute qu'il croit que la lutte pour le rééquilibrage fiscal entre Québec et Ottawa devrait conditionner l'action étudiante au premier chef. Si Côté partage les critiques à l'égard du président de l'OGS, Jean Bazin de l'AGEL, il croit que le mouvement doit se fixer des priorités. Il affirme : « Nous ne pouvons que difficilement nous lancer dans une campagne pour la Gratuité scolaire [sic], inventoriant tous les aspects de la question, tout en luttant intensément pour le réaménagement fiscal »⁸⁹. Il semble que de vouloir appuyer les revendications du gouvernement québécois tout en luttant pour des améliorations sectorielles en éducation soit difficile à conjuguer pour les leaders étudiants. Se battre aux côtés de Québec pour une réforme fiscale contre Ottawa ne place pas automatiquement le mouvement en position de force pour obtenir du gouvernement québécois la gratuité scolaire. L'articulation de la question sociale et de la question nationale demeure un défi.

Après une motion de blâme au président Jean Bazin, votée en conseil d'administration⁹⁰, la PEN propose un plan de relance de l'OGS basé sur l'élection d'une nouvelle direction ainsi que sur l'élargissement des revendications à la démocratisation de l'éducation, dont l'établissement de la gratuité scolaire ne constitue que l'étape initiale⁹¹. La centrale des journalistes étudiants convoque donc une réunion de relance qui peaufine les détails de la marche à Québec et, par la même occasion, priorise les objectifs qui vont dorénavant comme suit : « 1) Appuyer les revendications fiscales du gouvernement du Québec, 2) Signifier au gouvernement qu'il devra accorder une priorité à l'éducation »⁹².

⁸⁸ *Lettre de Louis Fournier, président de la PEN, à Louis Côté, secrétaire de l'AGEUM*. Montréal, 18 décembre 1963, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D8.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 3.

⁹⁰ *Procès-verbal du conseil d'administration de la PEN*, janvier 1964, BANQ, p. 1, Montréal, P299, S2, SSS2, SSS1/3.

⁹¹ PEN, *La PEN face au relancement de l'Opération Gratuité Scolaire*, février 1964, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S4, SS5/2.

⁹² Chantal Gagnon (OGS), *Minutes de la réunion de mercredi 19 février*, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S7, SS3/2.

Nous pouvons en déduire que le mouvement étudiant considère qu'il ne pourra obtenir la revendication numéro 2) si la condition numéro 1) n'est pas remplie. Cet appui fort envers la position du gouvernement québécois témoigne bien de la situation politique du Québec à ce moment et du dilemme dans laquelle est empêtrée une bonne partie de la gauche politique et syndicale, à savoir comment appuyer les ambitions néo-nationalistes du gouvernement québécois tout en préservant une distance critique décente. Pour le mouvement étudiant, cette prise de position s'inscrit aussi dans une recherche de relations formelles, voire institutionnelles, avec le gouvernement québécois. Malgré cela, la PEN tente de souligner l'indépendance du mouvement étudiant face au gouvernement du Québec en précisant dans son communiqué de presse, émis quelques jours avant la manifestation du 1^{er} avril, que « s'ils (les étudiants) montent à Québec, c'est principalement pour s'assurer que les sommes accrues qui seront mises à la disposition du gouvernement provincial serviront à la réalisation d'une véritable politique sociale »⁹³.

Les archives se sont révélées plutôt silencieuses sur le bilan de cette manifestation. Seul Pierre Bélanger y consacre une section dans son histoire du mouvement étudiant. Sur les 5000 étudiants prévus, 3000 marchent à Québec pour aller déposer des mémoires et écouter divers orateurs, dont des ministres québécois⁹⁴. À la lumière de ces informations, l'OGS peut être perçue comme un relatif succès dans la mesure où la PEN a réussi à générer un mouvement acceptable dans un contexte où les associations étudiantes étaient désorganisées. Nous sommes cependant en droit de nous demander si la majorité des marcheurs avaient compris l'ensemble des revendications de la manifestation où s'ils n'étaient pas simplement là par pur nationalisme ? Pour Robert Gratton de la PEN, la réponse tend vers une présence basée sur le nationalisme : « La montée à Québec au mois d'avril dernier a pu donner à un observateur extérieur l'illusion qu'une telle solidarité [basée sur la défense de la gratuité scolaire] existe; mais s'il avait poussé davantage son investigation, il se serait rendu compte

⁹³ PEN, *communiqué de presse : Montée à Québec*, 13 mars 1964, p. 1, BANQ, Montréal, p299, S7, SS3/2.

⁹⁴ Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois*, p. 11.

que cette solidarité ne tenait qu'au plan du nationalisme [...] »⁹⁵. Quoi qu'il en soit, avec l'OGS, la PEN réussit encore une fois à démontrer son ascendant au sein du mouvement étudiant.

En plus de ses deux campagnes d'envergure, la PEN prend position sur une série impressionnante de sujets politiques : elle dépose un substantiel mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme⁹⁶, dénonce farouchement le congédiement de Gérard Pelletier du journal *La Presse*⁹⁷ (le 30 mars 1965), s'oppose à la venue de la reine au Canada, etc. Il faudrait sans aucun doute un autre mémoire en histoire pour s'attarder à tout le travail politique effectué par la PEN tout au long de son existence.

Toutefois, en menant de front toutes ces campagnes, la PEN ne se sent pas nécessairement à sa place. Selon le président Louis Fournier, « la PEN ne peut continuer de jouer le rôle supplétif au sein de la classe étudiante et ne tient pas à s'ingérer dans les secteurs qui ne sont pas proprement de sa juridiction »⁹⁸. En d'autres mots, les journalistes étudiants considèrent qu'ils ont un problème éthique au niveau d'une représentation pouvant être jugée comme illégitime. En effet, la PEN représente des journaux étudiants qui ne forment pas des instances décisionnelles et démocratiques comme une association peut l'être. En ce sens, que la PEN soit la seule porte-parole de toute une jeunesse pourrait, à terme, discréditer cette

⁹⁵ Robert Gratton, Rémi Bouchard, Jocelyne Pelchat et Robert Tessier, *Congrès de fondation : Manifeste de l'équipe Gratton*, 9 novembre 1964, p. 4. AUdeM, Montréal, P168, 4053, divers UGEQ.

⁹⁶ PEN, *Les objectifs fondamentaux des canadiens français face à la réalité sociale, économique et politique de l'heure. Mémoire soumis au comité parlementaire de la constitution de l'Assemblée législative du Québec et à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. 12 novembre 1964, 22 p., AUdeM, Montréal, P172, C3.2.

⁹⁷ PEN, *Communiqué : Le congédiement de Gérard Pelletier : un acte inadmissible*, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P172, C8.10.

⁹⁸ *Lettre de Louis Fournier, président PEN, à Serge Joyal, président FAGECCQ*, sans date, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D17. Il est intéressant de rajouter que la PEN utilise le même qualificatif de supplétif en 1964 lorsqu'elle lance une campagne d'organisation au secondaire. PEN, *Cinquième réunion du conseil d'administration de la PEN*, sans date, p. 3, AUdeM, Montréal, P172, B1.1.1.

jeunesse et la PEN elle-même. Il est temps de faire cheminer le mouvement étudiant préuniversitaire vers le syndicalisme.

3.3.3 Organiser le milieu étudiant

3.3.3.1 Les AGE collégiales

Les journalistes savent bien que le monde étudiant collégial n'est pas organisé au niveau local. C'est lors du congrès de mars 1962 que la PEN se donne comme mandat de centrer son action sur la nécessité de créer des AGE dans chaque institution⁹⁹. Ce mandat vient du constat du président Robert Gratton qui trouve que, dans le milieu étudiant, ça bouge seulement à l'AGEUM et à la PEN. Il faut dire que cela presse, car on commence à croire que les étudiants vont manquer le bateau de la Révolution tranquille. Robert Gratton s'étonne que « le milieu étudiant que l'on aurait eu, dans d'autres pays, à l'avant-garde de ces efforts de reconstruction nationale, se tenait ici à l'écart et n'y participait en rien. On se contentait d'en jaser, et même pas sur la place publique »¹⁰⁰. Selon le vice-président Achille Tassé, cette campagne a pour but « d'inviter le milieu étudiant à revaloriser sa participation au milieu intellectuel qu'il fréquente d'une part, et d'autre part de l'inviter à un engagement social immédiat et dynamique »¹⁰¹. Le rôle des journaux étudiants dans cette campagne est « d'éveiller leur milieu respectif aux complexes problèmes de la démocratisation de l'éducation au Québec »¹⁰².

⁹⁹ Robert Gratton, *Évolution de la PEN de mars 1962 à août 1963*, sans date, p. 4. S1, SS2, D2.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Achille Tassé, *La Presse Étudiante Nationale et le syndicalisme étudiant*, sans date, p. 1, BANQ, Montréal, p299, S7, SS5, D1.

¹⁰² *Ibid.*

Le projet semble susciter beaucoup d'excitation, du moins c'est ce que rapporte un journaliste de *La Presse* qui assiste à une conférence de journalistes étudiants en septembre 1962 : « les étudiants des collèges classiques et des écoles supérieures viennent de déterrer la hache de guerre. Ils sont désormais résolus coûte que coûte à se grouper en associations générales et même en fédération »¹⁰³. Signe que cette tâche est prise particulièrement au sérieux, on peut lire, dans un document de la PEN traitant de l'extension de l'action du journaliste étudiant, une invitation aux journalistes étudiants à faire le saut dans la politique syndicale s'il y a absence de force politique sur leurs campus. Ainsi, « les journalistes étudiants ne devraient pas hésiter à démissionner du journal si les exigences du bien commun requièrent leur participation à la direction du syndicat étudiant. Ils ne doivent pas craindre de devenir des " René Lévesque " de l'action étudiante »¹⁰⁴.

Le président de l'exécutif provisoire de la Fédération des associations générales étudiantes des collèges classiques du Québec (FAGECCQ) vient mettre un bémol à cette campagne. Selon lui, tout est allé un peu trop vite, ce qui fait que des AGE tombent quelques temps après être mises sur pied. Selon lui, « on ne peut pas construire une A.G. comme une force de frappe, ça ne convient pas dans les collèges; on n'a plus une taille pédagogique et institutionnelle pour ça »¹⁰⁵. Ce n'est pourtant pas ce qu'observe Bernard Landry. Selon lui, « il n'y a plus dans ce domaine de recul possible; pour une AG qui chancèle, dix nouvelles surgissent [...] »¹⁰⁶. Somme toute, cette première séquence d'organisation que l'on peut véritablement qualifier de syndicalisation semble bien fonctionner car, encore en 1965, la PEN reçoit toujours des demandes d'informations sur la façon de mettre sur pied une AGE¹⁰⁷.

¹⁰³ Luc Beauregard, « Projet d'une association de collégiens », *La Presse*, 5 septembre 1962, p. 6, BANQ, Montréal, P299, S9, SS3.

¹⁰⁴ *Extension de l'Action du journaliste étudiant*, sans date, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S2, SS3, D14.

¹⁰⁵ Jean-Pierre Mongeau, *Conférence donnée par Jean-Pierre Mongeau, président de l'exécutif provisoire de FAGECCQ*, Québec, Mai 1963, p. 17, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D17.

¹⁰⁶ Bernard Landry, *Pour des structures nationales étudiantes*, congrès de la PEN 1963, p. 1, AUdeM, Montréal, P172, C5.2.

¹⁰⁷ *Réponse de Lise Bissonnette à Jean-Marc Poulin de Thetford Mines*, le 24 mars 1965, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S3, SS1/6.

3.3.3.2 La Fédération des associations générales étudiantes des collèges classiques du Québec (FAGECCQ)

Comme nous venons de le voir, le débat qui hante la PEN à propos de sa légitimité en milieu étudiant génère un mouvement d'organisation d'AGE sur les campus collégiaux. Cependant, l'organisation doit aller plus loin. C'est pourquoi, dès 1962, les journalistes étudiants formulent en congrès une résolution qui vise à favoriser la mise sur pied, dans les institutions collégiales, d'instances représentatives et décisionnelles susceptibles de prendre le relais de la PEN : « Qu'il soit formé un organisme analogue à la PEN pour les hommes politiques élus. Cet organisme n'aurait aucun pouvoir officiel sur ces hommes politiques, mais serait plutôt une centrale où ils viendraient puiser des idées pour une politique commune »¹⁰⁸. S'ajoute à cette motivation principale la peur que les universitaires centralisent le pouvoir au sein de la future UGEQ.

La majorité des documents traitant du syndicalisme étudiant québécois choisissent le 8 mars 1963 comme date de la naissance de l'UGEQ. C'est lors de cette « journée syndicale » organisée par l'AGEUM¹⁰⁹ au centre social de l'Université de Montréal que se forme l'exécutif provisoire mandaté de rédiger des ébauches de statuts et règlements et d'organiser un congrès de fondation. Malgré des discussions intéressantes tout au long de la journée, une fracture s'installe entre collégiens et universitaires. Menés par la PEN, les collégiens considèrent qu'il y a une limite à l'identité « universelle » et homogène de l'étudiant avancée par les universitaires. Ils croient qu'il existe une différence importante entre le statut universitaire et le statut collégien et que cette différence doit se refléter dans la

¹⁰⁸ *Proposition des commissions du 3^e congrès annuel des escholiers griffonneurs*, novembre 1962, p. 4, BANQ, Montréal, P299, S3,SS2/4.

¹⁰⁹ Intéressé par ce qui se passe au niveau collégial, l'AGEUM avait récemment mis sur pied un bureau des affaires préuniversitaires. Robert Landreville, vice-président du conseil provisoire de FAGECCQ, *Camp d'été 1963 de Presse Étudiante Nationale, Informations sur FAGECCQ*, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S7, SS1/9.

structure de l'UGEQ par le biais de fédérations distinctes qui cohabiteraient au sein de la même centrale étudiante. La PEN justifie cette position par le fait que :

[...] le milieu étudiant préuniversitaire collégial a ses caractéristiques propres. L'âge de ses membres, par exemple, en est une et d'importance. L'Universitaire est déjà un jeune adulte, alors que le collégien est un jeune qui aspire, en quelque sorte, à devenir adulte. La profession de l'universitaire est d'acquérir une compétence dans une branche particulière du savoir humain, alors que celle du collégien est l'acquisition d'une formation humaine intégrale¹¹⁰.

C'est le 21 mars suivant, lors d'une réunion de présidents d'AGE de collèges classiques de Montréal¹¹¹, que l'on clarifie, par le biais de résolutions, la position des militants préuniversitaires par rapport au projet d'une centrale étudiante homogène :

Attendu que les étudiants des Collèges classiques ont des modes de vie et de travail différents des autres étudiants, donc ont des problèmes particuliers;
Attendu que les AG collégiales agissent et évoluent dans un contexte institutionnel particulier;
Attendu qu'il existe des problèmes communs à tous les étudiants;
[...]
B) Nous estimons que les étudiants des collèges classiques doivent d'abord songer à se structurer à leur niveau.
C) Nous estimons qu'il revient aux étudiants des collèges classiques, unis dans une fédération, d'étudier et de négocier la forme de participation à une union provinciale des étudiants¹¹².

En d'autres termes, le secteur collégial croit toujours fermement à un mouvement étudiant unifié au sein de l'UGEQ, mais considère qu'il possède des intérêts propres qui doivent être défendus par une instance particulière autant au sein de l'UGEQ que face aux organismes provinciaux. Il faut aussi spécifier que, parcellisées sur de multiples petits campus, les AGE collégiales ne font pas le poids contre les grandes AGE universitaires. Se regrouper permet de donner au secteur collégial un meilleur rapport de force au sein de la

¹¹⁰ *Bulletin « PEN »*, septembre-octobre 1963, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S8, SS2, SSS2/1.

¹¹¹ Robert Landreville nous apprend qu'il y avait déjà depuis quelques années des tentatives «d'intercollégialisme» dans la région de Montréal. Voir Landreville, *Camp d'été 1963 de Presse Étudiante Nationale*, p. 2.

¹¹² *Bulletin « PEN »*, avril-mai 1963, p. 8, BANQ, Montréal, P299, S8, SS2, SS2/1.

future UGEQ. Signe que la jeune fédération est en recherche d'appui, elle permet, en cas d'absence d'AGE sur un campus, « de grouper aussi tout conseil étudiant ou tout autre organisme représentatif des étudiants d'un collège classique »¹¹³. Un des mandats de la FAGECCQ est d'ailleurs de parachever le travail initié par la PEN, soit la création d'AGE dans les collèges classiques où elles sont encore inexistantes.

Il est intéressant de remarquer le rôle d'accompagnement que se donne la PEN dans le processus. Elle se propose, en qualité de « seul organisme étudiant provincial groupant des collèges », d'organiser, pour les 15 et 16 avril 1963, le congrès provincial des AGE de collèges classiques. De plus, c'est Robert Gratton, le président de la PEN, qui prononce le discours d'ouverture devant les 225 délégués de ce congrès qui met au monde la FAGECCQ¹¹⁴.

Alors que des étudiants collégiaux avaient déjà formulé dans le passé des craintes concernant l'implication politique au collégial, il est très étonnant de constater l'attitude des autorités collégiales à propos de la création de la FAGECCQ. Tout d'abord, après avoir assisté au premier congrès de la nouvelle fédération (12, 13, et 14 octobre 1963), le Père Roland Fortin, recteur du collège Jean-de-Brébeuf et président du comité provisoire des activités parascolaires de la Fédération des collèges classiques (FCC), publie un communiqué intitulé « FAGECCQ n'est pas prématuré ». Dans ce communiqué, il appuie sans réserve ce projet. Il déclare : « Dans quelques années, 3 ou 5 ans peut-être, je crois que FAGECCQ sera un organisme, une association inspirée et inspirante dans le milieu, qu'elle y apportera un dynamisme et un éclairage qui sera tout à l'honneur de la jeunesse contemporaine »¹¹⁵. Il s'engage de plus à faire en sorte que la FCC prête un montant de départ à la FAGECCQ ainsi que des locaux pour y loger ses bureaux. Ceci fera dire à certains universitaires un peu amers

¹¹³ Landreville, *Camp d'été 1963 de Presse Étudiante Nationale*, p. 2.

¹¹⁴ *Bulletin «PEN»*, avril-mai 1963, p. 8.

¹¹⁵ Roland Fortin, *Communiqué : FAGECCQ n'est pas prématuré*, 13 octobre 1963, p. 1. BANQ, Montréal. S4. SS3, D17.

de ce tour de force que la FCC était le véritable père de la FAGECCQ, car elle lui avait fait cadeau d'un berceau¹¹⁶.

Ces accusations de patronage sont isolées, mais elles mettent en lumière la relation particulière avec l'autorité collégiale que la FAGECCQ entend promouvoir: Cela n'est pas sans compromettre le caractère syndical de la fédération. Alors qu'elle a déjà clarifié que l'étudiant du collège classique n'est pas encore un jeune adulte, elle croit en une relation particulière avec les éducateurs. Landreville affirme que :

Il faut de part et d'autre se reconnaître pour ce qu'on est, se respecter et travailler à la même œuvre : la formation intégrale de l'homme. Cela est très différent d'une soumission «bébête» des éduqués devant les éducateurs paternels ou de la révolte intempestive des «jeunes adultes» contre cette race perverse : les éducateurs !¹¹⁷.

On reconnaît dans ce discours que la recherche d'une relation respectueuse envers l'autorité se caractérise par la nature incomplète de la formation de l'étudiant collégial. Cette citation permet aussi de mieux nous faire comprendre les divergences culturelles entre universitaires et collégiens qui ont généré un démarrage syndical autonome via la FAGECCQ. Pour cette dernière, chaque chose en son temps; une fois jeune adulte, l'étudiant pourra assumer une indépendance d'esprit. Toutefois, le collégien est toujours en formation et a besoin de ses éducateurs pour l'aider à devenir un jeune adulte. Il semble dès lors très clair que la FAGECCQ ne sera pas un syndicat étudiant très radical dans la mesure où il n'entend pas remettre en question de manière fondamentale le système d'éducation en milieu collégial. En ce sens, doit-il être considéré comme un syndicat étudiant? La FAGECCQ, dans tous les cas, ne se présente jamais comme tel. Ici comme dans le mouvement ouvrier, il y a plusieurs façons de voir le syndicalisme...

¹¹⁶ Landreville, *Camp d'été 1963 de Presse Étudiante Nationale*, p. 2.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 7.

3.3.3.3 Fédération des normaliens du Québec (FNQ)

En ce qui a trait aux normaliens, ils préparent aussi leur fédération nationale à partir du printemps 1963. Ce n'est que quelques mois plus tard, en mai 1964, que trente-cinq écoles normales parachèvent leur entrée dans le syndicalisme étudiant en créant officiellement la fédération des normaliens du Québec (FNQ). À partir d'un congrès fondateur intitulé : « FNQ, un départ ! », l'organisation des normaliens est reconnue par la PEN, la FAGECCQ et les centrales syndicales, en particulier la Corporation des instituteurs catholiques (CIC), leur futur syndicat en tant qu'enseignants en formation. À propos de cette dernière, les jeunes de la FNQ considèrent que « ce qu'ils nous ont donné comme capital financier nous leur rendrons un jour sous la forme d'un capital humain mieux fini et mieux rodé en ce qui concerne la chose syndicale »¹¹⁸. Les jeunes normaliens se sentent vraiment en filiation avec leurs instituteurs aînés et entendent régénérer le « paysage de nos syndicats par son apport franc et neuf »¹¹⁹. En termes syndicaux, l'identité des normaliens se développe donc sur le modèle d'une identité de métier. Invité comme orateur au congrès, Serge Joyal, président de la FAGECCQ, justifie la création de la FNQ avec le même argument qui avait servi à justifier la création de sa propre fédération étudiante : l'identité particulière des différents types d'étudiants préuniversitaires. Selon Joyal, les normaliens vivent une réalité particulière et doivent trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes. Il considère lui aussi que les normaliens « doivent étendre une véritable organisation syndicale au sein du corps professoral »¹²⁰. Joyal enchaîne en souhaitant des échanges profitables entre la FNQ et la FAGECCQ. Il précise cependant ceci : « Or qu'est-ce que souhaiter un partage technique, politique, idéologique entre la FNQ et FAGECCQ, sinon désirer, appeler encore plus directement une UGEQ efficace et au service des étudiants »¹²¹. Cette déclaration met en garde les quelques éléments anti-UGEQ qui commencent à s'exprimer sur le fait que cette

¹¹⁸ Fédération des normales du Québec, *Communiqué de presse : Congrès de fondation de la Fédération des normaliens du Québec*, sans date, p. 1. BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D20.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 2.

¹²⁰ Serge Joyal, président FAGECCQ, *Allocution au congrès : La F.N.Q. un départ*, 7 mai 1963, p.3, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D20.

¹²¹ *Ibid.*

mégastructure ne peut qu'avoir un effet centralisateur. Le président des collégiens croit qu'une AGE non affiliée serait condamnée, par son isolement politique, à répéter continuellement les mêmes erreurs et serait privée des services offerts par les fédérations et l'UGEQ.

En somme, alors que la fameuse journée syndicale du 8 mars 1963 à propos de la création de l'UGEQ avait créé une division entre universitaires et préuniversitaires, nous pouvons constater qu'elle a au moins eu le mérite de démontrer aux collégiens et aux normaliens l'urgence de construire des structures nationales et ainsi accélérer de manière générale l'évolution syndicale du mouvement étudiant.

3.4 La fondation de l'UGEQ

Après l'expérience décevante des universitaires à la FNEUC/UCE et la structuration du mouvement préuniversitaire appuyé par la PEN, tout semble être enfin mûr pour la fondation de la centrale étudiante québécoise. De plus, au-delà de la popularité croissante du syndicalisme étudiant, le syndicalisme ouvrier, lui, apparaît plus que jamais comme un moyen légitime et efficace d'organiser le mouvement étudiant et de le propulser sur la scène québécoise. Cette effervescence doit certainement être inspirante, car on retrouve souvent des représentants syndicaux, comme Fernand Daoust de la FTQ ou Marcel Pepin de la CSN, dans les congrès de journalistes étudiants et plus tard dans ceux de l'UGEQ. L'inverse est aussi vrai. La force du syndicalisme ouvrier est telle qu'un représentant de l'AGEUM au congrès de la CSN de 1964 évoque même la possibilité d'une affiliation du futur syndicat étudiant à une centrale ouvrière¹²². Quoiqu'il en soit, le mouvement étudiant de 1963 et 1964 est à la croisée des chemins.

¹²² Louis Fournier, « L'AGEUM aux syndicats ouvriers », *Le Quartier latin*, 1^{er} décembre 1964, vol. 47, no 23, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S5, SS3, SSS3/6. Étrange parallèle que cette anecdote lorsqu'on sait que les étudiants français ont pensé un moment faire de l'UNEF une section étudiante de la Confédération générale du travail (CGT) pour favoriser l'unité de tout le mouvement syndical. Le désir d'une véritable autonomie de pensée étudiante par rapport à leurs aînés avait alors été le chant du cygne de ce projet. Paul Bouchet, « La Charte de Grenoble : texte et contexte », In

3.4.1 Vers le congrès de fondation

Comme nous l'avons vu tout au long du chapitre, trois phénomènes importants marquent le mouvement étudiant entre 1962 et 1964 : d'abord, un front commun provisoire des forces étudiantes, sous l'initiative de la PEN, sur des enjeux politiques d'envergure nationale (vote 18 ans, le Bill 60 et l'OGS), ensuite, l'organisation du secteur collégial, encore sous l'initiative de la PEN, et finalement, la scission des universitaires de la FNEUC. Ces trois phénomènes ont une influence déterminante sur la structuration « finale » du mouvement étudiant. Elles viennent concrétiser des réflexions théoriques en évolution depuis quelques années dans les cercles étudiants.

À ce titre, Bernard Landry, alors président sortant de l'AGEUM, lance une sérieuse mise en garde au mouvement étudiant organisé lors du congrès de la PEN en 1963. En effet, les étudiants doivent se rendre compte que la désorganisation du front commun étudiant nuit à leur cause. Landry dénote un manque de cohésion lors des rencontres au sommet: « Aucune unité préalable n'est réalisée en général souvent aucune discussion même n'a eu lieu entre les divers corps étudiants. Il est arrivé quelques fois que les représentants en soient venus au prise en présence du ministre, donnant à tous le spectacle de la plus parfaite improvisation »¹²³. Comme quoi un mouvement a besoin de cohésion pour réussir.

Cet appel ne sera pas lancé en vain car c'est suite à la journée syndicale du 8 mars 1963 qu'un comité provisoire de l'UGEQ est mis sur pied par les trois AGE universitaires francophones du Québec, soit celles de l'Université de Montréal, de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke (l'AGEUM, l'AGEL et l'AGEUS). Le comité est alors composé

Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946 : la charte de Grenoble, sous la coord. de Robi Morder, Paris, Syllepse, 2006, p. 98.

¹²³Bernard Landry, *Pour des structures nationales étudiantes*, congrès de la PEN 1963, p. 2, AUdeM, Montréal, P172, C5.2.

uniquement d'universitaires¹²⁴, considérant que les collégiens ont décidé de se structurer d'abord avant d'adhérer à la « superstructure ».

Une première réunion des intéressés à l'UGEQ a lieu le 8 septembre 1963. À ce moment, la FAGECCQ est déjà en marche et c'est d'égal à égal qu'on discute de la suite des choses pour la superstructure. Les informations sont très rares concernant l'état des travaux du comité pour l'année scolaire 1963-1964. Nous savons seulement qu'en novembre 1963, le comité provisoire se penche sur un premier schéma de structures pour l'UGEQ¹²⁵.

Après quelques mois d'apathie¹²⁶, le comité semble se remettre en marche car il est décidé que, considérant la précarité financière des nouvelles fédérations (FAGECCQ, FNQ, etc), ce seront les trois AGE universitaires qui se cotiseront pour former le premier « trésor » de l'UGEQ. D'ailleurs, le 9 septembre 1964, soit quelques semaines avant le congrès de fondation, ces trois AGE universitaires signent une lettre où elles s'engagent à se cotiser selon l'envergure de leurs moyens financiers respectifs pour embaucher Guy Savard comme permanent de l'UGEQ¹²⁷.

¹²⁴ Alors qu'originellement ce comité devait être composé de 3 personnes par AGE pour un total de 9, la composition finale du comité est la suivante : Bernard Landry, Denis de Belleval, Pierre Marois, Jacques Girard, Guy Savard et Marcien Roy. Ils seront rejoints plus tard par Michel Letellier et Robert Landreville. La majorité d'entre eux vient de l'Université de Montréal et les autres de l'Université Laval et de collèges classiques. Voir *UGEQ*, sans date, p. 32, BANQ, Montréal, P299, S2, SS1, SS2/4 et *Situation actuelle du milieu étudiant*, p. 12, BANQ, Montréal, P299, S7, SS10, SS3, D42.

¹²⁵ Voir Denis de Belleval, Robert Landreville et Bernard Landry (Comité provisoire de l'UGEQ). *Schéma des structures*, Québec, 10 novembre 1963, 5 p., BANQ, Montréal, p299 S4, SS3, D33.

¹²⁶ *Lettre ouverte de Michel Letellier, président de l'AGEL, aux membres du comité provisoire de l'UGEQ*, Québec, 7 août 1964, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4055, équivalence de crédit.

¹²⁷ *Contrat entre Guy Savard et l'AGEUM, l'AGEL et l'AGEUS*, Montréal, 9 septembre 1964, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4053, divers UGEQ.

3.4.2 Le choix du modèle confédératif

Ayant choisi l'avenue syndicale, le mouvement étudiant en est rendu à déterminer le type de centrale syndicale dont il entend se doter. Les deux modèles de référence sont bien sûr la FTQ et la CSN. Selon Bernard Dionne, les deux centrales ont en commun le fait d'avoir « adopté une double structure de représentation des intérêts de leurs membres correspondant à la double vocation du syndicalisme moderne »¹²⁸, soit les revendications de nature économiques et professionnelles et celles de nature sociopolitiques. En ce sens, les deux centrales possèdent des conseils régionaux responsables des revendications plus sociopolitiques. Ce qui différencie les deux centrales se situe donc au niveau de la relation des instances intermédiaires (les fédérations professionnelles par exemple) par rapport aux sections locales et par rapport à la centrale.

À proprement parler, la FTQ n'est pas un syndicat, mais bien une fédération de syndicats nationaux et internationaux indépendants. Une section locale ne peut pas adhérer à la FTQ. Elle doit d'abord adhérer à une centrale affiliée à la FTQ. La FTQ n'a donc pas vraiment de service de syndicalisation et n'émet pas de charte directe¹²⁹. C'est tout le contraire à la CSN qui peut émettre une charte directe mais qui le fait que très rarement car les sections locales sont membres de facto d'une des fédérations professionnelles (éducation, santé, métallurgie, communication, etc.)¹³⁰. Dans ce cas-ci, une section locale adhère directement à la CSN et joint une des fédérations professionnelles par la suite. La nuance entre le modèle de la CSN et de la FTQ est importante car, bien qu'un syndicat de la FTQ a plus de liberté politique qu'une fédération de la CSN, le modèle de la CSN peut conférer à celle-ci plus de cohérence politique.

Lors des négociations pour créer l'UGEQ, c'est justement la place des fédérations intermédiaires qui crée le plus de discordes. Les étudiants préuniversitaires ayant déjà fait le

¹²⁸ Bernard Dionne, *Le syndicalisme au Québec*, Montréal, Boréal, 1991, p. 72.

¹²⁹ Selon Bernard Dionne, un syndicat à charte directe est un « syndicat rattaché à une centrale sans l'entremise d'une fédération professionnelle ». *Ibid.*, p. 123.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 75.

choix de se doter de fédérations particulières, le modèle d'une centrale unitaire et homogène est rapidement écarté. Toutefois, les fédérations préuniversitaires demeurent fragiles. Conséquemment, pour ne pas donner trop de pouvoir à une AGE universitaire par rapport à une AGE préuniversitaire, on conceptualise l'AGE universitaire comme une fédération qui regroupe les AGE des différentes facultés qui composent le campus d'une université. Par exemple, une AGE universitaire (comme l'AGEUM) devient donc l'égale de la FNQ ou de la FAGECCQ. Au niveau national, cela permet de présenter l'UGEQ comme un modèle confédératif où les fédérations de campus universitaires ont le même poids que les fédérations de collèges classiques, de normaliens, d'enseignement spécialisé, etc¹³¹.

Durant les trois jours du congrès de fondation, les quelques 300 délégués présents discutent en commissions et en plénières des finances, des documents constitutifs et de quelques positions politiques de l'heure. Tous les membres fondateurs s'entendent aussi pour avoir une assemblée générale (congrès) annuelle chargée d'élire l'exécutif et de voter les principales résolutions. Un comité de coordination est responsable d'appuyer et d'orienter l'exécutif dans l'application des mandats. L'exécutif, quant à lui, est en charge d'effectuer la gestion quotidienne de la centrale selon les mandats obtenus dans les deux autres instances¹³². Un conseil juridique permanent de cinq membres couronne l'organisation. Il donne son avis juridique sur toute question d'intérêt, gère les contestations d'élections et assumerait la direction de l'Union en cas de démission en bloc de l'exécutif¹³³. Le débat qui fait le plus rage est celui sur la place des fédérations.

¹³¹ Au moment de fonder l'UGEQ, il y aura un total de 7 fédérations : les trois AGE universitaires de Laval, Sherbrooke et Montréal, FAGECCQ, FNQ ainsi que l'Organisation générale des étudiants de l'Enseignement spécialisé du Québec (OGÉESQ) et l'Association des étudiantes infirmières (AEI). Voir Michel Vaillancourt, président AGEUM, *UGEQ*, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4053, divers UGEQ.

¹³² Vaillancourt, président de l'AGEUM, *UGEQ*, p.1-2 et Belleval, Landreville et Landry, *Schéma des structures*, p. 1.

¹³³ Pierre Julien. «L'UGEQ vers le syndicalisme étudiant», *Opinion, journal des étudiants de l'académie de Québec*, 3 décembre 1964, vol. 19, no 3, p. 6, BANQ, Montréal, P299, S5, SS3, SSS3/6.

La mise en pratique du modèle confédératif rencontre une première embûche à propos de la place privilégiée des associations locales ou des fédérations lors de l'assemblée annuelle (congrès). À ce titre, deux thèses s'affrontent. Pour l'AGEL, il faut que l'on convoque à l'assemblée annuelle les associations locales de chaque collège, école normale, faculté, école d'infirmières et école technique. Cette formule aurait l'avantage d'être plus démocratique et de favoriser les communications entre l'UGEQ et la base. L'AGEUM croit que cette formule est vertueuse, mais inapplicable dans la mesure où, seulement en 1964, elle permettrait à plus de trois cents délégués de se présenter au congrès de fondation¹³⁴. Le président de l'AGEUM, Michel Vaillancourt, défend plutôt une assemblée annuelle où seraient convoquées les sept fédérations fondatrices représentées par un nombre de délégués pondéré selon leur nombre respectif de membres. Finalement, il voit dans cette proposition l'avantage de donner plus d'importance aux fédérations encore en construction¹³⁵. Cette situation peut paraître contradictoire pour l'AGEUM qui, à peine un an plus tôt, ne voyait pas la pertinence des fédérations et réclamait l'adhésion directe des AGE collégiales à la future UGEQ. Dans les faits, l'AGEUM sait que ces AGE de facultés sont plus des concepts que des organisations réellement existantes. L'AGEUM craint donc de voir son pouvoir politique dilué lors de l'assemblée annuelle de l'UGEQ.

Déjà, ce débat témoigne de la lourdeur et de la complexité de l'organisation interne de l'UGEQ. La position défendue par l'AGEUM est reprise avec beaucoup de vigueur par l'AGEUS, mais elle ne réussit pas à rejoindre beaucoup de délégués¹³⁶. En guise de compromis, le congrès concède que ce seront les fédérations, et non les associations locales, qui seront représentées au comité de coordination (COMCOOR).

Si les délégués du congrès de fondation choisissent finalement la proposition de l'AGEL, soit une représentation par section locale, l'UGEQ n'est pas au bout de ses peines. Comme nous le verrons plus tard, elle aura toujours à démêler des cas complexes comme

¹³⁴ Vaillancourt, président de l'AGEUM, *UGEQ*, p. 2.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ PEN, *Service des nouvelles PEN*, 11-16 novembre 1964, p. 5.

celui du collège Loyola, anglophone, qui est un collège classique, mais qui décerne aussi des diplômes d'équivalence universitaire¹³⁷. En raison de son petit nombre, il ne peut être considéré comme une fédération de campus universitaire, mais doit-il pour autant être membre de la FAGECCQ ? Un véritable casse-tête que le COMCOOR aura la tâche de gérer alors que la pertinence des fédérations sera petit à petit remise en question.

C'est aussi à ce congrès de fondation que l'on décide du principe de l'exclusivité de l'adhésion à l'UGEQ, c'est-à-dire qu'on ne peut être membre simultanément de la centrale québécoise et d'une autre centrale (l'« autre centrale », faisant référence à l'UCE). Comme nous le verrons plus tard, cette prise de position aura des répercussions importantes chez les militants étudiants anglophones.

Présent lors du congrès de fondation, le journaliste du *Devoir* Réal Pelletier souligne que la centrale compte déjà 45 000 membres et espère atteindre le chiffre de 500 000 le plus rapidement possible¹³⁸. Plus important encore, le journaliste mentionne aussi que les étudiants se sont donnés le droit de déclencher une grève s'ils le jugeaient opportun. Cette résolution est fondamentale dans le processus de syndicalisation du milieu étudiant. Bien que l'ayant exercé une seule journée en 1958 contre Duplessis, le droit de grève pour les étudiants est un concept bien nouveau à l'époque (de nos jours, il n'est toujours pas officiellement reconnu ni de manière juridique, ni par les autorités universitaires et collégiales). De prendre cette décision lors du congrès de fondation, médiatiquement très visible, représente un acte fondamental d'affirmation et surtout une compréhension avancée du système politique et médiatique québécois. Le droit de grève permet aussi à l'UGEQ de se positionner comme l'égal des centrales syndicales ouvrières, et donc de pouvoir prétendre négocier d'égal à égal

¹³⁷ UGEQ, *Procès-Verbal de la réunion tenue le 30 janvier 1967*, p. 7, AUdeM, Montréal, P168, 4054 / Comcoor et conseil central.

¹³⁸ Réal Pelletier, « Fondation de l'UGEQ : le syndicalisme étudiant a complété ses structures », *Le Devoir*, 16 novembre 1964, p. 6. BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D33.

avec elles¹³⁹. De plus, de se donner soi-même le droit de grève démontre la volonté de l'UGEQ de démarrer en force ces relations avec le gouvernement¹⁴⁰.

À la fin du congrès, le jeune journaliste étudiant Roch Denis interroge un vétéran (déjà...) du mouvement étudiant, Pierre Marois. Promu conseiller technique au ministère de l'Éducation, Marois est toujours aux études. Cette distance relative lui permet d'affirmer « que la fondation de l'UGEQ est en quelque sorte le bilan du syndicalisme étudiant, une grande synthèse de toute l'action menée depuis bientôt cinq ans »¹⁴¹.

3.4.3 Le difficile repositionnement de la PEN

La construction rapide de syndicats étudiants redéfinit la place de la centrale de journalistes à l'intérieur du mouvement étudiant où elle détenait traditionnellement un presque monopole de représentation. Le repositionnement de la PEN se fait en deux temps; d'abord par rapport au milieu préuniversitaire et ensuite par rapport à l'UGEQ.

Si la PEN ne se trouvait pas légitime pour représenter les étudiants, cela ne veut pas dire qu'elle désire être complètement mise de côté. Pour pouvoir se maintenir dans les hautes sphères du mouvement étudiant, elle ambitionne de se spécialiser dans la création du discours syndical étudiant. Ce repositionnement de la PEN se constate très bien lorsque la PEN et la

¹³⁹ L'UGEQ commence mal sa relation d'égal à égal avec les centrales syndicales, car au lendemain du congrès, le nouveau président de l'UGEQ envoie une lettre à Louis Laberge de la FTQ dans laquelle il lui demande de l'argent pour du mobilier. Il dit : « il s'agit pour nous de trouver, hors de nos cotisations, les sommes nécessaires à l'équipement complet de notre secrétariat ». *Lettre de Jacques Desjardins, président de l'UGEQ, à Louis Laberge, président de la FTQ, 25 novembre 1964, p. 1. AUdeM, P168, 4054, UGEQ-documents.*

¹⁴⁰ Cela n'empêchera pas le nouveau président de l'UGEQ, Jacques Desjardins, de demander rien de moins qu'une subvention au ministre de l'Éducation pour organiser son secrétariat. *Lettre de Jacques Desjardins, président de l'UGEQ, à Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation, 30 novembre 1964, p. 2-3. AUdeM, P168, 4054, UGEQ – Documents.*

¹⁴¹ PEN, *Service des nouvelles PEN*, 11-16 novembre 1964, p. 9.

FAGECCQ se rencontrent pour la première fois le 1^{er} février 1964 pour échanger sur les prérogatives de chacun. En dehors des détails techniques concernant des campagnes du moment, deux constats émergent de cette réunion. Tout d'abord, la FAGECCQ doit être plus prudente que la PEN « qui ne représente que les journalistes étudiants, les éléments d'avant-garde du milieu »¹⁴². Ensuite, « si la PEN représente seulement les journalistes étudiants, elle a l'immense avantage de représenter des étudiants de tous les secteurs de l'éducation, ce qui lui permet d'élaborer une pensée plus globale sur tous les problèmes d'éducation »¹⁴³. En reconnaissant à la PEN le droit et le devoir d'aller plus loin et de pouvoir s'exprimer sur plus de sujets, la FAGECCQ s'attend en retour à ce que la PEN respecte sa prérogative en matière de politique collégiale.

Lors du congrès de fondation de la FNQ, le jeune journaliste étudiant Louis Fournier résume bien la pertinence renouvelée de la PEN :

[...] C'est en injectant des idées dans le milieu que nous ferons progresser l'action étudiante. Le mouvement étudiant a besoin de penseurs autant que d'administrateurs, d'organiseurs, d'animateurs de toutes sortes. On ne se lance pas dans une bataille sur la socialisation des professions, le salaire étudiant, la réforme de l'université sans avoir des assises intellectuelles fortes et je crois que les journalistes étudiants peuvent contribuer à penser le mouvement étudiant¹⁴⁴.

Une fois le travail d'organisation démarré et en pratique plutôt complété, la PEN peut se concentrer sur sa première raison d'être, sur ce qui définissait au départ le plus son identité : être une centrale de pensée étudiante. Devant une autre tribune, le représentant de la PEN synthétise ce nouveau rôle de la PEN, ce retour aux sources : « Nous essaierons encore – PEN et journaux membres – d'être la conscience du milieu, la veilleuse »¹⁴⁵.

¹⁴² *Rencontre des deux exécutifs PEN/FAGECCQ*, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D17

¹⁴³ *Rencontre des deux exécutifs PEN/FAGECCQ*, p. 1.

¹⁴⁴ Louis Fournier, *Congrès de la FNQ, colloque sur l'action étudiante*, sans date, p. 3, BANQ, Montréal, P299, S7, SS10, SSS3, D14.

¹⁴⁵ *Discours d'un représentant de la PEN à un congrès de FAGECCQ*, sans date, p. 5, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D17.

En ce qui concerne le repositionnement par rapport aux universitaires, le débat porte sur le degré d'indépendance et de partenariat que la PEN doit entretenir avec l'UGEQ. D'ailleurs, signe du rôle fondamental que les journalistes ont joué tout au long du processus de syndicalisation du milieu étudiant et de la mise sur pied de la centrale étudiante, l'ancien président de la PEN, Robert Gratton, se présente aux élections du congrès devant nommer le premier président de l'UGEQ. Dans un manifeste de onze pages, l'équipe Gratton articule sa pensée autour d'un programme complet de gouvernance syndicale. Se situant dans la tendance qui promouvait la participation des associations locales au congrès de l'UGEQ, l'équipe Gratton désire appuyer les associations locales et faciliter l'existence des fédérations par la mise sur pied de camps estivaux de formation syndicale et de publications hebdomadaires de l'UGEQ¹⁴⁶. Pour Gratton, « la participation à l'assemblée générale annuelle d'au moins un représentant de chaque collège, école et faculté est la condition première et indispensable de la réalisation du maximum de démocratie et de représentativité »¹⁴⁷. En somme, le manifeste propose la professionnalisation du mouvement étudiant. Pour ce faire, « l'UGEQ devra sortir l'action et la revendication étudiante de l'amateurisme et fonder ses politiques sur des recherches et une réflexion plus poussées, leur donnant ainsi plus de cohérence et de sérieux »¹⁴⁸.

On lui préfère cependant Jacques Desjardins, un pragmatique étudiant des HEC et ancien vice-président aux finances de l'AGEUM¹⁴⁹ qui base sa campagne électorale sur la promotion d'une politique financière rigide pour la nouvelle centrale étudiante. Dans son programme, on peut lire : « L'UGEQ ne peut se permettre d'avoir à sa tête des individus qui n'ont aucune notion administrative et qui risquent de la rendre déficitaire sinon de l'acculer à

¹⁴⁶ Robert Gratton, Rémi Bouchard, Jocelyne Pelchat et Robert Tessier. *Congrès de fondation : Manifeste de l'équipe Gratton*, 9 novembre 1964, p. 5, AUdeM, Montréal, P168, 4053, divers UGEQ.

¹⁴⁷ Gratton, Bouchard, Pelchat et Tessier, *Manifeste de l'équipe Gratton*, p. 5.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 7.

¹⁴⁹ Nous disons « ancien » car il avait démissionné de l'exécutif sur une question de principe : le non renouvellement du poste d'aumônier de l'AGEUM.

la faillite »¹⁵⁰. La lutte est somme toute serrée, car Desjardins ne l'emporte que par 12 voix sur un total d'environ 300 délégués¹⁵¹. Lorsque la nouvelle arrive au congrès de la PEN qui se tient dans un local adjacent, l'ambiance est glaciale. Les journalistes étudiants prennent mal le rejet de « leur homme » à la présidence. Un témoin raconte que « lorsqu'on annonça l'élection de M. Desjardins, un religieux silence absolu gagna les congressistes pendant près de trente secondes; il n'y eut absolument aucun applaudissement de la part des journalistes »¹⁵².

La création de l'UGEQ remplit désormais le vide politique que la PEN occupait temporairement depuis quelques années. La situation ayant rapidement évolué dans le sens souhaité par la PEN, soit la structuration du milieu étudiant, celle-ci doit consulter ses membres pour se réorienter. Au mois de septembre suivant la fondation de l'UGEQ, la PEN convoque ses membres à une session d'étude « afin de faire le point sur l'insertion libre, engagée et efficace de la presse étudiante dans ce nouveau contexte »¹⁵³.

Lors de cette rencontre, les journalistes étudiants mettent cartes sur table : la PEN demeure libre vis-à-vis de l'UGEQ et ne sera pas son agence de presse¹⁵⁴. Elle n'en sera pas non plus le critique officiel. Un document de réflexion précise : « La PEN ne peut jouer face à l'UGEQ un rôle analogue à celui du journal dans une AGE. Les situations sont tout à fait différentes et cela équivaudrait à définir la PEN politiquement »¹⁵⁵. La PEN tend donc à

¹⁵⁰ Jacques Desjardins, *candidat à la présidence*, sans date, p. 2, AUdeM, Montréal P168, 4053, UGEQ congrès de fondation.

¹⁵¹ Réal Pelletier, « Fondation de l'UGEQ : le syndicalisme étudiant a complété ses structures », *Le Devoir*, 16 novembre 1964, p. 6, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D33.

¹⁵² « Réaction », *Le Laurentien : journal des étudiants du Collège de Saint-Laurent*, 18 novembre 1964, vol 33, no 5, p. 1, BANQ, Montréal, P299 S5, SS3, SSS3/6.

¹⁵³ *Session d'étude de la Presse Étudiante Nationale*, sans date, p. 1, BANQ, Montréal, P299 S7, SS1/15.

¹⁵⁴ PEN, *L'UGEQ et l'action étudiante*, sans date, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S7, SS10, SSS3/D17.

¹⁵⁵ *Ibid.* p. 3.

vouloir se retirer complètement des joutes politiques. Toutefois, à défaut d'être le critique officiel de l'UGEQ, la PEN devra jouer ce rôle de critique dans la « société étudiante », nouveau concept qu'elle développe dans un texte de réflexion :

[...] la structuration du milieu, l'existence de comportements de groupe, d'activités de toutes sortes, de revendications et de centres de décisions reposant sur des mécanismes de démocratie de participation en vient à constituer une société étudiante très fortement structurée, avec son pouvoir, ses institutions, ses idéologies, ses mœurs, ses valeurs, ses communautés, etc..., qui, de la même façon que la société globale est le domaine premier du journalisme quotidien, devient le domaine premier du journalisme étudiant¹⁵⁶.

La PEN désire mettre l'accent sur le développement de la pensée étudiante. L'organisme aura désormais la « tâche de défricher, d'être à l'avant-garde, d'être plus à gauche, pour ainsi dire, dans le mouvement étudiant, et, d'autre part, celle de consolider par l'intérieur la pensée étudiante [...] »¹⁵⁷. Ce rôle, la PEN prétend mieux pouvoir le remplir qu'une association étudiante, car au contraire de celle-ci, la centrale des journalistes est « déagée de l'échéance, de l'opportunisme et de la contingence politique [...] »¹⁵⁸. En d'autres mots, la PEN invite les associations étudiantes à éviter l'amateurisme théorique en lui confiant les mandats de recherche et de ne pas aller trop loin dans des positions radicales, ce qui pourrait isoler les associations étudiantes de leurs membres.

Malgré cette nouvelle répartition des rôles, les relations entre l'UGEQ et la PEN subiront quelques accrochages dûs au rééquilibrage des forces étudiantes. La plus importante concerne la polémique entourant la création, par l'UGEQ, d'un journal étudiant national, sauf que cette fois-ci, c'est la PEN qui en sortira divisée. Tout commence lorsque les équipes de rédaction des journaux de la JEC (*La Crue*, *Vie étudiante*, *Claire* et *François*) démissionnent en bloc en octobre 1964. Le milieu étudiant se retrouve sans aucun journal national. Des

¹⁵⁶ *Section II, les besoins en information*, sans date, p. 30-31, BANQ, Montréal. S2, SS3, D10.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 5.

¹⁵⁸ *Ibid.*

rencontres s'organisent rapidement entre la PEN et l'UGEQ sur la pertinence de créer une publication étudiante d'envergure nationale.

En avril 1965, les deux organismes mettent sur pied une commission conjointe chargée d'étudier la question. En juillet, le comité dépose un rapport majoritaire et Jacques Elliot, du *Quartier latin*, seul universitaire de la commission, dépose un rapport minoritaire. Le premier rapport propose la création d'un journal national sur une base professionnelle, géré par un conseil d'administration tripartite PEN-UGEQ-Personnel du journal. Le rapport minoritaire propose un journal syndical avec un conseil d'administration majoritairement composé de délégués de l'UGEQ. Le COMCOOR appuie le rapport minoritaire et nomme un collègue de son auteur (Serge Ménard, du journal *Quartier latin*) nouveau directeur du journal syndical. La crise est d'importance, car elle est le sujet d'un article complet de Réal Pelletier dans l'édition du *Devoir* du 20 juillet 1965. Dans un état de la question, la PEN propose une sortie de crise. Que l'on crée deux publications non concurrentielles : une d'inspiration syndicale et contrôlée par l'UGEQ, l'autre d'inspiration plus généraliste ayant le bien commun de la classe étudiante comme objectif et organisée par la PEN. Au fond, ce que désire vraiment la PEN dans cette histoire, c'est « que l'UGEQ cesse d'affirmer que son journal jouit de la liberté de presse et qu'il est autre chose qu'un journal d'information syndicale »¹⁵⁹. En somme, deux visions du journalisme étudiant sont en compétition. Ironiquement, ces deux visions, à savoir le journalisme traditionnel (ou objectif) et le journalisme combatif (ou syndical), visent le même but : faire avancer le syndicalisme étudiant au Québec.

Même si, en fin de compte, aucune de ces deux parutions ne verra le jour, ce dossier est à la source d'une scission à la PEN. En effet, le *Quartier latin* réussit à convaincre d'autres journaux universitaires de quitter le bateau et de créer la Presse universitaire du Québec (PUQ) au début de l'hiver 1966. Les journaux universitaires désirent « faire de la PUQ, une centrale de presse qui mène un combat politique constant et uniforme, ce que la

¹⁵⁹ *La Presse Étudiante Nationale*, vol.3, no 1, août 1965, p. 24. BANQ, Montréal, P299, S8, SS2, SSS2/3.

PEN ne fait pas »¹⁶⁰. Signe de la panique que cela crée à la PEN, une responsable de celle-ci écrit à la CUP pour leur demander de demeurer en contact avec la PEN et de ne pas reconnaître les sécessionnistes¹⁶¹. Au cours de sa courte existence, la PUQ met aussi en lumière la mauvaise intégration des journaux universitaires au sein de la PEN et le malaise de la nouvelle situation politique du journalisme étudiant face au mouvement étudiant et à la politique étudiante. Malgré un règlement du conflit basé sur une entente pour mieux aligner la PEN sur un journalisme plus syndical, la PEN perd de la crédibilité et n'est plus en très bonne position pour faire la critique interne des autres organisations étudiantes. À l'avenir, elle aura, à l'inverse, beaucoup à faire pour protéger les journalistes et les journaux étudiants locaux subissant de la pression, voire des menaces, des élus étudiants peu à l'aise avec la critique publique de leur travail¹⁶².

Finalement, l'imbroglio entre la PEN et l'UGEQ tient en bonne partie au fait que le milieu étudiant québécois a une caractéristique particulière par rapport à d'autres mouvements étudiants dans le monde, au sens où la presse étudiante s'y est développée bien avant les structures proprement syndicales. Dans la plupart des pays européens ou aux États-Unis, c'est plutôt la nouvelle association étudiante nationale qui met en place un service de presse en tant que service de l'association¹⁶³. Cette caractéristique « distincte » contribue largement à faire du cas québécois un modèle de développement syndical unique.

¹⁶⁰ PEN, *Les événements*, sans date, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S5, SS4, D2.

¹⁶¹ *Lettre de Francine Séguin à Jim Laxer, président de CUP*, 17 février 1966, p. 30, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D28/2.

¹⁶² À ce sujet, le Rapport final de la commission des droits des journalistes étudiants et professionnels de la PEN soutiendra très clairement que « Le journaliste a le droit de prendre position sur la politique que poursuit l'AGE », *Rapport final de la commission des droits des journalistes étudiants et professionnels*, septembre 1966, p. 30, BANQ, Montréal, P299S4, SS3, D28/2.

¹⁶³ Richard Bastion, *Situation actuelle du milieu étudiant*, sans date, p. 3, BANQ, Montréal, P299, S7, SS10, SSS3, D42.

3.5 Conclusion

Au début des années 1960, l'alignement des astres est bon pour les tenants du syndicalisme étudiant. Alors que l'idéologie syndicale est en vogue, le cadre de référence migre de plus en plus d'un Canada français à une société « québécoise » qui, en désirant renforcer la présence de l'État dans de nouveaux secteurs, génère une effervescence certaine dans les milieux associatifs de défense de droits.

Dans le secteur universitaire, le nouveau cadre québécois jumelé à l'ambiguïté des positions syndicales et constitutionnelles de la FNEUC/UCE signe l'arrêt de mort de cette fédération étudiante canadienne au Québec francophone. L'absence de coordination de l'action étudiante préuniversitaire laisse le champ libre à la PEN, seule organisation qui peut prétendre avoir une vue d'ensemble, une réflexion générale à propos du corps étudiant dans son ensemble. La PEN est néanmoins inconfortable dans cette situation. Au niveau éthique, plusieurs journalistes étudiants considèrent que leur « syndicat » de journalistes ne peut légitimement parler au nom des étudiants, car il ne possède aucune instance démocratique capable de prendre le véritable pouls des étudiants. Dès lors, la structuration du milieu étudiant préuniversitaire s'opère en deux étapes, l'AGE et les fédérations sectorielles. Les mouvements universitaire et préuniversitaire se rencontrent finalement pour mettre sur pied l'UGEQ.

Cette première centrale syndicale étudiante aura le difficile mandat de mobiliser une masse étudiante qui, pour l'ensemble, n'a jamais entendu parler de syndicalisme étudiant. Comme le dit le jeune journaliste étudiant Pierre Julien :

Le syndicalisme étudiant étant maintenant un fait reconnu des autorités, il reste à la majorité des étudiants à se mettre à la page, à emboîter le pas, à se débourgeoiser et à cesser de faire classe à part. Et ceci, on le fait d'abord au niveau des classes [d'école] : l'intérêt pour le reste s'ensuit automatiquement¹⁶⁴.

¹⁶⁴ Pierre Julien, «L'UGEQ vers le syndicalisme étudiant», *Opinions : journal des étudiants de l'académie de Québec*, 3 décembre 1964, vol.19, no 3, p.6, BANQ, Montréal. P299, S5, SS3, SSS3/6.

CHAPITRE IV

L'EXPÉRIENCE SYNDICALE DE L'UGEQ

Le résultat du dépouillement du volumineux fonds d'archives de l'UGEQ situé à l'Université de Montréal s'est avéré plutôt surprenant. Alors que les synthèses donnaient une image d'une UGEQ très dynamique et rassembleuse, les sources sont venues nuancer considérablement cette perception en mettant à nu certaines faiblesses de l'idéologie et de l'appareil syndical étudiant.

Dans un premier temps, l'UGEQ cherche à mettre en pratique son idéologie syndicale à travers différentes luttes. Bénéficiant de l'effet de nouveauté, l'UGEQ n'aura pas de problèmes à rassembler des foules d'étudiants curieux. Ce sera un tout autre défi de les mobiliser pour la gratuité scolaire, un piquet de solidarité avec des grévistes ouvriers ou une manifestation contre la guerre au Vietnam. En première partie de ce dernier chapitre, nous nous pencherons sur la mise en pratique de l'idéologie syndicale par l'UGEQ.

C'est à partir de cette expérience syndicale de l'UGEQ, autant en matière de discours que de pratiques politiques, qu'il est possible d'identifier les problèmes structureaux qu'elle rencontre. En effet, alors que l'UGEQ s'inspire fortement du modèle organisationnel des centrales ouvrières, la centrale étudiante tente de faire la synthèse du syndicalisme de service et du syndicalisme de combat. Alors que la technocratisation de l'UGEQ ne remplit pas toutes ses promesses, certains militants commencent à réclamer plus de spontanéisme. Relevant autant de facteurs internes que de facteurs externes, ces problèmes fondamentaux tendent à démontrer une certaine précarité de l'UGEQ, et ce, bien avant la crise de 1968-1969.

Finalement, nous nous pencherons sur les causes et conséquences de la grève générale étudiante d'octobre 1968 ainsi que sur le rôle de l'exécutif de l'UGEQ dans le mouvement étudiant organisé. Les occupations d'octobre 1968 sont presque exclusivement

l'affaire des cégépiens. Dès lors, elles soulignent une certaine division qui persiste entre les mouvements étudiants universitaire et préuniversitaire, telle que soulignée plus tôt. Ensuite, les occupations sont en bonne partie le produit de deux mutations politiques importantes de la jeunesse de la fin des années 1960 : la montée de la contre-culture chez les jeunes et la consolidation d'une certaine pensée libertaire dans la génération du baby-boom. De plus, le retour au pouvoir de l'Union nationale en 1966 brise l'élan de la Révolution tranquille. La relation entre le mouvement étudiant et l'État québécois entre dès lors dans un nouveau paradigme de confrontation. La grève étudiante d'octobre 1968 met à l'essai le modèle syndical de l'UGEQ. À la suite des résultats ambigus des occupations, les militants de l'UGEQ auront à faire le bilan de leur organisation et à déterminer si le modèle syndical a permis de développer la mobilisation étudiante. Au milieu ce débat agité, il y a peu de place pour une position modérée.

4.1 L'UGEQ en luttés

4.1.1 L'engouement initial

Les premiers pas de l'UGEQ se font avec un engouement impressionnant. Les journalistes et les politiciens sont unanimes à saluer l'arrivée sur la scène politique d'un interlocuteur de la jeunesse. Les masses étudiantes sont aussi au rendez-vous, car les journaux étudiants rapportent des salles comblées lorsque le premier président de la centrale étudiante, Jacques Desjardins, fait le tour des campus du Québec pour expliquer le projet de l'UGEQ. Par exemple, sa simple présence dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean attire assez de curieux pour remplir un gymnase complet¹.

L'attrait pour le « nouveau » syndicalisme étudiant est particulièrement vif dans les régions où il n'y a pas d'associations universitaires bien établies et influentes. La présence

¹ UGEQ, *L'Union Générale des Étudiants du Québec*, p. 11, AUdeM, Montréal, P168, 4053, divers UGEQ 1965-66.

d'AGE de collèges classiques ou d'écoles normales régionales est bien récente, et l'arrivée du président d'une toute nouvelle confédération étudiante a de quoi mobiliser des masses importantes. L'ouverture des autorités collégiales locales à l'organisation étudiante est à prendre en compte dans l'analyse de cet engouement initial. En effet, en plus de la Fédération des collèges classiques (FCC) qui offre bureaux et mobilier à la toute nouvelle Fédération des AGE de collèges classiques du Québec (FAGECCQ), le mouvement étudiant jouit d'un important capital de sympathie dans le milieu de l'éducation. L'appui des autorités du milieu de l'éducation va parfois plus loin que celui des étudiants à l'égard de leurs élus étudiants locaux. Dans une tournée de septembre 1966 au collège de Rouyn, le président note dans son rapport que les autorités du collège sont « très, très progressistes, peut-être même plus que les étudiants. Sont prêts à considérer sérieusement la cogestion académique de façon consultative cependant »².

Tout va très vite, à tel point que le responsable de la tournée nationale de 1964 du premier président écrit : « Nous devenons les publicistes d'un évangile dont nous avons à peine le temps d'analyser les versets. Si l'enthousiasme est grand, la réalité n'en est pas moins impérative »³. Cette citation représente bien cette période de l'histoire étudiante. Alors que les syndicalistes et les journalistes étudiants s'époumonent sur le concept de syndicalisme étudiant, nous sommes en mesure de nous demander combien d'entre eux comprennent réellement ce que cela sous-tend. La référence au terme « évangile » est toute aussi révélatrice au sens où elle démontre une adhésion véhémement envers l'idéologie syndicale. Quoi qu'il en soit, si les acteurs politiques de l'UGEQ ne connaissent pas tous très bien l'évangile syndicaliste, ils auront rapidement l'occasion de l'apprendre sur le terrain.

4.1.2 Les luttes en éducation

² *Rapport de la tournée du président, Rouyn et Amos*, 26-27 septembre 1966, p. 2, AUdeM, Montréal, P168, 4059, cégep de Rouyn.

³ *Lettre de Jean-Guy Lauzon, responsable Tournée nationale UGEQ au président de l'UGEQ*, 6 janvier 1964, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4059. 1ere tournée provinciale.

Le but premier d'une association étudiante est bien sûr de s'investir dans le domaine de l'éducation. Dans le contexte de réforme et de bouillonnement intellectuel de la Révolution tranquille, ce ne sont pas les enjeux en éducation qui manquent. L'UGEQ doit rapidement définir ses positions politiques et monter aux barricades pour en faire la promotion.

4.1.2.1 Le gel des frais

Dès les premières semaines suivant sa fondation du 12 au 15 novembre 1964, l'UGEQ doit faire face à des hausses locales de frais décrétées par les administrations de plusieurs collèges. Très rapidement, le comité de coordination de l'UGEQ (COMCOOR) se réunit et adopte une résolution exigeant « le gel du taux des frais de scolarité au premier septembre 1964 »⁴. Devant le laisser faire du ministre de l'Éducation, l'UGEQ s'indigne et y voit « une attitude antisociale et injustifiable : le monde étudiant ne peut tolérer une telle situation qui tend à limiter l'enseignement supérieur encore plus à ceux qui ont l'argent et un certain talent qu'à ceux qui ont uniquement le talent »⁵.

L'UGEQ attend deux mois une réponse avant d'envoyer rien de moins qu'une mise en demeure au ministre pour qu'il rende publique sa réponse sinon... « des mesures s'imposeront de toute évidence »⁶. Il est intéressant de constater que cette situation constitue une forme de première rebuffade de l'UGEQ qui avait compté jusque-là sur un appui très fort des autorités en regard de la structuration du milieu étudiant. Plus globalement, il s'agit aussi des premières fissures dans les compromis entre syndicats et État québécois issus de la Révolution tranquille. D'ailleurs, l'UGEQ conclut sa lettre de menace par ce plaidoyer :

⁴ *Communiqué : L'Union générale des étudiants du Québec réclame*, 27 juillet 1965, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4055, communiqués de presse et correspondance.

⁵ « Lettre de Jacques Desjardins, président de l'UGEQ, à Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation ». *Le Mouvement étudiant organisé, d'une semaine à l'autre*, vendredi 24 septembre 1965, p. 3, AUdeM, Montréal, P168, 4056, le Mouvement étudiant organisé.

⁶ *Ibid.*, p. 6.

cotisations à l'AGEUM) à la société de Fiducie du Québec qui en serait le dépositaire mandaté par l'AGEUM¹⁰.

Jamais il n'est fait mention de grève ou même d'escalade de moyens de pression pouvant aller jusqu'au débrayage général. Le boycott des frais est donc une alternative à la grève et constitue, dès le départ, la limite objective à laquelle l'AGEUM pense pouvoir amener ses membres. Si cette formule de contestation est originale, elle ne mène pas moins à un échec cuisant. Comment pouvait-il en être autrement, alors que le recteur fait suivre une réplique en expliquant très clairement que la présence aux cours ne serait permise qu'advenant le paiement complet de la facture au trésor de l'Université ? Le revers que subit l'AGEUM, et par extension tout le mouvement étudiant, est bien sûr fondé sur l'aspect ambigu de cette stratégie. C'est-à-dire qu'en dernière instance, en ayant recours à l'étudiant en tant qu'individu-consommateur, l'AGEUM le place seul face à l'administration, et donc plus enclin à ressentir les effets de la campagne de peur de l'administration. De cette manière, la tactique de non-paiement désolidarise l'étudiant-individu de son lien politique fondamental avec ses autres collègues étudiants. À ce titre, ne pas payer ses frais n'est pas une action collective, mais une addition de plusieurs actions individuelles¹¹.

4.1.2.2 Les prêts et bourses et la gratuité scolaire

L'apparition et la contestation des frais locaux mettent en relief l'absence au ministère d'une « politique globale » d'accessibilité à l'éducation. En effet, le gouvernement n'a pas de plan directeur à ce sujet. De son côté, ce n'est pas d'hier que le mouvement étudiant québécois revendique la gratuité scolaire comme moyen d'arriver à l'accessibilité aux études supérieures. À l'époque de la Fédération nationale des étudiants universitaires du

¹⁰ AGEUM, *Paierons-nous la hausse de \$30.00?*, 18 août 1967, p. 3, AUdeM, Montréal, P168, 6782, activités de l'AGEUM.

¹¹ Il est intéressant de mentionner que cette tactique sera tentée de nouveau en 1990 à l'UQAM et subira un échec tout aussi cuisant. En effet, moins de 1% des membres participeront au boycottage. Malheureusement, comme le mouvement étudiant se régénère à une vitesse ahurissante, il n'est pas rare encore aujourd'hui d'entendre dans des assemblées de grève étudiante des personnes proposer, avec bonne foi, la tactique du « non paiement » en alternative à la grève. Benoît Lacoursière, *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006*, Montréal, Sabotart éditions, 2007, p. 90.

Canada (FNEUC), la section québécoise de celle-ci avait déjà menacé le ministre Paul Gérin-Lajoie de faire grève pour l'obtenir¹². En ce qui a trait à l'UGEQ, l'adhésion au principe de la gratuité scolaire fait partie de sa déclaration de principes dès le congrès de fondation¹³. Si les AGE et les fédérations sont unanimes sur le fond, elles vont s'entredéchirer sur la stratégie à adopter à court terme pour obtenir des gains syndicaux dans ce domaine. En effet, l'intention du gouvernement de préparer une loi pour améliorer le système de prêts et bourses met l'UGEQ dans l'embarras. Lors du comité de coordination du 30 décembre 1965, le conflit oppose l'Association des étudiants de l'Université Laval (AGEL), qui est en faveur du projet gouvernemental malgré son caractère incomplet, et l'AGEUM, qui est viscéralement contre ce compromis stratégique et demeure favorable à l'instauration immédiate de la gratuité scolaire à tous les niveaux. Le reste des fédérations oscillent entre les deux pôles¹⁴.

Devant une centrale syndicale exposée à une guerre intestine, l'exécutif intervient et recentre le débat sur l'accessibilité. Selon Robert Tessier, il fallait « briser une identification entre l'accessibilité générale et la gratuité scolaire. Ce qui revenait à prendre parti pour le tout. La gratuité est une condition importante pour réaliser l'accessibilité, mais ce n'est pas une condition qui suffit »¹⁵. Il semble que l'AGEUM perd cette bataille interne, car au congrès de l'UGEQ des 19 et 20 mars 1966, tous les acteurs étudiants, incluant la PEN, se rallient à la position de l'exécutif qui présente un plan d'accessibilité en trois axes : « la démocratisation des structures, le financement du système d'éducation et l'aide financière aux étudiants »¹⁶. La gratuité scolaire devient un horizon à moyen terme plutôt qu'une revendication immédiate.

¹² « Gratuité universitaire: les étudiants envisagent une grève s'ils ne l'obtiennent pas », *La Presse*, 6 août 1963, p. 6, BANQ, Montréal, P299, S9, SS5 / 2.

¹³ *Charte de l'UGEQ*, 12-15 novembre 1965. p. 52, AUdeM, Montréal, P168, 4054, bureau de presse UGEQ.

¹⁴ Robert Tessier, Vice-président aux affaires internes, *Document sur l'accessibilité*, mars 1966, p. 2, AUdeM, Montréal, P168, 4053, ugeq accessibilité générale.

¹⁵ Tessier, Vice-président aux affaires internes, *Document sur l'accessibilité*, p. 3.

¹⁶ Pelletier – Amesse, « Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme étudiant, les étudiants sont d'accord », *Le Cécilien*, 6 avril 1966, p. 3, BANQ, Montréal, P299, S7, SS5, D4.

Aussitôt le consensus atteint grâce au ralliement de l'AGEUM, l'exécutif s'empresse de rédiger un mémoire sur la question qu'il dépose au ministre au courant de l'été 1966. Au mois d'août, le ministre décide d'aller de l'avant avec son nouveau système de prêts et bourses. Une délégation de l'UGEQ rencontre le ministre en septembre, non sans l'avoir préalablement menacé de manifestations permanentes et d'une campagne nationale de retard de paiement de frais de scolarité¹⁷ dans le but de lui arracher un comité d'étude sur la gratuité scolaire. Le ministre concède facilement la création d'un comité paritaire sur le Plan d'accessibilité générale à l'éducation. Notons que le concept de comité paritaire est directement issu de la culture syndicale et qu'en ce sens, l'UGEQ s'inscrit parfaitement dans une logique de négociation propre au syndicalisme institutionnel ainsi que dans la logique de concertation avec l'État issue de la Révolution tranquille. Elle démontre aussi sa capacité de négocier avec l'État, et ce, sans une mobilisation permanente. Les membres du comité sont : Paul Bourbeau et Pierre Fortin de l'UGEQ, Robert Marceau de la CSN, Fernand Daoust de la FTQ ainsi que Hector Joyal, Fernand Jolicoeur et Yves Martin du ministère. Ce comité paritaire remet son rapport très rapidement, soit le 22 novembre, dans lequel il recommande :

1- poursuite du régime des institutions associées au niveau secondaire, 2- abolition des frais de scolarité dans les institutions publiques au niveau préuniversitaire et professionnel, 3- réduction du maximum de prêt au niveau préuniversitaire et professionnel, 4- modification des normes du régime d'aide aux étudiants, 5- réduction des maxima de prêt au niveau universitaire, 6- diminution des frais de scolarité au niveau universitaire¹⁸.

Toutefois, le ministre Marcel Masse¹⁹ tarde à rendre publiques les recommandations du rapport et lorsque la presse le fait à sa place, il fait référence à une situation financière

¹⁷ *Communiqué de presse : Le COMCOOR de l'UGEQ vote*, 2 septembre 1966, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4053, divers, ugeq, affaires nationales.

¹⁸ « Sur le front de la gratuité scolaire », *La Semaine à l'UGEQ*, vol. 1, no 1, 1966, p. 5, AUdeM, Montréal, P168, 4056, semaine à l'UGEQ.

¹⁹ « Coordonnateur du programme de l'Union nationale et élu député de ce parti dans Montcalm en 1966. Réélu en 1970. Ministre d'État à l'Éducation dans le cabinet Johnson du 16 juin 1966 au 20 décembre 1967 ». Il assiste Jean-Jacques Bertrand qui est le « véritable » ministre de l'Éducation. Ce dernier sera remplacé par Jean-Guy Cardinal à partir du 31 octobre 1967 et ce,

difficile pour ne pas appliquer lesdites recommandations sans délai²⁰. L'UGEQ lève le ton et déclare qu'elle n'appuiera pas le projet de loi sur les prêts et bourses si « elle n'obtient pas du même coup les garanties qu'elle exige quant au plan d'ensemble pour la réalisation de la gratuité scolaire »²¹.

Le dossier des prêts et bourse et de la gratuité scolaire évolue donc très lentement en 1967, car tout le monde est absorbé par la réforme des collèges classiques (Bill 21). À la fin de l'année, le comité se réactive et c'est en juillet 1968 que le comité est en mesure de déposer de nouvelles propositions. En pleine grève d'octobre 1968, le ministre accepte de hausser le montant disponible, mais seulement en matière des prêts²². L'UGEQ s'indigne et considère cette annonce comme un recul. Toutefois, au milieu de la tourmente collégiale d'octobre 1968, elle a peu d'échos dans les couloirs du ministère. La centrale étudiante est particulièrement déçue car, lors de son troisième congrès en 1967, elle avait élaboré un chantier de travail sur le service civique obligatoire en tant que monnaie d'échange contre la gratuité scolaire et le salariat étudiant²³. Cette proposition publique « donnant-donnant » consiste à proposer qu'en échange de la gratuité scolaire, l'étudiant puisse s'engager à faire un stage peu ou pas rémunéré d'un an dans un domaine public relié à son champ d'étude. Il paierait donc sa dette à la société qui aurait investi pour le former.

Ce que nous pouvons retenir de ce débat sur l'accessibilité, c'est que l'UGEQ jouit indéniablement d'une écoute autant au sein de la société civile qu'au gouvernement. Elle

jusqu'au 12 mai 1970. Avec Gérin-Lajoie en tête de liste, ils forment le groupe de ministres de l'Éducation avec lesquels l'UGEQ aura à négocier. Site de l'Assemblée nationale du Québec, *Marcel Masse*, [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fra/Membres/notices/m-n/MASSM.HTM>, (Page consultée le 4 août 2009).

²⁰ UGEQ, *Prêts-Bourses*, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4053, démocratisation.

²¹ Il est à noter que les syndicats appuient sans réserve l'UGEQ sur cette question. « Sur le front de la gratuité scolaire », *La Semaine à l'UGEQ*, p. 6-7.

²² UGEQ, *Prêts-Bourses*, p. 2-3.

²³ Pour plus de détails sur cette option fascinante, voir « Service civique obligatoire », *Affaires nationales et internationales, IIIe congrès de l'UGEQ*, 15 p., AUdeM, Montréal, P168, 4055, congrès III 1968 février.

obtient sans trop de problèmes la création d'un comité consultatif. La centrale étudiante démontre du coup ses talents en négociation syndicale. Elle entre cependant sur le terrain glissant d'une négociation au sommet, qui peut théoriquement se dérouler sans une mobilisation de sa base. C'est justement là où le bât blesse : elle est incapable, seule, de faire plier le ministre sur l'établissement graduel de la gratuité scolaire qui aurait dû, selon elle, accompagner le programme de prêts et bourses dans un plan général d'accessibilité. Dans un premier temps, l'UGEQ démontre ses talents en matière de relations publiques et se fait écouter par le ministre. Dans un second temps, la centrale étudiante apprend à ses dépens qu'il faut plus que des relations publiques et des menaces pour créer un rapport de force suffisamment fort pour implanter une réforme aussi importante. L'échec de la négociation ne peut que désillusionner les militants de l'UGEQ. La grève générale devient petit à petit l'unique solution pour obtenir des gains face au gouvernement.

4.1.2.3 La réforme de l'éducation

Si la lutte pour l'accessibilité constitue un enjeu fondamental pour l'UGEQ, la centrale étudiante s'investit dans la réforme de l'éducation mise en chantier par Paul Gérin-Lajoie dès l'élection des libéraux en 1960, réforme rythmée par la publication des différents rapports de la commission Parent.

Pauline Gagnon, une étudiante en science politique au début des années 1970, a consacré son mémoire de maîtrise au rôle de l'UGEQ dans la mise en place des réformes dans le système d'éducation au Québec²⁴. Que ce soit en matière de réforme de l'enseignement préuniversitaire, de financement des universités, de la création d'une Université d'État ou même de la réforme de l'enseignement supérieur, l'UGEQ s'implique dans tous les aspects de ce grand remue-ménage technocratique. Ses revendications sont généralement très étatistes : système d'éducation public et gratuit à tous les niveaux financé par l'État, intégration des universités au système public, création d'une deuxième université

²⁴ Pauline Gagnon, « L'UGEQ et l'éducation », 173 p.

francophone à Montréal, reconnaissance institutionnelle des divers groupes intéressés à l'éducation sur les multiples conseils d'administration, etc.

Encore une fois, on perçoit une volonté forte des militants de l'UGEQ de participer à la reconstruction nationale du Québec s'opérant dans le cadre de la Révolution tranquille. La confiance mise dans l'État pour redresser le système d'éducation marqué par des décennies de monopole religieux et de philanthropie témoigne d'un certain espoir envers le gouvernement et les fonctionnaires.

En analysant de manière générale les revendications de l'UGEQ en matière d'éducation et les résultats obtenus dans ce domaine, Gagnon conclut que :

[...] l'organisation étudiante était généralement incapable à elle seule d'infléchir les décisions gouvernementales sans que ses revendications ne fassent l'objet de pressions d'autres groupes plus forts qu'elle ou alors, qu'elles ne s'insèrent dans le cadre des politiques de l'État lui-même.

Ses échecs seraient-ils alors imputables à la nature des mesures préconisées qui nécessitaient d'une part, des interventions accrues de l'État dans le secteur d'enseignement privé et, d'autre part, un accroissement important des dépenses gouvernementales au chapitre de l'éducation, dépenses qui avaient déjà subi une augmentation considérable depuis 1960 ? Peut-on estimer, par ailleurs, que la stratégie développée par l'UGEQ pour influencer les décisions en éducation, stratégie qui privilégiait surtout les pressions sur l'appareil administratif au détriment de l'appareil politique (Assemblée, Cabinet, Partis), se fondait sur l'existence d'un pouvoir technocratique qui, de fait, restait encore très faible ? Enfin, était-ce téméraire, de la part de l'UGEQ, de choisir les modes traditionnels d'intervention des groupes alors qu'elle disposait d'un très faible pouvoir de négociation ?²⁵

En d'autres mots, si la création du réseau UQ et de l'UQAM en 1969 constitue une victoire que l'UGEQ ne verra pas de son vivant, ses autres revendications restent lettres mortes. En effet, il n'y aura jamais de réel pouvoir pour les étudiants sur les conseils d'administration pas plus qu'il n'y aura d'étatisation de l'ensemble des universités québécoises. Cela dit, il faut aussi relativiser ses défaites en regard d'une si courte histoire de cinq ans. De plus, cinquante ans après la Révolution tranquille, la gratuité scolaire demeure,

²⁵ Pauline Gagnon, «L'UGEQ et l'éducation», p. 129.

pour le mouvement étudiant, une utopie structurante plutôt qu'un gain réalisable à court terme...

4.1.2.4 L'UGEQ comme soutien aux luttes locales

Si les résultats de l'action de l'UGEQ en éducation sont faibles, il est intéressant de se pencher sur les actions locales de ses membres dans le même domaine. À ce sujet, l'UGEQ est toujours présente en soutien à des groupes étudiants en action, membres ou non. Sa présence se manifeste entre autres à travers un communiqué de presse en appui aux étudiants de Sir George Williams qui organisent une grève d'une journée pour dénoncer les « conditions déplorables d'achat à la librairie universitaire »²⁶. L'UGEQ est présente aussi à Ahuntsic, où l'AGE organise une grève d'une journée contre un nouvel horaire d'examen mis en place unilatéralement, ou encore au cégep de Maisonneuve, qui organise une grève locale pour protester contre la règle du 10%²⁷. Les étudiants étant, en général, difficilement mobilisables, le bureau exécutif encourage et appuie du mieux qu'il le peut toute initiative de ce genre.

Les deux plus importantes luttes locales appuyées par l'UGEQ concernent la grève des étudiants en art et celle des étudiants en enseignement spécialisé, se déroulant toutes deux dans plusieurs villes québécoises simultanément. En ce qui a trait aux premiers, une explosion ayant failli faire des victimes à l'École des beaux-arts de Montréal déclenche, le vendredi 20 novembre 1966, un mouvement de réflexion sur les conditions d'étude et de

²⁶ UGEQ, *Communiqué : Appui du bureau exécutif de l'UGEQ aux étudiants de Sir George Williams*, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P168. 4057, Unef publications.

²⁷ La « règle du 10% » était une mesure mise en place par les autorités locales qui faisait en sorte qu'un étudiant qui manquait plus de 10% de ses séances de cours était refusé de facto aux examens finaux, et échouait donc le cours automatiquement. Cette règle ciblait particulièrement les activistes et nuisait à la bonne tenue des assemblées générales. Comme à Maisonneuve, des conflits locaux sur cette question vont finir par faire disparaître la « règle du 10% ». « Victoire à Maisonneuve », *La semaine à l'UGEQ, bulletin hebdomadaire d'information syndicale*, vol. 3, no 12, semaine du 27 janvier au 31 janvier 1969, p. 10, AUdeM, Montréal, P168, 4054, régionale de Montréal.

travail en arts au Québec. Très rapidement, tous les étudiants des écoles d'art du Québec se regroupent en un front commun appuyé par les moyens techniques de l'UGEQ et exigent une « commission d'études sur la situation et l'avenir de l'enseignement des arts au Québec »²⁸. En un peu plus d'une semaine, les grévistes obtiennent gain de cause. L'UGEQ jubile et déclare : « Les étudiants des Écoles d'art ont tourné une page dans l'histoire du syndicalisme étudiant québécois. Ils ont amené le ministre de l'Éducation à reconnaître une grève étudiante et à accepter de négocier avec les représentants des étudiants »²⁹. L'UGEQ se sert de cette victoire pour confirmer publiquement l'idée que le syndicalisme étudiant, ça fonctionne !

En ce qui concerne les grévistes de l'enseignement spécialisé³⁰, la révolte doit son origine à une modification unilatérale du calendrier scolaire, le prolongeant du 4 au 23 juin, sous motif de l'adapter à celui du secondaire. Les étudiants considèrent que cela leur nuit dans leur recherche d'un travail d'été et que l'accès à l'aide financière n'est pas ajusté à la prolongation³¹. Pour négocier avec le gouvernement, ils fondent la Fédération des étudiants en enseignement spécialisé (FEESQ). Encore une fois, les étudiants font grève un peu moins de deux semaines avant d'obtenir un règlement. Cependant, les représentants de la FEESQ et de l'UGEQ ne réussissent pas à abroger le nouveau calendrier, mais obtiennent des avancées en matière d'aide aux études pour ce groupe particulier d'étudiants. Selon un exécutant de l'UGEQ : « Le manque de liaison entre la base et le sommet a fait que les négociateurs ont cru emporter une victoire alors que les grévistes ont cru essuyer un échec »³². La FEESQ ne survivra pas à ce sentiment généralisé d'échec parmi les grévistes. Cette tentative de

²⁸ *Grève, Grève, Grève, Grève*, sans date, p.1, AUdeM, Montréal, P168, 4057, charte règlement congrès fév 1967.

²⁹ *Ibid.*, p. 2.

³⁰ « Le réseau de l'enseignement spécialisé du Québec – réseau entièrement public – met à la disposition de la jeunesse québécoise deux niveaux distincts de formation professionnelle : le cours technique de trois ans et le cours de métier de deux ans. Ces cours comprennent un éventail de près de cent (100) spécialités diverses, enseignées dans plus de 70 institutions (20 instituts de technologie, 54 écoles des métiers) ». François Bouvier et Pierre Lefrançois, *La grève des étudiants de l'enseignement spécialisé (janvier 1966)*, avril 1967, p. 7, AUdeM, Montréal, P168, 4055, grève des étudiants.

³¹ *Grève, Grève, Grève, Grève*, p. 2-3.

³² Bouvier et Lefrançois, *La grève des étudiants de l'enseignement spécialisé*, p. 39.

structuration d'un nouveau secteur de la part de l'UGEQ est un échec coûteux³³ qui met en lumière son manque de sympathie au sein des rangs étudiants. Écartelés entre la *realpolitik* de la négociation et le peu d'enclin aux compromis du mouvement des grévistes de l'enseignement spécialisé, les responsables de l'UGEQ n'ont pas su trouver le juste milieu. Nous nous sommes attardé un peu plus longuement sur cette histoire pour souligner le fait que les problèmes de l'UGEQ ne sont pas uniquement tributaire de la crise de 1968-1969 mais qu'ils ont des racines plus profondes.

4.1.3 Les affaires nationales

Les affaires nationales passionnent l'UGEQ et tout le mouvement étudiant des années 1960. Comme nous l'avons analysé précédemment, les étudiants veulent s'insérer dans la nation et participer à son développement. Il n'est alors pas très étonnant qu'ils investissent la question nationale avec autant d'intérêt.

4.1.3.1 L'indépendance du Québec

Jouant son rôle d'avant-garde, c'est la PEN qui fait le premier pas en la matière lorsqu'elle se déclare indépendantiste dès 1964. À son congrès de novembre, qui se tenait au même moment que le congrès de fondation de l'UGEQ, la PEN adopte la résolution suivante : « L'État québécois doit, dans ces conditions, s'acheminer vers un statut d'État indépendant et républicain fort et représentatif des aspirations des Canadiens français »³⁴. Dans le même souffle, les délégués proposent une forme d'alliance économique avec le reste

³³ En effet, l'UGEQ avait prêté à la FEESQ une partie de ses locaux, son secrétariat et un conseiller technique, le tout dans le but avoué de les faire affilier à la centrale une fois le conflit résolu. Pour sa part, l'AGEUM avait débloqué 350\$ pour la cause. Voir Bouvier et Lefrançois, *La grève des étudiants de l'enseignement spécialisé*, p. 14 et 24.

³⁴ « PEN indépendantiste », *Le Laurentien : journal des étudiants du Collège de Saint-Laurent*, 18 novembre 1964, vol. 33, no 4, p. 1. BANQ, Montréal, P299 S5, SS3, SSS3/6.

du continent nord-américain et rejettent la violence comme moyen d'arriver à l'indépendance, « car cela risque de conduire l'État québécois à l'anarchie et au désastre »³⁵.

Dès lors, la PEN se fait championne de l'indépendantisme dans les tribunes qui lui sont accessibles. Elle fait une sortie très critique à l'égard de Jean Lesage qui avait précédemment calomnié les souverainistes québécois. Frustrée de s'être fait traiter de raciste par adéquation, la PEN déclare : « Peut-être que le chef de l'État québécois manque d'information, mais il devrait sûrement savoir qu'il existe chez-nous [...], parmi les individus et les groupes de pression démocratiques, un néo-nationalisme qui attire de plus en plus d'adeptes. Ce néo-nationalisme peut se targuer de recruter des partisans qui refusent le racisme culturel et qui souhaitent une saine co-existence [sic] avec le monde anglo-saxon »³⁶. La PEN devient, au sein du mouvement étudiant, l'avant-garde idéologique de ce mouvement d'idée de plus en plus populaire chez les jeunes. C'est à ce titre qu'elle fait plusieurs autres sorties de ce genre, comme lors du dépôt de son mémoire à la commission Laurendeau-Dunton ou contre la presse anglophone et son traitement de la visite du Général De Gaulle à Montréal³⁷. Lançant un ultimatum, la PEN soutient que : « le Québec ne peut accepter plus longtemps un statu quo ou des amendements mineurs quant à la participation à la fédération canadienne »³⁸.

Désirant promouvoir cette idéologie dans l'auditoire élargi que représente le mouvement étudiant, la PEN organise l'édition 1964-1965 de sa traditionnelle session d'étude sous le thème « Les exigences sociales du nationalisme ». Dans un texte de réflexion à saveur programmatique, on ne retrouve rien de moins que les principes de base de l'idéologie « socialisme et indépendance » :

³⁵ « PEN indépendantiste », p. 1.

³⁶ PEN, *Communiqué : La PEN désapprouve les affirmations de M. Lesage sur les indépendantistes*, sans date, p. 3, BANQ, Montréal. P299, S4, SS5/1.

³⁷ La PEN en profite d'ailleurs pour exiger la création d'un Conseil de presse « pour protéger le public de semblables abus ». PEN, *Communiqué : La PEN s'interroge*, p. 1.

³⁸ PEN, *Communiqué : La Pen recommande : l'indépendance à travers une étroite coopération*, 16 mars 1956, p. 2, BANQ, Montréal. P299, S4, SS5/2.

Le nationalisme traditionnel doit être rejeté au profit d'un nationalisme social. La lutte pour l'autodétermination politique du Québec ne sera effective que si elle débouche sur la réalisation d'une démocratie sociale et économique au Québec, qui assure équitablement à l'ensemble de la population les biens et les services qui répondent à ses besoins et à ses aspirations³⁹.

Les militants des différentes fédérations qui composent l'UGEQ vont rapidement s'intéresser à l'idéologie « socialisme et indépendance » mise de l'avant par la PEN. Il faut dire que cet amalgame de socialisme démocratique et de nationalisme avait déjà, en la personne de Bernard Landry, un défenseur acharné dans le milieu politique étudiant. Dans son texte « Les nouveaux Québécois », il explique que :

Greffé au social qui selon moi prime chez les plus lucides, le nationalisme s'est répandu comme la poudre, je ne connais pas de jeune Canadien français qui ne considère pas comme vital et urgent le règlement des problèmes qui tourmentent son peuple et qui n'assortisse ses attitudes à ses convictions⁴⁰.

Le mouvement étudiant désire devenir un fer de lance de la lutte pour l'indépendance. Pour ce faire, il désire organiser un référendum sur les campus à ce sujet. Comme à chaque année depuis sa fondation, l'UGEQ donne un thème à l'année en cours. Pour 1968-1969, ce sera l'année Québec⁴¹ ! Le projet de référendum s'insère dans « l'opération Québec » adoptée en congrès l'année précédente (février 1968). En plus de réunir de la documentation et de tenir une commission indépendante sur la question de l'accession du Québec à l'indépendance, l'exécutif reçoit un mandat clair d'organiser un référendum sur tous les campus pour sonder les membres. Cette initiative tire son origine de deux constats que fait la centrale : 1) bien que tous les exécutifs successifs de l'UGEQ se

³⁹ Cahier no.7 Thème 64-65 de la PEN "Les exigences sociales du nationalisme". sans date, p. 3. BANQ, Montréal, P299, S3, SS216.

⁴⁰ Bernard Landry, président du comité provisoire de l'UGEQ, *Les Nouveaux Québécois, la nouvelle génération et l'héritage de la génération précédente*, congrès des affaires canadiennes 1963, p. 10, AUdeM, Montréal, P168, 4058, congrès des affaires canadiennes.

⁴¹ « Année Québec ». *Affaires nationales et internationales, IIIe congrès – UGEQ*, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4054, divers.

soient affichés comme souverainistes⁴², les membres n'ont jamais été sondés, 2) les militants de l'UGEQ observent un glissement à droite de la thèse indépendantiste. À ce sujet, l'exécutif fait la remarque suivante :

En situant l'Indépendance dans un processus de décolonisation plus globale, la pensée des étudiants a toujours été plus à gauche que celle des porte-paroles actuels de l'idée d'Indépendance au Québec. Or l'Union craint sérieusement que les exigences socio-économiques de l'Indépendance soient négligées dans le débat actuel et c'est pourquoi elle entend y prendre part. Selon elle, la jeunesse étudiante au Québec se désintéresserait d'une Indépendance bourgeoise⁴³.

Aucune trace dans les archives ne nous laisserait croire que les référendums locaux ont bel et bien eu lieu. Nous sommes d'avis que la grève spontanée d'octobre 1968 et la préparation de McGill français ont fait en sorte de rendre ces référendums moins prioritaires. Tout ce que nous savons, c'est qu'en janvier 1969, l'exécutif convoque une conférence de presse pour faire connaître la position indépendantiste de l'exécutif de l'UGEQ. L'auteur Pierre Bélanger y voit une contradiction interne importante et annonciatrice de la dissolution de la centrale dans la mesure où l'exécutif parle en son nom personnel et pas au nom des membres qu'il est censé représenter⁴⁴. Si l'on se fie strictement au fait que l'UGEQ n'a pas de position officielle sur le sujet, cette analyse est juste. Cependant, dans la mesure où l'on assiste à une montée de l'indépendantisme dans la jeunesse, la direction de l'UGEQ a pu se sentir légitime de faire une telle déclaration.

Ce qu'il faut retenir de cette démarche, c'est que l'UGEQ désire devenir l'avant-garde du mouvement souverainiste et ainsi mieux diffuser sa vision socialiste et anticolonialiste de l'indépendance québécoise. À ce sujet, la grande manifestation « McGill

⁴² *Opération Québec*, sans date, p.1, AUdeM, Montréal, P168, 4054, divers.

⁴³ *Ibid.*, p. 2.

⁴⁴ Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois: son passé, ses revendications et ses luttes : (1960-1983)*, Québec, l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, 1984, p. 46.

français » constitue un moment fort de cette idéologie en action⁴⁵. Nous y reviendrons plus tard.

4.1.3.2 Les affaires syndicales

Dans le cadre des affaires nationales, nous ne pouvons passer à côté des relations intersyndicales de l'UGEQ. La centrale étudiante a toujours recherché une forme de crédibilité publique en se présentant comme l'égale des syndicats ouvriers traditionnels. L'UGEQ tente de pousser cette logique un peu plus loin lorsqu'elle propose de créer un comité intersyndical permanent avec l'Union catholique des cultivateurs (UCC), la CIC, la FTQ et la CSN⁴⁶. L'extrait suivant rappelle que, via le projet de l'intersyndicale, l'UGEQ atteint un de ses buts fondamentaux, soit celui de toujours chercher à insérer le mouvement étudiant dans les nouveaux compromis sociaux caractéristiques de la Révolution tranquille :

Les prochains pas que devraient s'appliquer à faire les syndicats sont donc, nous semble-t-il, ceux qui les conduiront à la création d'une politique générale des travailleurs du Québec de façon à ce que chaque ouvrier, chaque agriculteur, chaque éducateur et étudiant sente son sort lié à celui des autres [...]⁴⁷.

Signe de son enthousiasme intersyndical, l'UGEQ est de toutes les manifestations de solidarité envers des grévistes. Que ce soit à la Commission de Transport de Montréal en 1967, à Québec pour l'usine *Coke* en 1966, en support aux grévistes de *Seven-Up* en 1967 ou finalement en solidarité au mouvement de libération du Taxi en 1968-1969, les étudiants

⁴⁵ D'ailleurs, lors d'une allocution à un congrès de la FTQ, un représentant de l'UGEQ se permet même de faire la leçon au mouvement ouvrier dans la mesure où ce dernier ne s'occupe pas assez de l'avenir constitutionnel du Québec. Pierre Lefrançois, *Allocution de M. Pierre Lefrançois, président de l'Union générale des étudiants du Québec devant les délégués au 10^e congrès de la Fédération des Travailleurs du Québec*, Montréal, 6 octobre 1967. p. 7, AUdeM, Montréal, P168. 4054, mémoires.

⁴⁶ En ordre, l'Union des cultivateurs catholiques, la Corporation des instituteurs catholiques, la Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux.

⁴⁷ *Mémoire présenté par l'Union Générale des étudiants du Québec aux centrales syndicales québécoises en vue de l'établissement d'un comité intersyndical permanent*, sans date, p. 2, AUdeM, Montréal, P168, 4057, ugeq relations intersyndicales.

sortent facilement dans la rue pour manifester leur appui à la base ouvrière⁴⁸. L'appui inconditionnel aux revendications ouvrières mène à certains remous dans les rangs de l'UGEQ. En plein conflit sur le Bill 25 de Daniel Johnson qui veut retirer le droit de grève aux enseignants, le secrétariat de l'UGEQ reçoit une lettre des diverses associations étudiantes de St-Hyacinthe se plaignant que, bien que d'accord sur le fond quant à l'appui aux enseignants, ils sont très préoccupés par le fait que l'UGEQ n'ait jamais consulté sa base avant d'émettre une opinion sur le conflit⁴⁹.

Malgré cet enthousiasme de l'exécutif de l'UGEQ, il semble que la relation étudiants-ouvriers en soit une à sens unique. Le retour d'ascenseur n'est pas automatique. Bélanger soutient la thèse qu'en dehors d'une aide technique de la part des centrales syndicales, il n'y eut jamais de grands projets menés à terme entre les mouvements ouvrier et étudiant⁵⁰. Pis encore, les illusions des étudiants envers les relations intersyndicales vont subir un sérieux recul après l'« affaire Terre des hommes ». Lors de ce dossier, l'UGEQ s'improvise comme palliatif syndical pour les étudiants salariés qui ont des emplois d'été à l'Expo 67. Travaillant pour des concessionnaires sur le site d'Expo 67, les étudiants paient une cotisation et sont couverts par la convention collective d'un des syndicats locaux du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Cependant, au cours du moins de juin, l'UGEQ reçoit au bureau plusieurs appels d'étudiants travaillant à l'Expo qui se plaignent de différents problèmes relatifs à la paie, à l'absence de pause, au chantage patronal et à l'insécurité d'emploi⁵¹. L'UGEQ décide d'aider ces étudiants délaissés par le SCFP. Elle fait donc enquête et dépose un rapport au bureau des relations de travail de l'Expo et au SCFP. Selon la centrale étudiante, il semble que dès le mois d'août, l'essentiel des problèmes se règlent. Dans son rapport, l'UGEQ juge sévèrement les syndicats de l'Expo :

⁴⁸ Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois*, p. 24.

⁴⁹ *Lettre du consortium syndical de St-Hyacinthe à Jean Pelletier, secrétaire général de l'UGEQ*, 16 février 1967. p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4059, cegep St-Hyacinthe.

⁵⁰ Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois*, p. 25.

⁵¹ « Bilan sur le problème de l'exploitation des étudiants par les concessionnaires de l'expo », *La semaine à l'UGEQ*, vol. 2, no1, 1967, p. 6, AUdeM, Montréal, P168, 4056, semaine à l'ugeq.

Tous les travailleurs de l'Expo avaient et ont droit à une telle vigilance en vertu de la cotisation qu'ils paient à leurs syndicats et en vertu de l'importance du travail qu'ils exercent...; il semble plutôt qu'on ait préféré ne pas s'embarrasser de problèmes autant du côté de la CCEU [les concessionnaires] que du côté des syndicats⁵².

L'été suivant, le maire Jean Drapeau décide de prolonger l'Expo 67 en « Terre des hommes »⁵³. L'UGEQ reçoit de nouveau des appels de plaintes de la même nature que ceux de l'année précédente. Cette fois-ci, l'UGEQ ne peut rien faire, car le syndicat de la ville (SCFP-FTQ) a signé une lettre d'entente concernant le travail étudiant lors de la négociation durant la saison morte⁵⁴.

Comme le syndicat ouvrier traditionnel se montre peu intéressé à venir en aide aux étudiants, la centrale étudiante décide de s'occuper des travailleurs étudiants elle-même, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe ! Dans ce dossier, bien que l'UGEQ constate l'insuffisance du modèle syndical ouvrier, elle inscrit tout de même son action dans une logique syndicale. Il n'y a donc pas de rupture avec le modèle syndical comme tel, mais plutôt une expérience douloureuse d'un modèle bureaucraté qui ne s'intéresse peu ou pas aux travailleurs précaires. Somme toute, cette expérience contribuera certainement à créer un certain désillusionnement envers les syndicats ouvriers et, par extension, envers leur modèle syndical. À notre connaissance, seule la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) a fait une tentative de la sorte en voulant s'imposer comme représentante des employés étudiants de son université⁵⁵.

⁵² « Bilan sur le problème de l'exploitation des étudiants par les concessionnaires de l'expo », p. 7.

⁵³ Bibliothèques et archives Canada, *Terre des Hommes*, [En ligne], http://www.collectionscanada.gc.ca/expo/0533020602_f.html, (Page consultée le 26 août 2009)

⁵⁴ Michel Sabourin, vice-président externe de l'UGEQ. *Affaire " Terre des Homme "*, p. 5, AUdeM, Montréal, P168, 4055, 1.

⁵⁵ La FAECUM a d'ailleurs profité de l'échec de la première campagne de syndicalisation des auxiliaires d'enseignement en 2005 pour négocier sans aucun mandat un protocole de gestion du travail des auxiliaires d'enseignement. Aujourd'hui, ces étudiants employés sont syndiqués selon le Code du travail et ont négocié leur propre convention collective. Il est toujours possible de lire le protocole négocié par la FAECUM. Direction des ressources humaines, *Protocole de gestion du travail des auxiliaires d'enseignement de l'Université de Montréal, 16 janvier 2007* [En ligne],

4.1.4 Les affaires internationales

Il y a aussi beaucoup à dire à propos de l'UGEQ et de sa politique internationale. Cette dimension de la centrale étudiante a d'ailleurs fait le sujet d'un article de Jean Lamarre⁵⁶ dans le numéro sur les mouvements étudiants des années 1960 du *Bulletin d'histoire politique* d'hiver 2008. On se rappellera qu'à l'UGEQ, il y a l'idée d'insérer la jeunesse dans la nation, mais aussi celle d'insérer la jeunesse dans le monde pour créer des solidarités sans frontières. Que ce soit la menace d'une guerre nucléaire, la guerre au Vietnam ou encore la décolonisation, la politique étudiante internationale fait partie du cadre général de la guerre froide.

4.1.4.1 Choisir son camp dans un monde bipolaire

Comme nous l'avons vu précédemment, les questions internationales sont déterminantes pour les organisations étudiantes nationales. Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, elles se rassemblent dans l'Union internationale étudiante (UIE) pour que la jeunesse mondiale parle d'une même voix. Cependant, les associations occidentales se rendent rapidement compte que l'UIE n'est plus neutre et qu'elle est désormais dans l'orbite

[http://www.drh.umontreal.ca/documents/bpe/Protocole aux ens janv 07.pdf](http://www.drh.umontreal.ca/documents/bpe/Protocole_aux_ens_janv_07.pdf), (Page consultée le 16 octobre 2009).

En date de septembre 2009, ils sont plus de 15 000 dans les rangs de l'AFPC-FTQ. Cette nouvelle entité juridiquement considérée comme un syndicat mais dotée d'une culture très proche du mouvement étudiant, tendra dans l'avenir à redéfinir le concept de syndicalisme étudiant. Conseil Québécois des syndicats universitaires, *Un nouvel acteur syndical entre en scène*, [En ligne], http://www.afpcquebec.com/documents/Comm.COSU_20-08-09_versionfinale.pdf, (Page consultée le 16 octobre 2009).

⁵⁶ Jean Lamarre, « " Au service des étudiants et de la nation ". l'internationalisation de l'Union générale des étudiants du Québec (1964-1969) », *Bulletin d'histoire politique*, vol.16, no 2, hiver 2008, p. 53-74.

communiste⁵⁷. C'est à partir de ce constat que le monde étudiant occidental crée la Conférence internationale étudiante (CIE) en 1950⁵⁸.

Pour sa part, l'UGEQ considère que le Québec est en processus de décolonisation et que, ce faisant, il fait partie du tiers-monde. Cette prise de position la positionne dans le camp ni des capitalistes, ni des communistes, donc dans celui des non-alignés. À partir de cette position, la centrale étudiante québécoise demande et obtient d'abord un statut d'observatrice dans les deux regroupements internationaux⁵⁹.

Dans ce monde bipolaire, l'UGEQ se donne la mission de recréer l'unité internationale des étudiants. Selon Jean Lamarre, c'est à partir de l'identité québécoise, perçue comme particulière vu son statut de minorité au sein de l'Occident, que se construit la légitimité de l'UGEQ à jouer son rôle de médiatrice⁶⁰.

L'UGEQ n'aura pas la chance de remplir sa mission de médiation, car un scandale d'importance éclate à la CIE lorsqu'en janvier 1968, des documents prouvant la liaison étroite entre la CIE et la CIA sont rendus publics. L'UGEQ se retire immédiatement du regroupement « occidental » qui meurt peu de temps après. À la suite de la rapide désintégration de la CIE, l'UGEQ constate un déblocage à l'UIE. Charron considèrent que « les signes évidents d'amélioration nous incitent à ne plus jouer " double-carte ", à maintenir – contre effort – une division absolument funeste à l'unité du mouvement étudiant

⁵⁷ Plus précisément, plusieurs associations nationales se sont scandalisées que l'UIE n'ait pas condamné le coup d'État de 1948 en Tchécoslovaquie et qu'elle ait renvoyé sans explication la délégation yougoslave en 1949. Michel Forand, attaché aux affaires internationales de la PEN, *Séminaire sur les affaires étudiantes internationales*, du 16 au 24 mai 1964, p. 2, BANQ, Montréal, P299, S4, SS3, D33.

⁵⁸ PEN, « Politique étudiante internationale (Annexe) », *Cahier no4, Politique étudiante internationale, résolutions proposées par le CA de la PEN*, 5^e congrès national du 12 au 15 novembre 1964, p. 3, BANQ, Montréal, P299, S3, SS2 / 6.

⁵⁹ Lamarre, « " Au service des étudiants et de la nation " », p. 62.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 59.

international »⁶¹. Il faut donc se rallier à l'UIE. La dissolution de l'UGEQ en 1969 va couper momentanément le mouvement étudiant québécois de l'UIE et du mouvement international en général.

4.1.4.2 L'action internationale de l'UGEQ au Québec

En termes d'enjeux internationaux au Québec, l'UGEQ, tout au long de ces cinq années d'existence, s'investit particulièrement dans la lutte contre la guerre au Vietnam. La mobilisation de l'UGEQ à ce sujet atteint un paroxysme en 1967-1968 alors que l'exécutif décrète l'année en cours comme « l'année Viet-Nam » et invite des délégués vietnamiens à présenter aux étudiants la réalité de leur pays. S'ensuit un succès monstre de mobilisation qui se manifeste par de nombreux *teach-in*, grèves de la faim, marches de protestation, *sit-in* devant le consulat américain. Selon Jean Lamarre, « jusque-là, aucune manifestation organisée par l'UGEQ sur une question relevant de la réalité internationale n'avait mobilisé un nombre considérable de participants dans de si nombreuses régions du Québec »⁶².

À ce moment-là, l'exécutif de la centrale québécoise voulait éveiller la conscience nationale étudiante par l'expérience d'une solidarité internationale contre un ennemi similaire à celui des Vietnamiens: l'impérialisme anglo-américain. Selon Jean Lamarre, « les membres des exécutifs de l'UGEQ ont cherché à prendre appui sur l'actualité internationale pour mobiliser leurs membres sur la question nationale »⁶³. L'auteur ajoute qu'en inscrivant le Québec dans une dynamique de décolonisation, les militants étudiants ne font rien de moins que de proposer l'indépendance politique comme solution à la question nationale.

⁶¹ Claude Charron, vice-présidence aux affaires internationales de l'UGEQ, *L'UGEQ et la CIE, mémoire présenté par l'UGEQ en réponse à une lettre de la CUS datée du 9 avril 1968*, mai 1968, p. 3, AUdeM, Montréal, P168, 4054, correspondances.

⁶² Lamarre, « " Au service des étudiants et de la nation " », p. 64.

⁶³ *Ibid.*, p. 67.

Difficile défi que celui de vouloir conjuguer nationalisme et internationalisme. En effet, le sociologue Jean-Philippe Warren présente des sondages de l'époque qui démontrent clairement qu'une importante proportion de l'ensemble des étudiants québécois n'est soit pas intéressée par la politique, soit pas fondamentalement contre la présence américaine au Vietnam⁶⁴. Cet intérêt mitigé de la base envers les affaires nationales trouve une autre confirmation dans la lettre que rédige le vice-président externe démissionnaire de l'Association étudiante du cégep Édouard-Montpetit qui dit ceci :

Diverses raisons ont amené l'exécutif à démissionner. Il y a d'abord le fait que plus de 40% des étudiants n'ont pas défrayé le coût de leur cotisation; il y a ensuite le fait qu'un vote de blâme ait été présenté contre l'exécutif. (Ce dernier n'a pas été voté en assemblée générale, bien qu'il y fut présenté; l'assemblée a été ajournée avant que le vote ne soit pris.) Plusieurs étudiants reprochaient la non-objectivité de l'exécutif face au conflit vietnamien. Pour ces raisons l'exécutif de l'AGE a cru préférable de démissionner de sa propre initiative⁶⁵.

Constatant un manque d'enthousiasme dans ses rangs, l'UGEQ se désintéresse des questions internationales. Il va sans dire que la difficulté de mobiliser de manière constante les masses étudiantes à ces sujets fait en sorte de prioriser dorénavant des dossiers étudiants d'intérêt plus nationaux qui sont plus susceptibles de mobiliser l'ensemble des membres. Ce repli stratégique est un réflexe tout à fait syndical. Les militants de l'UGEQ doivent en quelque sorte se discipliner pour maintenir leur centrale « dans le coup ».

⁶⁴ Cette tendance de l'opinion publique étudiante est confirmée par un sondage local au séminaire Saint-Augustin qui conclut à la même adhésion à la présence américaine en Asie du sud-est. Jean-Philippe Warren, *Une douce anarchie, les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal, 2008. p. 50-51 et « Oui à la présence américaine, l'enquête sur la guerre au Viet-Nam », *Rencontre, journal des étudiants du séminaire Saint-Augustin*, vol. 3, no 6, 22 novembre 1967, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4059, séminaire Saint-Augustin.

⁶⁵ *Lettre de Fernand Larocque, v.-p. externe de l'AGE de Édouard-Montpetit à l'UGEQ*, 28 novembre 1967, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4059, cégep Édouard-Montpetit.

4.2 Les problèmes structureaux

Tout au long du dépouillement des archives, nous avons réalisé que l'UGEQ fait face à une série de problèmes que nous qualifions de structureaux. À la lecture de la majorité des témoignages contenus dans l'historiographie de l'UGEQ, qui portent sur la période trouble de 1968-1969, on peut avoir l'impression que, par adéquation, la période précédente était dorée. Il n'en est rien. À côté des bons coups de la centrale étudiante, il y a quantité de problèmes récurrents qui fragilisent dangereusement l'UGEQ, et ce tout au long de sa fascinante histoire.

4.2.1 Problèmes internes

4.2.1.1 Technocratisation

Comme constaté plus tôt, la mise sur pied de l'UGEQ en 1964 crée une vague d'enthousiasme dans les cercles militants. Cependant, cet engouement se transforme en éparpillement. Le congrès de fondation ayant créé le poste de vice-président aux services, son premier titulaire, Robert Tessier, organise un sondage maison pour fixer les priorités de son action. Après analyse des résultats, il déclare : « Nous avons jugé bon de concentrer nos efforts sur l'organisation du pouvoir d'achat, le tourisme étudiant, les loisirs et les sports ainsi que sur la sécurité sociale étudiante »⁶⁶. En plus des plus traditionnels bureaux de relations de presse, de la statistique et des presses syndicales⁶⁷, la centrale étudiante met donc en place des bureaux aussi variés que UGEQ-Impresario, pour conseiller les organisateurs étudiants de

⁶⁶ Robert Tessier, vice-président aux services de l'UGEQ. *Politique des services; Rapport et analyses des services actuels et futurs de l'UGEQ*, novembre 1965, p. 2, AUdeM, Montréal, P299, 4057, rapports et analyses des services actuels de l'Ugeq

⁶⁷ *Règlement concernant la structure administrative de l'Union Général des Étudiants du Québec*, sans date, p. 3 et 4, AUdeM, Montréal, P299, 4053. Ugeq congrès de fondation.

spectacles, UGEQ-Agent, service d'abonnement à des journaux et revues, un Bureau du tourisme, etc.

En plus de nécessiter d'énormes sommes d'argent et de mobiliser des ressources humaines considérables (qui ne sont donc pas allouées à la mobilisation), ces multiples services font état d'un certain éparpillement des organisateurs de l'UGEQ dans la mesure où ces objectifs de travail sont fixés alors que tout est à construire et qu'on ne sait pas encore quelles seront les véritables ressources humaines et financières disponibles. Bien sûr, ces initiatives sont légitimées par la nécessité de « promouvoir et d'enraciner le syndicalisme étudiant au Québec »⁶⁸. À ce titre, Robert Tessier ne manque pas de rhétorique. Il présente son argumentaire de la manière suivante:

Ainsi, par l'organisation du pouvoir d'achat, chaque étudiant serait susceptible de constater quotidiennement l'efficacité et la rentabilité des structures étudiantes. Une organisation qui lui permettrait de satisfaire ses besoins usuels tout en lui faisant réaliser une économie appréciable serait susceptible d'attirer son attention plus que n'importe lequel discours⁶⁹.

En d'autres mots, à défaut d'avoir une adhésion politique au syndicalisme, des services rentables pour un membre générerait chez lui une adhésion économique au syndicalisme. Pour ce faire, l'UGEQ favorise le coopératisme comme modèle d'affaires. Même si elle obtient des subventions de démarrage du gouvernement québécois⁷⁰, le manque de ressources tant humaines que financières neutralise tout développement à moyen terme de ces différents bureaux.

Nous pouvons dire que ces initiatives cadrent somme toute dans le modèle du syndicalisme étudiant, du moins dans sa dimension économique, dans la mesure où elles participent de manière large à la prise en main des problèmes étudiants par les étudiants. Cela

⁶⁸ Robert Tessier, vice-président aux services de l'UGEQ, *Politique des services*, p. 3.

⁶⁹ *Ibid.*, p.3 et 4

⁷⁰ C'est par le biais du Conseil Supérieur de la Coopération, le Secrétariat de la province ainsi que par le Ministère de l'Éducation que l'UGEQ reçoit son aide financière de l'État. Voir *Ibid.*, p. 5.

dit, tout est une question d'équilibre. En effet, le débat à savoir si une association étudiante doit d'abord se dédier aux services ou aux luttes est toujours d'actualité⁷¹. De plus, cette tendance à développer les services n'est pas un trait unique à l'UGEQ. Karl-Xavier Thomas la perçoit à l'AGEUM. Pour définir ce nouvel attrait envers les services, il propose le concept de technocratisation qu'il définit de la façon suivante :

Ses meneurs, soucieux de prendre des décisions rationnelles et décidés de s'éloigner des « politicalleries », mettent sur pied diverses commissions d'études et commissions d'enquête, en y déléguant des étudiants « spécialisés », c'est-à-dire dont le champ d'études est relié à l'enquête ou l'étude. De plus, l'association fait de plus en plus appel à des experts ou spécialistes en sciences sociales, comme des professeurs, en ce qui a trait à la réalisation d'études dites scientifiques. Elle tend également à professionnaliser son offre de services offerts aux étudiants.⁷²

Thomas considère que l'AGEUM prend ce virage pour mieux servir sa population, sa « nation », un peu comme une Révolution tranquille à petite échelle⁷³. Cette tendance à la technocratisation fait en sorte qu'en 1965-1966, l'AGEUM regroupe pas moins de 16 comités et 11 bureaux. Cependant, la plupart des services de l'AGEUM sont très déficitaires (caisse populaire, coopérative, café-campus, services récréatifs, service d'aide financière et protection, service de publication du Quartier latin, service médical et la location de l'auberge de St-Sauveur)⁷⁴. Le seul service qui va générer un profit considérable capable d'absorber le déficit des autres postes budgétaire est celui des machines distributrices. Au milieu des années 1960, l'AGEUM réussit à devenir propriétaire des machines distributrices sur le campus. Cette acquisition de taille accélère la technocratisation de l'association car celle-ci est obligée d'embaucher de nouveaux employés pour s'en occuper. À la dissolution de

⁷¹ En 1997, le sociologue Érik Breton analyse ce dilemme à l'association étudiante de l'Université Laval. Érik Breton, « Service ou mouvement ? Le dilemme de la confédération des étudiants de l'Université Laval (CADEUL) », *Recherches sociographiques*, vol.38, no. 1 (1997), p.117-131

⁷² Karl-Xavier Thomas. « Un pour tous. Les aspirations démocratiques des leaders étudiants de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, 1958-1969 ». Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2002, p. 18.

⁷³ *Ibid.*, p. 25.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 64.

l'AGEUM en 1969, le service de machine génère un revenu annuel de 675 000\$ et nécessite l'embauche de 23 personnes qui ont une masse salariale de 122 000\$⁷⁵.

C'est exactement ce genre de services « payants » qui manque dans la palette de services de l'UGEQ et qui fait que son éparpillement a non seulement un effet néfaste au niveau des ressources humaines mais aussi au niveau des finances.

4.2.1.2 Les finances précaires

Le seul fait que le premier budget de l'UGEQ prévoit un déficit de 12 000\$ (sur un budget de dépenses de 22 000\$⁷⁶) en dit long sur l'instabilité financière de cet organisme⁷⁷. En effet, la centrale étudiante n'a jamais réussi à stabiliser ses finances, car les états financiers enregistrent un déficit de 10 000\$ en 1965 et 20 000\$ en 1966⁷⁸. Les riches associations universitaires sont souvent invitées à payer la note en versant une cotisation supplémentaire lorsque le déficit atteint une trop grosse somme. Selon le sociologue François Béland, contemporain de la chute de l'UGEQ, la dette accumulée lors de la dissolution de la centrale se situe dans les environs d'au moins 15 000\$ et probablement bien plus encore⁷⁹. Les calculs récents de Jean-Philippe Warren indiquent plutôt un déficit de l'ordre de 37 000\$ pour l'année 1968/1969⁸⁰. Si le problème des finances ne semble pas s'être aggravé avec le temps, il ne s'est pas résolu non plus. Manifestement, les finances sont un problème récurrent à l'UGEQ, et nous croyons qu'elles constituent un élément déstabilisateur

⁷⁵ Thomas, « Un pour tous. », p. 67.

⁷⁶ Pierre Brosseau, « Finances », *Le Laurentien : journal des étudiants du Collège de Saint-Laurent*, 18 novembre 1964, vol. 33, no 5, p. 5, BANQ, Montréal. P299 S5, SS3, SSS3/6.

⁷⁷ « Élections », *Opinions : journal des étudiants de l'académie de Québec*, 3 décembre 1964, vol. 19, no 3, p. 7, BANQ, Montréal, P299, S5, SS3, SSS3/6.

⁷⁸ UGEQ, *États financiers au 31 octobre 1966*, 31 octobre 1966, p. 4, AUdeM, Montréal, P168, 4053, divers.

⁷⁹ François Béland, « L'Anti-congrès », *Recherches sociographiques*, vol. 13, no 3, septembre-décembre 1972, p. 396.

⁸⁰ Jean-Philippe Warren, *Une douce anarchie*, p. 160.

important. De plus, ces problèmes financiers vont pousser l'UGEQ dans des initiatives qui remettent quelque peu en question le caractère syndical de la centrale étudiante : une Fondation et une politique de cotisation très permissive.

Tout d'abord, l'UGEQ fait l'annonce, en 1965, de la mise sur pied de la campagne « Fonds de soutien – UGEQ » visant à recevoir des dons privés et publics. L'exécutif justifie comme suit cette initiative pour le moins originale dans le milieu syndical :

Un syndicat libre ne peut opérer qu'en étant libre financièrement. Or pour son année de fondation, l'UGEQ ne pouvait compter sur des cotisations suffisamment importantes pour mettre en marche les différents comités, procéder à la régionalisation et vendre partout l'idée du syndicalisme étudiant. Entendu que pour ces années futures l'UGEQ s'autofinancerait, une campagne de souscription a été lancée en mars dernier⁸¹.

L'idée que cette campagne n'est que pour lancer la première année de l'UGEQ est reprise dans le journal de la Fédération des collèges classiques. On y apprend que l'ambition de la centrale étudiante est de récolter 50 000 \$⁸². Nous avons été incapable de trouver des informations concernant le niveau de succès de cette campagne. Nous avons cependant trouvé un document interne qui promouvait l'instauration d'une « Fondation UGEQ », cette fois de manière permanente, pour financer la recherche utile au milieu étudiant⁸³. En dehors de ce document isolé, nous n'avons trouvé aucune trace d'une fondation permanente à l'UGEQ, ce qui nous laisserait croire qu'une telle fondation n'a jamais vu le jour. Cette initiative aurait questionné le caractère syndical de l'UGEQ dans la mesure où pour assurer son indépendance, un syndicat cherche normalement à se bâtir une autonomie financière. En

⁸¹ Une liste des donateurs suit l'article. On y retrouve essentiellement des ministres, des juges, des syndicalistes et des gens d'affaires. « UGEQ », *Le mouvement étudiant organisé, d'une semaine à l'autre*, vendredi 9 juillet 1965, p. 3, AUdeM, Montréal, P299, 4056, M.E.O.

⁸² Les archives de l'UGEQ ne contenaient que la page 15 de ce journal. C'est une note manuscrite qui spécifie que c'est le journal de la FCC. Cette théorie est validée par une mention à la fin de l'article demandant aux collèges intéressés à souscrire à la campagne d'envoyer leurs dons directement à l'UGEQ. « Campagne de souscription de l'UGEQ », *Journal de la F.C.C.*, sans date (probablement vers 1965), p. 15, AUdeM, Montréal, P299, 4053, divers UGEQ 1965-66.

⁸³ *La Fondation UGEQ*, sans date, p. 1-2, AUdeM, Montréal, P299, 4056, divers.

recevant des dons importants des institutions collégiales, du ministère de l'Éducation ainsi que des gens d'affaires, l'UGEQ se serait retrouvée en position délicate pour critiquer ses « partenaires financiers » si jamais cela s'avère nécessaire.

Les revenus de l'UGEQ proviendront par la suite en majeure partie des cotisations de ses membres affiliés. Cependant, l'UGEQ lutte fortement pour que, telle une centrale syndicale ouvrière, elle puisse cotiser à la source. Pour le syndicalisme ouvrier, la source est la paie tandis que pour le syndicalisme étudiant, c'est le paiement de la facture scolaire. Dans ce domaine, la formule Rand version étudiante existe déjà dans les AGE universitaires, bien avant les années 1960⁸⁴. C'est sur cette base que l'UGEQ revendique, dès la rentrée 1965, l'application d'une telle cotisation dans les collèges classiques et écoles normales. Les autorités se montrent d'abord disposées à favoriser une telle mesure. Malheureusement pour elle, l'UGEQ ne réussira jamais à convaincre les établissements d'enseignement postsecondaire d'établir une cotisation lui étant spécialement dédiée sur les relevés d'inscription-facture. Pour trouver une explication à cette situation, il faut regarder du côté du ministère, qui n'a pas avantage à renforcer son opposant national par un financement autonome. Toutefois, il faut surtout regarder du côté des fédérations membres de l'UGEQ pour trouver une explication à l'échec de ce dossier. Alors que les fédérations avaient perdu du pouvoir lors du congrès de fondation, le fait d'être un intermédiaire obligé en matière de cotisation leur assure une importance interne à moyen terme. C'est ce que défend la FAGECCQ au sein du COMCOOR⁸⁵ alors que la Fédération des normaliens défend de son côté la position de l'exécutif:

⁸⁴ Selon Richard Desrosiers de l'AGEUM, elle sera sérieusement remise en question par les autorités gouvernementales en 1967. Ce n'est qu'après un effort soutenu de lobbyisme envers le gouvernement et les universités, le tout appuyé par les centrales syndicales, que la menace s'affaiblit pour finir par disparaître complètement. Richard Desrosiers, vice-président à la cogestion de l'AGEUM, *Rapport préliminaire sur la hausse des cotisations aux associations de faculté et à l'UGEQ pour l'année 1967-68*, 10 juillet 1967, p. 1-2, AUdeM, Montréal, P299, 6782, C.A. 6 juillet 1967.

⁸⁵ Lors de son quatrième congrès, elle avait adopté la résolution suivante : « Que cette cotisation soit perçue par la fédération suivant la résolution du COMCORD [COMCOOR] et que cette somme soit versée de façon automatique, une partie pour l'affiliation de l'unité de base à l'UGEQ selon le barème suivant [...] ». FAGECCQ, *Propositions concernant les cotisations*, IVe congrès 2-5 septembre, Québec, p. 2, AUdeM, Montréal, P299, 4053, congrès.

[...] nous croyons qu'une cotisation spécifique à l'UGEQ entraînera [sic] de la part des normaliens une prise de conscience plus nette de leur profession d'étudiant, et, comme tels [sic], de leur intégration à la société, et leur participation à celle-ci dans la sphère sociale étudiante⁸⁶.

La position de l'exécutif est nettement minoritaire et les fédérations réussissent à faire en sorte que « l'Union n'intervienne pas dans la perception auprès des unités de base »⁸⁷. Les mains liées, l'exécutif ne peut faire autre chose que de talonner les fédérations retardataires dans leurs paiements⁸⁸. Si les fédérations universitaires paient les sommes complètes dans les délais, c'est tout le contraire du côté préuniversitaire. La situation est telle qu'au COMCOOR de janvier 1967, l'exécutif appréhende un déficit de 19 000\$ pour l'année en cours. Pour pallier la situation, le vice-président à l'administration propose de réduire radicalement les dépenses, augmenter les emprunts et surtout de recevoir des dons des AGE universitaires. Exaspéré d'être la vache à lait de l'association nationale, le délégué de l'AGEL déclare ceci : « Nous ne pouvons emprunter ni subventionner l'Union; il faut couper ou fermer les portes. Ce n'est plus le temps de reporter le problème. L'unique solution véritable demeure la cotisation »⁸⁹. À la suite des débats houleux, le COMCOOR décide de hausser la cotisation à 1\$ par membre. Elle avait été jusque-là de 0.50\$ pour les universitaires et 0.05\$ pour les préuniversitaires⁹⁰. La disparité entre la cotisation universitaire et préuniversitaire n'était pas sans motif. En effet, les AGE préuniversitaires étant plus jeunes et surtout plus instables, elles n'étaient pas aussi riches que leurs grandes sœurs universitaires.

⁸⁶ FNQ, *La cotisation syndicale étudiante en milieu normalien*, décembre 1966, p. 6, AUdeM, Montréal, P299, 4055, affaires syndicales FNQ.

⁸⁷ *Procès-verbal de la réunion [du COMCOOR] du 13 janvier 1967*, 13 janvier 1967, p. 10, AUdeM, Montréal, P299, 4054, comcoor et conseil central.

⁸⁸ Il est intéressant de spécifier que le règlement de ce débat va définir la politique de perception des cotisations pour tout le reste de l'histoire étudiante, et ce, jusqu'à aujourd'hui.

⁸⁹ *Procès-verbal de la réunion [du COMCOOR] du 22 janvier 1967*, 22 janvier 1967, p. 4, AUdeM, Montréal, P299, 4054, comcoor et conseil central.

⁹⁰ Richard Guay, vice-président de l'UGEQ. *Pourquoi la cotisation à \$1.00 per capita en septembre prochain?*, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4058, communiqués.

Le troisième congrès annuel de l'UGEQ, se déroulant du 15 au 19 février 1967, a pour thème principal les finances. Tout le monde est unanime à l'idée de créer un comité permanent des finances, mais la proposition de rendre la cotisation obligatoire pour être membre crée beaucoup de mécontents et ne réussit pas à obtenir la majorité du congrès⁹¹. En effet, l'UGEQ a créé, en 1966, un comité des cas spéciaux qui a pour tâche d'évaluer la pertinence d'admettre une nouvelle association en création (donc sans le sou) comme membre non cotisant. Cette politique très permissive de cotisation est basée sur le principe maintes fois énoncé par l'UGEQ qu'il ne faut pas « faire de l'argent le critère déterminant de l'appartenance à l'UGEQ »⁹². Inutile de dire que le comité recevra beaucoup de demandes d'exemption de cotisation⁹³. Résultat, une importante proportion d'associations préuniversitaires ne paient pas et/ou ne paieront jamais de cotisation à l'UGEQ. En somme, les seuls piliers financiers stables dans l'histoire de l'UGEQ sont les fédérations universitaires qui ont une plus longue histoire et donc un confortable coussin monétaire. On comprend tout de suite le désastre financier irrémédiable causé par la dissolution de ces dernières au début de 1969.

Ce dilemme entre finances saines et participation politique est fondamental et traverse toute l'histoire de l'UGEQ. D'un côté, l'UGEQ se présente comme une centrale syndicale au même titre que la CSN ou la FTQ et doit donc percevoir des cotisations pour mener à bien sa mission, soit l'unification de la classe étudiante. De l'autre côté, elle est prise avec le caractère instable du groupe qu'elle représente et peut donc difficilement asseoir son autorité financière comme le font les centrales ouvrières. Ici, le choix de couper la poire en

⁹¹ SSMU, *Report on UGEQ, February 15 – September 14, 1967*, 2 octobre 1967, p. 2, AUdeM, Montréal, P299, 4059, McGill.

⁹² *Lettre de Denis Chabonneau, vice-président à l'administration de l'UGEQ, à Michel Pelletier, président de l'AGEUM*, Montréal, le 2 février 1966, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4055, Montréal, Ageum.

⁹³ L'UGEQ est même parfois obligée de sévir envers des associations qui, sans la permission du comité spécial, ne paient pas ou peu de cotisations. Dans le cas du collège Jésus-Marie, le vice-président à l'administration de l'UGEQ précise : « Le comité des cas spéciaux existe uniquement pour étudier le cas des institutions qui n'ont pas les capacités financières requises pour s'affilier à l'UGEQ. Or nous savons que tel n'est pas votre cas ». *Lettre de Denis Charbonneau, vice-président à l'administration, à Marie Odile Trépanier, présidente de l'AGE du collège Jésus Marie*. Montréal, 4 avril 1966, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4059, cotisations.

deux avec le comité des cas spéciaux s'avère peut-être une bonne stratégie d'unité politique, mais un élément très dangereux pour la santé financière à moyen terme.

4.2.1.3 Les régionales comme solution au déficit démocratique

Rappelons-nous que lors du débat sur son modèle syndical, l'UGEQ fait le choix d'un modèle similaire à celui de la CSN où lorsqu'une section locale adhère à l'UGEQ, elle devient membre de facto d'une de ses fédérations intermédiaires. Tout au long de son existence, l'UGEQ fait face à plusieurs problèmes relatifs à ses instances. Tout d'abord, il y a un certain déficit démocratique découlant du fait que l'UGEQ n'organise qu'un seul congrès par année, ce que certains considèrent comme peu susceptible de mobiliser la base étudiante. Plus généralement, le débat entre fédérations et campus universitaires est présent tout au long de l'histoire de l'UGEQ. Dans les faits, même si ce sont les facultés qui sont présentes au congrès, une AGE universitaire est beaucoup plus puissante politiquement et financièrement qu'une des fédérations préuniversitaires.

D'ailleurs, ces fédérations commencent à être critiquées car, à quelques reprises, des campus de collègues classiques, dont celui de Sainte-Marie, demandent l'affiliation directe à l'UGEQ arguant qu'il est lourd et impertinent de payer deux cotisations, une à la FAGECCQ, l'autre à l'UGEQ⁹⁴. De plus, certaines fédérations font référence à leur indépendance pour se désolidariser des positions politiques de l'UGEQ qui ne leur plaisent pas⁹⁵. En conséquence, l'exécutif propose en 1966 de faire en sorte qu'un vote aux 2/3 au COMCOOR engage politiquement toutes les fédérations, même celles qui ne sont pas présentes lors du vote. L'exécutif réclame cette mesure pour que la centrale soit plus cohérente au niveau politique. Le modèle confédératif est donc ouvertement contesté par plusieurs militants.

⁹⁴ C'est aussi le cas du collège de Jonquière. *Bulletin hebdomadaire de l'agence de Presse PEN*, vol. 4, no 16. 1^{er} février 1967, p. 6, AUdeM, Montréal, P172, C8.8.

⁹⁵ L'exécutif de l'UGEQ, *Le statut des fédérations au sein de l'UGEQ*, 18-20 mars 1966, p. 1-3, AUdeM, Montréal, P168, 4058, rapport et mémoire.

Pour répondre à ces critiques concernant la complexité de la structure confédérale, l'UGEQ propose, en 1965, d'abolir les fédérations et de les remplacer par des régionales. S'inspirant certainement des conseils régionaux de la CSN et de la FTQ en pleine politisation, la centrale étudiante croit pouvoir décentraliser l'action étudiante en dehors de Québec et Montréal et rapprocher l'UGEQ de sa base⁹⁶. Deux commissaires de l'UGEQ portent un regard critique sur la situation démocratique de l'UGEQ vers 1965 :

À ce moment-là, l'U.G.E.Q. se trouvait à être un simple instrument aux mains des fédérations les plus fortes et elle ne pouvait en aucun cas jouer son rôle de porte-parole des étudiants québécois et effectivement elle ne représente que les étudiants de Montréal (FAGECCQ FNQ UdeM) et de Québec (FAGECCQ FNQ AGEL). Son pouvoir de décision (COMCOOR) était à toute fin pratique contrôlé par l'AGEUM (dont elle était considérée "le bébé") et seules les délégations de l'AGEL et de l'A.G.E.U.S. groupaient des représentants venant de l'extérieur de Montréal⁹⁷.

Un coup de barre en faveur de la décentralisation s'avère plus que nécessaire. Les régionales sont donc pensées comme de nouvelles instances intermédiaires qui remplaceraient les fédérations entre les associations locales et la centrale. Dotée d'un exécutif et d'un congrès, la régionale organise l'action étudiante dans une région donnée et détient un siège au COMCOOR. Les régionales doivent être le nouveau pivot du syndicalisme étudiant.

Comme on peut se l'imaginer, la proposition d'abolir les fédérations suscite une levée de boucliers chez les étudiants préuniversitaires qui y voient la même tentative de noyautage de la part des universitaires que lors du congrès de fondation. Le journal des normaliens de Chicoutimi ironise : « Mais prière de ne pas s'en faire : même si les régionales n'existent pas pour le prochain congrès, les Universitaires sont là. L'U.G.E.Q.? Les trois universités francophones... »⁹⁸. La journaliste pose un problème qui va au-delà d'une

⁹⁶ On peut lire une exhaustive apologie des régionales dans un rapport de Robert Tessier. Robert Tessier, vice-président aux services de l'UGEQ, *La régionalisation des structures étudiantes*, septembre 1965, 16 p., BANQ, Montréal, P.299, S7, SS1/11.

⁹⁷ Jacques Véronneau et Robert Tessier, *Commission de la restructuration, analyse critique*, juillet 1966, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4054, UGEQ commission sur la restructuration.

⁹⁸ Francine Tremblay, « Appui à la FNQ », *Le Socio, organe officiel des étudiants de Chicoutimi*, vol.1, no 1, novembre 1965, p. 1, BANQ, Montréal, P299, S5, SS3, SSS3/7.

considération identitaire. Selon elle, il en va de la capacité des fédérations préuniversitaires de défendre des dossiers dans leurs domaines respectifs de spécialisation. En d'autres mots, en plus de travailler à l'action étudiante en général, le syndicaliste normalien doit « s'occuper de la promotion de sa future profession dans son milieu actuel »⁹⁹. Cette modification majeure de la structure interne de la confédération qu'est l'UGEQ ne fait pas du tout l'unanimité, surtout du côté de la FNQ qui fait de l'obstruction systématique au projet.

Cette fois-ci encore, la poire est coupée en deux : les régionales sont acceptées mais les fédérations demeurent. Mine de rien, un quatrième palier vient s'ajouter à la structure syndicale étudiante. Un compromis est formulé par le vice-président aux affaires internes qui propose une nouvelle division des tâches pour faire place aux régionales. Il considère aussi que les fédérations doivent laisser les affaires nationales à l'UGEQ, laisser l'organisation politique aux régionales et s'occuper essentiellement d'enjeux sectoriels et de la recherche liée à ces enjeux¹⁰⁰.

Pour financer ces dix régionales anticipées, on propose de créer une cotisation particulière pour celles-ci, ce qui fait en sorte qu'un étudiant, d'un collègue classique par exemple, paierait donc une cotisation pour son association locale, une seconde pour sa régionale, une autre pour la FAGECCQ et, enfin, une dernière pour l'UGEQ ! Malgré un départ enthousiaste, les régionales sont globalement un échec, car elles subissent rapidement et durement l'obstruction féroce des normaliens qui forment une partie essentielle des membres visés par la régionalisation¹⁰¹. Après un an de tentative d'implantation, l'UGEQ constate que seulement cinq régionales sur une possibilité d'une dizaine sont relativement fonctionnelles. Malgré cela, les commissaires chargés par l'UGEQ de faire un bilan des

⁹⁹ Tremblay, « Appui à la FNQ », p. 1.

¹⁰⁰ Robert Tessier, vice-président aux affaires internes de l'UGEQ, *La régionalisation*, sans date, p. 7-12-20, AUdeM, Montréal, P299, 4054, UGEQ-Documents.

¹⁰¹ Les commissaires déclarent : « Ces facteurs nous amènent à considérer que les obstructions politiques sont définitivement les facteurs principaux qui ont généré la " misère de la régionalisation " ». Voir Véronneau et Tessier, *Commission de la restructuration*, p. 4.

régionales « ne considèrent pas l'échec partiel de la régionalisation comme une preuve de la non-validité des régionales »¹⁰². Avec cette reconnaissance d'un échec partiel, on cesse tranquillement d'entendre parler de régionalisation à l'UGEQ. Soulignons que, lorsqu'elles existent, les régionales sont encore aujourd'hui les instances les plus faibles du mouvement étudiant¹⁰³.

L'expérience de la régionalisation constitue sans l'ombre d'un doute un élément déstabilisant à l'UGEQ. L'incapacité de l'exécutif de la centrale à créer un consensus chez l'ensemble de ses constituantes démontre les dures luttes de pouvoir internes et leurs corollaires, soit les difficultés à maintenir une cohésion politique au sein d'une confédération aussi diffuse. De plus, alors que le mouvement étudiant est en pleine construction et qu'on peine à maintenir le nombre de militants actifs, l'ajout d'une quatrième structure semble être de trop pour le peu de véritables ressources humaines que possède l'ensemble du mouvement. Finalement, elle met aussi en lumière les fédérations intermédiaires comme maillon le plus faible du modèle syndical de l'UGEQ.

4.2.1.4 Les anglophones

Les associations étudiantes anglophones sont une autre source d'instabilité dans l'histoire de l'UGEQ. Dirigée par des militants ouvertement indépendantistes, l'UGEQ a néanmoins toujours été intéressée à affilier les AGE anglophones des universités McGill, Loyola et Sir George-Williams (qui fusionneront en 1974 pour donner Concordia) et Bishop. Au niveau financier d'abord, elles représentent des revenus considérables et stables, ce qui est non-négligeable pour les finances précaires de l'UGEQ. En ce qui a trait à l'image publique, elles confèrent à l'UGEQ une légitimité accrue dans la mesure où cette dernière peut alors prétendre représenter tous les étudiants de la province indépendamment de leur

¹⁰² Véronneau et Tessier, *Commission de la restructuration*, p. 10.

¹⁰³ Des quatre centrales étudiantes contemporaines, seule l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) possède des conseils régionaux. Sur une possibilité d'une dizaine, seuls trois conseils régionaux sont considérés comme actifs. *Présentation - Organigramme* [En ligne], <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article20&lang=fr>, (Page consultée le 14 février 2010).

langue maternelle. Pour les étudiants anglophones, s'affilier à l'UGEQ pose cependant le problème de la question nationale. En effet, les militants progressistes anglo-québécois sont déchirés entre s'affilier à la *Canadian Union of Students* (Union canadienne des étudiants, l'UCE) et demeurer dans un cadre canadien, ou prendre acte de l'évolution identitaire de la société québécoise et s'investir dans l'UGEQ.

Lors du premier congrès de l'UGEQ en 1965, une déléguée de McGill synthétise les deux principales raisons faisant en sorte que les anglophones veulent participer à l'UGEQ : « 1-Le désir d'être actif dans la reconstitution [sic] sociale et économique du Québec, 2-Notre intérêt dans les questions d'éducation qui sont dans l'ordre exclusivement provincial »¹⁰⁴. On retrouve sensiblement la même opinion au *Students for a Democratic University* (SDU), le plus important groupe de gauche organisé qui constitue l'équivalent anglo-canadien du fameux *Students for a Democratic Society* (SDS) américain¹⁰⁵. À la troisième tentative, les étudiants de McGill votent à majorité en faveur de l'UGEQ en partie à cause du président de la *Students Society of McGill University* (SSMU), Jim McCoubrey, qui se rallie à l'UGEQ car « the time is long overdue for English-speaking students to assume a role in Quebec affairs. We must begin working alongside French-speaking students with the interests of Quebec at heart »¹⁰⁶. L'adhésion de McGill à l'UGEQ constitue une victoire importante pour la centrale étudiante québécoise.

Les craintes demeurent toutefois importantes dans le reste de la communauté anglophone. La première concerne l'affiliation unique obligée par les statuts de l'UGEQ. L'exécutif de Loyola demande une dérogation à ce règlement en soutenant que « notre groupe social à Loyola n'est [pas] encore tout à fait prêt à rejeter un lien plus ou moins

¹⁰⁴ Sharon Sholzberg, *Les deux principales raisons de notre volonté de participer à l'U.G.E.Q.*, octobre-novembre 1965, p. 1, AUdeM, Montréal. P299, 4053, UGEQ, congrès 1965-66.

¹⁰⁵ Le groupe nommé *Students for a Democratic Society* naît en 1962 à Port Huron, Michigan et fédère le radicalisme étudiant des campus américain. Après un développement fulgurant à partir de 1965, le groupe se dissout en 1969. Les lecteurs sauront trouver plus d'information dans les livres de Cyrill Levitt et Mark Edelman Boren dont les notices se trouvent dans la bibliographie.

¹⁰⁶ Danny Levinson, « McCoubrey favors UGEQ ». *McGill Daily*, 19 janvier 1967, p. 1, AUdeM, Montréal. P299, 4059, McGill.

imaginaire, et certes psychologique, avec le reste du pays »¹⁰⁷. À l'inverse, les radicaux de McGill soulignent que les militants du reste du Canada pensent déjà que les Anglo-québécois devraient quitter l'UCE pour rejoindre l'UGEQ¹⁰⁸...

Une autre crainte concerne l'unilinguisme de l'UGEQ. Rappelons encore une fois que les statuts et règlements de la centrale québécoise précisaient dès la fondation que l'UGEQ était unilingue francophone. Si les exécutants de Loyola comprennent les raisons derrière l'unilinguisme de la centrale québécoise, ils revendiquent cependant le droit de s'y exprimer dans la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise, soit l'anglais. En d'autres mots, Loyola demande une politique de tolérance de la part de ses homologues francophones. De son côté, SDU mise sur une politique de présence au sein de la centrale québécoise car le groupe croit que l'unilinguisme à l'UGEQ « won't change until English [students] are all members »¹⁰⁹.

Si la majorité des campus anglophones finissent par se rallier à l'UGEQ¹¹⁰ (rappelons que McGill devra toutefois s'y prendre trois fois), ce mariage étonnant ne durera pas. En effet, à partir du moment où l'UGEQ affirme ouvertement ses idées indépendantistes vers 1968, les militants anglophones sont pris entre deux feux. Un militant anglophone de l'UGEQ étudiant à l'Université Sir George-Williams (SGWU) écrit une lettre désespérée au président de la centrale où il explique que les prises de position de plus en plus radicales de l'UGEQ sur l'indépendance deviennent insoutenables et indéfendables sur son campus. La prise de position publique en face du consulat américain qui fait le parallèle entre l'indépendance du Vietnam et celle du Québec semble être un point de rupture. Bill Empey, le militant anglophone en question, déclare : « This statement will be impossible to justify

¹⁰⁷ Le Conseil administratif des Étudiants de Loyola, *Loyola – Prise de conscience envers l'Union Générale des Étudiants du Québec*, 25 octobre 1965, p. 2, AUdeM, Montréal, P299, 4057, Loyola.

¹⁰⁸ Students For a Democratic University, *CUS, UGEQ, and McGill*, sans date (probablement janvier 1967), p. 2, AUdeM, Montréal, P299, 4059, McGill.

¹⁰⁹ Students For a Democratic University, *CUS, UGEQ, and McGill*, p. 2.

¹¹⁰ Seule l'association étudiante de l'Université Bishop ne fera jamais le saut.

and almost guarantees Sir George's withdrawal from U.G.E.Q. I am very much angered to think that two years work on my part could be cancelled by one irresponsible statement on your part »¹¹¹.

La position indépendantiste de l'UGEQ et la présence des anglophones en son sein s'avèrent rapidement être irréconciliables. La rupture se consomme tout au long de l'année 1968-1969¹¹². Lors du référendum de désaffiliation de SGWU, l'argumentaire anti-UGEQ se concentre sur le caractère « séparatiste » et pro-gréviste de l'UGEQ¹¹³. Le retrait rapide de grosses associations universitaires comme celles-ci a un impact très négatif sur les finances de la centrale étudiante. Au désaccord sur le fond s'ajoute une déception par rapport au manque de consultation de la part de l'exécutif de l'UGEQ. Cette déception est visible dans la motion de désaffiliation de SGWU qui met l'accent sur le manque de démocratie au sein de la centrale : « Whereas the Executive Committee of Union Générale des Étudiants de Québec, on its own initiative, declared support for the separation of Quebec from the Dominion of Canada »¹¹⁴. Si le fond dérange les militants anglophones, la forme le fait tout autant. Cela dit, il nous est permis de croire qu'un vote démocratique en congrès de l'UGEQ en faveur de l'indépendance aurait probablement eu le même effet au final.

¹¹¹ *Lettre de Bill Empey, étudiant à SGWU, à Pierre Lefrançois, président de l'UGEQ*, 19 novembre 1967, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4059, SGWU.

¹¹² Nous avons été incapables de trouver les dates précises de désaffiliation des associations anglophones. Jean-Philippe Warren avance le mois de février 1969 pour Sir George-Williams. Dans le cas de McGill, le même auteur suggère que l'association étudiante quitte les rangs de l'UGEQ à la suite de l'élection d'un exécutif beaucoup moins radical et antinationaliste présidé par Julius Grey. Toujours selon le sociologue de Concordia, les anglophones représentait alors 40% des effectifs de l'UGEQ. Warren, *Une douce anarchie*, p. 159-160.

¹¹³ On peut lire sur un tract anti-UGEQ : « According to its constitution U.G.E.Q. is supposed to be non-political yet we find it meddling with strikes and separatists ». Voir *Did you know that* :, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4059, SGWU.

¹¹⁴ *The following two motions were passed by the Students' legislative Council of the Students' Association of Sir George Williams University*, 20 février 1969, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4059, SGWU.

En somme, les militants anglophones sont bien conscients que vouloir participer à la promotion des dossiers en éducation nécessite une participation à l'UGEQ. Toutefois, ils ne peuvent étirer la sauce jusqu'à accepter que leur organisation nationale promeuve l'indépendance du Québec. Du côté de l'exécutif de l'UGEQ, on fait le calcul que la cohésion idéologique de la majorité francophone du mouvement étudiant vaut bien les cotisations des AGE anglophones.

4.2.2 Problèmes externes

4.2.2.1 La réforme des cégeps

Au niveau préuniversitaire, la réforme de l'éducation aboutit à la mise en place rapide et plutôt maladroite des cégeps en 1967. Ces institutions sont tantôt montées de toutes pièces, tantôt issues d'une fusion d'instituts techniques et de collèges classiques d'une même ville. Ce branle-bas de combat est un autre élément déstabilisant qui nuit à l'UGEQ. En effet, les associations étudiantes préuniversitaires doivent dès lors soit se fusionner, soit être créées à partir de rien durant les étés de 1967 et 1968. Alors que le secteur préuniversitaire avait de peine et de misère réussi à s'organiser, il faut parfois tout recommencer à zéro, ce qui ralentit considérablement le rythme de la centrale et met en péril l'existence même des fédérations préuniversitaires. Plus important encore, la refondation ou plus simplement la fondation d'une association collégiale permet un espace de questionnement et de remise en question du modèle confédératif de l'UGEQ et plus largement du modèle syndical en soi.

Tout d'abord, comment expliquer que l'UGEQ ait encaissé aussi durement le coup d'une réforme prévue tout de même depuis un certain temps? Nous avançons la thèse que ce sont les fédérations préuniversitaires elles-mêmes qui se sont emprisonnées dans leur volonté de se légitimer au sein de la structure de l'UGEQ. Ainsi, elles n'ont pas été en mesure de dépasser ce stade de reproduction corporatiste malgré le fait que les intérêts supérieurs du

mouvement étudiant leurs dictaient de préparer une transition décente vers la création des cégeps. Cet échec tend à confirmer le fait que les structures intermédiaires étaient le maillon faible du syndicalisme étudiant.

Si les fédérations sont incapables de préparer la transition, l'UGEQ ne reste pas les bras croisés. Pour aider les associations cégépiennes en formation, l'UGEQ organise une rencontre avec ces dernières. Lorsqu'interrogées sur leur calendrier d'affiliation, plusieurs AGE de cégeps disent ouvertement qu'elles préféreraient peut-être une association de cégeps autonome au lieu d'être membre de l'UGEQ qui prend déjà, en 1967, des allures de structure périmée¹¹⁵. Cette opinion n'est cependant pas vraiment majoritaire au sein des AGE de cégeps, et l'UGEQ leur propose une aide technique en échange de laquelle les cégépiens proposent de tenir des campagnes d'affiliation avant la mi-février 1968¹¹⁶. Précisons que les cégeps représentent une masse critique d'étudiants plus importante que pouvait l'être celle d'un institut technique ou d'un collège classique. En ce sens, le poids démographique d'une AGE cégépienne se rapproche de celui d'une AGE universitaire. L'idée d'une fédération cégépienne au sein de l'UGEQ, soit d'un pallier intermédiaire en tant que contrepoids envers les AGE universitaires, apparaît beaucoup moins pertinente qu'elle pouvait l'être en 1963-1964 lors de la création de l'UGEQ.

Lorsque la grève étudiante éclate en octobre 1968, seulement quelques cégeps sont membres de l'UGEQ. Après cette grève, que nous aborderons dans les prochaines pages, l'AGE du cégep de Trois-Rivières, qui s'était opposée à l'UGEQ et à l'occupation tout au long du mois d'octobre, organise une tournée nationale en vue de créer une fédération d'AGE de cégeps en tant qu'alternative à l'UGEQ. Les principales critiques adressées à l'UGEQ concernent son radicalisme politique et sa « montréalisation »¹¹⁷. Les référendums

¹¹⁵ UGEQ, *Communiqué : Une session d'étude réussie pour les cégeps*, 30 janvier 1968, p. 1-2. AUdeM, P168. 4053, communiqué de Presse.

¹¹⁶ « Sans titre ». *La semaine à l'UGEQ*, vol. 2, no 16-17, 1968, p. 6-8, AUdeM, Montréal, P299, 4056, semaine à l'ugeq.

¹¹⁷ *Ce rapport émis le 22 octobre est le schéma[sic] effectué aux différents Cegeps de la province de Québec*, 23 octobre 1968, 21 p., AUdeM, Montréal. P299, 4059, Trois-Rivières.

d'affiliation à l'UGEQ seront désormais tous fortement négatifs (l'assemblée générale du cégep de Rosemont aurait même refusé à l'unanimité de joindre la centrale¹¹⁸).

Ces nouveaux établissements d'enseignement, qui sont créés par vagues successives, portent un coup dur à l'équilibre interne déjà très précaire de l'UGEQ. À terme, la création des cégeps fait disparaître les collèges classiques et les instituts techniques. Conséquemment, la FAGECCQ et la FEESQ cessent leurs activités entre 1967 et 1968¹¹⁹. N'ayant aucun contrôle sur l'agenda de la réforme de l'éducation postsecondaire, l'UGEQ s'est révélée très mal préparée pour faire face à cette transition structurelle majeure que représente la création des cégeps. D'un point de vue général, cela nous permet de confirmer que la faiblesse structurelle de l'UGEQ semble avoir été de façon chronique le secteur préuniversitaire. En définitive, l'incapacité de coordonner au sein de la centrale ce secteur bouillonnant de la fin des années 1960 fait en sorte que les militants de l'UGEQ doivent, encore une fois, s'en remettre aux AGE universitaires pour maintenir leur union en vie.

4.2.3 Amorce de contestation et tentative de relance syndicale

Mais justement, le milieu universitaire subit aussi des critiques sérieuses. Comme nous l'avons démontré, l'UGEQ est prise avec de sérieux problèmes bien avant l'année explosive de 1968-1969. À un niveau plus politique, elle est aussi mise à mal par une frange plutôt conservatrice qui la juge trop contestataire, trop radicale et plus intéressée à l'actualité internationale qu'aux véritables enjeux étudiants québécois. Ce sont principalement les propos que tient le président de l'Association du collège classique de Trois-Rivières pour

¹¹⁸ Mentionnons aussi celui de l'Assomption perdu en défaveur à l'UGEQ. *Lettre de Pierre Raymond, président du syndicat des étudiants Collège de Rosemont à l'UGEQ*, 25 février 1969, p. 1, AUdeM, Montréal, P299, 4059, cégep Rosemont.

¹¹⁹ En ce qui a trait aux normaliens, c'est la décision du ministère d'intégrer l'enseignement aux universités qui entraîne la disparition des écoles normales ainsi que de la FEMEQ (nouveau nom de la FNQ). Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM, *Fonds d'archives de la fédération des étudiants-maîtres de l'État du Québec*. [En ligne], http://www.archives.uqam.ca/pages/archives_privées/genere_rdaq.asp?varcote=26P. (Page consultée le 2 octobre 2009).

expliquer le rejet de l'affiliation à l'UGEQ lors d'une consultation en 1967¹²⁰. Il rejette le caractère militant que sous-entend l'identité syndicale de l'UGEQ. Les partisans de cette tendance conservatrice veulent bien un syndicat étudiant, mais moins militant et plus réaliste. Que cette tendance conservatrice s'oppose à l'UGEQ, cela n'a rien de très étonnant. C'est lorsque les militants traditionnels de l'UGEQ embarquent dans la contestation ouverte de la centrale que cela devient très dangereux.

En effet, de l'autre côté du spectre, de plus en plus de militants de l'UGEQ critiquent la bureaucratisation et la centralisation de leur propre organisation, véritable machine à produire des commissions, rapports et études. Ces centaines de pages d'analyse ont le bon côté de donner du poids aux positions de l'UGEQ, mais certains militants critiquent justement le fait que le gouvernement, le principal destinataire de ces rapports, se contente de prendre bonne note de ces recommandations et les « tablette » aussitôt. Ce n'est rien de moins que le compromis syndical issu de la Révolution tranquille qui est remis en question. Lentement mais sûrement, certains militants de l'UGEQ se demandent à quoi sert la présence de leurs délégués sur des comités paritaires du ministère de l'Éducation. Selon Pierre Bélanger, l'UGEQ vit un décalage entre sa pratique et son discours dans la mesure où des délégués siègent encore sur les comités paritaires alors qu'on peut lire au même moment sur les affiches officielles de l'UGEQ : « participer c'est se faire fourrer »¹²¹.

Plusieurs analystes s'entendent d'ailleurs pour dire qu'il y a un changement de discours à l'UGEQ à la suite du retour au pouvoir de l'Union nationale en 1966¹²². Le nouvel exécutif élu en février 1968, l'équipe Bourbeau, incarne ce nouveau discours qui entend critiquer le système plutôt que d'y participer. Qualifiant l'UGEQ d'« union syndicale

¹²⁰ « Les étudiants de Trois-Rivières disent merde à l'UGEQ », *Agence PEN-PRESSE*, Vol. 5, no 4, 1 novembre 1967, p. 3, AUdeM, Montréal, P299, C8.5.

¹²¹ Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois*, p. 33.

¹²² On retrouve cette thèse chez diverses générations d'auteurs comme Pierre Bélanger, Madeleine Gagnon et Jean-Philippe Warren.

désincarnée »¹²³, l'exécutif propose de décentraliser l'union, entre autres en ouvrant un bureau à Québec et en fournissant des équipes d'animateurs¹²⁴ dans les régionales. On comprend donc que les régionales sont de nouveau mises de l'avant comme solution au manque de participation de la base étudiante.

Pour régler le problème du manque de mobilisation, une idée originale commence à se faire entendre dans les cercles étudiants : dissoudre l'UGEQ. À ce sujet, deux exécutants de la PEN présentent une analyse très posée :

Le syndicalisme étudiant s'écarte de plus en plus de ses membres et s'érige au-dessus des étudiants comme une structure inutile. À qui la faute : au syndicalisme bien entendu, mais faut-il pour cela démanteler toutes nos centrales syndicales et retourner à la période obscure des années 60; moi je dis non à cette idée ridicule et, voici pourquoi. Si le syndicalisme étudiant ne rejoint plus ses membres, c'est parce qu'il a évolué trop vite; il a subi le même phénomène que le Québec tout entier qui en 6 ans, est passé d'un extrême à l'autre. Dans son évolution trop rapide, le syndicalisme étudiant a sauté l'étape de l'éducation et s'est situé au dessus de la masse croyant pouvoir tirer celle-ci vers le syndicalisme revendicateur. On ne tire pas les gens vers la revendication sociale, on les y pousse et, pousser les gens à la revendication sociale, c'est là le rôle quasi exclusif du Journalisme Étudiant¹²⁵.

Cet extrait d'un discours prononcé en 1967 démontre donc que, bien que l'idée de la dissolution des structures étudiantes soit déjà dans l'air, certains ne croient pas que ce soit la meilleure façon de favoriser la mobilisation dans le mouvement étudiant. Cela dit, on retrouve ailleurs cette critique sévère du syndicalisme. Dans le document non signé *Situation*

¹²³ René Filion. « Congrès U.G.E.Q. », *Le Copain, journal des étudiants du séminaire de Sherbrooke*, mai 1968, p. 2. AUdeM, Montréal, P299, 4059. séminaire de Sherbrooke.

¹²⁴ Nouvelle doctrine organisationnelle, l'« animation » vise à laisser la place aux intervenants pour qu'ils identifient eux-mêmes les problèmes et développent des solutions adaptées à leur milieu. Dans ces groupes ou réunions, les animateurs sont davantage des guides que des tuteurs. En d'autres mots, l'animation est l'antithèse des exposés magistraux. Pierre Cléroux et Robert Favreau, *Rapport d'évaluation de l'animation au congrès de l'UGEQ*, 21 mars 1967, 14 p., AUdeM, Montréal, P299, 4057, Animation, rapports, scission.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 3.

syndicale actuelle, l'auteur dénonce le problème grave des élections par acclamation¹²⁶. Selon lui, le syndicalisme est trop centralisé, ce qui fait que « l'association [locale] est un jeu distrayant, où il est quelques fois possible de faire valoir ses qualités personnelles de leaders »¹²⁷. En somme, on constate dans le document que « les syndicalistes en smoking n'ont pas plus de succès que les fonctionnaires des anciens conseils étudiants »¹²⁸. Selon Claude Charron et Pierre Bédard, on voit apparaître dès 1967 des groupuscules radicaux qui agissent en dehors de l'AGE, bien qu'ils profitent souvent de son assistance technique¹²⁹.

Si cette critique radicale du syndicalisme prend autant d'importance à la fin des années 1960, c'est que le syndicalisme étudiant n'a pas rempli ses promesses de constituer une conscience étudiante politique et, sur la base de celle-ci, d'arracher des gains substantiels en éducation. En d'autres mots, cela ne va pas assez vite ! Cette idée d'une génération de militants un peu trop pressée est reprise abondamment par Warren dans son histoire des années 1968 au Québec. Cette course au radicalisme est, selon lui, accompagnée d'une « inflation verbale » qui qualifie l'État de fasciste, compare le Québec au Biafra et qualifie les écoles de casernes militaires¹³⁰. Finies, donc, les zones grises. Dorénavant, ce sera tout ou rien.

Le cas le plus probant de cet état d'esprit manichéen est lorsque l'exécutif de l'AGEL exige un référendum sur l'existence de leur association en 1967. Un exécutant déclare à la PEN : « Si les étudiants s'en foutent qu'ils le disent. Nous ne nous battons pas pour des

¹²⁶ Pis encore, le mémoire de François Landry nous apprend qu'aux élections de l'AGEUS de 1965, personne ne se présente aux postes de l'exécutif ! Une assemblée d'urgence est convoquée alors qu'on annonce à qui veut l'entendre que l'AGE est morte. Les 800 membres présents à cette assemblée préfèrent cependant maintenir en vie leur structure syndicale. François Landry, « Mêlez-vous de vos affaires... », p. 60.

¹²⁷ *Situation syndicale actuelle*, sans date, p.7, BANQ, Montréal, P299, S3, SS2/1.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 8.

¹²⁹ Pierre Bédard et Claude Charron, *Les étudiants québécois : la contestation permanente*, Noir et Rouge, vol. 1, no 2, 1969, p. 19.

¹³⁰ Warren, *Une douce anarchie*, p. 118.

niaiseries. Et si on vote pour une AGEL syndicale, on devra y participer »¹³¹. Malgré l'arrivée de l'équipe Bourbeau à l'exécutif et cette volonté de renouveler le syndicalisme à l'UGEQ, les différentes oppositions mettent en péril le modèle même du syndicalisme étudiant, et ce bien avant la grève d'octobre 1968.

4.3 Grève générale, dissolution générale

Après presque cinq ans d'existence, la centrale étudiante n'a jamais connu de grève généralisée. Bien sûr, elle a participé à des conflits importants (arts, FEESQ, départements de sciences sociales de l'Université de Montréal, etc.), mais elle demeure dans l'attente d'une grande campagne qui lui donnerait une légitimité finale incontestable. L'année 1968-1969 est, en ce sens, l'année de la dernière chance pour le syndicalisme étudiant tel qu'incarné par l'UGEQ. Alors que différentes tendances politiques, normalement opposées, tirent de concert à boulets rouges sur le syndicalisme étudiant, la nouvelle équipe Bourbeau doit concilier les intérêts de la centrale étudiante avec le mouvement étudiant sur le bord de l'explosion.

4.3.1 Le rôle ambigu de l'UGEQ en octobre 1968

Précisons d'emblée que nous ne ferons pas la chronique détaillée de la grève d'octobre 1968 car cela ne ferait que dédoubler l'excellent travail de Jean-Philippe Warren, de Pierre Bélanger, ainsi que de Lysianne Gagnon¹³². Nous nous concentrerons donc sur le rôle de l'UGEQ dans cette grève générale.

Alors que les multiples lois spéciales de retour forcé au travail du gouvernement unioniste de Johnson sont une véritable source de radicalisation chez les syndicats ouvriers¹³³,

¹³¹ « Référendum à Laval début septembre, l'existence de l'AGEL à nouveau remise en question », *Agence PEN-PRESSE*, vol. 5, no 5 mercredi 18 octobre 1967, p. 3. AUdeM. Montréal, P299, C8.5

¹³² Voir Warren, *Une douce anarchie*, Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois* et Lysiane Gagnon, « Bref historique du mouvement étudiant au Québec 1958-1971 ».

¹³³ Rouillard, *Le syndicalisme québécois*, p. 190-191.

le mouvement étudiant n'est pas en reste. Plusieurs militants se plaignent que la réforme des cégeps est bâclée, que la promesse d'une deuxième université francophone à Montréal demeure un projet flou, que la mise en place de la gratuité scolaire n'est pas dans les plans gouvernementaux, etc. Le mouvement étudiant a donc perdu espoir dans la concertation comme moyen d'obtenir des gains en éducation. C'est donc le 8 octobre 1968 que les étudiants du cégep de Sainte-Thérèse démarrent une grève illimitée, qui deviendra par la suite générale, d'une durée d'environ vingt jours. À son apogée, quinze associations étudiantes cégépiennes sur vingt-trois suivent le débrayage, dont treize vont aller jusqu'à occuper leur institution¹³⁴. De ces cégeps en grève, seulement cinq sont membres de l'UGEQ. À ce mouvement essentiellement cégépien se greffent quelques départements de sciences humaines de l'Université de Montréal.

Dès le départ, l'UGEQ est dépassée par les revendications du mouvement. Officiellement, la centrale étudiante revendique la gratuité scolaire, un système bonifié de prêts et bourses et surtout une deuxième université francophone à Montréal. Cependant, dans les assemblées, la grève va plus loin que ces revendications que l'on qualifie de « techniques ». En effet, même s'il est exagéré de qualifier le mouvement de proprement révolutionnaire, il faut admettre que les grévistes vont très loin en désirant abolir le rapport autoritaire professeur-élève, abolir le système de correction noté, établir des assemblées départementales ouvertes, etc. En trame de fond, les grands quotidiens s'inquiètent aussi du manque de débouchés pour les diplômés sur le marché du travail. L'insatisfaction est donc globale et Warren considère que « chez les plus déterminés des occupationnistes, les préoccupations prennent une dimension moins matérialiste; elles quittent le domaine des demandes financières pour émigrer vers des revendications globales qui touchent à l'expression de soi »¹³⁵.

¹³⁴ Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois*, p. 41.

¹³⁵ Warren, *Une douce anarchie*, p. 111.

Ce qui est particulier dans l'épisode d'octobre 1968, c'est le rôle ambigu, voire détaché, qu'y joue l'UGEQ. Lorsque l'exécutif reçoit un coup de téléphone du cégep de Sainte-Thérèse qui annonce que l'occupation a démarrée, les exécutants de l'UGEQ se penchent immédiatement sur l'attitude que préconisera la centrale pour la durée du conflit. Ils décident de se contenter d'un rôle de soutien plutôt que d'un rôle plus proactif de coordination. Est-ce que la grève des sciences sociales à l'UdeM de l'année précédente y est pour quelque chose? Rappelons qu'à ce moment, les militants de sciences sociales (dont faisait partie Louise Harel, maintenant sur l'exécutif de l'UGEQ) avaient boudé l'AGEUM, l'association centrale de l'Université de Montréal, qui était prête à donner un coup de main, mais qui était perçue par les grévistes de sciences sociales comme un frein plutôt qu'un facilitateur¹³⁶.

Quoi qu'il en soit, le fait que plusieurs cégeps en grève en octobre 1968 ne soient pas membres de l'UGEQ est certainement un facteur à prendre en compte dans l'analyse de la décision de positionner l'UGEQ dans un rôle de soutien plutôt qu'un rôle proactif. Cependant, la réflexion de l'exécutif va plus loin. Dorénavant, l'exécutif ne prétendra plus parler au nom des étudiants. Il s'agit de ne pas « reproduire les structures sociales répressives qui affectent actuellement les étudiants et les travailleurs québécois »¹³⁷. Si les médias ou le ministre Cardinal veulent parler aux étudiants, qu'ils aillent les rencontrer eux-mêmes ! Dans un communiqué expliquant les décisions d'un Conseil Central National (nouveau nom de l'ancien COMCOOR) d'urgence tenu le 10 octobre au début de la vague d'occupation, Louise Harel défend la position de l'UGEQ comme suit :

Il est sans doute compréhensible que M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, soit déçu du refus de négociation manifesté par les dirigeants de l'U.G.E.Q. Il n'entre pas dans la démarche de travail habituelle de notre gouvernement d'opérer une consultation véritable avant de prendre des décisions pour la collectivité. [...] Dans notre système social et politique actuel, trop souvent on se sert de quelques individus comme interlocuteurs de façon à désarmer le mouvement de réflexion entrepris à la

¹³⁶ Warren, *Une douce anarchie*, p. 69-70.

¹³⁷ Louise Harel, *Communiqué de Presse UGEQ*, 10 octobre 1968, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4057, Unef publications.

base. Nous engageons donc M. Cardinal à venir y participer, tous les débats dans le milieu étudiant étant publics¹³⁸.

Est-ce nécessaire de préciser que M. Cardinal n'acceptera pas l'invitation¹³⁹ ? Sous cet apparent assouplissement de la structure syndicale se cacherait un renoncement en douce, de la part de l'exécutif, au principe de représentation politique pourtant au centre du modèle syndical. L'UGEQ viendrait ainsi de renoncer à son rôle de centrale politique décisionnelle pour se contenter d'effectuer un vague travail de soutien logistique dans une perspective autogestionnaire. Nous considérons que ce moment marque la mort politique de l'UGEQ¹⁴⁰. Si cette décision témoigne d'une volonté de questionner le modèle hiérarchique syndical, elle a cependant des effets dévastateurs sur la force et la pertinence de l'UGEQ. En effet, dès lors que l'instance centrale cesse son rôle proactif, que certains qualifient d'avant-garde, pour se cacher littéralement derrière son mouvement, elle brouille les cartes et se place dans une position insoutenable. D'un côté, les tenants du pouvoir ne savent plus à qui s'adresser pour répondre aux griefs d'une masse étudiante en colère, de l'autre, cette masse en colère ne peut se concerter convenablement et négocier un règlement acceptable permettant un retour en classe. C'est l'impasse et une victoire étudiante s'avère structurellement improbable, voire impossible¹⁴¹.

Plus tôt, nous avons exposé le fait qu'une position anti-UGEQ couvait dans plusieurs campus québécois au moment de l'occupation. En effet, en octobre 1968, une délégation de l'AGE de Trois-Rivières sous la direction de son président, Robert Poisson, fait une tournée

¹³⁸ Louise Harel. *Communiqué de Presse UGEQ*, 10 octobre 1968. p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4057, Unef publications..

¹³⁹ Il mandatera cependant son jeune attaché politique, Bernard Landry (aussi président fondateur de l'UGEQ), pour aller jouer le rôle de médiateur et tenter de raisonner les grévistes. Warren, *Une douce anarchie*, p. 120.

¹⁴⁰ Louise Harel fait une vague référence à cette thèse dans un entretien avec un chercheur étudiant sur les causes de la mort de l'UGEQ. George Bélanger, *Entrevue avec Louise Harel, vice-présidente aux affaires culturelles et André Primeau, vice-président aux affaires sociales*, p. 3, AUdeM, Montréal, P168, 4058, Ugeq.

¹⁴¹ D'ailleurs, une des premières résolutions prises lors de la grève de 1974 est de créer dans les plus brefs délais une association nationale pour mieux coordonner l'effort militant étudiant. Lacoursière, *Le mouvement étudiant au Québec*, p. 21.

de tous les campus du Québec pour convaincre les militants (et surtout les non-militants) de larguer l'UGEQ et de se rallier à une fédération des AGE de cégeps¹⁴². Nous savions déjà que la contestation étudiante était concentrée à Montréal¹⁴³, mais les rapports manuscrits laissés par les partisans de la ligne politique du cégep de Trois-Rivières nous révèlent qu'au-delà de la question de la grève ou de l'occupation, des campus sont parfois contre les revendications mêmes du mouvement étudiant. Par exemple, l'AGE de l'Université de Sherbrooke (AGEUS) est « 1-contre la contestation globale, 2-contre la cogestion universitaire, 3-contre la deuxième université de langue française à Montréal »¹⁴⁴. Cette troisième revendication s'inscrit aussi dans la question régionale. En effet, cette nouvelle université francophone à Montréal entrerait directement en compétition avec celle de Sherbrooke. Nous constatons aussi qu'une haine anti-UGEQ se développe aussi à l'extrême gauche lorsqu'en pleine grève étudiante un groupe de radicaux du collège Sainte-Marie décide d'occuper le bureau de l'UGEQ pour dénoncer symboliquement la mollesse de l'exécutif et « aviver la critique de la société »¹⁴⁵.

Pour ces cégeps peu enclins à s'embarquer dans le syndicalisme à pleine vitesse, l'idée de fonder une fédération des cégeps s'avère être une porte de sortie intéressante, car elle leur permet de faire de la politique sans faire la grève, et surtout sans être dans une UGEQ jugée trop radicale. Cette option sera cependant rejetée à 8 voix contre 7 lors d'une réunion nationale des cégeps en pleine crise d'occupation le 18 octobre 1968¹⁴⁶. Cette

¹⁴² *Rapport de l'Équipe Robert Poisson*, sans date, 5 p., AUdeM, Montréal, P168, 4059, Trois-Rivières.

¹⁴³ Cette thèse défendue par Warren est aussi le grief des exécutants du collège classique de Thetford Mines qui affirme être « contre l'UGEQ parce qu'elle représente seulement Montréal ». Pierre Héroux, Pierre Couture, Claude Panneton. *Rapport de Tournée*, p. 2, AUdeM, Montréal, P168, 4059, Trois-Rivières.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 1.

¹⁴⁵ Warren, *Une douce anarchie*, p. 143.

¹⁴⁶ L'AGE de Trois-Rivières contestera d'ailleurs ce vote serré en affirmant que le collège de Sainte-Marie n'aurait pas dû avoir un droit de vote, car l'établissement en question n'était pas vraiment un cégep. *Rapport de l'Équipe Robert Poisson*, p. 1

rebuffade envers les critiques de l'UGEQ, jumelée à la rupture soudaine envers la représentation politique de la part de l'exécutif de l'UGEQ, fait de la grève d'octobre 1968 le moment déclencheur d'une séquence de désintégration politique de la communauté étudiante organisée qui va prendre fin au dernier congrès de l'UGEQ en mars 1969.

4.3.2 La lutte continue, mais sans le syndicat

En termes de gains immédiats, la grève d'octobre est une défaite totale¹⁴⁷ sans compter qu'elle plonge l'UGEQ dans un déficit financier inégalé en raison des dépenses considérables reliées à une grève de cette ampleur. L'exécutif en est même rendu à envoyer une lettre aux AGE de cégeps pour offrir l'adhésion à l'Union à moitié prix¹⁴⁸! En d'autres mots, rien ne va plus. La crise financière n'est cependant pas la chose la plus grave pour l'UGEQ. En réalité, le sentiment d'échec qui règne dans le milieu étudiant sera le point de départ d'un nouveau questionnement en profondeur du monde étudiant organisé. Les militants plus radicaux considèrent que l'UGEQ fut un frein au mouvement d'occupation. D'autres poussent l'enflure verbale jusqu'à accuser l'UGEQ d'avoir trahi le mouvement tout comme le Parti communiste français (PCF) et la Confédération générale du travail (CGT) auraient trahi mai 68 en France¹⁴⁹.

¹⁴⁷ Bien qu'il soit tentant de faire un lien entre la grève d'octobre et la création de l'UQAM en 1969, les grévistes, eux, sentent qu'ils retournent en classe complètement bredouilles. À notre connaissance, seule la grève locale de science politique à l'Université de Montréal se termine par une victoire étudiante en matière de gestion académique du module. Voir Warren, *Une douce anarchie*, p. 148 et « Du côté des minorités », *La semaine à l'UGEQ, bulletin hebdomadaire d'information syndicale*, vol. 3, no 9, décembre 1968, p. 6, AUdeM, Montréal, P168. 4056, Semaine à l'UGEQ.

¹⁴⁸ *Lettre de l'exécutif de l'UGEQ aux AGE de cégeps*, 21 février 1969. p. 2. AUdeM, Montréal, P168. 4057, Bérubé, Rodrigue.

¹⁴⁹ « Qu'est-ce que la contestation a contesté ? », *Socialisme 69*, janvier-février-mars 1969, no 16, p. 87.

À cette dérive financière post-grève s'ajoute la démission du président de l'UGEQ, Paul Bourbeau, quelques semaines à peine après le conflit. Dans sa lettre de démission, il tient les propos suivants :

[...] il est devenu nécessaire et urgent de repenser les structures traditionnelles d'autorité à l'intérieur des organismes étudiants : telle la présidence, le bureau exécutif et le Conseil Central National. Devant l'émergence de cette nécessité, ces institutions ne peuvent qu'être contestées d'abord par ceux qui détiennent des postes à l'intérieur de ces mêmes institutions et aussi par ceux qui les entourent. Ceci se réalisant par l'expression d'une multitude de griefs qui n'ont comme fondement que l'inutilité du schéma [sic] traditionnel d'autorité¹⁵⁰.

Après avoir tenu ces propos, Bourbeau s'attaque farouchement au concept de président et au caractère autoritaire que ce poste représente. C'est donc la hiérarchie syndicale qu'il critique. Les positions du président démissionnaire traduisent un changement de paradigme important chez une frange considérable de militants que Warren identifie parfois maladroitement comme « anarchistes »¹⁵¹. Ne croyant plus au principe de représentation politique, Bourbeau propose une refonte des structures de l'UGEQ bien que, dans sa lettre, il ne précise pas son idée du modèle idéal. La structure syndicale étudiante émulée de celle des syndicats ouvriers a définitivement perdu ses lettres de noblesse. D'ailleurs, même le mot syndicat est disparu du vocabulaire de Bourbeau. On dit dorénavant : le mouvement.

Dans une réponse publique à la lettre de démission de Bourbeau, le reste de l'équipe toujours en fonction soutient qu'il n'y a jamais eu d'autoritarisme dans le cadre du travail de l'exécutif et qu'au contraire, une direction collégiale y régnait depuis fort longtemps. Si le

¹⁵⁰ Paul Bourbeau, *Démission du président de l'UGEQ*, 12 novembre 1968, p. 2, AUdeM, Montréal, P168, 4055, communiqués de presse et correspondances.

¹⁵¹ C'est la principale faiblesse de l'ouvrage de Jean-Philippe Warren. Bien que l'auteur nous présente une recherche bien documentée et un argumentaire rigoureux, nous demeurons étonné de la manière désinvolte avec laquelle il utilise le concept d'anarchisme. À notre sens, l'anarchie ne devrait pas être aussi simplement amalgamée au maoïsme, au spontanéisme et au situationnisme.

reste de l'équipe a demandé la démission de Bourbeau, c'était plutôt parce qu'il « n'a pas rempli ses rôles et parce qu'il ne semblait pas en mesure de le faire »¹⁵².

Bien qu'elle critique Bourbeau, l'équipe restante est tout de même influencée par cette remise en cause de la structure syndicale. Rappelons qu'elle convoque les journalistes en janvier 1969 pour leur dire qu'eux, et pas nécessairement l'UGEQ, sont en faveur de l'indépendance du Québec¹⁵³. À travers ce geste, l'équipe restante démontre une certaine ambiguïté dans la mesure où, d'un côté, elle réfute les propositions décentralisatrices de Bourbeau, et, de l'autre, elle prend le risque de détacher l'exécutif de la centrale étudiante en prenant une position potentiellement controversée. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en démissionnant, Bourbeau va sincèrement au bout de sa logique.

L'épisode Bourbeau met donc en lumière une UGEQ tiraillée entre un modèle syndical qui s'est empêtré dans les services et une culture spontanéiste émergente au sein des radicaux du mouvement étudiant. Nous pouvons donc nous demander qui mène le bateau ? Ou, plus simplement, à quoi sert une centrale syndicale lorsqu'un exécutif prend, en son nom personnel, des positions aussi tranchées sur des sujets aussi pointilleux ? À ce sujet, il est intéressant d'analyser les mobilisations autour de la campagne de francisation de McGill, surnommée « McGill français ».

En effet, malgré la défaite d'octobre, les militants étudiants poursuivent leur lutte pour une deuxième université francophone à Montréal. Ne croyant plus à la promesse du gouvernement d'ouvrir l'UQAM pour septembre 1969, les étudiants s'allient aux socialistes et aux nationalistes pour mettre en branle l'opération « McGill français » qui vise concrètement à franciser McGill. Le point fort de cette campagne est la gigantesque

¹⁵² « Déclaration de l'exécutif de l'UGEQ à la suite de la démission de Paul Bourbeau le 13 novembre 1968 », *La semaine à l'UGEQ, bulletin hebdomadaire d'information syndicale*, vol. 3, no 6, semaine du 10 au 16 novembre 1968, p. 4, AUdeM, Montréal, P168. 4056, Semaine à l'UGEQ.

¹⁵³ Rappelons que tous les exécutifs précédents de l'UGEQ s'étaient auparavant identifiés comme indépendantistes, mais pas sur la place publique, comme le fait l'équipe de 1968/1969.

manifestation prévue pour le 28 mars 1969. Cette fois-ci encore, l'UGEQ n'a pas l'initiative. Selon Warren, la manifestation est organisée par

[...] le Comité d'action de l'Université de Montréal, le Comité d'action école normale Ville-Marie, le MSP [Mouvement syndical et politique], l'Université libre d'Art quotidien, l'Université du Québec (section Sainte-Marie), l'Union générale des étudiants du secondaire (UGES), ainsi que les comités d'action des cégeps Ahuntsic, Bois-de-Boulogne, de Mortagne [sic], Édouard-Montpetit, Maisonneuve, Rosemont et Vieux-Montréal¹⁵⁴.

L'UGEQ est donc pratiquement absente des cercles étudiants qui organisent le projet. Nous n'avons pas trouvé de documents dans les archives qui auraient prouvé une implication active de l'UGEQ dans cette manifestation. D'ailleurs, la tenue de l'important congrès de la centrale étudiante dans le même mois est peut-être une explication qui peut justifier son absence dans l'organisation. Ce mouvement, selon Warren, montre « bien la volonté de faire se rencontrer le mouvement étudiant, le mouvement socialiste et le mouvement nationaliste »¹⁵⁵. C'est à partir de cette mobilisation que les militants de la *new left* se réseautent et fondent le mouvement syndical et politique (MSP), que nous aborderons dans la prochaine section.

La lutte étudiante migre aussi du syndicalisme à l'action électorale. Aussi surprenant que cela puisse paraître, certains militants tentent l'aventure électorale pour défendre la cause étudiante. C'est la mort du premier ministre du Québec Daniel Johnson, le 26 septembre 1968 qui rend nécessaire la tenue d'une élection partielle dans le comté de Bagot qu'il représentait depuis 1946. Le cégep Édouard-Montpetit, très actif durant octobre 1968, se trouve directement sur le territoire de ce comté situé à Longueuil. L'élection est justement prévue pour le 4 décembre 1968, soit à peine quelques semaines après la fin de la grève d'octobre. Pour plusieurs, les esprits sont encore chauds, et le fait que Jean-Guy Cardinal s'y présente, lui qui est déjà ministre non élu de l'éducation, rend la chose plus intéressante.

¹⁵⁴ Warren, *Une douce anarchie*, p. 187-188.

¹⁵⁵ Warren, *Une douce anarchie*, p. 188.

Dès lors, des militants du cégep Édouard-Montpetit créent in extremis le Parti « pouvoir étudiant » qui ne sera cependant pas reconnu à temps par le directeur général des élections. Dans un texte éditorial intitulé *Pourquoi un candidat*, les théoriciens de « Pouvoir étudiant » soutiennent que « les étudiants sont maintenant conscients que l'inefficacité a caractérisé tous leurs moyens de pression habituels »¹⁵⁶ et que le syndicalisme étudiant n'a jamais réussi à imposer un dialogue digne de ce nom avec le gouvernement. En d'autres mots, si le syndicalisme n'a pas réussi à susciter des gains pour le mouvement étudiant, pourquoi pas ne pas essayer quelque chose d'autre?

C'est donc l'étudiante radicale Micheline Chartrand qui brigue les suffrages pour ce nouveau parti. Étrangement, l'exécutif de l'UGEQ semble apprécier l'initiative même si, comme le MSP, « Pouvoir étudiant » est ouvertement critique de l'UGEQ et vise à dépasser le syndicalisme étudiant. L'exécutif accepte même de faire la promotion de cette initiative électorale dans le journal officiel de la centrale étudiante, la *Semaine à l'UGEQ*. L'exécutif se désole cependant que Michel Mill, aussi activiste d'octobre 1968 et leader de la ligue des jeunes socialistes, se présente également à la partielle et que cela pourrait « tendre à diviser le vote populaire ce qui permettrait au candidat libéral de " passer " »¹⁵⁷. Après un échec électoral prévisible¹⁵⁸, cette étonnante aventure du mouvement étudiant sur le terrain électoral ne s'est jamais reproduite depuis.

Finalement, la PEN fait aussi les frais de cette mutation idéologique du mouvement étudiant. En effet, alors qu'un an auparavant elle avait lié les causes de sa dérive à la création de l'UGEQ, à la fatigue culturelle du Canada français et au climat sclérosé de la presse

¹⁵⁶ *Pourquoi un candidat*, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4059, cégep Édouard-Montpetit.

¹⁵⁷ « Pouvoir étudiant dans Bagot », *La semaine à l'UGEQ, bulletin hebdomadaire d'information syndicale*, vol. 3, no 6, semaine du 10 au 16 novembre 1968, p. 9 AUdeM, Montréal, P168, 4056, Semaine à l'UGEQ.

¹⁵⁸ Le ministre Cardinal l'emporte évidemment, devant le candidat libéral d'environ 2000 voix. Micheline Chartrand obtient 67 voix (0.59%) tandis que Michel Mill en récolte 49 (0.43%). Résultats élections partielles de Bagot du 4 décembre 1968, [En ligne], Québecpolitique.com. *Élections dans Johnson*, <http://www.quebecpolitique.com/elections-et-referendums/circonscriptions/elections-dans-johnson/#1968p>. (Page consultée le 10 octobre 2009).

professionnelle¹⁵⁹, voilà que l'expérience de l'occupation d'octobre 1968 participe à redéfinir complètement la vision qu'ont les journalistes étudiants de leur rôle au sein du mouvement étudiant. L'ancien directeur du *Quartier Latin*, Jacques Guay, déplore en janvier 1969 la disparition de la PEN et la conversion des journaux étudiants en « Pravda » des associations étudiantes. À ces critiques, le jeune journaliste Louis Falardeau répond :

[...] pendant la période d'occupation et la période de contestation qui suit, les journaux étudiants, les comités d'action et les exécutifs se sont retrouvés ensemble, luttant dans un but commun contre un ennemi commun. Et les trois groupes se sont confondus. Les journalistes étudiants (la PEN) se sont dit qu'ils devaient quitter leur tour d'ivoire qu'est le journal pour s'unir aux autres, pour faire du journal un moyen d'action parmi d'autres, pour le mettre au service de la collectivité. Ils ne sentaient pas le besoin de se battre contre l'AGE pour la liberté d'expression, mais de se battre avec l'AGE, pour la liberté d'expression et aussi pour bien d'autres choses. C'est ce qui a amené la mort temporaire de la PEN¹⁶⁰.

Le journalisme étudiant indépendant préconisant une distance critique envers l'AGE est en pratique mort. Dorénavant, le journal étudiant devient un journal idéologique, plus destiné à l'agitation-propagande de type prérévolutionnaire qu'à l'analyse critique du milieu étudiant et de la société dans laquelle il évolue. Mis en perspective avec l'idéologie social-démocrate de la PEN des années précédentes, ce revirement de situation ne constitue rien de moins qu'une révolution ! Cela contribue à valider la thèse de Warren qui veut que la grève d'octobre 1968 accouche d'une nouvelle matrice idéologique plus radicale dans le mouvement étudiant.

4.3.3 Impasse et propositions de sortie de crise

¹⁵⁹ Exécutif de la PEN, *Mémoire soumis par l'exécutif de la Presse Étudiante Nationale à la Commission d'étude sur la participation des journaux universitaires à la PEN*, mai 2007, 12 p., AUdeM, Montréal, P172, B1.5.2.

¹⁶⁰ Louis Falardeau, « Les jeunes et la liberté d'expression », *La semaine à l'UGEQ, bulletin hebdomadaire d'information syndicale*, vol.3, no 12, semaine du 27 au 1631 janvier 1969, p. 4, AUdeM, Montréal, P168, 4054, régionale de Montréal.

Les critiques de la gauche radicale et l'apolitisme de la masse étudiante se rejoignent dans la formidable dissolution des associations générales universitaires. C'est en effet à partir du début du mois de mars 1969 que les AGE universitaires et quelques AGE de cégep tombent les unes après les autres. Dans certains cas, comme à l'AGEUM (Université de Montréal), c'est à la suite des résolutions d'autodissolution déposées par l'exécutif et appuyées par les quelques délégués présents au congrès annuel¹⁶¹ que l'on dissout l'association. On croit ainsi permettre une meilleure spontanéité des masses et une radicalisation de la contestation. Karl-Xavier Thomas précise cependant que depuis la désaffiliation successive des associations étudiantes de Polytechnique, de HEC et des facultés de Droit, Chirurgie dentaire et Sciences, l'AGEUM avait déjà toutes les allures d'une coquille vide¹⁶².

Dans le cas de l'AGEL (Université Laval), c'est le radicalisme politique de certains militants qui a irrité suffisamment la droite étudiante pour qu'elle réussisse à convaincre le conseil d'administration de l'AGEL d'organiser un référendum sur la pertinence de l'association. Procédure inhabituelle, on compte les abstentions comme des votes en faveur de la dissolution ! Le résultat de ce vote ayant lieu les 5 et 6 novembre 1968 est donc inévitablement en faveur de la dissolution de l'association¹⁶³. Dans ces deux cas, les institutions d'enseignement maintiennent une cotisation obligatoire pour maintenir les projets socioculturels en vie. En créant des divisions de « services aux étudiants », les établissements s'approprient la gestion de ces services gérés jadis par l'AGE. Le mouvement étudiant actuel en est encore à récupérer ces champs de compétence.

La seule exception à cette tendance que Bédard et Charron appellent la « dissolutionnisme », est l'association étudiante de l'Université de Sherbrooke (AGEUS). Selon François Landry, les raisons qui pourraient expliquer ce maintien de l'AGE sont dues au fait

¹⁶¹ Bédard et Charron, *Les étudiants québécois*, p. 48-49.

¹⁶² Karl-Xavier Thomas, « Un pour tous. », p. 72-75.

¹⁶³ « L'AGEL remise en question : référendum », *La semaine à l'UGEQ, bulletin hebdomadaire d'information syndicale*, vol.3, no 5, semaine du 3 ou 9 novembre 1968, p. 10-11, AUdeM, Montréal, P168, 4056, Semaine à l'UGEQ.

que les revendications d'une deuxième université francophone à Montréal les touchent peu. Alors que ce sont normalement les départements de sciences humaines qui sont les plus activistes, l'auteur nous fait remarquer qu'il n'y a pas de programme de science politique ou de sociologie à l'Université de Sherbrooke à cette époque. L'AGEUS évite la dissolution de près et décide de se restructurer en fédération¹⁶⁴. Dans ce cas d'exception, même si l'association étudiante survit, le modèle syndical est effrité par la dépolitisation de l'association.

À mesure que les AGE tombent, une nouvelle tendance organisationnelle se consolide au sein de l'UGEQ. En effet, dès janvier, *Le Devoir* apprend que des militants de l'UGEQ désirent créer le « mouvement », regroupement étudiant « indépendant de l'UGEQ et beaucoup plus radical que cette dernière sur le plan de l'idéologie et de l'action »¹⁶⁵. Les radicaux décident cependant de ne pas se positionner en opposition à la centrale étudiante, mais bien en parallèle. Le « mouvement » désire fonctionner à l'europpéenne, c'est-à-dire grâce à un syndicalisme reposant sur des adhésions et des cotisations volontaires. Étonnamment, l'UGEQ se réjouit de cette initiative. Louis Falardeau, président intérimaire de l'UGEQ depuis la démission de Bourbeau, fait le calcul suivant : « La création du " mouvement " permettra aux éléments radicaux d'agir plus librement, et permettra à l'UGEQ de clarifier sa propre situation »¹⁶⁶. Une étrange scission théorique s'opère au sein du mouvement étudiant. En évacuant les prises de positions politiques radicales de la structure représentative, on condamne les militants radicaux à la marginalité et la centrale étudiante à un apolitisme institutionnalisé. Cette résignation de Falardeau laisse croire que la théorie du syndicalisme étudiant ne semble pas avoir survécu au test de la grève générale d'octobre 1968.

¹⁶⁴ Landry, « Mêlez-vous de vos affaires... », p. 63-64.

¹⁶⁵ *Évolution du radicalisme étudiant, À côté des UGEQistes il y aura maintenant les " mouvementistes "*, *Le devoir*, 31 janvier 1969, p. 3, AUdeM, Montréal, P168, 4056, divers.

¹⁶⁶ *Ibid.*

La tendance « mouvementiste » se transforme bientôt en Mouvement syndical et politique (MSP), regroupement plus libertaire qui prend la direction de la manifestation « McGill français ». C'est tout au long de la session d'hiver que les militants de cette tendance développent une critique beaucoup plus acerbe face à l'UGEQ. Le MSP croit le modèle de l'UGEQ périmé et propose de transformer l'UGEQ en association volontaire où, croit-on, se rassembleraient les vrais militants et s'accélérait la mobilisation générale. L'UGEQ deviendrait alors une coordination des comités d'action politique qui, selon Warren, « vont naître de ce vide et forcer les individus, autrefois spectateurs impuissants, à contester en marge des vieilles structures bureaucratiques »¹⁶⁷. Finis les comités paritaires, finis les contacts avec les médias de masse et surtout finies les négociations avec le gouvernement. Le MSP résume sa vision ainsi : « L'U.G.E.Q. doit devenir un pouvoir parallèle (et son premier geste devrait être de déménager dans l'Est) »¹⁶⁸.

L'avenir de l'UGEQ est donc sur la corde raide. et c'est au congrès annuel du 12 au 16 mars 1969 que les différentes tendances devront en découdre. Les multiples auteurs et intervenants ayant analysé ce fameux congrès décisif s'entendent pour identifier deux tendances politiques dominantes, soit le MSP et le mouvement syndical critique (MSC). Selon Lysianne Gagnon, envoyée spéciale de *La Presse* pour le congrès, le MSC retrouve ses adeptes chez les militants gravitant autour de l'exécutif sortant de la centrale étudiante et dans la grande majorité des délégués universitaires ainsi que parmi quelques délégués de cégeps¹⁶⁹. Au contraire, en dehors des militants de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal, le MSP¹⁷⁰ regroupe essentiellement des adhérents dans les cégeps, en particulier

¹⁶⁷ Warren, *Une douce anarchie*, p. 171.

¹⁶⁸ *U.G.E.Q. Mouvement syndical politique*, sans date, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4058, assurance-santé.

¹⁶⁹ À ce groupe se rattache, selon François Béland, un sous-groupe qu'il qualifie de « syndicaliste de négociation » qui défend l'existence de l'UGEQ et la pertinence de son caractère représentatif ainsi que sa légitimité de négocier des avancées politiques pour les étudiants. Ses supporteurs seraient issus d'AGE ayant survécu à la vague de dissolution, dont entre autres les AGE anglophones et professionnelles. Voir Béland, « L'Anti-congrès », p. 383-384.

¹⁷⁰ François Béland ajoute un sous-groupe greffé au MSP qu'il qualifie de spontanéiste. Profondément antistrukture, les tenants de cette tendance se contentent de cracher leur venin sur l'UGEQ, mais ne proposent rien de concret en retour. Voir Béland, « L'Anti-congrès », p. 391-302.

ceux qui ont subi une forte répression durant et après les occupations d'octobre 1968¹⁷¹. Cette division politique entre cégépiens et universitaires, corroborée par les écrits de Bédard et Charron¹⁷², fait dire à la jeune journaliste qu'en remplacement du conflit classique entre Montréal et les régions, on assiste plutôt à un conflit générationnel caractérisé par « un phénomène que plusieurs avaient prédit : entre les étudiants des CEGEP et ceux du " classique ", il y aurait un monde... »¹⁷³. Il y aurait donc une distance culturelle entre les universitaires éduqués dans les collèges classiques et leurs collègues de la nouvelle culture cégépienne. Cependant, une chose unit tout ce beau monde : la remise en cause du modèle syndical précédent de l'UGEQ.

Les deux tendances ont donc des ambitions bien différentes. Animé par le désir de laisser plus de place au spontanéisme militant, le MSP désire transformer l'UGEQ en sorte de « super-comité d'action » dans un esprit de décentralisation¹⁷⁴. En d'autres mots, le MSP veut créer une rupture avec le syndicalisme à l'américaine pour se rapprocher du syndicalisme à la française. La tendance « critique » veut maintenir la structure syndicale traditionnelle et désire « amener les " unités de base " à définir ses propres valeurs et ses propres moyens d'action, par une animation soutenue, par des actions stratégiquement dosées, par la participation »¹⁷⁵. Bref, si tout le monde s'entend sur la nécessité d'une réforme pour l'UGEQ, personne n'a la même vision de la façon de procéder.

¹⁷¹ Lysianne Gagnon, « En marge du congrès de l'UGEQ : 2.-De l'échec de la contestation d'octobre à la radicalisation », *La Presse*, Montréal, Mercredi 26 mars 1969, p. 5, AUdeM, Montréal, P168, 4058, UGEQ.

¹⁷² Bédard et Charron, *Les étudiants québécois*, p. 50.

¹⁷³ Lysianne Gagnon, « En marge du congrès de l'UGEQ », p. 5. Ce ressentiment entre militants cégépiens et universitaires transparaît aussi passablement dans l'article suivant : « Qu'est-ce que la contestation a contesté ? », p. 87.

¹⁷⁴ Précisons que ce type de structure décentralisée et très spontanéiste est présente dans d'autres pays comme en Allemagne avec le *Sozialistischer deutscher studentbund* (SDS) et en France avec le mouvement du 22 mars de Daniel Cohn-Bendit. Mark Edelman Boren, *Student resistance, a history of the unruly subject*, New York, Routhledge, 2001, p. 131-132 et 150.

¹⁷⁵ Lysianne Gagnon, « En marge du congrès de l'UGEQ », p.5.

Le congrès prend rapidement une drôle de direction. Bédard et Charron racontent que dès l'ouverture, une proposition est adoptée afin d'élargir le droit de vote à toutes les associations présentes, membres ou non, sous prétexte que l'UGEQ est censée représenter tous les étudiants¹⁷⁶. Alors qu'on offrait l'adhésion à moitié prix il y a à peine quelques mois, voilà que l'on remet le sort de la centrale entre les mains de l'ensemble du mouvement étudiant, nonobstant l'allégeance de l'ensemble des associations étudiantes. La composante politique et syndicale de l'organisation étudiante est alors dépassée par sa composante « mouvement social », et le deux sont apparemment désormais irréconciliables.

Autre signe que le congrès est pressenti pour être un tournant du mouvement étudiant, les congressistes sont composés aux deux tiers de membres présents à titre individuel. En d'autres mots, ils ne représentent personne à part eux-mêmes, signe concret de l'effritement presque complet du modèle syndical dans le milieu étudiant et d'un de ses concepts constituant, la représentation politique. Leur présence massive n'est pas étrangère à l'accueil réservé à Michel Chartrand, venu adresser quelques mots aux congressistes. Invité au nom des syndicats conformément aux traditions intersyndicales de l'UGEQ, il se fait copieusement huer ! Selon Lysianne Gagnon, cet accueil est essentiellement l'œuvre des tenants du MSP. Ces militants reprochent à la CSN de faire du syndicalisme d'affaires. Un jeune délégué d'un cégep montréalais lance à Chartrand : « Si t'es un vrai révolutionnaire, donne des fusils à tes ouvriers ! »¹⁷⁷ Le constat est évident, le modèle syndical des centrales ouvrières n'est plus un modèle à suivre.

Quel modèle emprunter, donc, pour l'UGEQ? Les élections à l'exécutif mettent en liste trois équipes : une équipe construite à partir de l'équipe précédente et dans la même lignée idéologique (MSC), une équipe issue du MSP et un troisième joueur, c'est-à-dire une

¹⁷⁶ Bédard et Charron. *Les étudiants québécois*, p. 50.

¹⁷⁷ En toile de fond, l'« incident Chartrand » pose une question rarement abordée auparavant au sein du mouvement étudiant, voire au sein de la gauche québécoise : la place de la violence dans l'action politique. Selon Lysiane Gagnon, la manifestation de « McGill français » prévue deux semaines après le congrès sert de point de référence à la discussion. Voir Gagnon, « En marge du congrès de l'UGEQ », p.5.

équipe que Bédard et Charron qualifient de trotskiste et qui désire affirmer et renforcer le rôle de coordination de la centrale. Dans une ambiance tendue caractérisée par une enflure verbale certaine et par une violence psychologique inusitée¹⁷⁸, les forces en présence se neutralisent et aucune équipe ne réussit à rassembler un nombre suffisant de délégués pour se dégager du lot. Pour éviter au MSP de rafler la mise, le MSC propose de dénouer l'impasse du congrès en remettant en fonction l'équipe précédente avec l'unique mandat d'organiser un nouveau congrès électoral pour juin 1969¹⁷⁹. Le MSP, floué, claque la porte en invitant tous les vrais militants à se joindre à lui. Le congrès de juin n'aura jamais lieu par manque d'intérêt de toutes les parties. Lorsque le dimanche soir les militants quittent l'Université Laval, l'UGEQ est morte.

4.4 Conclusion

Une fois mise sur pied, l'UGEQ profite d'un enthousiasme débordant pour démarrer son programme syndical. Elle se lance dans une série d'initiatives socioculturelles qu'elle prend le temps de justifier syndicalement. Cependant, les effets de cet éparpillement se font rapidement sentir. Les multiples services coûtent cher et certains dossiers de nature plus politiques ne font pas du tout l'unanimité au sein de ses membres. L'UGEQ est donc dans un équilibre précaire, mais elle réussit néanmoins à demeurer un acteur incontournable du domaine de l'éducation.

Même si autour de 1967, un changement idéologique est palpable au sein des nouvelles générations militantes et que l'UGEQ peine à affirmer sa direction dans des grèves locales, c'est le mouvement d'occupation d'octobre 1968 qui va déclencher le compte à rebours de l'implosion de la centrale. Désertée par les masses étudiantes apolitiques, critiquée, voire méprisée, par des franges importantes de militants en processus avancé de radicalisation, la centrale étudiante est incapable de trouver une base solide sur laquelle

¹⁷⁸ Il suffit de lire quelques pages des articles de Lysianne Gagnon dans *La Presse* du 26 mars 1969 pour avoir une idée de l'ambiance très tendue de ce congrès.

¹⁷⁹ Béland, « L'Anti-congrès », p. 390.

fonder sa réorganisation. Les nombreuses solutions de rechange au syndicalisme du style de l'UGEQ démontrent la difficulté pour cette dernière de trouver un modèle syndical consensuel pour un effectif aussi disparate et hétérogène que celui du mouvement étudiant. L'apolitisme étudiant met aussi en lumière l'échec de la construction d'une conscience étudiante, ce qui remet en question sa prétention à la représentativité. En d'autres mots, l'échec ressenti du projet de construire une conscience de classe étudiante, projet structurant que l'on retrouve jusque dans les principes mêmes de la charte de Grenoble, mène à l'abandon du véhicule syndical initialement destiné à accomplir ce projet. Les attentes (peut-être trop hautes ?) n'ayant pas été remplies, le mouvement étudiant préfère changer de modèle organisationnel plutôt que de tenter de mettre à niveau celui qui l'avait conduit jusque là.

CONCLUSION

Ainsi se scelle le sort de cette organisation née dans l'euphorie générale en 1964 et qui meurt à peine cinq ans plus tard dans la discorde militante et l'indifférence de la masse étudiante. Qu'est-ce qui a pu se passer pour qu'en l'espace d'une demi-décennie, on en vienne à ce résultat ? Notre étude visait à identifier comment le mouvement étudiant allait adopter et adapter le syndicalisme comme modèle organisationnel. Ensuite, nous avons voulu savoir comment l'UGEQ, la centrale étudiante issue de cette effervescence syndicale, allait vivre la structure organisationnelle et comment ce modèle allait favoriser ou non la diffusion des revendications du mouvement étudiant. Finalement, nous voulions aussi savoir comment et pourquoi le mouvement étudiant allait-il se débarrasser aussi radicalement de l'appareil syndical à la fin de la décennie.

Pour comprendre le mouvement étudiant des années 1960, il fallait d'abord comprendre son héritage politique et culturel. Tout d'abord, les premières associations et journaux étudiants sont fondés dans un esprit universitaire, c'est-à-dire qu'ils doivent contribuer à favoriser l'union des étudiants d'une même université au-delà des fragmentations facultaires. Ils sont en ce sens inféodés au patronage de l'administration et des professeurs au même titre qu'une quelconque activité parascolaire. Ce « patriotisme universitaire » souligne à gros traits que ce mouvement étudiant embryonnaire est très loin de l'indépendance politique, élément essentiel à l'expression de revendications d'un mouvement social.

Cependant, en marge de l'esprit universitaire se forme peu à peu un esprit étudiant. Ce dernier, plutôt que de verser dans le patriotisme institutionnel, vise à identifier le corps étudiant comme groupe particulier dans la grande famille universitaire. Dans ce cadre, les associations et journaux étudiants doivent jouer un rôle différent. Ils doivent dès lors prendre une perspective critique face aux autorités universitaires et défendre les intérêts universitaires auprès de ceux-ci, plutôt que l'inverse.

À l'époque, l'identité étudiante est fortement marquée par l'identité religieuse. Ainsi, à chaque fois que l'on tente de fonder une fédération étudiante canadienne, les autorités catholiques mettent en garde les jeunes canadiens-français pour qu'ils ne se retrouvent pas en minorité. De plus, les jeunes étudiants catholiques n'hésitent pas à affronter sur le terrain les forces socialistes autant francophones qu'anglophones.

La contribution du catholicisme à l'identité étudiante n'a cependant pas toujours été totalement dépendante des positions de l'Église. En effet, avec l'aide de l'historiographie nous avons identifié deux courants ayant profondément marqué la jeunesse étudiante pré Révolution tranquille : le personalisme et l'action sociale catholique. L'idéologie personaliste, une réponse originale à la crise des années 1930 en Occident, se caractérise par un renouveau de l'intérêt chrétien pour les pauvres et les opprimés. Il faut dorénavant annoncer la bonne nouvelle aux masses prolétariennes au lieu de la « sainteté de la propriété privée ». La jeunesse québécoise est à la recherche d'une solution de rechange au capitalisme libéral qui ne nie pas la spiritualité comme le fait le communisme par exemple. Ce courant catholique permet le développement d'une pensée catholique certes, mais autonome au sein des jeunes et des étudiants.

Si l'influence des penseurs personalistes est déterminante pour la jeunesse québécoise, c'est à travers les jeunesses catholiques que les militants étudiants vont acquérir leurs premières armes en termes d'action sociale. La Jeunesse étudiante catholique (JEC) fondée en 1935 connaît un succès retentissant et est certainement le groupe de l'action sociale catholique le plus durable de toutes les autres jeunesses catholiques. Nous avons cependant précisé que la JEC ne percera jamais le milieu universitaire, laissant transparaître ici une différence de culture non négligeable entre le milieu préuniversitaire et le milieu universitaire. Cet état de fait est précurseur de conflits entre les deux milieux au cours des années 1960.

La contribution la plus importante de la JEC en milieu étudiant est probablement la fondation, en 1943, de la Corporation des escoliers griffonneurs. Véritable pépinière de jeunes journalistes, la « corpo » forme des générations d'aspirants au métier de journaliste.

Elle sera le socle sur lequel va se bâtir la PEN et le journalisme étudiant de combat des années 1960. De plus, le discours de la JEC se caractérise par une redéfinition du rapport intergénérationnel basée sur le fait que la politique partisane des « vieux » est tenue responsable des dérives de la société capitaliste. Conséquemment, les jeunes militants désertent le terrain politique pour s'investir sur la scène sociale et dans le syndicalisme.

L'aventure jéciste tire à sa fin lorsque, dans les années 1950, l'Église catholique rappelle les mouvements de jeunesse à l'ordre. Les élans progressistes de la JEC et de ce qui reste des autres sections de jeunesses catholiques sont brisés par les diocèses. Ne disposant plus de cette autonomie qui avait fait de la JEC un groupe jeunesse si populaire, les militants désertent en masse les rangs jécistes. Au moment de créer l'UGEQ, ce qui reste de la JEC n'est pas l'ombre de ce qu'elle a déjà été.

Un autre héritage fondamental de la période d'après-guerre est la charte de Grenoble. Adoptée en 1946 par l'UNEF, la charte détermine les aspects fondamentaux du syndicalisme étudiant. En soi, le contenu de la charte de Grenoble tient en une page, mais son premier article constitue néanmoins une prise de position idéologique majeure : l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel. À ce titre, l'étudiant est l'avant-garde de sa génération et il a droit à la contrepartie matérielle des efforts qu'il consacre à sa formation. L'implication la plus importante de la charte est l'arrimage du jeune étudiant au rapport salarial. Cet arrimage conduit directement l'étudiant au syndicalisme, modèle organisationnel privilégié par les salariés. Finalement, la charte confère à l'étudiant et à son association des droits et devoirs dont le droit de prendre position dans la cité.

Au Québec, les concepts de la charte de Grenoble sont diffusés dès les années 1950. Les associations étudiantes reprennent tranquillement à leur compte le triptyque jeune travailleur intellectuel de telle sorte qu'en 1961, l'AGEUM rédige sa propre version de la charte. Déjà, dans la mesure où les chartes désirent insérer les étudiants dans la nation, le mouvement étudiant doit composer avec le défi d'articuler la question nationale et la question sociale.

C'est à partir d'une compréhension du bagage culturel et organisationnel du militantisme étudiant que nous avons pu aborder les années 1960. Dans le troisième chapitre, nous voulions nous attarder aux deux trajectoires différentes ayant mené les milieux universitaires et préuniversitaires au syndicalisme étudiant. Tandis que la trajectoire universitaire passe par une expérience négative de la FNEUC, la trajectoire préuniversitaire se déroule sous le rythme des nombreuses initiatives politiques des journalistes étudiants de la PEN. Nous nous sommes donc intéressé au changement de paradigme nationaliste du début des années 1960 qui voit la communauté canadienne-française faire place à une identité québécoise plus territoriale. En dehors de cette redéfinition identitaire, la Révolution tranquille est marquée par l'expansion fulgurante de l'État qui investit les champs sociaux auparavant sous la responsabilité de l'Église (santé, éducation, services sociaux) et du même souffle met en place des mécanismes de régulation en étroite concertation avec le syndicalisme.

Ces deux facettes de la Révolution tranquille suscitent énormément d'intérêt chez les militants étudiants qui n'ont pas de porte-parole unique face au gouvernement, ce qui les empêche, à l'instar des centrales syndicales par exemple, de participer à des mécanismes de régulation. Les mouvements universitaires et préuniversitaires empruntent dès lors des trajectoires différentes qui mèneront en dernière instance à la création de l'UGEQ en 1964. En ce qui a trait aux associations étudiantes universitaires, elles sont en partie désorganisées à cause de leur valse-hésitation avec la FNEUC, la fédération canadienne des étudiants universitaires. Tantôt membres, tantôt dissidentes, les associations québécoises vont tenter tout au long des années 1950 et au début des années 1960 de réformer la FNEUC pour qu'elle soit plus bilingue, mais surtout plus syndicale. Ces efforts ne seront pas vains, car la FNEUC reconnaît, en 1963, le caractère binational du Canada en offrant un droit de veto aux deux communautés linguistiques. Malgré l'opposition féroce des associations québécoises, la fédération ne résistera pas à la volonté de faire du lobbyisme à propos du programme fédéral de prêts et bourses, pourtant dénoncé comme étant anticonstitutionnel par les associations québécoises. Qu'à cela ne tienne, les militants québécois ont une autre carte dans leur jeu : l'UGEQ. Peut-être prévue pour être l'organisation régionale de la nouvelle FNEUC, l'UGEQ se convertit dès lors en association nationale proprement québécoise. En somme, la création

de l'UGEQ en 1964 doit être replacée à juste titre dans un cadre de redéfinition des relations Québec-Canada qui dépasse le simple mouvement étudiant mais qui est vécu avec beaucoup de sérieux par celui-ci.

Très impliqués dans le débat des relations avec le reste du Canada, les journalistes étudiants en ont long à dire et ce sont eux qui influencent le plus la trajectoire préuniversitaire menant à l'UGEQ. En effet, depuis la conversion de la « corpo » en Presse étudiante nationale, la PEN a aussi vécu une scission organisationnelle avec l'agence de presse pancanadienne jugée peu encline au journalisme de combat. Face au remue-ménage entourant le départ des universitaires de la FNEUC, la PEN constate que tout le secteur préuniversitaire, dont les journalistes étudiants sont essentiellement issus, n'est pas organisé syndicalement. La PEN se donne comme programme de favoriser la création d'AGE sur tous les campus où elles sont inexistantes. En ce sens, la thèse qui avait été esquissée par Pierre Bélanger est valide : la PEN joue le rôle d'éveilleur de consciences.

Au niveau national, nous avons démontré que la PEN joue un rôle de suppléance en attendant la venue d'une association étudiante nationale. Par exemple, lorsque le cafouillage des universitaires risque de mettre en déroute l'opération gratuité scolaire sur laquelle la PEN fonde beaucoup d'espoir, l'agence de presse québécoise en prend la direction et mène à terme une manifestation somme toute respectable. C'est aussi la PEN qui mène de front la lutte victorieuse pour le vote à dix-huit ans. Les journalistes étudiants constatent cependant que d'organiser des manifestations n'est pas la mission de la PEN. Ce rôle de suppléance ne doit pas perdurer trop longtemps, d'où la position très favorable des journalistes étudiants envers la création de l'UGEQ.

Très rapidement, les limites d'une identité étudiante universelle se dessinent. En effet, les universitaires désirent une adhésion directe à l'UGEQ, ce qui placerait les petites AGE préuniversitaires en situation de sujétion envers les gigantesques associations universitaires. Les préuniversitaires considèrent avoir une culture différente de celle des universitaires, ne serait-ce qu'au sujet de la différence d'âge et la différence en terme de formation. Le secteur collégial croit malgré cela à un mouvement étudiant unifié au sein de

l'UGEQ, mais considère qu'il possède des intérêts propres qui doivent être défendus par une instance particulière autant au sein de l'UGEQ que face aux autres organismes provinciaux. Pour faire contrepoids aux universitaires, la PEN organise donc la création de la FAGECCQ et plus tard de la FNQ. Le coup de force de la PEN fonctionne. En d'autres mots, l'identité particulière des militants préuniversitaires va définir la structure confédérale de l'UGEQ. Ce modèle de développement du syndicalisme étudiant est unique en Occident et s'explique par la puissance de la PEN qui préexiste à l'UGEQ¹.

La création de l'UGEQ se déroule dans une atmosphère d'euphorie générale. Des centaines de curieux viennent écouter le premier président élu, Jacques Desjardins, les entretenir de cette nouvelle chose qui s'appelle le syndicalisme étudiant. L'équipe de l'UGEQ se met rapidement au travail et fonce tête première sur tous les plans de l'action étudiante. Particulièrement active dans le domaine de l'éducation, l'UGEQ sera aussi partie prenante d'autres luttes, entre autres en matière de solidarité intersyndicale, de la question nationale et des enjeux internationaux. C'est en vivant ces expériences de luttes que l'UGEQ teste son modèle syndical. Tout d'abord, elle apprend à ses dépens que la solidarité intersyndicale est à sens unique. Au-delà d'un soutien technique, l'UGEQ obtient bien peu de reconnaissance des centrales ouvrières. De plus, à partir de certaines campagnes politiques, nous constatons que l'UGEQ vit difficilement la tension d'une organisation de masse, encline aux compromis et à un discours plus consensuel, qui doit composer avec ses militants plus proches de la culture des nouveaux mouvements sociaux. Le ralentissement de l'implication de l'UGEQ contre la guerre au Vietnam dans la seconde moitié de la décennie est emblématique de cette ambivalence.

Cependant, l'UGEQ sera confrontée rapidement à une série de problèmes qui prouvent que, bien avant la crise de 1968, la centrale étudiante porte en elle le germe de sa dissolution. Tout d'abord, l'UGEQ présente une tendance très lourde à la bureaucratization et à la technocratisation. Elle crée de nombreux bureaux et agences de services qui, à terme, servent concrètement à peu de choses et engouffrent des sommes importantes. D'ailleurs,

¹ La lecture de nos nombreuses sources, en particulier la synthèse de Boren, nous permet d'affirmer une telle chose. Mark Edelman Boren. *Student resistance, a history of the unruly subject*. New York, Routhledge, 2001, 307 p.

L'UGEQ est toujours sur la corde raide en ce qui a trait aux finances. Cet état de fait est dû à deux facteurs. D'abord, les associations préuniversitaires récemment créées sont très fragiles et donc peu « rentables ». Ensuite, par souci d'inclusion, l'UGEQ permet à toute association financièrement instable d'avoir accès au statut de membre sans payer sa cotisation. Cette précarité des finances de la centrale est aussi due au fait que les associations locales ont toujours refusé que la perception d'une cotisation UGEQ soit faite à la source. En ce sens, l'UGEQ se distingue fortement de la majorité des syndicats ouvriers traditionnels dans la mesure où l'instance centrale détient beaucoup moins de pouvoir que les syndicats locaux.

D'autres éléments ont contribué, tout au long de l'histoire de l'UGEQ, à fragiliser le mouvement étudiant. Nous avons évoqué, entre autres, le débat des structures jamais complètement résolu qui se matérialise à quelques reprises par la volonté d'abolir les fédérations pour implanter des structures régionales. De plus, la question de ces anglophones progressistes qui désirent s'intégrer au sein de l'UGEQ mais qui redoutent une prise de position sur la question nationale est une bombe à retardement au sein d'une centrale dirigée par des militants indépendantistes. Finalement, il faut aussi voir dans la création des cégeps une transition difficile pour le mouvement étudiant préuniversitaire qui doit fusionner et créer des associations dans un très court délai. Il va sans dire que cette précarité se répercute sur le plan financier. Bien que cette déstabilisation soit de nature externe à la centrale, nous pouvons nous étonner du peu de préparation organisationnelle mise en place par l'UGEQ, et surtout par ses fédérations préuniversitaires, pour gérer ce changement majeur des structures d'enseignement préuniversitaire.

C'est donc une UGEQ plutôt chambranlante qui reçoit, un certain 8 octobre 1968, un coup de téléphone de Sainte-Thérèse annonçant l'occupation du cégep par les étudiants. L'exécutif en place à l'UGEQ, issu d'une mouture plus militante que les exécutants précédents, prend une importante décision quant au rôle de la centrale dans le conflit qui vient de démarrer. Les exécutants de la centrale étudiante décident de se contenter d'un rôle de soutien plutôt que d'un rôle plus proactif de coordination. De plus, l'exécutif ne prétendra plus parler au nom des étudiants. Selon nous, cette rupture radicale avec le concept de représentativité politique engage l'organisation étudiante dans une crise profonde.

En effet, après la débâcle d'octobre 1968, l'UGEQ n'a clairement plus la cote. À « droite », on tente, sans succès, de former une fédération collégiale autonome face à l'UGEQ. Chez les militants, on critique sévèrement la structure autoritaire de l'UGEQ. Déjà, la lutte étudiante est menée sur le terrain par des groupes qui se positionnent en réaction à la centrale. La manifestation de McGill français souligne à gros trait que l'UGEQ n'est plus dans le coup. Plusieurs groupes présentent leur perspective d'avenir pour l'UGEQ. Le MSP veut transformer l'UGEQ en syndicat à la française avec des cotisations volontaires et un réseau de cellules militantes sur chaque campus qui disposent de plus de liberté pour exprimer leur spontanéité politique. Le MSC désire continuer sur la lancée actuelle afin de maintenir intacte la structure syndicale de l'UGEQ tout en renforçant l'animation dans les campus pour générer une plus grande mobilisation. Finalement, une équipe « trotskyste » désire renforcer le rôle de direction de l'exécutif et mettre l'accent sur les luttes étudiantes. N'ayant aucune base solide sur laquelle fonder une réorganisation et devant un manque total de consensus sur le modèle syndical à adopter pour réformer l'UGEQ, le congrès de mars 1969 mène à l'impasse, et l'UGEQ meurt dans l'indifférence générale.

C'est néanmoins le MSP, un des groupes très actifs derrière McGill français, qui sort gagnant de ce vacuum politique, car il s'arroge le rôle de coordination des forces étudiantes actives en implantant des cellules dans les différents campus du Québec. Il profitera entre autres de l'effervescence autour de la création de l'UQAM pour multiplier ses adhérents. Le MSP tentera, sans grand succès, de coordonner un mouvement de déstabilisation par un boycott des instances paritaires en octobre 1969². Cette période « postsyndicale » du mouvement étudiant a été abordée par Warren, mais elle gagnerait certainement à être étudiée encore plus en profondeur. Car la dissolution de l'UGEQ, qui marque sans conteste la fin d'une époque, est aussi le début d'une autre, soit celle de la reconstruction syndicale. L'apogée de cette nouvelle séquence de cinq années (1969-1974) est sans conteste la création de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) le 22 mars 1975, à la suite de la grève victorieuse contre les tests d'aptitudes universitaires de l'automne 1974. Depuis cette

² Pour plus de détails à ce sujet, le lecteur peut se référer au chapitre huit du livre de Jean-Philippe Warren. Warren, *Une douce anarchie*, p. 209-234.

époque, il n'y a plus jamais eu, dans l'histoire du mouvement étudiant, de période sans association nationale.

Quelles leçons le mouvement étudiant actuel peut-il tirer de cette expérience historique? Pour prendre des décisions importantes sur l'avenir d'une association, il est intéressant, voire important, qu'un militant contemporain jette un coup d'œil sur le passé de son mouvement pour comprendre les débats structurants et ainsi façonner l'histoire à sa manière.

Tout d'abord, il est fascinant de constater à quel point les débats ayant animé le mouvement étudiant des années 1960 déterminent l'horizon politique de ce même mouvement jusqu'à ce jour. En effet, il y a plusieurs constantes dans l'histoire du mouvement étudiant des 40 dernières années; la valse-hésitation des associations anglophones en lien avec l'indépendantisme d'une centrale étudiante, la différence culturelle (et souvent la division structurelle) du mouvement universitaire et préuniversitaire, l'indépendance des associations locales dans la perception des cotisations obligatoires, l'hésitation entre une association de services et une association de lutte, etc.

Cette longue liste pourrait laisser croire que la texture du mouvement étudiant n'a pas changé depuis 40 ans. Rien de plus faux. De nos jours, les étudiants travaillent plus d'heures, la formation permanente ramène plus d'adultes sur les bancs d'école et la syndicalisation des étudiants employés d'une université superpose un nouveau degré de complexité à l'identité étudiante. Elle permet à des militants du mouvement étudiant de se familiariser avec les mécanismes d'une convention collective et de comprendre de l'intérieur le fonctionnement et la culture d'une centrale syndicale ouvrière. À terme, l'élargissement de la syndicalisation des étudiants employés pourrait mener à un rapprochement entre centrale étudiante et centrale ouvrière ainsi qu'à une consolidation définitive du modèle syndical en milieu étudiant.

Sur le plan de l'identité étudiante, les organisateurs actuels des associations étudiantes nationales doivent comprendre qu'elle se base sur une volonté citoyenne d'avoir une voix dans les différentes instances du réseau de l'enseignement et du gouvernement.

Cependant, tout comme le soulignaient les documents fondateurs de l'UGEQ, il n'y a pas de problèmes étudiants, mais seulement des aspects étudiants de problèmes nationaux. Cela veut dire deux choses. Tout d'abord, il faut réitérer encore et toujours que les problèmes d'accessibilité à l'éducation ne concernent pas seulement les étudiants eux-mêmes, mais bien l'ensemble de la société, toutes générations confondues. Cela est sans compter qu'un jeune qui prend conscience de cela aujourd'hui sera, dans quinze ou vingt ans, un allié naturel du mouvement étudiant dans la société. L'autre aspect renvoie à la nécessité du mouvement étudiant, s'il veut s'inscrire plus largement dans le mouvement social large, de s'impliquer dans des luttes qui ne le concernent pas directement mais qui demeurent des enjeux citoyens. C'est en se plaçant en synergie avec les autres mouvements sociaux, donc en s'investissant dans la Cité, que le militant étudiant vit pleinement et réellement son identité de jeune travailleur intellectuel.

Face à une histoire aussi polarisée, nous pouvons nous demander ce qu'a été, en dernière instance, l'UGEQ ? Était-ce une centrale syndicale radicale ? Le fait que le premier président de l'UGEQ, Jacques Desjardins, se présente aux élections générales de 1966 sous la bannière de l'Union nationale est un argument qui va à l'encontre de cette thèse ! Le qualificatif réformiste, bien que fort approprié pour l'ensemble du parcours politique de l'UGEQ, est insuffisant en soi pour expliquer les événements de 1968-1969. Alors qu'une frange considérable de ses militants bascule du camp réformiste au camp révolutionnaire, le syndicat de masse qu'est l'UGEQ ne représente pas un véhicule apte à les suivre dans cette aventure. L'abandon de la centrale étudiante représente la fin de la volonté de maintenir une communauté politique commune ou une convergence, voire une forme d'agora, pour l'ensemble du mouvement étudiant. La fin de l'UGEQ constitue donc un schisme entre militants étudiants dont la branche réformiste, qui refuse la rupture avec le syndicalisme à l'américaine, rejoint en masse le tout nouveau Parti québécois, tandis que la branche radicale est plus attirée par le syndicalisme à la française. De cette branche radicale, certains militants basculeront dans le recours à violence politique tel que préconisé par des groupes comme le FLQ. Mais ça, c'est déjà une autre histoire...

APPENDICES

APPENDICE A

CHRONOLOGIE

22 au 28 avril 1946 : Congrès de l'UNEF qui adopte la charte de Grenoble.

Février 1957 : Création de l'ACULF.

6 mars 1958 : Première grève générale étudiante au Québec. Elle se limite à une seule journée.

29 mars 1961 : Adoption de la charte de l'étudiant universitaire par l'AGEUM.

Mars 1962 : Le congrès de la PEN décide de former des AGE collégiales.

Février 1963 : Adoption de la loi octroyant le droit de vote à 18 ans.

8 mars 1963 : Journée syndicale à l'AGEUM qui se termine par la création du comité provisoire de l'UGEQ.

21 mars 1963 : Réunion informelle des collèges classiques de Montréal qui adoptent l'idée d'une fédération.

15-16 avril 1963 : Réunion officielle qui confirme l'idée de créer la FAGECCQ.

8 septembre 1963 : Première réunion des associations intéressées à l'UGEQ.

12-13 octobre 1963 : Fondation de la FAGECCQ.

Décembre 1963 : Transformation de la FNEUC en UCE binationale.

1^{er} avril 1964 : Marche à Québec pour l'Opération gratuité scolaire.

Mai 1964 : Fondation de la FNQ.

Séptembre 1964 : L'AGEL, l'AGEUM et l'AGEUS se retirent de la FNEUC.

Novembre 1964 : Fondation de l'UGEQ.

Octobre 1965 : Premier congrès annuel de l'UGEQ.

Janvier 1966 : Grève des étudiants en enseignement spécialisé.

19 et 20 mars 1966 : Deuxième congrès annuel de l'UGEQ.

Novembre-décembre 1966 : Grève des étudiants en arts.

15 au 19 février 1967 : Troisième congrès annuel de l'UGEQ.

Février 1968 : Quatrième congrès annuel de l'UGEQ.

Octobre 1968 : Première grève générale illimitée du mouvement étudiant québécois.

12 au 16 mars 1969 : Cinquième congrès annuel de l'UGEQ qui décide d'en convoquer un autre en juin de la même année, mais qui n'aura jamais lieu. Le congrès de mars 1969 est donc le dernier congrès de l'UGEQ.

28 mars 1969 : Marche « McGill français ».

Août 1969 : Il reste 10 associations membres actives au congrès de l'UCE.

Septembre 1969 : Désaffiliation de l'Université de Toronto et de l'Université Carleton, piliers de CUS.

APPENDICE B

LA CHARTE DE GRENOBLE

La Charte de Grenoble

Déclaration des droits et des devoirs de l'étudiant adoptée par le 35^e congrès de Grenoble, 20 avril 1946

Les représentants des étudiants français, légalement réunis en Congrès National à Grenoble, le 24 Avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque

- Où l'Union Française élabore la nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;
- Où s'édifie le Statut pacifique des Nations ;
- Où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'Homme ;
- Affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction ;
- Fidèles aux buts traditionnels poursuivis par la Jeunesse étudiante française lorsqu'elle était à la plus haute conscience de sa mission ;
- Fidèles à l'exemple des meilleurs d'entre eux, morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté ;
- Constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent ;
- Déclarent vouloir se placer, comme ils l'ont fait si souvent au cours de notre histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française, en définissant librement, comme bases de leurs tâches et de leurs revendications, les principes suivants :

Article 1

L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant que jeune

Article 2

En tant que jeune, l'étudiant a droit à une prévoyance sociale particulière dans les domaines physique, intellectuel et moral.

Article 3

En tant que jeune, l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la Jeunesse Nationale et Mondiale.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant que travailleur

Article 4

En tant que travailleur, l'étudiant a droit au travail et au repos dans les meilleures conditions et dans l'indépendance matérielle, tant personnelle que sociale, garanties par le libre exercice des droits syndicaux.

Article 5

En tant que travailleur, l'étudiant a le devoir d'acquérir la meilleure compétence technique.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant qu'intellectuel

Article 6

En tant qu'intellectuel, l'étudiant a droit à la recherche de la vérité, et à la liberté qui en est la condition première.

Article 7

En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir :

- de rechercher, propager et défendre la Vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'histoire ;
- de défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée.

APPENDICE C

LA CHARTE DE L'ÉTUDIANT UNIVERSITAIRE

La Charte de l'étudiant universitaire

29 mars 1961

I-L'étudiant universitaire

L'étudiant possède tous les droits et assume toutes les obligations d'un citoyen libre et jeune, faisant par un travail intellectuel, au sein d'un milieu universitaire, l'apprentissage d'une profession par laquelle il doit servir plus tard la société. Il reconnaît l'existence de Dieu et sa souveraineté sur tous les hommes.

Libre, jeune, travailleur intellectuel, universitaire, apprenti, citoyen, tels sont les six caractères principaux qui définissent l'étudiant, du moins quant à l'exercice de ses droits et quant à ses obligations envers autrui.

A-Droits des étudiants

Libre, l'étudiant est le premier responsable de ses actes, juge de ses besoins et de ses intérêts, et administrateur de ses affaires. Il doit jouir d'une complète liberté de pensée, d'expression et d'action.

La liberté de l'étudiant est entière. L'Université, la première doit respecter cette liberté, ne jamais s'ingérer dans les affaires de l'étudiant, et ne jamais se tenir responsable pour un de ses gestes; l'Université doit opposer une fin de non-recevoir à toute tentative de lui faire assumer un acte d'un étudiant. Aucune sanction ou pression ne doit être exercée par l'Université ou par l'Association permise par la loi, surtout en matière de politique, de morale, de pensée, ou de religion. Sauf pour se protéger contre des poursuites judiciaires, l'association ne doit exercer aucun contrôle sur les agissements de ses membres, en particulier à l'égard de ceux qui ont le courage d'exprimer leurs opinions dans les journaux étudiants.

Jeune, l'étudiant a un droit strict à l'avenir; il a droit aux conditions de vie qui lui permettent de prendre la relève, de conserver et d'accroître le patrimoine social; il a le droit d'influencer les institutions sociales et de contribuer à leur évolution.

La jeunesse doit repenser toute valeur culturelle et toute structure sociale; elle a donc droit au dialogue avec ses aînés. Elle héritera de ce qui se fait aujourd'hui et devra souvent le subir; elle a droit de juger ce qui se prépare pour elle.

Intellectuel, il a droit aux conditions matérielles et intellectuelles nécessaires à la vie de l'esprit. Il a droit d'attendre de la société qu'elle accorde à la vie culturelle une importance primordiale.

Ces droits sont le fondement de toutes les revendications étudiantes auprès de l'État; gratuité scolaire, pré-salaire, bourses, logements, locaux universitaires, bibliothèques, centre de loisirs. La société et particulièrement l'État doit assurer l'épanouissement de la vie culturelle : subvention aux diverses activités artistiques et intellectuelles.

L'apprentissage de l'étudiant nécessite un enseignement adéquat et doit se faire dans des conditions favorables à la recherche et au développement de la personnalité; le travail intellectuel de l'étudiant doit être considéré par la société comme l'exercice d'une fonction sociale utile et suffisante.

L'étudiant a droit à une université libre de tout souci financier, à des professeurs bien rémunérés, pouvant s'adonner à la recherche, vivant dans un milieu respectueux des libertés académiques.

L'étudiant a le droit de regard sur l'enseignement reçu, le choix des professeurs, les instruments de travail.

L'étudiant ne doit pas avoir à s'adonner à un travail extra-scolaire, pendant l'année académique. Le travail de vacances doit être facultatif et non conditionné par des besoins financiers.

Membre du milieu universitaire, l'étudiant a le droit d'exiger que celui-ci joue son rôle social de formateur et de guide. Il a droit à ce que ceux qui ont reçu une formation universitaire se montrent à la hauteur de leur tâche.

La solution de plusieurs problèmes universitaires serait plus facile si on acceptait que les étudiants participent à la gestion de l'Université et des diverses facultés; ceci découle de la nature de l'Université, qui est la communauté des maîtres et des

étudiants. L'Université est l'affaire des étudiants. De plus, les relations entre les diplômés et l'Université touchent de près les étudiants. La conduite des diplômés envers la société, et leur réputation les concernent encore davantage puisque bientôt les étudiants eux-mêmes en seront. Ceci pose tout le problème des corporations fermées de professionnels et de leur rôle.

L'étudiant doit jouir des droits et privilèges du citoyen; il a droit de participer à la vie publique, à la défense et au progrès du bien commun et de la démocratie. L'étudiant a le droit d'être considéré comme élément d'un groupe social particulier, ayant des droits spécifiques.

Non seulement l'étudiant doit pouvoir parler, mais il doit être écouté; la société doit reconnaître qu'il a des intérêts et des droits et elle doit les respecter.

B-Les obligations de l'étudiant universitaire

Libre, l'étudiant respecte et défend la liberté sous toutes ses formes, en toutes circonstances. Il est intègre et subordonne ses intérêts au bien commun.

Il est normal que l'action de l'étudiant soit désintéressée et serve à la défense des principes.

Jeune, l'étudiant est responsable à l'égard des autres jeunes. Il prépare son avenir avec générosité et sens social et assure le renouvellement des idées.

L'étudiant prépare la voie des plus jeunes que lui; il doit leur assurer une vie meilleure que la sienne. Il doit aussi appuyer les autres jeunes dans leurs entreprises légitimes. Demain, il prendra la relève dans la société; il doit donc être un homme engagé; il doit aiguïser son sens critique et cultiver son enthousiasme.

Intellectuel, l'étudiant participe activement à la vie de l'esprit; il s'oblige à l'honnêteté et à la sincérité dans sa recherche de la vérité.

L'étudiant doit « produire » sur le plan intellectuel; il doit être au fait de tous les problèmes sociaux et faire connaître le fruit de ses réflexions et de ses recherches. Il se reconnaît solidaire avec tous les intellectuels et défend leurs intérêts communs.

Apprenti, l'étudiant a l'obligation d'acquérir la maîtrise de sa discipline propre; il élargit ses horizons donc intègre sa spécialité à l'ensemble des sciences humaines et conçoit son rôle futur comme serviteur de la société et de la culture.

L'étude est le travail principal et primordial de l'étudiant, il doit chercher à devenir compétent. Il n'étudie pas uniquement pour son profit personnel; il doit chercher à faire bénéficier la société de son travail, actuel et futur; il ne doit donc pas s'isoler de la vie sociale.

Membre du milieu universitaire, l'étudiant veille au respect de l'autonomie universitaire, de la liberté académique et voit à la bonne administration de l'Université. Il travaille au bien de la communauté étudiante en se dévouant pour son Association

L'étudiant est partie intégrante de l'Université; il doit donc collaborer activement à son évolution et à son expansion. Il doit agir pour assurer un enseignement de qualité, des facilités de travail convenables, tant pour les professeurs que pour les autres étudiants.

Les obligations ordinaires du citoyen valent également pour l'étudiant. En particulier, il protège et fait progresser les valeurs culturelles et sociales de sa nation.

L'étudiant doit participer à la vie politique. Il doit voir au respect du bien commun, tant matériel que culturel.

II-L'Association étudiante

L'Association étudiante est l'organisme que les étudiants établissent pour les représenter, promouvoir leurs intérêts et défendre leurs droits. Elle est leur porte-parole officiel; elle jouit de tous les droits et assume toutes les obligations qui procèdent des droits et des obligations de ses membres.

L'Association a pour mission de répondre aux besoins collectifs et individuels des étudiants, de défendre et revendiquer leurs droits et de remplir les obligations qui reviennent à la classe étudiante dans la société.

A-Droits de l'Association étudiante

L'Association a droit aux moyens que lui permettent d'établir pour ses membres des conditions de vie favorables à leur travail intellectuel.

Pour arriver à ses fins, l'Association a droit aux avantages accordés par la société aux associations professionnelles.

L'Association a le droit de faire la capitalisation nécessaire à l'administration de maisons de logement, de repos, de cafétéria. L'Association a le droit d'exiger de l'État qu'il joue le rôle qui lui revient en matière d'éducation. L'Association a le droit de co-gérer, avec l'État et avec l'Université les fonds mis à disposition des étudiants et distingués sous forme de bourses.

L'Association a donc droit de jouir de la personnalité juridique. L'État devrait établir les lois facilitant la reconnaissance de l'Association comme personne morale; ces lois délimiteraient les droits et pouvoirs de l'Association à l'égard de l'Université, de ses membres et de la société en général.

L'Association a le droit de recourir à la grève lorsque les droits fondamentaux de ses membres ou de l'Université sont mis en péril. Reconnaître le droit de grève, c'est reconnaître à l'Association le droit à la légitime défense.

L'Association a droit au respect de son autonomie.

L'Association ne saurait tolérer aucune ingérence dans la conduite de ses affaires. Les autorités universitaires, par exemple, ne doivent pas sévir ou exercer des pressions sur un officier de l'Association pour un acte qu'il a posé comme tel; ce serait une atteinte à l'autonomie et à la personnalité propre de l'Association.

B-Les obligations de l'Association étudiante

L'Association doit être démocratique pour bien représenter ses membres. Elle est responsable devant ses membres et devant eux seuls.

Elle doit permettre à ses membres d'accéder aux postes de direction, d'assister et de participer à ses réunions. Elle doit assurer la liberté d'expression à ses membres.

L'Association doit rechercher le bien de ses membres, en autant qu'il n'est pas incompatible avec le bien de la société.

L'Association doit assurer à ses membres les conditions de vie nécessaires à leur bien-être physique; elle doit créer un climat qui favorise leur épanouissement intellectuel et moral. Ces obligations peuvent se concrétiser soit par des investissements de l'Association elle-même, soit par des revendications auprès des autorités compétentes; maisons d'étudiants, bourses d'études, co-gestion de l'Université.

L'Association est solidaire des autres jeunes et de leurs mouvements.

L'Association doit ouvrir la voie pour ceux qui n'ont pas encore atteint de niveau universitaire. Ses membres étant privilégiés, elle doit appuyer les revendications justes de ceux qui n'ont pas pu jouir des mêmes privilèges.

L'Association doit participer à la vie de la société, y faire valoir les intérêts de ses membres et inciter ceux-ci à y jouer un rôle actif.

La classe étudiante a des intérêts qui lui sont spécifiques; l'Association doit les faire connaître. L'Association a aussi l'obligation, envers la société, d'éduquer ses membres pour qu'ils soient de parfaits citoyens.

L'Association doit veiller à ce que l'Université soit le bastion des droits de libertés de l'Homme, au service des étudiants et de la société.

L'Université existe pour les étudiants : l'Association doit donc voir à ce qu'on n'y agisse pas au détriment des étudiants.

Rédacteurs : Louis Bernard, Jacques Guay, Yves Papillon, Michel Pelletier

BIBLIOGRAPHIE

Sources

-Fonds d'archives

Fonds de l'Union générale des étudiants du Québec. - 1963-1968. - 2,10m. de documents textuels. P 168

Fonds de la Presse étudiante nationale. - 1942-1976. - 0,30 m de documents textuels. P 172

- Revues

Noir et Rouge, 1969-1970

Parti pris, revue politique et littéraire, Montréal, 1963-1968

Our generation, Student Union for Peace Action, Montréal, 1966- 69

- Brochure

GAGNON, Lysiane, *Bref historique du mouvement étudiant au Québec*, 1958-1971, 1971, 43 p.

Articles scientifiques et chapitres de livres

ALTBACH, Philip G., « The International Student Movement », *Journal of Contemporary History*, vol. 5, no 1, *Generations in Conflict*, 1970, p. 156-174.

ALTBACH, Philip G. et Robert COHEN, « American Student Activism: The Post-Sixties Transformation », *The Journal of Higher Education*, vol. 61, no 1, jan. - fév., 1990, p. 32-49.

BÉDARD, Éric. « L'idéologie syndicale étudiante : du discours à la pratique : le cas de l'AGEUM (1950-1969) », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 21, no 1, hiver 1995, p. 13-31.

BÉDARD, Pierre et Claude CHARRON, « Les étudiants québécois : la contestation permanente », *Noir et Rouge*, vol. 1, no 2, 1969, 72 p.

BÉLANGER, Paul R., et *al.*, « Pratique politique étudiante au Québec », *Recherches sociographiques*, vol.13, no 3, 1972, p. 309-342.

BÉLANGER, Paul R. et François BÉLAND. « Points de repères historiques de la pratique politique étudiante », *Recherches sociographiques*, vol.13, no 3, 1972, p. 399-404.

- BRETON, Érik, « Service ou mouvement ? Le dilemme de la confédération des étudiants de l'Université Laval (CADEUL) », *Recherches sociographiques*, vol. 38, no 1, 1997, p. 117-131.
- COHEN Yolande et Claudie WEIL, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes ? » *Le mouvement social*, no 120, juillet-septembre 1982, p. 3-10.
- COUTON, Philippe et Jeffrey CORMIER, « Voluntary associations and state expansion in Québec – 1955-1970 », *Journal of Political and Military Sociology*, été 2001, p. 17-29.
- DENIS, Roch et Luc RACINE, « Le Mouvement étudiant », *Socialisme québécois*, no 21-22, 1970, p. 38-46.
- FAVREAU, Robert, « The Quandry of l'Union générale des étudiants du Québec », In *Quebec and Radical Social Change*, sous la dir. de Dimitrios I. ROUSSOPOULOS, Montréal, Black Rose Books, 1974, p. 82-90.
- FECTEAU, Jean-Marie, « Jeunes et sociétés québécoise et canadienne », In *La jeunesse et ses mouvements : influences sur l'évolution des sociétés au XIX^e et XX^e siècles*, Denise FAUVEL-RIOUF, Paris, Éditions du CNRS, 1993, p. 321-327.
- GAGNON, Lysiane, « Bref historique du mouvement étudiant au Québec 1958-1971 », *Bulletin d'histoire politique*, vol.16, no 2, hiver 2008, p. 13-52.
- GAUTIER, Madeleine, « Les mouvements étudiant des années soixante comme aspect du mythe de la Révolution tranquille au Québec ? », In *Jeunesses et politique. Mouvements et engagements depuis les années trente*, tome 2, sous la dir. de Raymond HUDON et Bernard FOURNIER, Sainte-Foy, Presse de l'Université Laval, 1994, p. 233-255.
- , « Les associations de jeunes », In *Une société de jeunes ?*, Fernand DUMONT, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1986, 397 p.
- HÉBERT, Karine, « Élitisme ou démocratisation ? Les étudiants des universités de Montréal et McGill(1895-1958) ». In *Les transformations des Universités du XIII^e au XXI^e siècle*, sous la dir. de Yves GINGRAS et Lyse ROY, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 133-155.
- LALIBERTÉ, Jean, « Student social action », In *Quebec and Radical Social Change*, sous la dir. de Dimitrios I. ROUSSOPOULOS, Montréal, Black Rose Books, 1974, p. 74-81.
- LATOUCHE, Daniel, « The Quebec Student Mouvement : Radicalism, Syndicalism, Reformism or What ? », *Student Protest*, sous la dir. de G. F. MCGUIGAN, Toronto, Methuen, 1969, p. 113-131.
- LAUZON, Adèle, « The C.E.G.E.P. general strike ». In *Quebec and Radical Social Change*, sous la dir. de Dimitrios I. ROUSSOPOULOS Montréal, Black Rose Books, 1974, p. 104-113.
- MCANDREWS, Micheal, « Le Syndicalisme étudiant québécois », *Parti Pris*, vol. 2, no 6, 1965, p. 19-28.

- MORDER Robi, « 1946. Naissance ou refondation ? », In *Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946 : la charte de Grenoble*, sous la coord. de Robi Mordér, Paris, Syllepse, 2006, p. 9-48.
- MOSE, Nigel R., « Student organizations as historical actors: the case of mass student aid », *The Canadian Journal of Higher Education*, vol. 31, no 1, 2001, p. 75-120.
- PRONOVOST, Gilles, « Les idéologies étudiantes au Québec », In *Idéologies au Canada français, 1940-1976 T. II : Les mouvements sociaux – Les syndicats*, Fernand DUMONT et al., Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, 215 p.
- ROUILLARD, Jacques, « L'image du pouvoir syndical au Québec (1950-1991) », *Recherches sociographiques*, vol. 34, no 2, 1993, p. 279-304.
- SABOT, Jean-Yves, « Charte de Grenoble et syndicalisme » In *Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946 : la charte de Grenoble*, sous la coord. de Robi MORDER, Paris, Syllepse, 2006, p. 71-84.
- SÉVIGNY, Robert, « Les contestations étudiantes à l'université: quelques éléments d'analyse », *Sociologie et Sociétés*, vol. 12, no 2, 1972, p. 143-178.
- SHERKAT, Darren E. et T. Jean BLOCHER, « The Political Development of Sixties' Activists: Identifying the Influence of Class, Gender, and Socialization on Protest Participation », *Social Forces*, vol. 72, no 3, Mar. 1994, p. 821-842.
- SIMONEAU, Richard, « Idéologies étudiantes, doctrines universitaires et systèmes universitaires : contribution à l'étude du mouvement étudiant au Québec », In *Socialization and Values in Canadian Society*, E. ZUREIK et al., Toronto, McClelland and Stewart, 1975, p. 209-230.
- SIMONEAU, Richard, « Les Étudiants, les dirigeants et l'université : doctrines étudiantes et doctrines universitaires », *Recherches sociographiques*, vol. 13, no 3, 1972, p. 343-363.
- SIRINELLI, Jean-François, « Le hasard ou la nécessité? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 9, jan-mar 1986, p. 97-108.
- THOMAS, Karl-Xavier, « Attendre : oui. Reculer : jamais ! Le combat pour la gratuité scolaire sous le gouvernement Lesage », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 26, no 1, 2000, p. 3 -18.
- TSURUMI, Kazuto, « Some Comments on the Japanese Student Movement in the Sixties », *Journal of Contemporary History*, vol. 5, no 1, 1970, p. 104-112.

Monographies

- ALTBACH, Philip. G., *Student political activism : an international reference handbook*, New-York, Greenwood Press, 1989, 505 p.
- BACHY, Jean-Paul et Claudine BACHY, *Les étudiants et la politique*, 1973, Paris. A. Collin. 240 p.

- BEAUDET, Pierre, *On a raison de se révolter; chroniques des années 70*. Gatineau. Écosociété, 2008, 247 p.
- BÉDARD, Éric. *Chronique d'une insurrection appréhendée, la crise d'octobre et le milieu universitaire*, Montréal, Septentrion, 1998, 199 p.
- BÉLANGER, André. *Ruptures et constantes ; quatre idéologies du Québec en éclatement: La Relève, La JEC, Cite Libre, Parti Pris*, Lasalle (Québec), Hurtubise HMH , 1977, 219 p.
- BÉLANGER, Pierre, *Le mouvement étudiant québécois; son passé, ses revendications et ses luttes : (1960-1983)*, Québec, l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, 1984, 208 p.
- BIENVENUE, Louise, *Quand la jeunesse entre en scène ; l'action catholique avant la révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p.
- BOISSEAU, Nathalie et al., *Historique du journalisme étudiant de 1943 à 1979*. Montréal, document de la Presse étudiante du Québec (PEQ), 1980
- BOUCHER, Jacques, *Les mouvements sociaux, réflexion à partir des théories de l'action collective et de la régulation*. Montréal, coll. Études théoriques, Cahiers du CRISES. 1990, 83 p.
- BOREN, Mark Edelman, *Student resistance, a history of the unruly subject*, New York, Routledge, 2001, 307 p.
- BRAU, Jean-Louis, *Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi ! : histoire du mouvement révolutionnaire étudiant en Europe*, Paris, Albin Michel, 1968, 346 p.
- COHEN, Yolande, *Les jeunes, le socialisme et la guerre : histoire des mouvements de jeunesse en France*, Paris, L'Harmattan, coll. Chemins de la mémoire, 1989, 253 p.
- DENIS, Roch, *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979, 601 p.
- DOWNS, Jim et Jennifer MANION, *Taking back the academy ! : history of activism, history as activism*, New York, Routledge, 2004, 221 p.
- FOURNIER, Michel et al, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, Seuil, 1957, 56 p.
- FRENETTE, Yves, *Brève histoire des Canadiens français*, Louiseville (Québec), Boréal, 1998, 210 p.
- GOSSE, Van, *Rethinking the New Left : an interpretative history*, New York, Palgrave Macmillan, 2005, 240 p.
- GRAHAM, Gael, *Young Activists: American High School Students in the Age of Protest*, DeKalb, (Illinois), Northern Illinois University, 2006, 256 p.
- HÉBERT, Karine, *Impatient d'être soi-même; les étudiants montréalais, 1985-1960*. Québec, Presse de l'Université du Québec, 2008, 290 p.

- HOULES-COURCELLES, Mathieu, «Sur les traces de l'anarchisme au Québec; 1860-1960, Lux éditeur, coll. Instinct de liberté, Québec, 2008, 275 p.
- KOHSER-SPOHN, Christiane, *Mouvement étudiant et critique du fascisme en Allemagne dans les années soixante*, Paris, L'Harmattan, 1999, 312 p.
- KOSTASH, Myrna, *Long way from home: the story of the sixties generation in Canada*, Toronto, James Lorimer and Company, 1980, 300 p.
- LACOURSIÈRE, Benoît, *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006*, Montréal, Sabotart éditions, coll. Mémoires et luttes, 2007, 179 p.
- LAVILLE, Jean-Louis et Renaud SAINSAULIEU, *Sociologie de l'association*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, 406 p.
- LAZURE, Jacques, *La jeunesse du Québec en révolution*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1970, 141 p.
- LEGOIS, Jean-Philippe, Alain MONCHABLON sous la coord. de Robi MORDER, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, Paris, 2007, 434 p.
- LEVITT, Cyril, *Children of privilege: student revolt in the sixties : a study of student movements in Canada, the United States, and West Germany*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, 266 p.
- MARSHALL, J. Stanley, *The Tumultuous Sixties: Campus Unrest and Student Life at a Southern University*, Tallahassee, Sentry Press, 2006, 316 p.
- MEUNIER, E.-Martin et Jean-Philippe WARREN, *Sortir de la « Grande noirceur »; l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Septentrion, Cap-Saint-Ignace (Québec), 2002, 207 p.
- MORDER, Robi, sous la coord. de, *Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946 : la charte de Grenoble*, Syllepse, Paris, 2006, 328 p.
- NEATBY, Nicole, *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 264 p.
- NEVEU, Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, coll. Repères, 2005, 126 p.
- OWRAM, Doug, *Born at the right time ; a history of the baby-boom generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 392 p.
- PALMER, Bryan D., *Canada's 1960's : The Ironies of Identity in a Rebellions Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 480 p.
- PIOTTE, Jean-Marc, *La communauté perdue, petite histoire des militantismes*, VLB éditeur, coll. Études québécoises, Montréal, 1987, 140 p.
- , *Un syndicalisme de combat*, Montréal, Édition Saint-Martin, 1977, 267 p.

- RICARD, François, *La génération lyrique*, Montréal. Boréal, 1992. 233 p.
- SCHILDT, Axel et Detlef SEIGFRIED. *Between Marx and Coca-Cola : Youth Cultures in Changing European Societies, 1960-1980*, New York, Berghahn Books. 2006, 424 p.
- TOURAJNE, Alain. *Le mouvement de mai ou le communisme utopique*, Paris. Librairie générale française, 1998, 312 p.
- , *Lutte étudiante*, Paris, Édition du Seuil, 1978, 373 p.
- WARREN, Jean-Philippe, *Ils voulaient changer le monde, le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 252 p.
- , *Une douce anarchie, les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal, 2008, 311 p.

Mémoires et thèses

- ÉTHIER, Diane. « Les politiques gouvernementales et étudiantes de l'éducation au Québec (1960-1975) ». Thèse de doctorat, Montréal, UQAM, 1977. 324 p.
- GAGNON, Pauline, « L'UGEQ et l'éducation ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1970, 173 p.
- HÉBERT, Karine, « La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960) », Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec À Montréal. 2002. 359 p.
- HOGAN, Wesley G., « “ Radical Manners ” : The Student Nonviolent Coordinating Committee and the New Left in the 1960's ». Thèse de doctorat, Durham, Duke University, 2000, 707 p.
- LALIBERTÉ, Jean, « La participation des étudiants aux comités gouvernementaux », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université Laval, 1968, 167 p.
- LANDRY, François, « “ Mêlez-vous de vos affaires...mais mêlez-vous en ! ”, Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1955-1982) », Mémoire de maîtrise, Trois-Rivières, UQTR, 2005. 181 p.
- MILLS, Sean William, «The Empire Within: Montreal, the Sixties, and the Forging of a Radical Imagination », Thèse de doctorat, Kingston, Queen's University, 2007, 432 p.
- THOMAS, Karl-Xavier. « Un pour tous. Les aspirations démocratiques des leaders étudiants de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, 1958-1969 », Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2002, 160 p.

Ouvrages généraux

- ALTBACH, Philip.G. et David H. KELLY, *American students: a selected bibliography on student activism and related topics*, Lexington, Massuchets, 1973, 537 p.
- BURG, David. *Encyclopedia of student and youth movements*, New York, Facts on File, 1998, 254 p.
- DE VERGIE, Adrienne, *Bibliography on student activism, 1963-1970*, Austin, University of Texas, 1970, 84 p.
- DIONNE, Bernard, *Le syndicalisme au Québec*, Montréal, Boréal, 1991, 126 p.
- LINTEAU, Paul-André, et al., *Histoire du Québec contemporain, Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, 834 p.
- ROUILLARD, Jacques, *Le syndicalisme québécois, deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, 335 p.